This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~NS. 99 D. 27~~

REP. F. 10 969

~~F/T 8772 A. 1~~

F. Taylor

LA FIN

DU

DIX-HUITIÈME SIÈCLE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Essai sur le Mysticisme au dix-huitième siècle : *Saint-Martin, le philosophe inconnu.* 1 vol. in-8 (épuisé).

Problèmes de morale sociale (La morale indépendante. — Les théories contemporaines sur le droit naturel. — Le droit de punir. — Le progrès social. — La destinée humaine). — 1 vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50

Études morales sur le Temps présent (La religion positiviste. — L'idolâtrie humanitaire. — Stendhal : ses idées, sa critique d'art et ses romans. — Les mœurs contemporaines au théâtre). — 4e édition. 1 vol. in-16. . 3 fr. 50

Nouvelles études morales sur le Temps présent (Du suicide dans ses rapports avec la civilisation. — L'hygiène morale. — La direction des âmes au dix-septième siècle. — Lamennais et Henri Heine d'après leur correspondance. Les mœurs littéraires au temps présent). — 2e édition. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

L'idée de Dieu et ses nouveaux critiques. 6e édition. 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

Le Matérialisme et la Science. 3e édition. 1 volume in-16. . . . . 3 fr. 50

Les jours d'épreuves (1870-1871). (Le droit et la force. — L'idée de la patrie. — Les influences littéraires dans la Commune. — La fin de la bohème). — 1 vol. in-16. 3 fr. 50

Le Pessimisme au dix-neuvième siècle (Leopardi. — Schopenhauer. — Hartmann). — 2e édition. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

La Philosophie de Goethe. (Histoire de l'esprit de Goethe — Ses conceptions sur la Nature, sur l'Homme et sur Dieu. — Les types philosophiques : *Prométhée*, *Méphistophélès*, *Faust*. — Explication du *Second Faust*). — 2e édition — 1 vol. in-16. . . . . 3 fr. 50

655. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

LA FIN
DU
DIX-HUITIÈME SIÈCLE

PAR

E. CARO

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ÉTUDES ET PORTRAITS

TOME II

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE EN 1765.
DEUX TYPES DE FEMMES : Mme DU DEFFAND ET Mme ROLAND.
LA FAMILLE DE MIRABEAU.
COPPET ET Mme DE STAËL. — ANDRÉ CHÉNIER INÉDIT.
SA LUTTE CONTRE LA TERREUR. — SON PROCÈS, SA MORT.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1880

Droits de propriété et de traduction réservés

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
26 SEP 1960
OF OXFORD
LIBRARY

ERRATA.

Tome I, page 41, ligne 9 de la note, au lieu de : *M. Villeneuve*, lire : *M. Villenave.*

Ibid., page 130, — ligne 30, au lieu de : *vive instruction*, lire : *vive intuition.*

Ibid., page 335, ligne 16, après ces mots : *laquelle étant changée de* ajouter le mot *place.*

Tome II, page 199, ligne 15, au lieu de : *la philosophie française*, lire : *la philosophe française.*

Ibid., rétablir au bas de la page 189 cette note qui a été omise : « Quelques pages de ce chapitre ont déjà paru dans mon livre intitulé *les Jours d'épreuve*, au chapitre des *Deux Allemagnes.* Le sujet est repris ici avec plus de développements. »

Ibid., page 199, ligne 27, au lieu de : *à mon cou*, lire : *à ma tête.*

Ibid., page 240, ligne 13, au lieu de : *Sæpibus in nostris*, lire : *Sepibus in nostris.*

Ibid., page 348, effacer la note qui répète celle de la page 346.

LA FIN

DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

CHAPITRE I

PARIS ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE 1765 A 1775[1].

I

Nous ne dirons rien du premier voyage de Horace Walpole en 1739 et des lettres qu'il écrivit alors à Richard West, son camarade à Éton. Horace avait alors vingt-deux ans; il voyageait en compagnie de Thomas Gray, le poète lyrique, un autre camarade de collège,

1. *Lettres de Horace Walpole, écrites à ses amis pendant ses Voyages en France*, traduites par le comte de Baillon. M. de Baillon s'est servi de la correspondance d'Horace Walpole, éditée à Londres en 1866, par M. Peter Cunningham, et qui ne contient pas moins de 2675 lettres en neuf forts volumes in-8°. C'est dans ce vaste recueil que le traducteur a puisé les lettres écrites de France et sur la France, dont un grand nombre n'avaient pas encore été publiées. Le travail de M. de Baillon et ses informations personnelles nous ont été d'un grand secours dans cette étude.

et se rendait avec lui en Italie en traversant Paris. Ces lettres ne manquent ni d'intérêt ni d'esprit, mais l'observateur est bien jeune; en deux ou trois mois on ne pénètre pas à fond une vie et une société nouvelles; évidemment il n'a vu Paris que du dehors et dans la rue, en courant.

C'est à la date de 1765 que nous trouvons l'observateur expérimenté, sagace, en pleine possession de son jugement, de ses relations, de ses facultés. Il a quarante-huit ans; il a traversé la politique, et, sans y porter aucune ambition personnelle, il n'a pas cessé de donner toute son attention aux graves événements de son pays. Ses lettres à sir Horace Mann, ministre plénipotentiaire à Florence, font foi de sa sollicitude pendant ces vingt-six années. Il y juge les événements avec un patriotisme sincère, les partis avec une clairvoyance qui n'est pas sans ironie, les hommes avec une amertume souvent passionnée. « Le gouvernement et l'opposition me tourmentent également avec leurs affaires, écrivait-il en 1762, quoiqu'il soit évident que je m'en soucie comme d'un fétu de paille. Je voudrais être assez grand pour leur dire, comme cet officier français au théâtre à Paris, en se retournant vers le parterre qui le provoquait : *Accordez-vous, canailles !* » Son voyage de 1765 eut pour occasion déterminante une déconvenue assez bizarre, comme il en arrive parfois à ces hommes de talent qui vivent sur la marge de la politique sans aucun désir vif d'y entrer plus avant, manifestant même à l'occasion une certaine répugnance à toute immixtion de ce genre, mais très mécontents qu'on les prenne au mot et qu'on ne leur laisse pas au moins le mérite du refus,

quand leurs amis et leurs doctrines arrivent au pouvoir. C'était le moment où les whigs, qu'il avait si longtemps appuyés de ses conseils et de ses votes, entraient aux affaires. Le marquis de Rockingham succédait à Georges Grenville, et le cousin de Walpole, le général Conway, son ancien condisciple et son plus cher ami, devenait secrétaire d'État. « Je fus assez mortifié, nous dit Walpole, lorsque M. Conway apporta près de mon lit, où j'étais retenu par la goutte, les plans proposés pour la nouvelle combinaison politique, de voir que mon nom n'avait pas même été mentionné. On savait bien, il est vrai, que je ne voulais rien accepter, et je n'avais guère de motifs pour compter sur des attentions particulières. Aussi, quoique tous les hommes estimés d'un parti aient droit à certains égards, je trouvais les nouveaux ministres fort excusables de n'avoir pas pensé à moi, puisque rien n'avait été demandé en ma faveur par mon plus intime ami et mon plus proche parent. On devait supposer que c'était lui qui connaissait le mieux mes plus secrètes pensées; s'il se taisait, qui aurait pu exiger que les autres montrassent plus de sollicitude pour moi? Mais que dire pour excuser la négligence de M. Conway? Pour lui, j'avais tout sacrifié; pour lui, j'avais subi toutes les injures, l'oppression, la calomnie! »

Ce fut le coup décisif qui rompit ses dernières attaches avec la politique. Il écrivit à ses électeurs pour repousser à l'avenir toute candidature, et le 9 septembre 1765 il partait libre pour Paris, où il devait séjourner huit mois. Le souvenir de son oncle y était resté cher à plusieurs grandes familles de France, dans l'intimité desquelles l'ambassadeur avait vécu pendant

les sept années de son séjour à Paris. La célébrité du père d'Horace, sir Robert, qui avait gouverné pendant vingt et un ans la Grande-Bretagne avec une puissance sans limites, sinon avec une autorité incontestée, sa propre réputation d'auteur qui avait trouvé des échos au delà du canal, son amitié enfin avec le frère aîné de Conway, le comte de Hertford, qui remplissait alors en France les fonctions d'ambassadeur, tout cela lui assurait une bienvenue exceptionnelle dans une société blasée, curieuse de nouveautés de visage ou d'idée, ennuyée et cherchant en dehors d'elle de quoi renouveler ses distractions. Sa qualité d'auteur, qui lui nuisait en Angleterre et dont il rougissait parfois comme d'un défaut, servait merveilleusement ses intérêts en France et aidait à son succès. Tandis que ses compatriotes raillaient volontiers en lui l'écrivain, d'abord parce qu'il était un *nobleman*, un grand seigneur, et secondement parce qu'il était un *gentleman*, un homme du monde (c'est lord Byron qui nous indique cette nuance), à Paris au contraire, où l'on aimait cette sorte de mélange, on faisait fête d'avance au gentilhomme écrivain. La liste de ses ouvrages était déjà étendue et variée à cette date[1]. On parlait surtout dans la société de lord Hertford de ce *Château d'Otrante* qui avait eu un vrai succès de terreur, rendu plus piquant par le ton d'incrédulité à la mode, et dont M. Eidous, l'interprète ordinaire de la littérature anglaise, préparait la traduction. Il est intéressant

1. Nous citerons : *Ædes Walpolianæ* (1741), — *Catalogue of noble and royal authors* (1757), — *Anecdotes of painting in England* (1760), — *The Castle of Otranto* (1762).

de voir comment l'œuvre et l'auteur furent jugés dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, quand la traduction parut. « M. Horace Walpole est un homme de beaucoup d'esprit, mangé de goutte, et d'une fort mauvaise santé. Il a écrit différentes choses. Il ne faut pas juger les ouvrages de M. Walpole comme ceux d'un homme de lettres de profession, mais comme des objets d'amusement et de délassement d'un homme de qualité. On vient de traduire son roman gothique intitulé *le Château d'Otrante*, en deux parties. C'est une histoire de revenants des plus intéressantes. On a beau être un philosophe, ce casque énorme, cette épée monstrueuse, ce portrait qui se détache de son cadre et qui marche, ce squelette d'ermite qui prie dans un oratoire, ces souterrains, ces voûtes, ce clair de lune, tout cela fait frémir les cheveux du sage, comme d'un enfant *et de sa mie*, tant les sources du merveilleux sont les mêmes pour tous les hommes ! Il est vrai que, quand on a lu cela, il n'en reste pas grand'chose ; mais le but de l'auteur était de s'amuser, et, si le lecteur s'est amusé avec lui, il n'a rien à lui reprocher [1]. »

Un homme de qualité qui écrit par délassement et qui, comme en se jouant, fait un roman dont tout le monde parle, c'était bien là le rêve secret de Horace Walpole ; c'est aussi l'idée qu'il avait donnée d'avance de lui à la société française. Chose étrange ! nous dit son dernier biographe anglais, il ne dissimulait pas son antipathie pour les écrivains de profession, et pourtant toute son ambition était celle d'un auteur ; mais il réussissait à

1. *Correspondance littéraire*, février 1757.

cacher ses aspirations. On retrouvait là l'orgueil du gentilhomme qui, ayant toujours la plume à la main, n'aurait pas souffert qu'il restât une seule tache d'encre sur ses manchettes. Sa vie à Strawberry-Hill se passait à écrire à ses amis, ce qui était une sorte de moyen terme entre ses préjugés de gentleman et sa passion dominante. « Ma vie n'est qu'une longue lettre, » disait-il à Georges Montagu (*mine is a life of letterwriting*). La correspondance était l'occupation de ses jours et de ses nuits. Lady Ossory racontait que, tandis qu'ils étaient proches voisins à Londres, Walpole allait la voir presque tous les jours, mais que, s'il trouvait un sujet qui pût prêter à une lettre agréable, il s'abstenait ce jour-là de lui faire sa visite habituelle. Il nous dit lui-même qu'il faut considérer ses lettres comme de simples journaux, et que, si elles possèdent quelques qualités de style, elles les doivent à son étude constante des lettres de Mme de Sévigné et de celles de son ami Gray. « J'écris presque toujours en hâte, disait-il encore, et je jette sur le papier tout ce qui me passe par la tête. Je ne puis me mettre à composer des lettres comme Pline et Pope. Rien n'est si agréable dans une correspondance que les commérages du monde, et j'ai toujours regretté de ne pouvoir m'en servir dans mes lettres à Mme du Deffand et à sir Horace Mann, la première n'étant pas venue en Angleterre et l'autre n'y ayant jamais reparu depuis cinquante ans[1]. » On nous fait remarquer que l'inconvénient dont il se plaint n'a guère ralenti sa correspondance avec Horace Mann; ses lettres au diplomate

1. Peter Cunningham, *Preface to the Letters of Horace Walpole.*

anglais sont au nombre de plus de huit cents ! On ajoute que ses correspondants n'étaient pour lui que des prétextes à lettres ; lui-même mettait au feu la plupart des réponses qu'il recevait ; celles de Mann et de Montagu ne méritaient pas, dit-on, un autre sort. Les correspondances de West, de Gray, de Mme du Deffand ont été conservées, et c'est assez.

Où retrouver de notre temps l'analogue d'une pareille existence ? Aujourd'hui on n'écrit plus guère que pour des affaires ou des intérêts privés. On n'écrit plus sur les affaires publiques, sur les choses du monde ou sur les impressions qu'on en reçoit. Le journal a tué la lettre. Qui donc, parmi nous, aurait assez de temps à perdre pour analyser dans sa correspondance de chaque jour les débats des Chambres, les incidents de la vie parlementaire, peindre les différentes physionomies d'orateurs, nous initier aux petits détails des grandes crises, comme le faisait Horace Walpole dans ses lettres de 1742 à Horace Mann, où il raconte la dernière lutte de son père à la Chambre des lords, avec cette précision animée et cette verve d'impressions personnelles qui nous font assister à ce drame du gouvernement représentatif, comme s'il s'était accompli hier et en France ? A quoi bon, de nos jours, tant d'efforts et de talent épistolaire ? Le journal arrive dès le lendemain au fond des provinces et dans les principales capitales d'Europe ; il y apporte la sténographie même des séances pour ceux qui ont du loisir, le résumé pour ceux qui sont pressés, bien plus, l'opinion toute faite que l'on en doit avoir, dispensant ainsi le lecteur du moindre effort d'esprit et lui donnant la facilité de parler de tout avec l'apparence

d'informations sûres et l'aplomb d'une bonne mémoire. Se rejettera-t-on sur les renseignements secrets, sur tout ce qui n'est ni public ni officiel, les conversations de coulisses ou de couloirs, les transactions et les transitions d'opinions et de partis, les combinaisons mystérieuses, les accords secrets, les intrigues, en un mot toute cette partie occulte et réservée, qui produit de si grands effets sans causes apparentes, et qui constitue, sans nom bien défini, l'élément le plus actif de la vie parlementaire? Quelle illusion! C'est la matière même des informations les plus intimes de chaque journal : c'est là que chacun d'eux met sa gloire; c'est pour cette œuvre spéciale et délicate qu'il choisit ses collaborateurs les plus avisés. Dans la feuille de chaque jour se montre discrètement ou indiscrètement cette matière vague, subtile, vaporeuse, dont se formera l'événement ou l'incident du lendemain. C'est la nébuleuse, chère à tous les astronomes de la politique, l'astre en voie de formation : heureux qui peut la saisir dans ses contours mal définis, la suivre et la décrire dans ses orbites irrégulières, annoncer, sur la foi d'une conjecture hardie, la crise qui arrivera, souvent la former et la faire aboutir par cette prédiction même! — Reste, dans le domaine d'autrefois, la partie des mœurs, l'anecdote, le bon mot qui circule, le petit scandale de la veille et du jour. Hélas! non. Cette friande pâture est enlevée aux petits-maîtres de la correspondance intime. Même pour eux, il n'y a plus d'inédit. On les devance sur tous les points : le journal les bat d'une tête sur le turf de la publicité. On leur enlève non seulement le fait réel, mais le fait possible, le fait idéal, celui que l'on

invente pour ne rien laisser même à l'imprévu.

Où voulez-vous que se réfugie l'art délicat et charmant de la correspondance? La lettre se meurt, la lettre est morte. S'il y a gain d'un certain côté pour la rapidité et l'universalité des informations, que de pertes irréparables! D'opinions individuelles, à vrai dire, il n'y en a plus; il y a des catégories d'opinions. L'accent personnel et sincère des impressions se perd de plus en plus dans ces grands courants de l'atmosphère ambiante, dans ces jugements impersonnels, dont l'écho se retrouve partout, dont l'origine ne se retrouve nulle part. Sauf de rares exceptions, on ne résiste guère à l'effet presque insensible et répété de la feuille qu'on lit chaque matin ou chaque soir, et ce n'est pas une histoire invraisemblable que celle de ce bourgeois qui ne s'aperçut jamais qu'il avait changé d'opinion : ce n'était pas lui qui en avait changé, c'était son journal. Cette légende n'est-elle pas un peu notre histoire à tous, toute proportion gardée entre la légende et l'histoire? — L'art épistolaire n'a chance de revivre que si la vie moderne, comme plusieurs symptômes nous portent à le croire, *s'américanise* à l'excès, si la presse elle-même modifie ses habitudes encore trop littéraires, au gré de certaines gens, si elle devient une pure succursale de la télégraphie électrique, lui empruntant les grâces rapides de son langage, annonçant avec la même impartialité les votes des Chambres, les catastrophes, la cote de la Bourse, les inventions nouvelles, les chefs-d'œuvre de l'art et les assassinats. Ce sera l'idéal du journal dans une société économique et utilitaire. Dans ce temps-là, quelques hommes ou quelques

femmes d'esprit, se trouvant de loisir, imagineront d'envoyer à un ami leurs opinions sur les choses du jour, quelques fantaisies, une analyse de leurs propres sentiments; on trouvera cela original et charmant, et voilà le bel art de la correspondance de nouveau inventé, qui renaîtra pour le divertissement des honnêtes gens.

II

En débarquant en France, Walpole n'était pas un étranger pour la haute société de Paris. En 1763, les murs pseudo-gothiques et les jardins un peu trop jolis, un peu trop ornés, de Strawberry-Hill avaient reçu la plus brillante députation de ce grand monde qu'il allait revoir. Le duc de Nivernois, ministre plénipotentiaire en Angleterre, le comte d'Usson et sa femme, Mme de Boufflers, avaient visité Strawberry, qui s'était mis en fête et en joie pour les recevoir. Le *lord* ou l'*abbé*, comme il aimait à s'appeler, s'était surpassé en magnificence et en galanterie. Il fallait que cette fête, a-t-on dit malicieusement, eût son écho à Paris et préparât le voyage prochain de Walpole. Pendant plusieurs jours, ce ne furent que banquets et lunchs dans le grand parloir du château, sonneries de cors de chasse dans le grand cloître, feux d'artifice, petits vers galants de Walpole auxquels ripostaient les madrigaux du duc de Nivernois. Le diable n'y avait rien perdu, et à peine ses hôtes étaient-ils

partis que l'*abbé* de Strawberry écrivait à son cousin Conway, à Londres : « Vous avez vu maintenant la célèbre Mme de Boufflers ; je suis sûr que vous êtes de mon avis, en ne trouvant pas que la vivacité soit le partage des Français. Si l'on en excepte l'étourderie des mousquetaires et de deux ou trois petits-maîtres assez impertinents, ils me semblent plus inanimés que les Allemands. Je ne puis comprendre comment ils se sont fait une réputation de vivacité, Charles Townshend a en lui plus de sel volatil que toute cette nation. Son roi (Louis XV) est la taciturnité même ; Mirepoix est une momie ambulante ; Nivernois a autant de vitalité qu'un enfant gâté malade... Si j'ai la goutte l'année prochaine, et qu'elle me mette tout à fait à bas, j'irai à Paris pour me trouver à leur niveau. A présent, je suis trop fou pour leur tenir compagnie. » —Voilà un jugement bien inattendu d'un Anglais sur des Français. Est-ce une boutade ? Non pas ; plus tard nous retrouverons une impression analogue à celle-là dans quelques-unes de ses lettres écrites de Paris. Il sera curieux d'en analyser les raisons probables. Pour le moment, nous ne pouvons voir ici que le sentiment du contraste entre l'élégance discrète et fine, même dans sa frivolité, de ces hôtes que Paris lui envoyait, et la verve colossale de l'humeur britannique, la gaieté exubérante dont Walpole avait eu toute sa vie l'exemple autour de lui, sans la goûter pour lui-même, chez son père à Houghton et chez ses voisins, tous grands chasseurs, grands buveurs, amis des longs repas et habitués à se reposer le soir, sous la table, des rudes exercices de la journée.

Il arrive à Paris le 12 septembre 1765, sans avoir

fixé d'avance la durée de son voyage : il voudrait s'y plaire assez pour rester jusqu'au mois de février, « ce qui arrivera, dit-il, s'il peut supporter son premier *lancement* dans une nouvelle société. » Il compte bien d'ailleurs ne faire qu'un voyage d'amusement et d'observation mondaine ; il évitera la peste politique qu'il vient d'abandonner à Londres ; il ne vient pas pour faire la connaissance des ministres, pour étudier le gouvernement et les lois, ni réfléchir sur les intérêts des nations ; il a vu de près la vanité de tout ce qui est sérieux et la fausseté de tout ce qui a la prétention de l'être. Ses vœux se bornent à fréquenter quelques maisons agréables, « à voir les théâtres français et acheter de la porcelaine française. » — Mais avec un esprit aiguisé comme le sien ce programme modeste ne l'arrêtera pas longtemps, et sous la surface des choses, où veut se jouer cette sagesse épicurienne, il démêlera bien des ressorts secrets, il saisira plus d'une intrigue et ajoutera quelques traits vifs et nouveaux à l'image connue de cette société qui n'est déjà plus qu'une brillante décadence.

Au mois de septembre 1765, comme un siècle plus tard, la société parisienne est dispersée. On n'allait guère en ce temps-là aux eaux que dans le cas de maladies sérieuses ; mais on émigrait pendant quelques semaines dans les châteaux, sans trop s'écarter pourtant du rayon de la cour. Mmes d'Aiguillon, d'Egmont et de Chabot, ainsi que le duc de Nivernois, sont à la campagne ; Mme de Boufflers est à l'Isle-Adam, chez le prince de Conti. La cousine de Walpole, lady Hertford, l'ambassadrice d'Angleterre, profite de cet intervalle de solitude pour ajuster son cousin à la dernière mode.

Un Anglais, même élégant, n'aurait eu l'air dans ce monde-là que d'un provincial. « Milady Hertford, écrit Walpole quelques jours après son arrivée, m'a découpé en morceaux et m'a précipité dans un chaudron avec des tailleurs, des perruquiers, des fabricants de tabatières, des marchands de modes, etc. Tout cela a été bientôt fait, et j'en suis sorti complètement neuf, avec tout ce qu'il me fallait, excepté la jeunesse. Le voyage m'a remis comme par enchantement; mes forces, si elles peuvent s'appeler ainsi, me sont revenues en entier, et ma goutte s'en va sur un pas de menuet. » Comme détail de mœurs et pour n'avoir plus à y revenir, ce qui frappe d'abord la délicatesse du voyageur, c'est, comment dirais-je? tout simplement et dans son style à lui, le défaut de propreté. « Au milieu de tant de luxe, de politesse et d'élégance, je me trouve prodigieusement disposé à aimer ce pays-ci. Je voudrais seulement pouvoir le laver. » Et pensant aux ladies de son pays, si exigeantes sur ce point essentiel, si amies de ce genre de confort, auquel nos aïeux et aïeules semblaient étrangers: « L'eau n'est pas comptée ici comme un élément de propreté... Milady Brown et moi, nous nous sommes fort divertis en nous représentant lady Blandfort ici; je suis convaincu qu'elle marcherait sur des échasses. » Notez que Walpole parle ainsi des plus élégantes maisons de Paris.

En général, sa première impression n'est pas favorable : elle se modifiera plus tard sur certains points; sur d'autres elle persistera, en se fortifiant de jour en jour par de nouvelles raisons à l'appui. « Quant à la ville elle-même, écrit-il, je ne puis pas comprendre où j'avais autrefois les yeux (c'est une allusion à son

voyage de 1739); c'est bien la plus laide et la plus sotte ville de l'univers. Je n'ai pas vu grand comme la langue de verdure; il n'y a de vert que leurs treillages et leurs persiennes. Des arbres taillés en forme de pelle et fichés dans des piédestaux de craie, voilà ce qui compose leur paysage. » La matière toujours renaissante de ses épigrammes, c'est le goût français en fait de décorations rustiques, ce sont les contresens dans l'art des jardins, où Walpole était un maître. Il avait parcouru déjà presque tous les grands châteaux et les lieux les plus pittoresques de l'Angleterre; il avait amassé, dans ses voyages et dans ses entretiens avec Kent, le dessinateur des plus beaux parcs de l'Angleterre, les matériaux de son *Essay on modern gardening*, que devait traduire plus tard le duc de Nivernois. Le goût français lui faisait peur d'avance; dans son histoire de la peinture en Angleterre, *Anecdotes of painting*, il avait jeté ce trait hardi, qui se trouva justifié : « Quand un Français parle du jardin d'Éden, il pense à Versailles. »

Encore Versailles a-t-il pour lui ce trait de grandeur que donne à toute chose l'espace; mais là où l'espace manque, ce ne sont plus que des colifichets, c'est la nature même réduite à l'état de joujou; c'est une nature d'étagère. Il faut voir les éclats de sa verve quand il touche à ces misères prétentieuses de l'art décoratif en France. C'est surtout dans une lettre au comte de Strafford que l'on peut se donner le spectacle de son amusante colère.

« L'autre soir, à souper, chez la duchesse de Choiseul, l'intendant de Rouen m'a demandé si nous avions des routes de communication par toute l'Angleterre et

l'Écosse. Il croit, je le suppose, qu'en général nous habitons des forêts et des montagnes sauvages, sans le moindre sentier, et qu'une fois par an quelques législateurs viennent à Paris pour apprendre les arts de la vie civile, tels que ceux de semer du blé, de planter de la vigne et de faire des opéras. Si cette lettre trouve moyen de pénétrer au travers de ce *désert* du Yorkshire, où votre seigneurie a essayé d'améliorer une colline et une vallée incultes, vous verrez que je n'ai point oublié votre recommandation de vous écrire de cette capitale du monde, où je suis venu pour le bien de mon pays... Étant votre ami particulier, il faut que je vous fasse part d'un rare perfectionnement de la nature, que ces grands philosophes ont inventé et qui pourrait ajouter de notables beautés à ces lieux, que votre seigneurie a déjà arrachés au désert, et auxquels elle a appris à se donner un certain air de pays chrétien. Le secret est bien simple, mais il fallait l'effort d'un puissant génie pour le faire jaillir au grand jour. Voici ce que c'est : les arbres ont besoin d'être éduqués autant que les hommes, car ce ne sont que des productions bizarres et gauches, tant qu'on ne leur a pas appris à se tenir droits et à saluer quand il le faut. L'Académie des belles-lettres a même offert un prix à celui qui retrouvera l'art, perdu depuis longtemps, d'un vieux Grec, nommé le sieur *Orphée*, qui tenait une école de danse à l'usage des plantes, et qui avait donné, pour la naissance du dauphin de Thrace, un magnifique bal où figuraient uniquement des arbres forestiers. Dans tout ce royaume, on ne voit pas un seul arbre qui ne soit très bien élevé; ils sont d'abord vigoureusement tondus par en haut et ensuite

élagués jusqu'en bas. Comme il fait très chaud en ce moment, que le sol est crayeux et la poussière blanche, je vous assure que, poudrés comme ils le sont tous, vous auriez toutes les peines du monde à distinguer un arbre d'un perruquier. »

La plaisanterie est un peu britannique, mais il y a de la verve, et le goût indigné a son éloquence. C'est bien pis encore quand la mode des jardins anglais fait invasion à Paris. Il faut entendre Walpole décrire à John Chûte ou à la comtesse d'Ossory ces imitations ridicules; c'est à l'occasion de la Folie-Boutin qu'il fait à ses amis cette plaisante peinture. Un M. Boutin, d'abord receveur des finances, puis conseiller d'État, avait consacré des sommes immenses à la transformation de son jardin, situé rue de Clichy, célèbre plus tard sous le nom de *Tivoli*. Tout Paris allait s'y promener en parties; c'était une des curiosités qu'on montrait aux étrangers. Sophie Arnould était à peu près de l'avis de Walpole : « On a mis ici la nature en mascarade, » s'écria-t-elle la première fois qu'elle y vint. Et à propos de la rivière artificielle : « Cela ressemble à une rivière comme deux gouttes d'eau. » Écoutons maintenant Walpole. Ce n'est pas la plaisanterie française résumée en un mot; cela est copieux, méthodique, bruyant, intarissable : « Ce M. Boutin a relié un morceau de ce qu'il appelle un jardin anglais à toute une série de terrasses en pierre avec des degrés de gazon. Il y a trois ou quatre montagnes fort élevées, exactement pareilles par la hauteur et par la forme à un pudding aux herbes. Vous vous faufilez entre elles et une rivière qui serpente par des angles obtus dans un chenal en pierre et qui est alimentée

par une pompe : quand il y viendra des coquilles de noix, je suppose qu'elle sera navigable. Dans un coin renfermé par des murs de craie s'étale une carte d'échantillons qu'on dirait empruntée à un tailleur : il y a une bande de gazon, une autre de blé et une troisième en friche, exactement dans l'ordre où sont rangés les lits dans une chambre d'enfants. » Le sujet l'anime et, dans un dessin comique, le voilà qui figure les trois bandes, le bois *très champêtre*, la rivière, le canal, les deux montagnes de 12 pieds de haut, le mont Olympe avec un temple au sommet, la laiterie avec une façade à l'italienne, la terrasse avec une vue superbe sur les serres et sur un tas de fumier, et au milieu, dominant le tout par ses proportions, la pompe qui alimente la rivière. « C'est quelque chose de si sociable que de pouvoir se serrer la main par-dessus la rivière, du sommet des deux montagnes! Il n'y a qu'une nation aussi aimable qui ait pu l'imaginer. Ce n'en est pas moins une grande idée : on croit voir les dieux du Parnasse et de l'Ida, tirant leurs fauteuils au travers du continent et buvant un verre d'Hélicon à la santé de leurs bergères. »

Le luxe des grandes maisons de Paris ne trouve même pas grâce devant lui. Il le trouve écrasant, sans véritable élégance. Voulez-vous avoir une vue exacte sur l'intérieur d'un riche financier? Entrez avec Walpole chez Laborde, le grand banquier de la cour. L'hôtel Laborde était situé rue Grange-Batelière : c'est aujourd'hui la mairie du IXe arrondissement. Les quatre tableaux de la salle à manger avaient été peints par Desportes et la plupart des peintures qui ornaient l'hôtel étaient l'œuvre de Lemoine, artiste d'un véri-

table talent, « n'en déplaise à Walpole, » comme dit fort justement le traducteur. Walpole se moque de ces tableaux, et assurément il a tort. Peut-être a-t-il quelque raison de railler le faste un peu lourd de la maison, ces bas-reliefs en marbre qui courent tout autour du grand cabinet tendu en damas rouge, comme pour donner à tout cela une apparence de légèreté, cette prodigalité de grandes armoires en écailles et or moulu, incrustées de médailles, les salles revêtues de glaces depuis le haut jusqu'en bas, cet amoncellement de tables en granit, d'urnes en porphyre, de vases, de bronzes et de statues. En véritable Anglais, il estime ce que chaque chose doit coûter: pour chauffer et éclairer tout cela, Laborde ne dépense pas moins de 28 000 liv. par an « en bois et chandelles. » Les dîners qui se donnent dans ce palais sont en proportion. Ce sont de vraies fêtes des *Mille et une Nuits*. — On ne peut s'empêcher, en lisant cette description, de penser à la destinée tragique qui attendait l'amphitryon. On sait que Laborde, député à l'Assemblée constituante, et désigné aux coups de la Terreur par son luxe autant que par son attachement à la famille royale, périt sur l'échafaud en 1793.

Suivons maintenant notre guide dans la société la plus élégante de Paris, où l'introduisent de plain-pied ses relations antérieures et ses alliances de famille, et dans laquelle son esprit, ses connaissances, son humour même et son ironie l'auront bientôt naturalisé. Le voilà entrant dans un salon, « non sans une certaine affectation de délicatesse, » légèrement gauche et embarrassé comme tout homme qui a de l'amour-propre avec de l'esprit, et qui n'est pas insen-

sible, tout en le redoutant, à l'effet qu'il va produire. Il est petit et mince, mais solide et bien fait. Sa taille est dégagée, et si la goutte ne lui rendait pas la marche difficile, il aurait la tournure d'un jeune homme; son front haut et pâle, ses yeux remarquablement brillants et pénétrants, tout, jusqu'à ce sourire sardonique, jusqu'à ce rire étrange et forcé, contribue à lui donner une *physionomie*, cette chose si rare dans les mœurs effacées de l'époque. Il n'est pas jusqu'à cette légère difficulté qu'il ressent à s'exprimer dans une langue qui n'est pas la sienne, bien qu'il l'ait apprise à fond et qu'il en saisisse toutes les finesses, qui ne prête une certaine originalité à sa conversation. On lui sait gré de la difficulté vaincue, on goûte cette saveur du fruit nouveau, cette âpreté même qu'il aime à exagérer dès qu'il en voit le succès; il se livre bientôt sans mesure à cette liberté de juger et de critiquer les idolâtries et les idoles de la mode dès qu'il s'aperçoit que, dans cette société blasée, c'est un autre moyen de réussir que de railler tout ce qui réussit.

Rien de moins varié d'ailleurs qu'une journée dans le monde élégant de Paris en cet automne de 1765 : on dîne à deux heures et demie, on soupe à dix; quand on ne va pas au théâtre, on commence un *rubber* avant le souper, on se lève au milieu du jeu, et après un repas de trois services et le dessert, on achève la partie en y ajoutant un nouveau rubber. On prend alors son *sac à nœuds*, on se réunit en cercle étroit, et « les voilà tous partis sur une question de littérature et d'*irréligion*, jusqu'à ce qu'il soit l'heure de se coucher, c'est-à-dire jusqu'à l'heure où l'on devrait se lever. » Ce programme n'est varié que par

quelques parties de campagne ou de spectacle, quelques fêtes plus spécialement invitées, quelques réunions plus brillantes, particulièrement à l'occasion de la première course de chevaux qui fut donnée à Paris, à l'exemple de l'Angleterre, et à laquelle Walpole apporta un intérêt tout britannique, non sans mélange de raillerie. C'est le 28 février 1766 que se produit cet événement international : « Aujourd'hui, je suis allé par le bois de Boulogne à la plaine des Sablons pour assister à une course de chevaux montés en personne par le comte de Lauraguais et par lord Forbes. Tout Paris était en mouvement depuis neuf heures du matin; les carrosses et la foule étaient innombrables pour voir un spectacle si nouveau... Lauraguais a été distancé au second tour ; ce qui ajoutait au piquant de l'aventure, c'est qu'au même moment son frère était à l'église pour se marier; mais, comme Lauraguais est assez mal avec son père et avec sa femme, il a choisi cet expédient pour constater qu'il n'était pas au mariage. » Cette victoire du cheval anglais fut fort mal accueillie par l'opinion; l'affaire eut des suites, et il fallut l'intervention de l'autorité pour les arrêter. Le cheval de Lauraguais étant mort le lendemain, les chirurgiens jurèrent qu'il avait été empoisonné. On soupçonna fort un groom « qui, ayant lu sans doute Tite-Live et Démosthène, aurait donné le poison d'après une recette patriotique pour assurer la victoire à son pays ». Les choses allèrent si loin que, pour éviter un redoublement d'animosité nationale, le roi crut devoir interdire une autre course, qui devait avoir lieu le lundi suivant entre le prince de Nassau et M. Forth. « Pour moi, ajoute Walpole, j'ai essayé

d'étouffer tout ce feu en les menaçant de la rentrée de M. Pitt au ministère, et cela a produit quelque effet. »

C'était le temps où l'anglomanie faisait rage. Le whist et *Clarisse Harlowe*, qu'il rencontre partout, excitent sa raillerie; le succès de David Hume l'irrite bien davantage. — Hume, qui se trouvait alors à Paris en qualité de secrétaire de l'ambassade d'Angleterre, profitait de l'engouement général pour tout ce qui était anglais. Il y menait la vie la plus agréable et la plus fêtée. « Ces dames ne pouvaient se passer de lui à leur toilette. A l'Opéra, sa face large et vulgaire ne se montrait qu'entre deux jolis minois. » Cette rivalité inattendue étonne quelque peu Walpole et le met d'assez méchante humeur. « M. Hume, écrit-il, est ici la mode personnifiée, quoique son français soit presque aussi inintelligible que son anglais. » — « Aurait-on pu croire, dit-il ailleurs, que Richardson et M. Hume deviendraient leurs favoris? Ce dernier surtout est traité ici avec une parfaite vénération. Son *Histoire d'Angleterre*, si falsifiée sur une foule de points, si partiale sur tant d'autres, si inégale dans toutes ses parties, passe ici pour le modèle de l'art d'écrire. » Le grand seigneur n'est pas juste pour l'écrivain écossais : sa distinction aristocratique est choquée par cet extérieur commun, cette parole lourde et embarrassée. Il n'a pas l'air de se douter de cette portée d'esprit philosophique, qui éclate en de rares saillies dans la conversation de Hume et qui se montre tout entière dans les *Essais*. La société française, sans bien démêler les nuances, eut l'instinct vague de cette supériorité. Elle se trompa sur le but que poursuivait ce libre esprit : elle prit le scepticisme radical de David

Hume pour une autre forme du déisme de Voltaire, et s'imagina que le profond critique écossais n'avait en vue que la religion dominante, quand ses coups portaient bien au-delà, sur la raison elle-même. Elle le mit à la mode comme un affilié de la secte philosophique de Paris, qu'au fond il tenait en grand dédain; mais au moins elle avait pressenti en lui une force, sans en bien marquer la direction et la portée, et c'est le sentiment de cette force qui fait absolument défaut à Walpole.

Ici le grand railleur a tort contre la société française, et ce qu'il y a de piquant, bien qu'assez naturel au fond, c'est qu'il a tort à propos d'un de ses compatriotes qui accaparait une partie de son succès. Et d'ailleurs, quand même cette société aurait surfait quelque peu Richardson et Hume, cela prouverait simplement combien il est difficile d'avoir des opinions exactes sur une littérature étrangère. Walpole lui-même, malgré son goût raffiné, n'est pas exempt de ces méprises. Sauf Mme de Sévigné, à laquelle il a voué un culte, sa *Notre-Dame de Livry*, il n'estime que médiocrement nos grands écrivains du dix-septième siècle. Montesquieu est le seul parmi ceux du dix-huitième, dont il sache vraiment apprécier les titres, et bien qu'il goûte finement Marivaux, cette prédilection se gâte à nos yeux en se partageant entre l'auteur de *Marianne* et celui du *Sopha*. Crébillon fils placé au rang de nos plus aimables auteurs! Cela nous aide à comprendre comment en certains pays, où l'on se pique d'un goût éclairé pour notre littérature, Paul de Kock prend son rang, sur les rayons des bibliothèques choisies, entre Balzac et Mme Sand.

III

Ce qui avait surtout attiré Walpole en France, c'était le contraste qu'il pressentait entre la société qu'il allait visiter et cette société froide et guindée d'Angleterre où la femme ne comptait pour rien que pour une ménagère ou une courtisane. L'absence ou l'infériorité de la femme dans les relations sociales y produisait des habitudes, qui choquaient le tempérament fin de Walpole. « Ce que j'entends dire de la galanterie française, écrivait-il avant son voyage, ne me donne pas une médiocre envie de visiter la France : on sait donc dans ce pays-là être poli sans gaucherie. Vous n'ignorez pas que les hommes à la mode de ce siècle en Angleterre traitent les femmes avec autant de déférence que leurs chevaux, et qu'ils n'ont pour elles que la moitié des soins qu'ils prennent pour eux-mêmes. » Et dès son arrivée en France, il montrait comment tout s'y passait au rebours de son pays : de l'autre côté du détroit, liberté politique, rigidité, esclavage dans les mœurs ; à Paris, despotisme dans le gouvernement, liberté pleine et entière dans les usages du monde, le règne des femmes. La mode et les réputations, la littérature et les arts, la philosophie même, relèvent de leur empire. Rien ne se fait sans elles, tout s'obtient par elles. L'âge même, quand il vient, ne fait que consacrer leur influence. La cousine d'Horace, lady Hertford, l'en avertit finement. « En An-

gleterre, lui disait-elle, l'âge entre trente et quarante ans n'est pas précisément celui où les femmes ont le plus d'admirateurs ; ici vous verrez qu'à cet âge elles sont beaucoup plus à la mode que les très jeunes femmes. » On m'assure que cette observation n'a rien perdu de sa justesse à vieillir. — Walpole se laisse entièrement séduire par ce charme des Françaises ; à ses yeux, elles l'emportent de beaucoup sur les hommes, qui lui paraissent vains et ignorants. Et plus tard, résumant ses impressions dans un souvenir définitif sur les différentes sociétés et les différentes nations : « Quels sont les gens vraiment agréables que j'ai connus? » se demande-t-il, et il se répond à lui-même : « un grand nombre de Françaises, quelques Anglais, peu d'Anglaises et extrêmement peu de Français. »

Au commencement de son séjour en France, il est tout désorienté. La contrainte que lui impose l'usage d'une langue étrangère, bien qu'il s'en serve à merveille, l'obscurité qui environne la plupart des sujets de conversation, comme il arrive quand on tombe dans un milieu nouveau, l'empêchent d'abord de jouir de ce laisser-aller qui est le propre de cette société. Il s'y amuse, mais il n'y est pas à son aise. Peu à peu cependant il se possède mieux, il se dirige, il se fait accepter tel qu'il est, écouter quand il parle, avec son tour d'esprit, son français exotique et son accent. « Je m'étais d'abord trouvé enveloppé d'un affreux nuage de whist et de littérature et j'y étouffais ; à présent je commence en véritable Anglais à établir mon droit de vivre à ma guise. Je ris, je débite des folies et je me fais écouter. Il y a quelques maisons où je suis tout à fait à mon aise : on ne m'y demande ja-

mais de toucher une carte ni de faire une dissertation; je ne suis pas même obligé de rendre hommage à leurs *auteurs*. Chaque femme en a toujours un ou deux plantés chez elle, et Dieu sait comme elle les arrose! » Quelques succès de salon le mettent à la mode; la lettre supposée du roi de Prusse à Jean-Jacques Rousseau, l'amitié passionnée de Mme du Deffand mettent le comble à l'engouement. Son *fou-moquer*, comme disait sa spirituelle amie, réussit à merveille. Le voilà lancé, et jusqu'à la fin de son voyage ce ne sera plus qu'un triomphe. Aussi que de femmes charmantes passent et repassent dans cette mobile galerie! Que de traits vifs et délicats jetés en passant pour les peintres de l'avenir! Un jour, c'est Mme d'Aiguillon, un autre jour la comtesse de Rochefort, puis la comtesse d'Egmont, mille autres encore, parmi lesquelles se détache le ravissant portrait de la duchesse de Choiseul, « la plus gentille, la plus aimable, la plus gracieuse petite créature qui soit sortie d'un œuf enchanté, » avec cela si modeste, hésitante parfois, mais d'une hésitation compensée par le son de voix le plus intéressant, une âme revêtue de grâce. « Vous la prendriez pour la reine d'une allégorie qu'on craint de voir finir, autant qu'un amoureux pourrait souhaiter d'en voir la fin. » — Les traits malins ne manquent pas non plus et font contre-poids à l'enthousiasme. La duchesse de Nivernois? vrai fagot d'église : elle ne cesse de caqueter avec sa fille et quelques prélats de cour, en prenant le diable à partie, afin de pouvoir disposer de certains évêchés dans l'autre monde. — Mme de Boufflers est la maîtresse du prince de Conti, dont elle désire ardemment faire son époux. Il y a en elle deux

femmes, celle d'en haut et celle d'en bas. Celle d'en bas est galante et elle a encore des prétentions; celle d'en haut est fort sensée; elle possède une éloquence mesurée qui est juste et qui plaît, mais tout cela est gâté par une véritable rage d'applaudissements. On dirait qu'elle pose toujours pour son portrait devant son biographe. — La maréchale de Luxembourg a été fort belle, fort galante et fort méchante; sa beauté s'en est allée, ses amants aussi, et elle croit à présent que c'est le diable qui va venir. Cet affaissement moral l'a adoucie jusqu'à la rendre agréable, car elle est spirituelle et bien élevée; mais, à voir son agitation incessante et l'effroi qu'elle ne peut dissimuler, on jurerait qu'elle a signé un pacte avec le démon, et qu'elle s'attend à comparaître dans la huitaine.

Malgré tout l'esprit qui se dépense dans ces salons, à travers cet éclat de surface, Walpole démêle bien le trait de cette société vieillissante : elle s'ennuie. L'esprit même n'arrive plus à la gaîté; il s'éteint dans son effort et s'attriste à durer toujours. Il n'y a plus nulle part, dans ce déclin orné, de mordant, de montant, de sève; plus d'originalité de caractère; plus de physionomies d'hommes, sauf des excentriques comme Maurepas ou des orgueilleux comme Choiseul, — ou bien encore le vieux maréchal de Richelieu, une vieille machine à galanterie, toute déjetée, mais qui s'efforce encore de se remettre en état. « Dans toute cette société, on sent l'excès de poli et dessous l'épuisement, dit Sainte-Beuve, peignant cette époque dans le portrait du duc de Nivernois. Messieurs de la régence et des années qui ont suivi, vous en avez trop fait, et plus encore par genre et par *bel air* que

par tempérament et par nature, et c'est ce qui tue; vous n'êtes plus gaillards et drus d'humeur, comme l'était par exemple un Vivonne aux belles années de Louis XIV. *Intemperans adolescentia effetum corpus tradit senectuti.* » C'est déjà le châtiment, en attendant le coup de foudre qui va bientôt disperser toutes ces grâces flétries et jeter à bas ces ruines fardées.

C'est un signe du temps : on ne rit plus. Le rire est une dernière marque de jeunesse, de santé, de conscience saine. Il y a en lui quelque chose de robuste et de viril ; c'est comme un épanouissement de force tranquille et de paix intérieure. La corruption froide et décente est la pire de toutes ; il n'y a pas de remède contre le vice triste. Cette gravité, pratiquée en conscience, désole Walpole : « Le rire est aussi passé de mode que les pantins et les bilboquets... La mode est au sérieux... Peut-être tous ces gens-là, — de fous qu'ils étaient, — sont-ils en train de devenir sages ; mais le point intermédiaire est la sottise. » C'est la manie raisonnante, disputante, qui règne partout. « Les pauvres gens ! ils n'ont pas le temps de rire : d'abord il faut penser à jeter à terre Dieu et le roi ; hommes et femmes, tous, jusqu'au dernier, travaillent dévotement à cette démolition. » Il semble bien qu'à cette date l'enjouement, le naturel, l'éclat vif et léger de la conversation française, tout cela était comme amorti sous une teinte uniforme d'idées générales et de *philosophisme* épais. On ne sait plus causer, on discute ou l'on prêche. « Généralement le ton de la conversation est solennel, pédantesque.. J'exprimais un jour mon aversion pour les disputes ; M. Hume,

qui par reconnaissance admire d'autant plus le ton de Paris, qu'il n'en a jamais connu d'autre, me dit d'un air tout étonné : « Mais qu'aimez-vous donc, si vous détestez à la fois les discussions et le whist ? » Sans doute il faut tenir compte d'une certaine exagération, quand Walpole touche à ces sujets qui lui sont antipathiques ; mais il doit y avoir un fond de vérité. Sauf quelques coins préservés de la contagion, ou quelques talents exceptionnels de verve et de tempérament, comme Diderot, on sent que l'on touche à ce point critique d'une époque où la nouveauté des idées est déflorée, où le paradoxe commence à tourner au lieu commun, où la révolte de l'esprit, qui avait son intérêt quand elle était une audace, devient une prétention de petits-maîtres, une parure comme une autre pour les dames, une toilette de l'esprit.

Certes Walpole n'aime guère la philosophie, et en cela il a grand tort ; mais a-t-il réellement tort de ne pas aimer la philosophie à la mode et d'en critiquer le règne despotique dans les salons ? Je ne saurais l'en blâmer : c'est affaire de goût autant que de doctrine. Qui ne donnerait raison à ces vives satires renaissant à chaque instant sous sa plume ? Il se plaint que les Français affectent la littérature et le *libre penser ;* or, quel qu'en soit l'objet, l'affectation est insupportable. « J'ai dîné aujourd'hui avec une douzaine de savants, et, quoique tous les domestiques fussent là pour le service, la conversation a été beaucoup moins réservée, même sur l'Ancien-Testament, que je ne l'aurais souffert à ma table, ne fût-ce qu'en présence d'un seul laquais. Quant à la littérature, c'est un excellent amusement lorsqu'on n'a rien de

mieux à faire, mais elle devient du pédantisme en société, et de l'ennui quand on la professe en public. » Les raisons qu'il donne de son aversion pour les sujets de philosophie ou de religion méritent qu'on s'y arrête et sont de tous les temps. « Il n'y a qu'un petit nombre de ces sujets qui m'intéressent, et sur ceux-là ou bien je ne tiens pas à réfléchir, ou bien je tiens encore moins à parler avec des personnes indifférentes. Le *libre penser* n'est fait que pour soi-même, et certainement pas pour la société. On règle une fois pour toutes sa manière de penser, ou bien l'on sait qu'elle ne peut être réglée ; quant aux autres, je ne vois pas qu'il y ait moins de bigoterie à tenter des conversions contre que pour la religion. » Ce ton de prédicant des philosophes l'exaspère. « Ils ne font que prêcher, et leur doctrine avouée est l'athéisme ; vous ne pourriez croire à quel point ils se gênent peu ; ne vous étonnez donc pas, si je reviens tout à fait jésuite. Voltaire lui-même ne les satisfait pas. Une de leurs dévotes disait de lui : « *Il est bigot, c'est un déiste.* » — Cela ne rappelle-t-il pas, au rebours, cette définition que donnait un abbé de ce temps-là, engagé dans une vive dispute avec un de ses confrères à propos des *cinq propositions ?* On voulait les mettre d'accord en leur faisant remarquer qu'il y avait au moins un point commun entre eux : c'est que ni l'un ni l'autre ne croyait en Dieu. « C'est vrai, répartit le moine disputeur ; mais lui, c'est un athée moliniste, et moi je suis athée janséniste. »

Walpole ne commet-il pas lui-même quelque méprise analogue à propos de Rousseau, comme la dévote du baron d'Holbach à propos de Voltaire ? Qu'il

déteste l'humeur querelleuse de Jean-Jacques, son affectation, ses petits moyens pour conquérir l'admiration ou même l'attention du monde, cet habit d'Arménien sous lequel il promène son ridicule incognito, qu'il se moque de ce voyage en Angleterre en compagnie de Hume auquel il prédit bien des mésaventures, Walpole est parfaitement dans son droit d'homme de goût; mais je ne vois nulle part qu'il fasse la différence entre Rousseau et les *philosophes*, qui étaient pour la plupart les encyclopédistes, ennemis jurés de Rousseau. A ses yeux, tout cela est de la même secte. « Je me suis lavé les mains de *leurs savants et de leurs philosophes*, écrit-il à John Chûte; je ne vous envie même pas Rousseau, qui s'est affublé de toute la charlatanerie de Saint-Germain pour se rendre original et faire parler de lui. » Voltaire, Diderot, d'Holbach même, Rousseau, il semble ne mettre entre ces noms si divers d'autre nuance que celle du talent ou du génie, quand il y a un abîme entre les doctrines. Il dit, assez finement d'ailleurs, que ce sont là de ces génies qui détestent les prêtres, mais qui tiennent absolument à avoir un autel à leurs pieds.

Quoi qu'il en soit de la justesse de ses appréciations sur la philosophie du siècle et la place qu'il convient d'y faire à chacun, c'est à l'occasion de Rousseau que Walpole obtint ce succès décisif qui mettait alors un homme, un étranger, hors de pair dans cette société oisive et curieuse d'incidents. Je veux parler de cette fameuse lettre du *Roi de Prusse à monsieur Rousseau*, qu'il écrivit un soir, par une sorte de gageure, en rentrant de chez Mme Geoffrin, et qui fit

le tour de Paris et de l'Europe : « Mon cher Jean-Jacques, vous avez renoncé à Genève, votre patrie; vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits; la France vous a décrété. Venez donc chez moi;... mes États vous offrent une retraite paisible, je vous veux du bien et je vous en ferai, si vous le trouvez bon;... mais si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez. Je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits. » On connaît la réponse que Rousseau, mystifié, avait faite au roi de Prusse : « Sire, il manquait à mes ennuis d'être le jouet de celui que la Providence a placé au-dessus des autres hommes, en lui imposant le devoir de les rendre heureux, etc. » Cette plaisanterie, bonne ou mauvaise, eut en Angleterre des suites fâcheuses pour Rousseau, pour Hume, pour Walpole lui-même. C'est un imbroglio tragi-comique qui commence et où tout le monde se bat à tort et à travers : Rousseau y gagna quelques ridicules de plus, Hume quelques malédictions éloquentes de Rousseau, Walpole y récolta des horions pour son propre compte; mais, à Paris même, le premier succès fut très vif. On s'arracha les copies de la lettre. « Me voici à la mode! » s'écria Walpole, et il ne se trompait pas. C'est à dater de ce moment qu'il entre à pleines voiles dans le succès : « Cette plaisanterie s'est répandue partout comme le feu... Les dévotes à Rousseau ont été furieuses; Mme de Boufflers, sur le ton du sentiment et avec les accents de l'humanité souffrante, m'a déchiré de tout son cœur, tout en se plaignant à moi-même avec la plus extrême douceur. » La scène

recommence chez le prince de Conti ; Mme de Boufflers se fâche, le maître de la maison est enchanté. « C'est ma faute si je ne suis pas aujourd'hui à la tête d'une secte nombreuse... On a couru après moi comme après un prince africain ou un serin savant, et j'ai été mené de force chez la princesse de Talmont, cousine de la reine, logée au Luxembourg. »

A mesure qu'il pénètre dávantage au cœur de cette société, il en ressent de plus en plus, malgré de passagères ivresses d'amour-propre, le vide bruyant et le néant agité. Vers la fin de son séjour à Paris, il émet cette idée, qu'après tout rien ou presque rien n'est sincère dans la haute société où il vit, pas même cette prétention à l'athéisme contre laquelle il s'irritait d'abord. Or, n'est-ce pas une faiblesse de plus que cette fanfaronnade qui n'a même pas l'excuse de la sincérité? « De tout ce que je vous ai dit, écrit-il à M. Gray, il ne faudrait pas conclure que les personnes de qualité soient au fond athées, *du moins les hommes*. On ne peut savoir à fond une nation en quatre ou cinq mois. Les pauvres gens sont incapables d'aller au bout de la libre pensée. Ils auraient honte de défendre leur église, parce qu'il est d'usage de la fronder, mais je suis convaincu qu'ils y croient au fond du cœur. Du reste les hommes, en général et plus qu'en général, sont niais et vides, et avec cela des airs méprisants et contraints... Véritablement les femmes ne semblent pas être du même pays. »

Dans cet affaissement et cet effacement universels, la femme prend de plus en plus le pas sur l'homme. Il semble qu'il y ait en elle une souplesse d'organisation et d'esprit, qui résiste mieux aux influences éner-

vantes, et qui garde mieux son niveau. Cette nuance se marque clairement dans la correspondance de Walpole. A part toute galanterie ou sympathie particulière, on sent que les salons tenus par des femmes sont le dernier refuge du vieil esprit français, subsistant encore à travers le pédantisme à la mode. Après quelques expériences, Walpole renonce à la maison du baron d'Holbach. Il plante là ses fameux dîners. « C'était à n'y pas tenir avec ses auteurs, ses philosophes et ses savants, dont il a toujours un plein pigeonnier. Ils m'avaient fait tourner la tête avec un nouveau système de déluges antédiluviens, qu'ils ont inventé pour prouver l'éternité de la matière... En somme, folie pour folie, j'aime mieux les jésuites que les philosophes. » Quelle différence entre ces conversations où s'élaborait le *Système de la nature*, le plus lourd ouvrage du siècle, et ces entretiens dirigés avec tant de goût et de tact, à travers tant d'écueils, par Mme Geoffrin ! Ici on reçoit aussi des philosophes; mais quelle différence! On leur donne le ton, on les gouverne avec un art si naturel qu'il ressemble à un instinct. Mme Geoffrin avait une manière de dire : « Voilà qui est bien, » qui arrêtait net les discussions tournant à la dispute, les tirades au moment où elles devenaient des monologues, les conversations lancées à fond de train sur des sujets scabreux par des esprits échauffés. Ce mérite d'à-propos, de tempérament et de mesure, servi par l'intelligence la plus fine, enchante Walpole. Il ne tarit pas d'éloges. « Cette femme est une merveille de bonnes informations, de bons conseils; c'est le bon sens parlé. » Il n'est pas jusqu'à son moyen de gouvernement, sa

manie de gronder qui ne le ravisse. « Je n'ai jamais aimé à être redressé en face; eh bien! vous ne pouvez vous imaginer le plaisir que j'y trouve avec elle; je la prends à la fois pour confesseur et pour directeur. Si elle voulait s'en donner la peine, je vous assure qu'elle me gouvernerait comme un enfant. » Quelques années après, à la suite d'un autre voyage, le ton est bien changé. Mme du Deffand, *la grande ennemie* de Mme Geoffrin, s'est emparée de Walpole, et voilà que tout entier aux rancunes du salon de la rue Saint-Dominique, fidèle au génie du lieu jusque dans ses injustices, il écrit à son ami le général Conway, de passage à Paris, pour l'engager à ne pas mettre les pieds dans le salon de la rue Saint-Honoré. « Vous seriez bientôt dégoûté de cette maison, où vont tous les prétendus *beaux esprits* et les *faux savants*, et où ils étalent leur impertinence dogmatique. » Même recommandation à l'endroit « d'une Mlle de Lespinasse, un prétendu bel esprit, qui a été autrefois l'humble compagne de Mme du Deffand, mais qui l'a trahie. Je vous prie de ne vous laisser mener chez elle par personne. Cela désobligerait mon amie plus que tout au monde, mais elle ne vous en dirait jamais un mot. »

Mme du Deffand, elle, n'aimait pas les philosophes; elle était détachée à l'excès de toute opinion, même de l'opinion à la mode. Ce fut le premier lien de son amitié avec Walpole. Ils se rencontrèrent dans leur haine du pédantisme, de la dissertation et du lieu-commun. Comme lui, elle était excédée du parlage des *auteurs*. « Ce qu'on appelle aujourd'hui l'éloquence, disait-elle, m'est devenu si odieux, que j'y

préférerais le langage des halles. » Et ce qu'elle apprécia tout d'abord dans Walpole, c'est précisément ce libre esprit frondeur, s'appartenant à lui-même, aussi dégagé de préjugé dans un sens que dans un autre, pratiquant cette indépendance qui consiste à marcher hors des voies battues et à s'affranchir aussi bien du fanatisme de l'incrédulité que de l'autre. Elle lui recommande les *Essais*, assurant qu'il est, malgré lui-même, de la race et de la famille de Montaigne, et que son peu de goût pour cet ancêtre de son esprit ressemble à de l'ingratitude filiale. — Nous ne referons pas ici l'histoire de cette amitié célèbre, à laquelle d'ailleurs les lettres récemment publiées n'ajoutent aucun trait nouveau, roman d'une imagination blasée, fleur tardive éclose dans la vieillesse d'un siècle et d'une femme. Nous ne résisterons pas cependant au plaisir de citer quelques réflexions semées à travers la correspondance de Walpole sur l'art incomparable des Français et des Françaises pour se défendre contre le temps, contre la vie ou plutôt contre la mort, et pour se faire illusion à eux-mêmes : « C'est le pays par excellence pour y vieillir... Je présume qu'il y a des jeunes gens ici, mais impossible de deviner où ils existent. » A son sixième voyage, en arrivant à Calais, il s'écrie : « Me voici donc encore ici pour la sixième fois de ma vie, avec l'écart insignifiant de trente-sept ans entre mon premier voyage et celui-ci ! Ma seule excuse, c'est que je suis dans le pays des *Strubrugs*[1], où l'on n'est ja-

1. Voyez le chapitre des *Strubrugs* ou Immortels, dans le *Voyage de Gulliver*.

mais trop vieux pour être jeune. » Et quelques jours après : « En Angleterre, je m'imaginais approcher terriblement de soixante ans; mais c'est si anglais de vieillir ! Les Français sont des *Strubrugs* perfectionnés; passé quatre-vingt-dix ans, on n'a plus ni caducité, ni maladie, et l'on s'élance dans une nouvelle carrière. » Au fond cependant, quand il parlait sérieusement, il blâmait fort cette manière de gouverner sa vie, et il n'admirait nullement « la méthode française de brûler en public la chandelle jusqu'au bout. » Il ne comprenait guère qu'on ne se fît pas une retraite décente de silence et de dignité pour ses vieux jours, et que l'on ne mît pas en repos son âme, si l'on en avait une, et son corps, sans attendre l'heure où le corps abandonnera en route sa vieille compagne. Lui-même, plus tard, sut pratiquer à merveille cet art de bien vieillir, en s'enfermant dans une retraite confortable, entre ses deux gracieuses amies, deux sœurs, Mary et Agnès Berry, se préparant ainsi une mort bienséante, charmée d'avance et consolée par cette jeune amitié. Artiste en tout, amateur distingué, homme de goût jusque dans l'arrangement et le choix de ses derniers jours, homme du monde, mais plein de tact et se retirant du monde la veille du jour où l'on aurait pu se demander ce qu'il y faisait encore.

Du fond de sa retraite de Strawberry, il assistait à l'écroulement de cette société brillante à la surface et minée au dedans, où il avait longtemps vécu. On ne peut pas dire, en suivant ses impressions jour par jour, que la révolution le prit à l'improviste. Dès son arrivée à Paris en 1765, il est saisi par les plus som-

bres pressentiments sur l'avenir de la monarchie en France; ces pressentiments ne feront que se développer pendant les dix années que nous avons choisies dans sa correspondance. Il écrit à son cousin Conway, secrétaire d'État, il lui écrit « ministériellement » pour le tenir au courant des choses étranges qui se passent et les lui montrer sous leur vrai jour : « Le dauphin n'a plus probablement que quelques jours à vivre. Sa mort prochaine comble de joie les philosophes. Vous trouverez peut-être assez étrange que le sentiment des philosophes puisse devenir une *nouvelle d'État;* mais ne savez-vous pas ce que c'est que les philosophes ou ce qu'on appelle ainsi en France? D'abord cette désignation comprend à peu près tout le monde, ensuite elle s'attache spécialement à deux classes d'hommes, les uns qui tendent au renversement de toute religion, et les autres, beaucoup plus nombreux, à la destruction du pouvoir royal. » Remarquez cette date : 1765. A la même époque, un soir que le peintre Vigée, le père de Mme Lebrun, qui nous raconte le fait dans ses mémoires, sortant d'un dîner de philosophes où se trouvaient Diderot, Helvétius et d'Alembert, paraissait si triste que sa femme lui demanda ce qu'il avait : « Tout ce que je viens d'entendre, ma chère amie, répondit-il, me fait croire que bientôt le monde sera sens dessus dessous. » — Walpole continue en faisant à Conway une confidence énigmatique dont la clé a malheureusement disparu. « La preuve que mes idées ne sont point de pures visions, c'est que je vous envoie un papier fort curieux, et je crois qu'aucun magistrat n'eût osé le produire, même à l'époque de Charles Ier. Je ne vou-

drais pas qu'on sût qu'il vient de moi, pas plus que les renseignements que je vous transmets, de sorte que, si vous croyez nécessaire de les communiquer à quelques personnes en particulier, je désire que mon nom ne soit pas prononcé. Je vous dis tout cela pour votre satisfaction personnelle, mais je ne voudrais pas qu'on pût supposer que je fais ici autre chose que me divertir. » Le *papier* auquel il est fait illusion s'est perdu, mais l'indication reste. La communication presque officielle de Walpole au secrétaire d'État indique que l'armée elle-même, à cette date, n'est pas exempte de la contagion des idées nouvelles qui circulent et répandent dans tous les rangs le germe d'où sortira quelques années plus tard la révolution.

Ce n'est pas que notre auteur soit fort dévot au trône et à l'autel. Il est whig de naissance, libéral d'opinion, sceptique par tempérament; il n'a qu'un médiocre souci de la royauté en tant que délégation surnaturelle, et tient en mépris le régime de l'arbitraire et le règne des courtisanes tel qu'il le voit fleurir en France : « Le monde parle de servir fidèlement les rois, et pourquoi? Est-ce que je dois à une autre créature humaine plus que je ne me dois à moi-même? Quel est son titre à ma fidélité? Est-ce que ces mots insensés de roi et de sujet la rendent meilleure que moi et moi plus mauvais qu'elle? » En Anglais positif, bien éloigné de la théorie du droit divin et de la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, il ne consent à voir dans la royauté qu'une fonction : « Un roi est établi pour ma convenance, c'est-à-dire pour la convenance de tout le monde, son pouvoir et sa richesse en sont les gages. Il a des mi-

nistres autour de lui, parce que cette machine si puissante n'est qu'un mortel pauvre et faible comme les autres mortels, et qu'il ne peut faire la millième partie de sa besogne. » Voilà, selon lui, tout le secret de l'institution ; mais, telle qu'elle est, elle a sa raison d'être dans l'utilité de tous, et si Walpole n'a aucun préjugé sur l'origine mystique et les lumières surnaturelles des rois, il ne nourrit aucune illusion sur l'efficacité des mouvements populaires et l'intervention de la multitude dans les affaires. Le ministère du duc de Choiseul, les passions qui s'agitent autour de lui, les interminables luttes de la cour et du parlement, toute cette misérable politique intérieure où se dévore et s'absorbe cette fin de règne, donnent matière aux plus tristes réflexions de Walpole, et semblent justifier de jour en jour ses appréhensions. Ce fut bien pis après la disgrâce de Choiseul. Walpole n'hésite pas à dire que ce fut « le renversement final de la constitution française. » Avec le duc de Choiseul du moins, il y avait un gouvernement. Il n'y en eut plus après lui : c'est le règne de l'intrigue, avec les noms frivoles ou déshonorés du duc d'Aiguillon et de Maupeou, sous la triomphante Du Barry.

A son dernier voyage à Paris, en 1775, la scène change comme par un coup de baguette magique. Walpole assiste avec la plus vive sympathie à une sorte de renaissance des mœurs publiques et du pouvoir royal, appuyé sur de bons ministres. Il est vrai que l'enthousiasme qu'il ressent pour la nouvelle reine, Marie-Antoinette, aide au charme. Il la voit à un bal de la cour, à Versailles, et cette fois c'est de l'éblouissement, chose à noter sous cette plume d'ordi-

naire tempérée ou railleuse : « Les Hébés et les Flores, les Hélènes et les Grâces ne sont que des coureuses de rues à côté d'elle. Quand elle est debout ou assise, c'est la statue de la beauté; quand elle se meut, c'est la grâce en personne. » De plus sérieux motifs légitiment son espoir renaissant : le roi est dans d'excellentes dispositions; il a renvoyé le chancelier, le duc d'Aiguillon, et tous ces malheureux qui avaient « perfectionné le despotisme » sous le dernier règne. M. Turgot supprime les corvées, « la plus exécrable des oppressions, » et chaque jour il projette ou il publie des décrets pour le bonheur du peuple. Les éloges de l'Académie roulent sur des maximes de vertu et de patriotisme, et le roi y applaudit publiquement. « Si la France a le bon sens de garder de tels ministres, elle sera bientôt plus grande que jamais; je n'aurais pas cru, si je ne l'avais vu de mes propres yeux, combien elle est florissante, en comparaison de ce qu'elle était il y a quatre ans. » C'est là une de ces heureuses surprises comme la France en réserve à ses amis et à ses ennemis, aux plus tristes jours de son histoire. Il y a dans ce peuple étrange, après les désastres ou les décadences, une vigueur de renaissance, une vivacité excitée par le malheur, une facilité à revivre, qui doivent mettre en garde ses ennemis les plus triomphants contre un mépris prématuré, et les Français contre le découragement et le désespoir, contre le doute même à l'égard de leur patrie.

Cette fois la renaissance est trompeuse, et cette belle aurore du règne de Louis XIV se voile de nuages. En quittant la France au mois d'octobre 1775, Walpole

marque très nettement le point noir à l'horizon. « Ce pays-ci est bien heureux ; il est gouverné par des hommes qui veulent le bien et le font, sous un prince qui n'a pas encore commis une faute... MM. Turgot et de Malesherbes sont des philosophes dans le bon sens du mot, c'est-à-dire des législateurs ; mais, comme leurs plans ont pour but l'utilité publique, vous pouvez être sûrs qu'ils irriteront les intérêts individuels. Les Français sont légers et volages, et les ambitieux, qui n'ont pas d'autres armes contre les honnêtes gens que le ridicule, l'emploient déjà pour faire rire une nation frivole aux dépens de ses bienfaiteurs. S'il est de mode d'en rire, les lois de la mode seront mieux suivies que celles du bon sens. » Tristes et prophétiques paroles ! Les intérêts froissés se coalisèrent. Turgot tombe ; on sait le reste. Turgot, le seul homme peut-être qui, appliquant sans contrainte son génie aux affaires et soutenu par la confiance du roi, aurait pu amener sans secousses l'état à ce degré de liberté et de prospérité marqué d'avance dans la pensée de Walpole, — Turgot, le seul homme capable d'affranchir le travail et d'établir l'égalité de tous les Français devant l'impôt et devant la loi, capable même d'appliquer à la France les règles du vote et du contrôle des impôts où réside l'essence du gouvernement constitutionnel, et qui, faisant cela, aurait pu désarmer d'avance la révolution de ses fureurs, peut-être la supprimer en la rendant inutile. Vain espoir ! le point noir monte, monte toujours. L'effroyable tempête éclate et disperse sur tous les rivages de l'Europe les débris de cette société que Walpole avait visitée dans ses dernières splendeurs, et qu'il accueillit avec la grâce attristée

des souvenirs. Il jette un cri d'horreur quand vint à rouler sur l'échafaud cette tête charmante de Marie-Antoinette, qu'il avait vue apparaître un jour éblouissante, adorée, dans les fêtes de Versailles, et devant ce spectacle de violences et de crimes il écrivait à sa vieille amie lady Ossory ce mot, où se résument ses dernières impressions sur notre malheureux pays : « Si les rois de France ont été des tyrans, que dirons-nous donc du peuple français? »

CHAPITRE II

DEUX TYPES DE FEMMES DE L'AUTRE SIÈCLE. — MADAME DU DEFFAND ET MADAME ROLAND.

On se trompe quand on parle de l'esprit du dix-huitième siècle comme d'une chose unique, ayant une réalité définie et son essence propre. Plus on y regarde de près, plus il devient manifeste qu'il s'y mêle bien des nuances de sentiment et même des oppositions d'idée qu'on ne saurait confondre sous un nom identique. J'y distingue surtout deux tendances marquées jusqu'à la contradiction, qui viennent se résumer tout naturellement dans le nom de deux femmes célèbres, et dont le rapprochement pourrait donner matière à un intéressant contraste. Je veux parler de Mme du Deffand et de Mme Roland. Dans l'une se reflète l'image d'une société cultivée jusqu'au raffinement, avec son charme frivole, et aussi avec ses aridités et ses pauvretés de cœur, épuisant toutes les distractions et les plaisirs de l'esprit sans y trouver un instant de vrai bonheur. L'autre nous représente au vif ce siècle dans ce qu'il eut de meilleur et de plus grand, avec ses aspirations confuses gâtées par la déclamation, ses générosités d'enthousiasme mêlées aux

plus étranges défaillances, dans la flamme et le feu de ses orageuses chimères. Je voudrais retracer en une sorte de parallèle ce double type qui exprime dans ses principales diversités une civilisation si complexe. Mieux que les plus savantes analyses, ce simple rapprochement fera saisir la différence profonde de ces deux aspects, de ces deux *moments* d'une société, trop souvent confondus dans la même appréciation.

I

Par un seul point de leur destinée, ces deux femmes se ressemblent. Elles ont été, chacune à son heure, les souveraines de l'esprit français. De quel prix cette royauté a été payée par Mme Roland et comme ce règne fut court, nous le savons ; mais en revanche comme ce triomphe éphémère fut brillant! Si ces journées de popularité passèrent vite, quelles ivresses elles avaient apportées! Plus calme et plus tempéré a été le rôle de Mme du Deffand. Sa souveraineté s'étend sur un plus grand espace du siècle, mais c'est avec un bien moindre éclat.

Pendant plus de trente années, la marquise du Deffand représenta une de ces puissances de l'opinion qui se déterminent par l'accord d'une personne privilégiée avec une société. Il y avait en effet comme une harmonie préétablie entre la spirituelle marquise et toute cette partie du dix-huitième siècle qui, sans se

piquer de philosophie ni d'opposition, faisait la même œuvre que les philosophes ou les frondeurs par son indifférence railleuse. C'est là le trait spécial de la société qui se réunit chez la marquise du Deffand. Les salons de Mme Geoffrin, de Mlle de Lespinasse, du baron d'Holbach, offraient aux idées nouvelles une hospitalité empressée et aux philosophes une sorte de tribune dont le retentissement portait loin. Mme Geoffrin était véritablement une *mère de l'église* des encyclopédistes. Le baron d'Holbach partageait avec Helvétius l'honneur d'être leur amphitryon. Tout autre s'offre à nous le salon de Mme du Deffand. Il n'y avait là d'engouement ni pour les hommes ni pour les idées du temps. Sauf Voltaire, les philosophes y étaient médiocrement goûtés ; on leur trouvait un air de pédants et de déclamateurs qu'on était bien aise de tenir à distance. Certes on n'y était pas chrétien ; mais on n'était pas davantage philosophe. On était royaliste sans illusion ; de tout le reste, on se moquait volontiers. A travers son indifférence pour toutes les hautes questions, la correspondance de Mme du Deffand nous laisse apercevoir clairement l'image d'un salon sceptique qui de son incrédulité universelle n'excepte que l'esprit. — La foi à l'esprit, c'est la dernière foi, la seule de cette pauvre femme si intelligente et si blasée, si enviée et au fond si peu digne de l'être, qui pendant tant d'années gouverna du fond de son fauteuil une portion de la société française. Dans le mouvement d'opinion auquel ce salon fut mêlé, il représente bien la fin d'un monde ; rien n'y annonce un monde nouveau, si ce n'est la certitude qu'une société se décompose et va mourir.

Quelle singulière existence que celle qui rappelle et résume à nos yeux cette partie du dix-huitième siècle! Au couvent où Mme du Deffand est élevée et où son incrédulité précoce effraie même une abbesse peu scrupuleuse, on fit venir Massillon à qui la petite fille exposa ses raisons. Massillon se retira en disant: « Elle est charmante. » Et comme l'abbesse le pressait: « — Qu'on lui donne un catéchisme de cinq sous » On ne put tirer de lui autre chose. Il ne revint pas. A vingt ans on la marie. « Tout était parfaitement assorti, excepté les caractères, qui ne se convenaient pas du tout. » Quelques mois après, la nouvelle mariée devenait la maîtresse du Régent. Elle garda l'emploi *quinze jours*. La durée de cette liaison n'est-elle pas le signe du temps, en même temps qu'un symptôme de cette impuissance de passion, aussi marquée dans ce caractère que l'absence de vertus? Elle se sépare de son mari, puis elle essaie de se réconcilier avec lui; fantaisie bizarre qui n'aboutit qu'à une rupture définitive et presque scandaleuse. Dans l'intervalle de quelques années, elle ébauche à tort et à travers quelques liaisons nouvelles, plutôt par mode que par goût. A l'âge de trente-trois ans, elle se fixe dans la petite cour de Sceaux, où elle rencontre précisément le genre de divertissements et de société qui lui conviennent. Son intimité quelque peu orageuse avec la duchesse du Maine et avec Mme de Staal occupe, pendant dix-sept ans, son imagination blasée. Il y faut joindre, pour souvenir, un de ces faciles *mariages* d'amour ou d'inclination, acceptés par l'opinion, et dont le lien léger ne pouvait jamais devenir un joug: c'est à la cour de Sceaux

qu'elle connut le président Hénault, le plus grave des hommes frivoles, qui lui resta jusqu'à sa mort attaché sans enthousiasme, après avoir été pendant quelques années à peu près fidèle sans illusion.

En 1750 un fait non sans importance se produisit dans sa vie : M. du Deffand mourut. Non pas qu'elle eût à souffrir de ce modèle des maris du dix-huitième siècle, de ce mari honoraire, le moins gênant des maris trompés, qui avait vécu loin d'elle, excepté pendant les six mois qu'avait duré la tentative de réconciliation, et de qui elle ne pouvait se plaindre autrement qu'en disant que, pendant ces six mois, *le pauvre homme avait été aux petits soins pour déplaire.* Mais enfin le titre légal du *pauvre homme* était gênant, et sa mort, qui fut une dernière politesse, *un dernier petit soin*, agréable celui-là, pour sa veuve, la laissa libre d'ouvrir un salon. Elle restait avec ses reprises, avec quelques héritages et deux pensions obtenues on ne sait trop à quel titre gracieux, l'une sur la ville, l'autre sur la cassette de la reine, une fortune modeste, mais convenable, qu'elle consacra entièrement aux frais du culte de l'esprit, aux soupers du dimanche et du lundi, qui devinrent bientôt célèbres à Paris et dans l'Europe entière. Elle eut enfin un salon, ce qui était l'ambition de toutes les femmes d'esprit de cette époque, et un salon particulièrement recherché, ce qui était la gloire.

C'est au couvent de Saint-Joseph que se tint cette cour plénière de l'esprit parisien. Il y eut véritablement alors un *Ordre de Saint-Joseph*, recruté parmi les plus brillants et les plus fins causeurs jusqu'au jour où Horace Walpole parut. De ce jour-là, l'Ordre

fut dissous; il n'y eut plus qu'un personnage auquel tout fut sacrifié, et une foule de comparses et de figurants qui passaient sur la scène sans l'occuper, pour la remplir dans les intervalles. Les deux seuls incidents qui, jusqu'à l'apparition du héros, avaient rompu pendant seize années la monotonie agitée de cette vie de salon avaient été le malheur que subit Mme du Deffand en 1754, la perte de la vue, et dix ans après, sa rupture avec Mlle de Lespinasse, qui devint sa rivale après avoir été longtemps son amie et sa dame de compagnie. En 1766, Walpole se montre; il vient, il parle, il est vainqueur, et désormais tout l'intérêt se concentre sur lui. Cet intérêt fût devenu aisément de la passion; mais c'était pour la marquise s'y prendre un peu tard. Elle avait soixante-six ans. On a souvent raconté ce singulier épisode de la vieillesse de Mme du Deffand. On a expliqué comment cette amitié si vive était la revanche d'un cœur qui n'avait jamais aimé. On a exposé la physiologie de ce cœur qui se révèle tout d'un coup plus jeune que son âge, et où la faculté d'aimer se réveille avec une vivacité presque compromettante pour celle qui va en subir l'étrange tyrannie. Que pourrions-nous ajouter à ce contraste tant de fois retracé d'une affection qui a toutes les ardeurs inquiètes et jalouses, tous les emportements à la fois et les délicatesses des affections d'un autre âge et d'un autre nom, avec l'attitude si réservée, si froide même par moments, de celui qui en est en même temps effrayé et flatté, héros et victime à la fois? La correspondance, pendant quatorze années, va être remplie des récriminations de la vieille amie, de ses

plaintes, de ses luttes avec la prudente et circonspecte affection de Walpole, cet homme si distingué qui ne redoute rien tant qu'un ridicule. Ses craintes presque puériles et parfois, en vue d'en détruire l'objet, sa sécheresse, sa dureté à l'égard de la pauvre marquise. l'horreur des commérages du monde où son nom serait mêlé, tout cela si naturel, étant donné la personnalité d'un vieux garçon et d'un Anglais, et en même temps la tendresse si expansive, bien que toujours alarmée, la passion même, puisqu'il faut bien le dire, toujours attachante, même quand elle se trompe d'heure et qu'elle ne peut plus être qu'un attendrissement de l'amitié, toutes les grâces d'esprit et de cœur prodiguées par l'aimable septuagénaire à cet ombrageux Hippolyte qui semble redouter non pas les ardeurs de Phèdre, mais les plaisanteries qu'on en pourrait faire à son club de Londres ou à la cour, — il y a là un petit drame psychologique qui provoque tour à tour la sympathie et le sourire.

Laissons de côté cet épisode, qui fut le supplice et le châtiment d'un cœur trop longtemps frivole, éveillé trop tard. Mme du Deffant mérite d'être étudiée non assurément comme un type de passion, mais comme un des plus rares et des plus précieux modèles de l'esprit de finesse. Ce qu'elle possède au plus haut degré, ce qui attache à sa correspondance, malgré tant de lacunes d'âme et de vraie sensibilité, c'est la précision, la légèreté dans le trait, un des styles les plus naturels et les plus vifs de ce siècle, qui en a produit tant d'excellents; c'est aussi une sorte de génie d'observation appliqué aux nuances de la vie mondaine et des caractères qui s'y développent. Je

ne pense pas qu'il y ait en ce genre de littérature beaucoup de morceaux qui puissent être mis en comparaison avec des portraits comme celui-ci. — « On dirait que l'existence de la divine Émilie (Mme du Châtelet) n'est qu'un prestige. Elle a tant travaillé à paraître ce qu'elle n'est pas, qu'elle ne sait plus ce qu'elle est en effet. Ses défauts mêmes ne lui sont peut-être pas naturels; ils pourraient tenir à ses prétentions, son impolitesse à l'état de princesse, sa sécheresse à celui de savante, et son étourderie à celui de jolie femme... Quelque célèbre qu'elle soit, elle ne serait pas satisfaite, si elle n'était pas célébrée. C'est à M. de Voltaire qu'elle devra de vivre dans les siècles à venir. En attendant, elle lui doit ce qui fait vivre dans le siècle présent. » Et Mme la duchesse de Chaulnes, qui peut l'avoir oubliée, si on l'a une seule fois rencontrée dans la galerie de Mme du Deffand? « Son esprit est si singulier qu'il est impossible de le définir : il ne peut être comparé qu'à l'espace ; il en a pour ainsi dire toutes les dimensions, la profondeur, l'étendue et le néant; il prend toutes sortes de formes et n'en conserve aucune; c'est une abondance d'idées toutes indépendantes l'une de l'autre, qui se détruisent et se régénèrent perpétuellement. Il ne lui manque aucun attribut de l'esprit, et l'on ne peut dire cependant qu'elle en possède aucun : raison, jugement, habileté, on aperçoit toutes ces qualités en elle; mais c'est à la manière de la lanterne magique, elles disparaissent à mesure qu'elles se produisent... Mme la duchesse est un être qui n'a rien de commun avec les autres êtres que la forme extérieure; elle a l'usage et l'apparence de tout, elle n'a la propriété ni la réalité de rien. » Je crois qu'en cherchant bien on trou-

verait encore quelque belle dame qui ressemblerait suffisamment à la duchesse de Chaulnes; mais où trouverait-on la plume capable de tracer cette esquisse, de l'enlever en traits si légers et si vifs?

Le désenchantement perce à travers ces ivresses superficielles de l'esprit; c'est la moralité de cette correspondance, image de tant d'autres existences dévorées comme celle-ci d'un mal profond, incurable: le sentiment de l'inutilité, le tourment du vide. Voilà donc à quoi se réduit, vue de près, une des destinées les plus brillantes de ce temps! Avec cette souveraineté de l'esprit, la plus flatteuse pour une femme qui n'est plus jeune, royauté reconnue par la déférence de Voltaire, consacrée par la colère même de Jean-Jacques Rousseau, qui n'avait pas eu le don de plaire et s'en vengea par une boutade grossière, saluée par les princes et les souverains de passage à Paris, qui ne manquaient pas de faire leur cour à la célèbre marquise, — avec toutes ces amitiés illustres des Choiseul, des Luxembourg, des Boufflers, de cent autres grands seigneurs ou femmes charmantes qui se disputaient ses lettres et son affection, dans cette vie qui ne fut qu'une fête en apparence, et dont l'éclat ne diminua pas un instant jusqu'au voisinage de la mort, pas un jour, pas une heure où l'on ne sente au fond de cette âme un secret dégoût de vivre, une lassitude infinie de soi et des autres. Quel flot d'amertume se répand à travers les pages de cette correspondance! « Vous voulez, s'écrie-t-elle quelque part, que j'espère vivre quatre-vingt-dix ans? Ah! bon Dieu! quelle maudite espérance! Ignorez-vous que je déteste la vie, que je me

désole d'avoir tant vécu, et que je ne me console pas d'être née? Je ne suis point faite pour ce monde-ci; je ne sais pas s'il y en a un autre. En cas que celui-ci soit, quel qu'il puisse être, je le crains. On ne peut être en paix ni avec les autres ni avec soi-même; on mécontente tout le monde, les uns parce qu'ils croient qu'on ne les aime pas assez, les autres par la raison contraire. Il faudrait se faire des sentiments à la guise de chacun, ou du moins les feindre, et c'est ce dont je ne suis pas capable... On connaît tout cela, et malgré cela on craint la mort, et pourquoi la craint-on? Ce n'est pas seulement pour l'incertitude de l'avenir, c'est par une grande répugnance qu'on a pour sa destruction, que la raison ne saurait détruire. Ah! la raison! la raison! Qu'est-ce que c'est que la raison? Quel pouvoir a-t-elle? quand est-ce qu'elle parle? quand est-ce qu'on peut l'écouter? quel bien procure-t-elle? — Elle triomphe des passions? Cela n'est pas vrai, et si elle arrêtait les mouvements de notre âme, elle serait cent fois plus contraire à notre bonheur que les passions ne peuvent l'être; ce serait vivre pour sentir le néant, et le néant (dont je fais grand cas) n'est bon que parce qu'on ne le sent pas. »

C'est la note habituelle de la correspondance, quand la marquise pense pour son propre compte, quand elle nous entretient d'elle-même, de la vie, du monde, de l'impression qu'elle en reçoit. « Quel monde que ce monde-ci! » tel est le refrain de chaque lettre. La Rochefoucauld ne nous offre pas de plus désolantes peintures. Pourquoi, connaissant le monde ainsi, l'attire-t-elle autour de son fauteuil? pourquoi va-t-elle le trouver quand il ne vient pas? pourquoi

lui donne-t-elle toute sa vie? Elle nous le dit à chaque instant : c'est pour se fuir elle-même; elle ne peut rester en tête-à-tête une heure avec ses réflexions. Rien ne l'accable plus que la solitude. Elle est de ces personnes qui ont besoin des autres pour faire du bruit autour d'elles, pour empêcher leur pensée de se recueillir. Voilà pourquoi elle se disperse dans le tumulte, elle se perd avec une sorte de frénésie dans les dehors de la vie. Elle fait de la nuit une conversation agitée qui chasse l'insomnie; elle réserve le jour pour le sommeil. Le soir arrivé, elle reçoit ses visites, et le souper couronne cette inutile et active journée. Dernière et grave occupation! N'est-ce pas Mme du Deffand qui disait du souper « qu'il était une des quatre fins de l'homme? » Elle a raison pour l'homme de son temps, je veux dire la seule espèce d'hommes qu'elle connût et dont pas un seul ne manqua un jour aux règles de cette théologie facile.

La marquise elle-même ne transgressa jamais ce premier précepte de sa morale. Quand elle ne reste pas chez elle, on est sûr de la retrouver auprès de Mme de Luxembourg, chez qui elle veille jusqu'à quatre heures du matin, au Temple, chez le prince de Conti, chez Mme de Mirepoix, chez Mme de La Vallière, chez le président, chez Mme de Valentinois. Quand M. de Choiseul sera revenu à Paris de son long exil, auquel Mme du Deffand aura eu la gloire de rester fidèle, elle sera des petits et des grands soupers. On disposait pour la spirituelle aveugle une petite table à côté de la grande, et trois ou quatre amis venaient s'y asseoir près d'elle. Elle va à la comédie; elle ne perd aucune occasion de se distraire. Si tel jour, tel

soir, elle n'est pas à Paris, c'est qu'elle est en visites à Montmorency chez M. de Luxembourg, à Roissy chez les Caraman, à Rueil chez les d'Aiguillon, à Versailles chez les Beauvau, à Auteuil chez Mme de Boufflers. Elle est aveugle, elle est d'une complexion délicate, qu'importe? Elle ne perdra pas un soir, pas une heure pour le plaisir. A toutes ces fêtes, il faut qu'elle paraisse. Sa *faiblesse d'Hercule*, comme elle disait d'elle-même, suffit à toutes ces fatigues qui tueraient une autre femme. Ce qui la tuerait, elle, ce serait sa propre pensée. Avant tout, c'est sa pensée qu'il faut fuir.

Ne la croyez pas un instant dupe de cette foule brillante où elle cherche l'oubli de soi. Rien n'égale l'amertume de ses jugements généraux sur le monde, sinon celle qui éclate dans ses jugements particuliers sur les amis dont elle vit entourée. Quelle impitoyable maîtresse de maison! Voyez plutôt cette esquisse de son salon, tracée par elle-même, avec les noms propres au bas des portraits, de peur qu'on ne s'y trompe. « J'admirais hier au soir la nombreuse compagnie qui était chez moi ; hommes et femmes me paraissaient des machines à ressorts qui allaient, venaient, parlaient, riaient, sans penser, sans réfléchir, sans sentir. Chacun jouait son rôle par habitude; Mme la duchesse d'Aiguillon crevait de rire, Mme de Forcalquier dédaignait tout, Mme de La Vallière jabotait sur tout. Les hommes ne jouaient pas de meilleurs rôles, et moi j'étais abîmée dans les réflexions les plus noires; je pensais que j'avais passé ma vie dans les illusions, que je m'étais creusé à moi-même tous les abîmes dans lesquels j'étais tombée, que tous mes jugements

avaient été faux et téméraires, et toujours trop précipités, et qu'enfin je n'avais parfaitement bien connu personne... A qui puis-je donc avoir recours? » (20 octobre 1766).

Ces plaintes, ces retours désolés sur soi, et en même temps cette fuite perpétuelle hors de soi, cette crainte de se retrouver et ce sentiment du rien dont est fait ce monde où elle cherche en vain à s'étourdir, quelle éloquente justification de la pensée de Pascal! « On ne recherche la conversation et les divertissements que parce qu'on ne peut demeurer chez soi avec plaisir... Quand j'ai voulu en découvrir la raison, j'ai trouvé qu'il y en a une bien effective, qui consiste dans le malheur naturel de notre condition faible et mortelle, et si misérable que rien ne peut nous consoler lorsque nous y pensons de près... De là vient que le jeu et la conversation des femmes, la guerre, les grands emplois, sont si recherchés. Ce n'est pas qu'il y ait en effet du bonheur, ni qu'on s'imagine que la vraie béatitude est dans l'argent qu'on peut gagner au jeu, ou dans le lièvre qu'on court. On n'en voudrait pas, s'il était offert. Ce n'est pas cet usage mol et paisible, et qui nous laisse penser à notre malheureuse condition, qu'on recherche; mais c'est le tracas qui nous détourne d'y penser et nous divertit... De là vient que les hommes aiment tant le bruit et le remuement; de là vient que le plaisir de la solitude est une chose incompréhensible. »

Ces belles paroles de Pascal pourraient être placées au frontispice de cette correspondance. *L'ennui dans le monde* serait le vrai titre de notre étude. Personne, durant un si long cours d'années, ne s'est

plus sincèrement ennuyé que la marquise en faisant plus d'efforts pour échapper à sa destinée ; d'elle aussi on peut dire qu'elle *a bâillé sa vie*, comme plus tard Chateaubriand le dira de lui-même, bien qu'à vrai dire il n'y ait que des analogies superficielles entre ces deux formes de la tristesse : l'ennui de la société blasée du dix-huitième siècle, sans foi, sans idéal, et la mélancolie du commencement de ce siècle, celle de René, chez qui le doute se complique de véritables tourments d'âme, de romanesque et de passion.

Si maintenant nous cherchons la raison de ce grand ennui dont la marquise souffrit toute sa vie, outre les causes générales et vraiment humaines que marque d'un trait profond l'analyse de Pascal, nous en trouverons une toute particulière et personnelle dans cette vie si stérilement agitée. Ce mal qui la dévore, c'est l'abus, l'excès de l'esprit. — Quelle erreur cruelle pour soi et pour les autres, de penser que l'on puisse fonder sur l'esprit tout seul le bonheur ou même l'agrément d'une vie entière ! S'il ne s'y joint quelque intérêt supérieur qui nous force à nous occuper d'autre chose que de notre propre divertissement, c'est-à-dire encore de nous-mêmes, le châtiment de cet égoïsme intellectuel, si délicat, si raffiné qu'on le suppose, ne se fait pas attendre : c'est le désenchantement irrémédiable des autres et de soi-même. En ne vivant que pour son esprit et par lui, on arrive peut-être à développer en soi une sagacité extraordinaire, une justesse de vues, une pénétration incomparables. Est-ce là un élément de bonheur ? Je ne le crois pas. On court moins de risque d'être dupe, cela

est vrai ; mais n'est-ce pas une autre manière d'être dupe que de l'être de sa propre finesse, et n'a-t-on pas vu souvent une pénétration excessive aboutir à ce triste résultat, un scepticisme absolu sur la sincérité ou la grandeur des motifs par lesquels s'honore la volonté de l'homme? Cette faculté fatale de l'analyse à outrance, on la voit ainsi se retourner contre celui même qui aime à s'en servir. Que de rayages ce mal de l'analyse perpétuelle, irrésistible, répand parmi certaines âmes! Comme il épuise vite le fond de la vie, comme il en tarit les sources et en décolore les aspects! Comme tout devient terne et froid sous sa mortelle atteinte, comme tout s'attriste et se dessèche en nous et autour de nous! Rien n'est monotone comme l'esprit tout seul, réduit à lui-même. Cela vibre, cela brille, mais de quel éclat peu varié! On se fatigue vite de ce qui n'est qu'ingénieux sans être autre chose, sans provoquer en nous quelque noble émotion, sans exciter quelque haute idée. L'esprit n'a vraiment tout son lustre, il ne produit tout son effet et son agrément que lorsqu'il s'emploie au service de quelque chose qui soit supérieur à lui, la vérité, l'humanité, la justice. Par lui-même, il ne peut nous donner ni une joie profonde ni un plaisir durable, — à peine une minute d'éblouissement qui laisse notre âme plus dénuée et plus pauvre qu'auparavant.

C'est la loi : on n'échappe au sentiment du néant humain que par les nobles affections qui étendent ou multiplient notre être en y associant quelque autre, soit ce large et puissant amour de l'humanité qui nous tire hors de nous-mêmes, soit les enthou-

siasmes virils de la science ou les certitudes enchantées de la foi. Cela seul donne du prix à notre vie qui la ravit à elle-même par la grandeur de l'idée ou du sentiment. Le *moi* ne peut jouir légitimement de son être qu'à la condition de le transformer dans quelque chose de plus grand que lui. Admirable loi qui résume toute morale humaine et toute religion, qui à elle seule contient la formule du bonheur et de la dignité de l'homme! — Cette loi violée nous explique tout ce qu'il y eut de lacunes et de vide dans l'existence de Mme du Deffand. Au vrai, elle ne vécut que pour elle-même, ne cherchant son triste bonheur que dans les jouissances de l'ironie et de l'analyse. A cette passion exclusive, elle n'en ajouta pas une autre qui pût en agrandir ou en varier le cours. Elle est le témoignage éclatant que l'esprit qui ne se nourrit que de lui-même est condamné à périr d'inanition.

L'amitié, on peut estimer ce qu'elle en pensait, si l'on se souvient du jugement qu'elle porte sur ses amis. Encore peut-on dire qu'il s'agit là d'amis du monde. Soit; mais le président Hénault avait été pour elle, à ce qu'on assure, un peu plus qu'un ami du monde, et voyez de quel ton elle parle de sa mort prochaine! « Le président ne va pas bien; il a de la fièvre, un gros rhume; je ne crois pas qu'il passe l'hiver. Sa perte me causera du chagrin et fera un changement dans ma vie. » Mlle de Lespinasse lui avait donné de graves sujets de plainte, j'en conviens. Elle avait mortellement offensé son amour-propre en se permettant une rivalité d'esprit tout près d'elle, et plus tard, quand la rupture arriva, en lui enlevant une

partie de ses amis, décidés à suivre dans sa retraite l'aimable exilée ; mais enfin, lorsqu'elle mourut, c'était l'heure de se souvenir de tant de dévoûment pendant dix années, d'une si grande intimité, de cette mutuelle adoration dont on avait fait grand fracas. Voici en trois lignes son oraison funèbre : « Mlle de Lespinasse est morte cette nuit à deux heures après minuit : ç'aurait été pour moi autrefois un événement, aujourd'hui ce n'est rien du tout. »

L'humanité n'est pas ce qui la touche. Ce que le dix-huitième siècle avait de meilleur dans sa philosophie est pour elle lettre close. La partie des sentiments la plus élevée, la plus désintéressée, lui demeure comme étrangère. Il faut lire l'incroyable lettre où elle raconte avec une si cruelle désinvolture, sans un trait d'émotion, le supplice de Lally, les outrages du peuple, les odieuses inventions par lesquelles on voulut déshonorer même sa mort. « Le public, dit-elle, craignant que Lally n'obtint sa grâce ou qu'on ne commuât sa peine, voulait son supplice, et on a été content de tout ce qui l'a rendu plus ignominieux, du tombereau, des menottes, du bâillon ; ce dernier a rassuré le confesseur, qui craignait d'être mordu. » Et quand Walpole indigné s'écrie : « Ah ! madame, madame, quelles horreurs me racontez-vous là ?... Oui, oui, vous êtes des sauvages, vous autres !... Mon Dieu ! que je suis aise d'avoir quitté Paris avant cette horrible scène ! Je me serais fait déchirer ou mettre à la Bastille ! », il faut voir avec quel sang-froid on lui répond : « Vous êtes étonnant avec votre Lally... A l'égard du bâillon et du tombereau, je les désapprouve ; mais ne croyez point qu'il y ait été fort

sensible, il a fini en enragé. » Pour racheter une page pareille, tout l'esprit du monde ne suffirait pas.

On voit clairement ce qui manquait à cette société si spirituelle : une croyance, un idéal. L'indifférence affectée devient à la longue une incurable maladie. Un égoïsme presque féroce, voilà le dernier terme du mal. Le malheur de Mme du Deffand fut d'employer tout son esprit et rien que son esprit à orner sa vie. Elle en fut châtiée en ne s'intéressant à rien, ni aux personnes, ni aux choses, ni à elle-même. Je me trompe : elle s'intéressa une fois à quelqu'un, à Walpole, mais trop tard pour ne pas recevoir de ce sentiment presque posthume une légère teinte de ridicule.

II

Quand on quitte Mme du Deffand pour Mme Roland, on subit l'impression d'un saisissant contraste. Il semble qu'on passe d'un siècle à un autre, et pourtant c'est à peine si l'on franchit l'espace de quelques années. Il y avait treize ans que Mme du Deffand était morte dans son fauteuil, « la voix éteinte et le cœur enveloppé, » lorsque Mme Roland, dans tout l'éclat de son rôle et de sa destinée, monta sur l'échafaud triomphante plutôt que victime. Quelle opposition de natures ! Tandis que chez Mme du Deffand tout se tourne à l'analyse, et que la vie elle-même, dans le creuset subtil de son esprit, s'évapore en un nuage insaisissable, tout chez Mme Rolland est action et

passion, la passion elle-même n'étant pour elle qu'une autre manière d'agir. Quelle force d'esprit il fallut pour écrire ces *Mémoires*, si l'on pense que chacune de ces pages, tracée avec cette précision du souvenir et cette mâle éloquence, est un larcin fait à la surveillance des geôliers, aux rigueurs de la prison, que dis-je? à la terreur du lendemain, à l'incertitude de l'heure présente, à la certitude de l'échafaud. De temps en temps, elle suspend son récit pour noter au courant de la plume quelques-unes des circonstances au milieu desquelles elle écrit. Et quelles circonstances! Une fois entre autres, on vient l'interrompre pour lui apprendre qu'elle est comprise dans l'acte d'accusation de Brissot. « Je vais expédier ce cahier, dit-elle, quitte à suivre sur un autre, si l'on m'en laisse la faculté. » Vers la fin, elle résume ce qui lui restait à traiter, elle nous en donne un simple aperçu comme dernier supplément aux *Mémoires*. Elle se presse, elle sent le temps lui échapper, elle mesure son récit au petit nombre d'heures qui lui restent. L'expression est saisissante dans sa simplicité. « A suivre ainsi les choses pied à pied, j'aurais à faire un long travail pour lequel je n'ai plus assez à vivre. » Elle dépose enfin sa plume. « Je ne sais plus la conduire au milieu des horreurs qui déchirent ma patrie; je ne puis plus vivre sur des ruines, j'aime mieux m'y ensevelir. Nature, ouvre ton sein... Dieu juste, reçois-moi! » Ainsi c'est sous le coup de la mort que cette âme vaillante se recueillait dans la sérénité de ses plus lointains souvenirs de jeunesse et d'enfance. Voilà le trait où se montre une âme. Cette plume, que le bourreau va lui arracher des mains, ne trem-

ble pas un instant entre ses doigts. Le souvenir reste net, précis; le récit est calme, plein, abondant, désintéressé des terreurs de l'heure présente, sauf quelques apostrophes qui sont dans le mauvais goût du temps. Les premières impressions y sont évoquées dans leur impérissable fraîcheur. Il n'est pas jusqu'à l'écriture du manuscrit qui ne soit ferme comme l'âme de l'auteur. Tous ces récits jaillissent si naturellement sous la plume qu'il n'y a nulle part trace de travail : pas de rature sur ces pages tracées au fond d'un cachot, dans ces jours lugubres dont chacun pouvait être le dernier.

Quel enfer pourtant que la Conciergerie à cette époque ! « On jetait indifféremment sur la même paille et sous les mêmes verrous la duchesse de Grammont et une voleuse de mouchoirs, Mme Roland et une misérable des rues, une bonne religieuse et une habituée de la Salpêtrière... » Le jour où la Conciergerie s'ouvrit pour laisser passer la charrette qui conduisait Mme Roland à l'échafaud, ce jour-là il y eut comme une clarté qui s'éteignit dans cette prison déjà si sombre, et un redoublement de deuil parmi ses tristes habitants. L'héroïque républicaine avait charmé tout le monde, même les royalistes emprisonnés avec elle. Un d'eux, qui la voyait d'abord avec prévention, nous trace ce portrait de l'enchanteresse. « Elle avait la figure non pas régulièrement belle, mais très agréable... Sa taille se dessinait avec grâce, et elle avait la main parfaitement faite. Son regard était expressif, et même dans le repos, sa figure avait quelque chose de noble et d'insinuant. Elle n'avait pas besoin de parler pour qu'on

lui soupçonnât de l'esprit; mais aucune femme ne parlait avec plus de pureté, de grâce et d'élégance. Elle avait dû à l'habitude de la langue italienne le talent de donner à la langue française un rhythme, une cadence véritablement neuve. Elle relevait alors l'harmonie de sa voix par des gestes pleins de noblesse et de vérité, par l'expression de ses yeux, qui s'animaient avec le discours, et j'éprouvais chaque jour un charme nouveau à l'entendre, moins par ce qu'elle disait que par la magie de son débit. » Ainsi, bien des années après, M. le comte Beugnot, revenant sur ces temps sinistres, est encore tout ravi, ému de ce souvenir. C'était un adversaire de Mme Roland, et il était tombé sous le charme. La nature joue de ces tours à la politique et aux politiques.

Que l'on juge de l'empire que devait exercer cette belle personne, cette âme éloquente, cette inspirée de la révolution, quand elle n'en pressentait pas encore les folies et les fureurs, et que, toute remplie de l'esprit nouveau, elle le répandait autour d'elle, avec la flamme de son regard et de sa parole, parmi ses amis, Vergniaud, Brissot, Guadet, Louvet, Gensonné, Buzot, dépassant en ardeur les plus enthousiastes, échauffant les indolents et les tièdes, les éblouissant tour à tour et les charmant, les guidant vers cet avenir chimérique qu'elle leur montrait tout près d'eux, à leur portée, par une sorte de magie à laquelle ils ne résistaient pas. Non, la Montagne ne se trompait pas en la frappant. Ni Danton, ni Robespierre, ne pouvaient s'imaginer que la Gironde était abattue tant que vivait celle qui en était l'âme. Eux-mêmes, Danton et Robespierre, ne savaient-ils pas

bien quel prestige émanait d'elle? Ils l'avaient connu, ce prestige, et ils se vengeaient de l'avoir subi en envoyant à l'échafaud cette femme dont le mépris leur faisait peur.

Plus on pénètre dans l'intimité de Mme Roland en relisant ses *Lettres* et ses *Mémoires*, plus on se persuade qu'elle représente avec éclat tout un côté du dix-huitième siècle, ces idées, ces influences dont Mme du Deffand méconnut toujours la grandeur, à supposer qu'elle en soupçonnât même l'existence. Ce que ces idées ont d'énergique et de noble, les aspirations de ce siècle vers la générosité, vers la justice idéale, vers la rénovation sociale, tout ce qu'il contient même de chimères mêlées à de magnifiques passions, tout cela revit dans Mme Roland. Au-dessus du doute systématique, de l'indifférence où s'arrêtaient Mme du Deffand et ses amis, s'élevait un esprit nouveau, grave, sincère, dévoué à la justice et à la fraternité humaine, — passionné pour l'égalité, pour la liberté, mais en même temps rempli d'inexpérience, gâté par l'imitation d'une antiquité chimérique, mal étudiée, mal comprise, — conduit par l'utopie à la déclamation, tenant en horreur les dépravations d'un état social artificiel et faux, et ne trouvant pas d'autre moyen de le corriger que par l'idéal d'une nature qui n'était pas moins artificielle et moins fausse. C'était une sorte de stoïcisme rajeuni, essayant de fonder le droit nouveau en dehors des traditions, se passant volontiers de Dieu qui n'était plus guère que la *Nature* personnifiée ; cherchant, comme l'ancienne école, à réformer la vie sociale et individuelle sur la règle de la raison pure, mais diffé-

rant profondément des austères doctrines de Zénon et d'Épictète par une perpétuelle préoccupation des émotions du cœur et une affectation de sensibilité dont les vieux stoïciens de la Grèce ou de Rome auraient souri. Ce mélange de l'esprit nouveau, enthousiasme, déclamation, passions fortes, utopie, voilà ce qui nous explique Mme Roland. Elle porte tout cela en elle. Le dix-huitième siècle réformateur ne peut pas offrir de lui-même une plus belle et plus charmante image. C'est tout à fait une fille de Rousseau, avec moins de génie assurément, mais avec plus de noblesse que son père intellectuel, plus vraiment généreuse et mieux née.

Enfant, elle n'a pas eu d'autres institutrices, par un accord singulier entre les circonstances et sa destinée, que la nature et la philosophie. Son éducation a été livrée à d'effrayants hasards, sans direction, sans conseils, et si ces hasards n'ont pas déformé son âme, cela prouve de quelle trempe était cette âme, naturellement forte et droite. Son enfance fut remplie, agitée par des lectures confuses qu'elle fit, à ses risques et périls, à travers les livres qui tombaient sous sa main. Il est étrange de penser qu'à dix ans elle lisait *Candide*. « Au reste, ajoute-t-elle naïvement, jamais livre contre les mœurs ne s'est trouvé sous ma main. » *Candide* à dix ans, Diderot à treize, cela n'inquiète pas même son souvenir et ne l'étonne pas, quand trente années après, elle retrace l'histoire aventureuse de ses premières lectures. A peine peut-on savoir quand elle devint philosophe, tant elle l'était de naissance. Elle nous dit que, enfant, elle aimait à réfléchir, et qu'elle songeait véritablement à se former elle-même, c'est-

à-dire qu'elle étudiait les mouvements de son âme, qu'elle cherchait à se connaître. Le hasard seul écarta de son esprit la dialectique troublante de Rousseau. Elle ne le connut que beaucoup plus tard ; elle-même avoue que cette circonstance fut heureuse. Elle serait devenue *folle*, si elle avait connu trop tôt son maître, son dieu.

Une année de grande dévotion dans un couvent, chez les dames de la Congrégation, est un épisode assez extraordinaire de cette enfance philosophique. La partie des *Mémoires* où elle rappelle et peint ce temps *de calme et de ravissement* est celle qui contient peut-être les plus belles pages. Je n'ai pu les relire sans rappeler à ma pensée le nom d'une autre fille de Rousseau, Mme Sand, racontant dans un style enchanteur ce séjour dans le couvent des *Anglaises* dont elle garda longtemps l'impression secrète. Singulier rapprochement entre ces deux femmes philosophes, qui se sont formées toutes les deux, au hasard, par des lectures confuses et prématurées, par l'éveil inquiet d'une intelligence précoce et la curiosité d'un esprit abandonné à lui-même, et qui toutes les deux ont eu leur heure de piété, de dévotion même, et en ont gardé au fond de l'âme je ne sais quel parfum mystique qui persiste à travers tous les événements d'idée, toutes les aventures de doctrine, et les émotions de la vie.

C'est après sa sortie du couvent et jusqu'à son mariage, dans cet intervalle de douze années, que se dessine cette énergique physionomie. Elle apprend toutes les sciences, tout ce qu'elle peut en saisir sans maîtres : géométrie, physique, métaphysique. Elle se livre avec passion à l'étude de la musique. Elle déve-

loppe ses sentiments politiques. C'est Plutarque qui lui a fait aimer la République; c'est le spectacle de la cour qu'elle va voir un jour à Versailles qui la confirme dans le goût que Plutarque lui a donné. Deux ou trois visites assez malencontreuses chez de grandes dames très sotte, lui inspirent, sous une forme trop sensible, la passion de l'égalité, qui n'était jusqu'alors en elle qu'à l'état d'idée. La voilà toute formée, philosophe, élève de la nature, républicaine. Que les événements viennent maintenant; ils ne la prendront pas au dépourvu. C'est une âme préparée. Il semble que depuis son enfance elle se destine au rôle éclatant qu'elle va jouer. La Révolution, elle la portait dans ses instincts et dans ses révoltes d'enfant, dans ce culte des grands hommes de Plutarque, dans ces sentiments républicains qui se mêlaient étrangement à ses rêves de jeune fille. En passant de son cœur sur la scène du monde, la Révolution ne la surprit pas. Elle eut l'enthousiasme sans l'étonnement.

L'esprit du dix-huitième siècle a laissé sa marque ineffaçable sur ses *Mémoires :* dans le style d'abord, mélange perpétuel d'éloquence et de déclamation, de simplicité et de sensiblerie. Il ne faut pas provoquer d'imprudentes comparaisons. Je n'aime pas surtout, je l'avoue, à entendre parler de Mme de Sévigné à l'occasion de Mme Roland. Oui, sans doute, on rencontre chez elle bien des traits imprévus et vifs, naturels et charmants. Mais y a-t-il une page, une seule, où l'esprit du temps n'ait marqué son empreinte par quelque apostrophe aux âmes sensibles et quelque appel à une nature de convention? La source est pleine, le flot est abondant; mais sur combien de prairies artificielles

on le détourne, on l'épuise! Heureusement, il renaît plus libre et plus vif que jamais de la source toujours jaillissante, et son élan plusieurs fois renouvelé finit par atteindre le but. Mais c'est du premier jet et d'un seul élan que le but est atteint dans les auteurs du premier ordre, et c'est parmi eux qu'il faut maintenir Mme de Sévigné.

Il y a deux autres traits bien reconnaissables de l'esprit du siècle chez Mme Roland. L'absence complète de modestie ou, si l'on aime mieux, la conscience trop peu naïve de sa supériorité et de son charme, et l'absence de tout sentiment de délicatesse et de réserve dans certaines confidences au moins inutiles. — Je connais les excuses invoquées et les circonstances atténuantes plaidées par les habiles avocats de cette belle cliente : « C'est ne pas la comprendre, nous dit le dernier et le plus complet des éditeurs, M. Faugère, que de lui reprocher de parler d'elle-même avec trop de complaisance. Elle se décrivait, elle se peignait pour ainsi dire avec sa plume, ni plus ni moins qu'elle l'eût fait avec son crayon, cherchant à satisfaire *son exactitude d'artiste*, plutôt que *son amour-propre de femme.* » Il y a là une nuance bien subtile. Quand l'artiste est femme et qu'elle fait avec tant de complaisance son portrait, pouvez-vous distinguer sûrement le sentiment désintéressé de l'exactitude d'avec le goût de l'artiste pour ses propres perfections? Je sais que le dix-huitième siècle a la passion de la franchise; mais je sais aussi que cette franchise absolue dans l'éloge qu'on fait de soi-même nous choque, même quand l'objet complaisant de ces peintures est Mme Roland.

A plus forte raison cette franchise *absolue* du récit nous inquiète terriblement dans deux ou trois passages des *Mémoires*, surtout dans le long récit d'une scène inimaginable qui se passe dans l'atelier paternel, en l'absence de M. Phlipon, et dont l'acteur est un jeune apprenti. On invoque inutilement ici l'exemple de Rousseau : ce qui est insupportable dans les *Confessions*, l'est deux fois plus dans les *Mémoires*. On nous dira que c'est de l'histoire naturelle. Soit, mais j'aime mieux chercher l'histoire naturelle dans des traités qui sont impersonnels que dans les confidences d'une femme, que l'art de son propre récit fait vivre devant nous. Ce que la critique a si vivement reproché à M. Michelet dans certains passages de ses dernières œuvres, ce n'est pas d'être physiologiste, mais d'être un physiologiste trop amoureux de son sujet. Ce qu'on doit reprocher à Mme Roland, c'est quelque chose de moins grave, assurément. Elle n'aime pas ces sortes de sujets; c'est quelque chose d'analogue pourtant; c'est *elle-même* qui s'expose devant les imaginations. Il ne s'agit pas ici de pruderie, mais de goût seulement.

Tout cela lui vient du siècle; ce qui vient d'elle et d'elle seulement, c'est cette force supérieure d'éloquence et d'âme qui domine tout autour d'elle, partout, dans les assemblées de la Gironde comme dans les préaux de la Conciergerie.

On ne connaîtrait pourtant que la moitié de Mme Roland, si l'on ne disait rien de cette passion si fière et si chaste, qui remplit les derniers jours de sa vie et dont on connaît maintenant tous les secrets. Jamais le cœur d'une femme n'a été plus complètement

révélé. Jamais l'amour n'eut de plus vifs et plus tendres accents dans une âme qui se sent plus libre de l'exprimer, parce qu'elle est protégée contre elle-même par les murs d'une prison, par la pensée d'une mort prochaine. Parmi vingt passages, je n'en connais pas qui exprime mieux que celui-ci une passion qui se croit encore vertueuse, qui l'est peut-être, mais avec l'exaltation et la subtilité des sentiments impossibles : « Les méchants croient m'accabler en me donnant des fers... Les insensés ! Que m'importe d'habiter ici ou là? Ne vais-je pas partout avec mon cœur, et me resserrer dans une prison, n'est-ce pas me livrer à lui sans partage? Ma compagnie, c'est ce que j'aime; mes soins, d'y penser.... Si je dois mourir, eh bien ! je connais de la vie ce qu'elle a de meilleur, et sa durée ne m'obligerait peut-être qu'à de nouveaux sacrifices... Je ne dirai pas que j'ai été au-devant des bourreaux, mais il très vrai que je ne les ai pas fuis. Je n'ai pas voulu calculer si leur fureur s'étendrait jusqu'à moi; j'ai cru que si elle s'y portait, elle me donnerait occasion de servir X... (Roland) par mes témoignages, ma constance et ma fermeté. Je trouvais délicieux de réunir les moyens de lui être utile à une manière d'être qui me laissait plus à toi. J'aimerais à lui sacrifier ma vie pour acquérir le droit de donner à toi seul mon dernier soupir. » Buzot eut été bien vite oublié, s'il ne l'était déjà; le voilà immortalisé par un cri de passion. Étrange destinée ! Il avait donné ses forces, son talent, sa vie à une opinion, à un parti, et déjà son nom descendait dans l'ombre où s'effacent successivement tant de réputations qui n'ont eu qu'un jour, qu'une

heure. Mais ce nom, il est sorti comme une révélation d'une lettre perdue et tout d'un coup retrouvée. Et voilà ce nom associé à l'immortalité littéraire d'une page où un souffle a passé, où l'âme d'une femme vit tout entière.

Ce dernier trait achève le contraste entre Mme du Deffand et Mme Roland : l'une n'a jamais connu que l'amour frivole et le caprice ; il n'y a pas de cœur plus fermé à la passion. Elle a exprimé dans sa vie ce qui était dans les idées et les mœurs de la société de son temps, l'horreur de tout attachement sérieux, une singulière impuissance d'aimer, et en même temps le goût du plaisir sans ombre de scrupule ou de préjugé. Mme Roland au contraire appartient à cette autre partie de la société qui reçoit ses leçons de Rousseau, ou même qui prend ses modèles dans les romans de Richardson ; elle commence avec éclat la série des femmes vertueuses et passionnées, souffrant de cette lutte et s'y complaisant avec une sorte d'amère volupté : habile déjà par instinct à cette casuistique qui aura plus tard ses doctrinaires, et d'après laquelle la femme, en gardant une fidélité matérielle au mari, se fait de ce sacrifice un droit pour réserver le reste à l'amant. La théorie est subtile, dangereuse, impraticable même en dehors d'une exaltation qui ne peut pas se soutenir ; mais ce n'est plus le dix-huitième siècle licencieux, galant et froid. C'est l'ère du romanesque qui commence, et qui s'épanouira au siècle suivant dans la littérature et dans la vie. Il y a là toute une révolution dans les mœurs, absolument contraire aux usages et aux pratiques du dix-huitième siècle, et le nom de Mme Roland y reste attaché,

CHAPITRE III

LA FAMILLE DE MIRABEAU, D'APRÈS UNE PUBLICATION NOUVELLE[1].

I

On se rappelle combien l'étude sur *Beaumarchais et son temps* excita, quand elle parut, la curiosité et l'intérêt dans le public lettré. On se rappelle aussi, pour justifier ce grand succès, que de découvertes, quels trésors de documents et de souvenirs parmi les papiers laissés à sa mort par Beaumarchais et transportés pêle-mêle, au hasard, par la famille, après la vente de la superbe maison bâtie sur le boulevard qui porte son nom, dans une mansarde de la rue du Pas-de-la-Mule, où personne ne pénétrait plus depuis bien des années. — Même bonne fortune advint à M. de Loménie pour les Mirabeau. Mais il faut dire que ces bonnes fortunes n'arrivent guère qu'à ceux qui les méritent par la constance de leurs recherches et la ténacité de leur idée. On nous raconte, dans l'*Avant-Propos* de l'ouvrage posthume,

1. *Les Mirabeau*, nouvelles études sur la Société française au dix-huitième siècle, par Louis de Loménie, de l'Académie française.

qu'au début de sa carrière, M. de Loménie avait rencontré le fils adoptif du célèbre orateur, M. Lucas de Montigny, qui se montra touché de la curiosité intelligente de son jeune interlocuteur pour tout ce qui concernait Mirabeau et sa famille. Bien qu'auteur lui-même des *Mémoires de Mirabeau*, il comprenait qu'il y avait autre chose à faire que ce qu'il avait fait dans un sentiment très légitime, en vue de justifier le grand orateur des accusations portées contre lui. Il y avait maintenant à préparer la voie aux historiens à venir ; il y avait aussi à écrire un livre d'histoire définitif sur ce point spécial. Dès 1848, M. de Montigny prêta à M. de Loménie un certain nombre de documents qui furent, à cette époque déjà lointaine, la matière de quelques articles remarqués. A la mort de M. de Montigny, son fils remit entre les mains de M. de Loménie la totalité des précieux manuscrits rassemblés et gardés avec un soin pieux à travers plus d'un demi-siècle. Mais déjà, nous dit-on, à mesure que les documents affluaient, le plan primitif de l'œuvre s'élargissait dans la pensée de l'auteur. Ce n'était plus seulement l'étude exclusive d'un seul homme qu'il voulait faire, bien que la vie d'un tel homme dût prêter à de riches développements sous une plume aussi abondante et curieuse du détail. C'était la famille tout entière de Mirabeau qu'il voulait peindre, et dans cette famille toute une partie de la société du dix-huitième siècle.

Ainsi est né cet ouvrage. Les deux premiers volumes ne représentent guère que la moitié de l'œuvre telle que la concevait l'auteur, telle qu'elle occupa sans relâche les dernières années de cette vie labo-

rieuse. Ils sont consacrés à la biographie des membres de la famille de Mirabeau, principalement de son père le marquis, de sa mère et de son oncle le bailli. La vie du grand orateur n'est même pas abordée dans ces onze cents pages. L'histoire du plus illustre des Mirabeau était réservée à la seconde moitié de l'ouvrage. On a pu craindre, en apprenant la mort prématurée de M. de Loménie, que cette seconde partie fût condamnée à ne jamais voir le jour. La famille nous rassure sur ce point. L'auteur, en mourant, a laissé la dernière partie de son travail très avancée. Elle est presque entièrement rédigée et l'on espère suppléer aux lacunes qui s'y trouvent à l'aide des nombreuses notes amassées par lui et soigneusement gardées par les siens. Tout nous permet donc d'espérer que cette œuvre considérable, conçue sur un plan et dans des proportions si vastes, paraîtra un jour, conforme à la pensée de celui qui l'a entreprise et qui est mort à la peine.

On nous parle souvent de ces copieuses biographies où excellent les auteurs anglais, que recherchent avidement leurs compatriotes et qui fournissent à leur curiosité inépuisable un ample contingent d'informations sur chaque homme célèbre de leurs pays, hommes d'État, généraux, écrivains et savants. Il y a dans ces ouvrages une abondance de notes, de documents de tout genre groupés d'une main diligente, mais souvent sans art, autour des noms célèbres que la mort retire de la lutte et pour qui, dès le lendemain des funérailles, la postérité commence. Si le procédé littéraire de M. de Loménie fait école parmi nous, nous n'aurons plus rien à envier à nos voisins. Ces

deux vastes études sur *Beaumarchais* et les *Mirabeau* épuisent la matière et ne laissent plus après elles que des rectifications de détail à faire. Je ne parle pas des jugements politiques ou littéraires qui sont toujours à recommencer, selon les points de vue mobiles des époques ou des partis. Mais pour ce qui tient à la vie elle-même de ces hommes, au milieu dans lequel ils se sont développés et ont agi, des influences qu'ils ont subies, de la société dont ils ont représenté ou contrarié les idées régnantes, des institutions avec lesquelles ils se sont trouvés en contradiction et en lutte, l'œuvre est faite de main d'ouvrier et personne ne sera tenté de la reprendre. Le nom de l'auteur restera définitivement attaché à ces deux grands noms, à ces deux existences si tourmentées dont son œuvre est l'explication détaillée et le commentaire vivant. Sans doute, au point de vue de l'art, la critique délicate et difficile pourrait se plaindre. On jugera, non sans raison, que l'unité, sans faire défaut à l'ouvrage, se dérobe à chaque instant sous la variété des épisodes et la multiplicité extraordinaire des détails. On notera, sur plus d'un point, la lenteur du récit, l'incroyable labeur dépensé parfois à des minuties, le manque de proportion des développements ; on s'étonnera que toutes les parties de l'immense tableau soient placées par l'effort trop égal du peintre sur le même plan et que toutes les figures reçoivent, malgré la diversité des personnages et des rôles, la même quantité de lumière. Mais si l'art y perd quelques effets, combien l'histoire morale y gagne d'intérêt ! Grâce à cette force d'attention distribuée dans tout l'ouvrage, on finit par se reconnaître dans

cette mêlée confuse d'hommes, d'idées et d'événements, mieux assurément que si l'on avait vécu au milieu d'eux. Chaque question même épisodique en apparence, est résolue ou du moins amenée à ce degré de probabilité qui, en histoire, vaut la certitude. C'est la biographie d'une société au moins autant que celle d'un homme : toute une partie du siècle revit devant nous, ranimée par la magie de la science qui ne laisse pas une énigme sans essayer de la deviner, pas un groupe d'hommes sans analyser le genre d'études, d'intérêts ou de passions qui les tenaient réunis.

L'auteur a tracé l'idéal du genre qu'il avait dans la pensée en écrivant la préface de *Beaumarchais et son temps*. Il a voulu faire, dit-il, « une de ces biographies où les citations se mêlent au récit pour l'éclairer et le justifier, où les considérations historiques et littéraires s'associent avec des tableaux de la vie privée et où l'auteur cherche à présenter un ensemble à la fois instructif, intéressant et rigoureux. » Sa passion dominante, c'était celle de l'exactitude; il avait le sentiment vif, impérieux de la vérité complète; c'étaient, aux approches du but entrevu, des exigences et des scrupules sans fin; il s'obstinait à voir le fin et le fond des choses, poursuivant avec un acharnement presque douloureux un détail qui le fuyait, se levant la nuit pour noter une idée au passage ou une expression de cette idée plus vraie, plus juste, qui s'offrait à lui parce qu'il y pensait toujours, pour vérifier un texte, pour corriger un trait à son esquisse, une ligne dans son tableau. C'était un peu, en matière d'information et de style, l'*Heautontimorumenos* du poète

latin, le tourmenteur de lui-même, travailleur sans relâche à la recherche d'une perfection imaginaire, mécontent de la page commencée, inquiet de la page achevée, livré à toute sorte de repentirs littéraires, même avant que l'œuvre fût terminée, et ne se séparant de son manuscrit qu'avec des appréhensions infinies que le succès calmait à peine. C'était une conscience littéraire d'une délicatesse maladive et d'un scrupule sans cesse renaissant.

Il faut bien avouer que ce travail est parfois trop touffu, et que de si grands efforts ne sont pas toujours proportionnés au résultat immédiat. Pour ne prendre qu'un ou deux exemples, quelques lignes de description auraient suffi, à mon gré, pour marquer la place et l'aspect général du château de Mirabeau. « A l'entrée de la haute Provence, après avoir atteint le point culminant de la route qui va de Pertuis à Manosque. on aperçoit tout à coup dans le lointain, sur un rocher entre deux gorges, un vaste édifice rectangulaire flanqué de quatre hautes tours crénelées qui semblent placées là pour barrer le passage. Le premier aspect de ce château est d'autant plus saisissant que de la hauteur d'où il est aperçu d'abord et qui le domine, on distingue au delà de ses tours et de ses murailles d'un jaune fauve, une nappe d'eau azurée qui brille au soleil. C'est la Durance qui coule derrière le rocher sur lequel le manoir est bâti. » Voilà qui imprime l'image dans l'esprit; ajoutez-y les mots expressifs par lesquels le marquis de Mirabeau peint la contrée où vécurent ses ancêtres : « Ciel brûlant, climat excessif, aspect sauvage, promenoirs arides, rochers, oiseaux de proie, rivières dévorantes,

torrents ou nuls ou débordés, des hommes forts, durs, francs et inquiets[1]. » Vous aurez ainsi la couleur du paysage environnant. C'est assez : l'antique château, le sol et le climat, tout reparaît devant nos yeux avec cette splendeur altière, abrupte et un peu sauvage, qui n'est pas sans rapport avec la physionomie de la race. Le reste est de trop, surtout de la part d'un auteur qui se défie de ces rapprochements dont on abuse aujourd'hui entre les impressions physiques et les faits d'ordre moral. C'est lui-même qui, raillant ce genre d'abus, rappelle la fameuse assertion de Montesquieu, sur la liberté, qui d'après le grand écrivain, s'établit plus facilement que partout ailleurs dans un pays de montagnes : « Oui, comme en Suisse, répondit Voltaire, à moins que ce ne soit dans un pays de plaines comme en Hollande. » Les Riqueti établis à Marseille n'avaient acheté ce château qu'à une époque relativement récente, en 1570, et le plus fougueux personnage de la race, l'orateur, non seulement n'est pas né dans ces régions escarpées et orageuses, où il a très peu vécu, mais il a vu le jour, il a passé son enfance et une partie de sa jeunesse dans un pays plat, insignifiant et brumeux, dans l'ancien Gâtinais, près de Nemours. Grave échec pour la théorie des influences matérielles dans l'ordre des phénomènes moraux.

Quelle était l'origine des Riqueti (Riquety, Riquetty ou même Riquet tout court, comme ils s'appellent plus simplement dans un grand nombre de pièces du seizième siècle)? Est-il vrai, selon une

1. *Lettres du marquis de Mirabeau à J.-J. Rousseau.*

hypothèse romanesque et séduisante pour l'imagination, que le grand agitateur de 1789 portait dans ses veines le sang d'un de ces poétiques factieux du moyen âge immortalisés par Dante, d'un des compagnons de Farineta degli Uberti? C'est ce que tendrait à faire croire un document trouvé dans les papiers de Mirabeau et tout entier écrit de sa main sous ce titre : *Vie de Jean Antoine de Riqueti, marquis de Mirabeau, et notice sur sa maison, rédigée par l'aîné de ses petits-fils d'après les notes de son fils.* Il y a là un problème savamment discuté. On nous démontre que cette notice n'est pas l'œuvre de Mirabeau, et qu'il s'agit ici d'un plagiat commis par le fils aux dépens du père, à une époque où il était très pressé d'argent et où il n'y regardait pas de si près pour s'en procurer. La conclusion de l'historien est que l'origine française des Mirabeau est au moins aussi probable que leur origine italienne. Dans tous les cas, il est certain, contrairement aux prétentions de l'orgueilleuse race, que cette origine est obscure, puisqu'on ne voit des Arrighetti figurer à Florence que cent ans après la date indiquée par le marquis de Mirabeau comme celle de leur bannissement. Le type provençal primitif, renforcé dans le même sens ou développé en d'autres sens par des mariages, suffit, après tout, pour expliquer cet extraordinaire mélange des dons de l'esprit avec les passions les plus ardentes et les caractères les plus excentriques qui ont fait à cette famille une physionomie et une destinée exceptionnelles. Le marquis de Mirabeau ne laissait pas d'attribuer au sang des Riqueti le caractère de la race. « Je ne puis accuser, disait-il, ni les Glandevès, ni les Pontevès

de nous avoir donné un certain génie fier, particulier, exubérant, mais toujours noble et probe, et *éloigné du grappillage*, l'esprit de notre famille en un mot, qui vaut mieux que le leur, au dire de tous, et que j'ai souvent découvert le même dans les traces de nos vieux pères. » Cependant, quand il s'agit d'expliquer le caractère de ses enfants à lui, il est obligé d'introduire un élément nouveau dans ce qu'il appelle cette *tempestive race :* il insiste sur le *coup de marteau*, il dit quelquefois le *coup de hache*, qu'ils ont reçu des Vassan par leur mère. Quant à l'origine du marquisat, elle était toute récente : le père de Mirabeau, l'Ami des hommes, était le troisième marquis du nom. De son aveu même, les Riqueti, qu'ils soient italiens ou français, ont commencé par être des *barbets ;* mais, dit le bailli, qui n'échappe pas plus que les autres, à l'orgueil de la famille, « des barbets qui auraient dû avoir le caractère de notre race auraient aussi bien fait des rois de montagnes. » En résumé, ce n'est qu'à partir de la fin du seizième siècle que cette famille entre dans l'histoire locale de la Provence et qu'elle prend rang dans la haute noblesse, après les quatre ou cinq grandes familles qui priment dans la contrée et dont le marquis disait avec mauvaise humeur « que ces familles vaines et exclusives ont tant répété concurremment qu'elles valaient mieux que les autres, qu'il ne faut point leur rien disputer. »

L'originalité de la famille, ce que l'Ami des hommes appelait les *singularités tranchantes* de la race, se manifeste pour la première fois avec un éclat historique dans le personnage du marquis Jean-Antoine, un

vaillant soldat, mauvais courtisan, qui détruisait par ses irrésistibles saillies tout le mérite de ses belles actions et qui ne put jamais, à cause de cela, dépasser le grade de colonel. Il est vrai qu'il fut contraint, par les plus honorables et les plus cruelles blessures, de se retirer du service à trente-neuf ans. Au combat de Cassano, en 1705, il resta pour mort sur le champ de bataille ; toute l'armée du prince Eugène, cavalerie et infanterie passa sur son corps. Quand on le recueillit, son corps n'était qu'une plaie, la tête était à moitié séparée des épaules. Plus tard, s'il lui arrivait de parler de cette journée : « C'est l'affaire où je fus tué, » disait-il gaiement. Ce qui ne l'empêcha pas, trois ans après, le bras droit cassé et enveloppé dans une écharpe noire, la tête soutenue par un collier d'argent, de conduire à l'autel une jeune et belle personne, Mlle de Castellane, qui lui donna sept enfants. Cette jeune femme, *pétrie d'élévation*, comme le dit son fils dans son style bizarre, était évidemment de la race de ces femmes dont Montluc disait de son temps : « Eh ! quelle est donc l'honnête femme qui voudrait s'associer à un homme qui eût tous ses nerfs et tous ses os ? » — En tout point c'était une intelligence supérieure, la force et la règle de la maison. Mais comme il faut toujours que dans cette singulière famille il se produise quelque trouble et qu'il y ait comme un endroit où l'équilibre se rompt, la fin de cette noble et sévère existence fut ravagée par un phénomène extraordinaire, inattendu, la folie, qui fit le désespoir de ses deux fils alors survivants. Le marquis de Mirabeau, parlant de cette crise terrible dans la santé de sa mère, disait qu'à

ce contact il serait devenu fou lui-même, sans la diversion qui le sauva dans cette circonstance comme dans les autres crises de sa vie, la *diversion de sa chère science*. Il est curieux de noter en passant ce cas de pathologie physique et morale à la fois, qui semble avoir eu bien des retentissements dans le tempérament agité du fils et des petits-fils. Il n'y a pas de race où se marquent plus sensiblement les effets de l'hérédité.

Lui aussi était bien de ce sang impétueux, ce jeune comte Louis-Alexandre, le dernier des trois frères, dont la vie fut un véritable roman par son rapide éclat, les phases diverses de sa fortune et l'étrangeté de son dénouement. A vingt-quatre ans, capitaine au régiment du Roi-infanterie, il devint éperdûment épris d'une comédienne, Mlle Navarre, une des nombreuses maîtresses du maréchal de Saxe, et contre vents et marées, à travers les plus vives résistances de sa famille et de ses chefs, il pousse l'affaire jusqu'au mariage qui fut célébré soit en Hollande, soit à Avignon. Mais la colère de son frère aîné, le marquis, le représentant naturel de la famille, indigné qu'on eût introduit du *fumier* dans la maison de Mirabeau, poursuivit de ville en ville les deux amoureux. Il était entré en campagne, armé de toutes les recommandations qu'il put se procurer auprès des ministres et il paraît bien que c'est à la suite de ces menaces que la nouvelle comtesse de Mirabeau mourut à Avignon, en 1749, peu de temps après son mariage.

Mais voici le roman qui change de face. Le comte Louis-Alexandre était resté veuf dans le midi de la France, renié par toute sa famille, « à bout de fusées,

écrit son aîné, bien que remboursé en totalité de sa légitime, dont il n'avait fait que trois morceaux. Faut-il pas qu'il passe par là un margrave, beau-père du roi de Prusse, et sa femme, princesse fort éclairée! Ils allaient en Italie; ils s'engouent de ce *virtuose* et obtiennent de sa générosité qu'il veuille bien les accompagner. Il fut régner en Allemagne et nous débarrassa de sa personne. » Le marquis ne garda pas longtemps ce ton de raillerie méprisante à l'égard de son frère. Le *virtuose* fait fortune : il avait de l'esprit et il en jouait merveilleusement; c'était même son meilleur instrument.

Peu de temps après, le prétendu aventurier était devenu un personnage, grand chambellan, conseiller privé du margrave de Bayreuth, considéré pour son aptitude aux affaires, choisi par le roi de Prusse lui-même pour traiter secrètement de la paix à Paris, en juillet 1757, au moment le plus désespéré de la fortune du grand Frédéric. Bien que Louis-Alexandre n'eût pas réussi dans cette négociation que Rosbach rendit d'ailleurs inutile, son importance s'était marquée aux yeux de sa famille; il avait singulièrement grandi, et en 1759, quand il revint, pour plaider cette fois avec plus de bonheur la cause du margrave auprès du duc de Choiseul, ce n'est plus le *mauvais sujet d'Avignon*, ou le *virtuose*, c'est tout simplement Germanicus, oui *Germanicus!* On lui accorde « le crédit des affaires », on lui reconnaît « du brillant et du fond »; « il est même grand à certains égards », dit le bailli, mais il ajoute : « décousu encore comme il le fut et le sera toujours. » Louis-Alexandre rachète son premier mariage par un

second, honorable de tout point; il présente à sa mère une jeune Allemande *à quartiers*, une comtesse de Kunsberg, épousée par lui à Bayreuth et dotée par le margrave. Au comble de la faveur, à la veille d'une fortune politique qu'attestaient les intrigues et les jalousies de la petite cour, voilà tout à coup qu'il meurt à trente-six ans, laissant à sa mère et à ses frères le soin de sa jeune femme qui devint pour eux une fille, une sœur douce et empressée, au moment même où la marquise de Mirabeau partait comme une furie de cette maison pour n'y plus revenir. Ce qui faisait dire au marquis, écrivant au bailli : « Tu ne trouveras rien ici de changé, sinon un ange à la place d'un diable. » On voit que ce Louis-Alexandre, pour avoir débuté dans la vie comme un aventurier, n'en avait pas moins de hautes qualités d'esprit et que lui aussi, à travers le *décousu*, il avait bien des talents et l'ambition de les appliquer. La vie seule a manqué à cette fortune naissante. Dans toute cette famille, on trouve de l'étrange à chaque pas, de l'excentrique même, mais en vérité rien de médiocre.

Le type le plus complet de la race, dans sa perfection morale, est sans contredit le second frère de cette forte lignée, celui que l'histoire désigne sous le nom du bailli. Bien qu'en réalité le chevalier de Mirabeau n'ait pris ce titre de bailli qu'à l'âge de quarante-six ans, en 1763, en devenant grand' croix de l'Ordre de Malte, nous lui laisserons ce nom devenu historique, pour éviter toute confusion. Après qu'on aura lu la biographie que lui consacre M. de Loménie et qui est une restitution complète de ce personnage imposant et original, on sera vraiment de

l'avis de l'auteur, quand il nous dit que bien qu'il n'ait obtenu ni la célébrité passagère de son frère aîné, l'Ami des hommes, ni l'éclatante renommée de son neveu, ce personnage, vu dans l'intimité de sa vie et dans le détail de ses actes, de ses travaux, de ses idées et de ses sentiments, garde une place à part dans l'histoire de sa famille et un relief qui ne le cède à aucun autre. « Aussi bien doué que son frère et même que son neveu du côté de l'esprit, il leur est supérieur à tous deux par la noblesse de l'âme, par la droiture et la loyauté du caractère, par le désintéressement et la délicatesse d'une conscience scrupuleuse, par toutes les qualités, en un mot, qui font l'honnête homme. Il est incontestablement le plus beau produit moral qui soit sorti de cette race souvent effrénée. Mais comme si l'excès, même dans le bien, était inhérent à la race, le meilleur de tous fut excessif dans sa passion pour la vérité et pour la justice. C'est un Alceste que ce bailli de Mirabeau, et un Alceste féodal, dont la physionomie se détache vigoureusement au milieu des figures frivoles du dix-huitième siècle ; cependant, il n'eut de commun avec le héros de Molière que cette exagération de franchise et de rigorisme. Outre qu'il ne fut jamais (sauf une fois peut-être et dans une courte crise) accessible à la domination d'une Célimène, il ne se contenta point de déclamer contre les vices de l'humanité, et en remplissant tous les devoirs d'une carrière laborieuse, il fut plus occupé encore de faire le bien que de critiquer le mal. Il n'en est pas moins vrai que cette impossibilité de contenir son blâme et de joindre un peu d'habileté à tous les genres de mérite, devait suffire pour empê-

cher l'oncle de Mirabeau de remplir toute sa destinée et d'illustrer à son tour le nom qu'il portait. » Mirabeau l'orateur ne s'y trompait pas. Il éprouvait pour son oncle un sentiment très rare chez lui, le sentiment de la vénération. « J'aime et je vénère mon oncle. Mon oncle a l'âme et les vertus d'un héros », écrivait-il dans ses fameuses *Lettres du donjon de Vincennes* où il déploie un si curieux talent d'invectives, non seulement contre son père, qui est son geôlier, mais contre tous les membres de sa famille, sans en excepter sa mère, bien qu'il soit alors momentanément associé à sa cause.

Un des traits qui ressort de cette biographie, et qui touche à l'un des points délicats de l'histoire du temps, c'est l'intimité absolue et constante entre deux hommes également fiers et même impérieux, différents par le caractère, les idées et le goût, et que l'auteur explique par l'esprit de famille sous le régime du droit d'aînesse, accepté par le frère cadet, non pas seulement avec résignation, mais « avec une sorte de fanatisme raisonné. » On n'entend pas nier l'inconvénient de ce droit d'aînesse et des substitutions, qui se manifestera cruellement et scandaleusement dans la seconde génération des Mirabeau du dix-huitième siècle ; mais il n'en est pas moins certain que l'ancienne constitution de la famille, pleinement acceptée des deux parts, a produit entre le bailli et son frère un genre d'intimité fraternelle très particulier, très touchant, et qui console un peu des discordes abominables par lesquelles, à un certain moment, cette famille ressemble à celle des Atrides.

Indiquons quelques-unes des preuves développées

à l'appui de cette thèse. Bien qu'il n'y ait entre les deux frères qu'une différence d'âge de deux ans, l'autorité de l'aîné est absolue : il représente le chef de famille ; le cadet se considère à toutes les époques de sa vie comme absolument tenu de ne prendre aucune décision grave sans le consentement de son aîné. Tant qu'il fut chevalier de Malte, *non profès*, c'est-à-dire n'ayant pas fait de vœux, il laisse à son frère le soin de résoudre la question de savoir s'il doit ou non se marier. Dans différentes occasions où des mariages lui sont proposés, sa réponse est invariable : « Je te laisse la direction de ces affaires, écrit-il à son frère ; si tu juges que le bien de la race soit que j'aie progéniture, tu verras ce qu'il y a à faire du côté de cette demoiselle. » Ou bien encore : « A propos, on m'a encore ici parlé mariage ; à présent que tu as deux fils, vois si celui dont tu m'as toi-même parlé est utile pour la famille[1]. » Dans une circonstance grave où son cœur sembla se laisser engager plus loin que d'ordinaire, au moment où l'on croit, par la conduite du petit roman qui agita l'automne de sa vie, que son parti est pris, il suffira de quelques railleries de son frère à l'adresse de *Madame Honesta* et du soupirant *grison* pour le faire renoncer au mariage et retourner vers l'Ordre de Malte qu'il était sur le point d'abandonner sans retour et qui était la ressource suprême de la famille entière contre la détresse imminente, sous l'amas toujours croissant des procès et des dettes.

Même abnégation dans les affaires d'intérêt : il laisse toute sa légitime entre les mains de son frère aîné qui

1. P. 178.

d'ailleurs, lui en tient un compte exact, sans vouloir même jamais entendre parler de règlement entre eux. A l'âge de trente-neuf ans, il écrit à son aîné : « Je me suis fait d'enfance à la douce idée que tu devais avoir tout ce qu'il ne me faut pas absolument pour vivre, parce que tu es le chef de la race, parce que tu es chargé de tout, et qu'il est de mon devoir de contribuer et non de m'approprier. » Il est comme un fils modeste entre les mains du chef de famille. A la fin d'une mission sur les côtes de Bretagne, il écrit à son frère : « Si tu juges que je doive retourner à Paris, mande-le-moi et fais-y moi trouver de quoi subsister; si tu le juges plus à propos, je suis prêt à rester ici et à y vivre très doucement quant à la dépense. »

Le marquis de Mirabeau ne s'épargne pas de son côté pour agrandir la fortune de son frère et la porter au plus haut point possible. Tandis que le cadet remplit avec honneur, avec éclat, les devoirs de sa profession soit sur les vaisseaux, soit dans les colonies, le marquis lui ménage les plus belles ou les plus utiles relations à Paris auprès des premiers commis du ministère de la marine, dans le grand monde auprès des Duras, des Castellane, des Nivernois et des Belle-Isle. « Va ton chemin, lui écrit-il, je ferai pour toi tous les petits pas et sans bassesse. » Et l'instant approche où il semble que le chevalier va arriver aux plus hauts emplois, peut-être au ministère de la marine, où il aurait pu parvenir si Alceste pouvait réussir à la cour. Puis, tout d'un coup, voici que le marquis est ruiné, et par une foule de fausses spéculations, et par sa rupture avec sa femme au moment où elle devient riche. Des charges énormes,

dont il a pris le poids sans compter, l'écrasent. Mais c'est le moment aussi où le pauvre cadet touche la rançon des sacrifices que la famille a faits pour le mettre à même d'accepter les fonctions dispendieuses de général des galères de Malte. Il obtient deux des riches commanderies de la langue de Provence, et dès lors c'est lui qui devient la providence de la famille. Rien pourtant ne change dans leurs rapports. C'est toujours de la part du riche bailli la même déférence pour son frère ruiné, menacé dans son honneur même, traqué de toutes parts, défendu jusqu'au bout, soutenu à travers tous les orages, sauvé par cet homme admirable dont le zèle ne se ralentit pas un instant.

A tous ces traits d'une affection réciproque que rien n'a rebutée ni fatiguée, s'en ajoute un qui est bien honorable. Sur les quatre mille lettres échangées entre les deux frères, il n'y en a pas dix où n'apparaisse, à travers les soucis domestiques les plus pressants, la préoccupation de quelque grand intérêt général. Tous les deux pensent haut et vivent au delà de l'horizon borné de la famille : ils ont le souci de l'humanité. Tous les deux traitent, chacun à son point de vue et avec une liberté complète, dans ce style « coloré et indiscipliné » qui est à eux, quelque point de religion ou de politique ; ils discutent sur l'administration et les finances, sur le progrès et la liberté, sur l'état de la société, les dangers qui la menacent ou les réformes qui peuvent la sauver. On sait la fécondité du marquis dans cet ordre de questions ; le bailli n'est pas à court, il discute, il rectifie, il tempère, il raille même parfois les idées de son

frère ; il raisonne sans ombre d'amour-propre, dans un tête-à-tête qui se prolonge pendant toute une vie. On prend dans cette correspondance la plus haute idée de ces deux esprits dont toute la force est tendue constamment au bien public. On les voit là sans apprêt, en dehors de toute posture de commande ou de convention, dans la manifestation sincère où le regard de l'histoire est venu les surprendre.

Aussi rien de plus attachant que la vie de cet excellent bailli, si droit, si pur, si sincèrement épris de justice, si brave en même temps, excellent marin, auteur de Mémoires nombreux où il signalait les abus de la marine française, où toutes sortes de projets éclatent remplis de vues heureuses et d'idées de réformes. On nous le montre, soit à la Guadeloupe, dont il est nommé gouverneur, soit à la cour et dans ses rapports si curieux avec Mme de Pompadour, qui l'écoutait, le faisait causer et le renvoyait avec ce mot : « Quel dommage que tous ces Mirabeau soient si mauvaises têtes ! » Nous le suivons dans cette expédition de Mahon à laquelle il se fit attacher presque de force, malgré l'hostilité de la Galissonnière, plus tard au combat de Saint-Cast, puis dans nos provinces maritimes dont il surveille la défense pendant la guerre de Sept ans, partout se signalant soit comme un marin savant et hardi, soit comme un administrateur hors ligne ; enfin, découragé de tout espoir et même de tout désir d'un rôle à la cour par la mort du maréchal de Belle-Isle, se décidant à faire ses vœux dans l'Ordre de Malte et à prendre, quand elle lui arrivera, la plus haute charge après celle de grand maître, le commandement des galères.

Avec le futur général nous pénétrons dans l'organisation ou plutôt la désorganisation intime de cette république monacale qui touchait à sa fin, mais qui portait fièrement encore, en apparence du moins, une histoire de sept siècles remplie de fortunes contraires. C'est un des plus curieux tableaux d'histoire qu'un peintre puisse mettre sous nos yeux. On y voit s'agiter les intrigues et les manœuvres des nations catholiques resserrées entre un petit nombre de chevaliers et sur un étroit terrain; on nous y montre comment étaient pratiqués les trois vœux de chasteté, d'obéissance, celui de pauvreté surtout, singulièrement interprété, si l'on s'en rapporte à l'*état de choses nécessaires pour le généralat des galères* (*livrées, habits pour le général, vins, liqueurs, service et dessert*), ce qui exigeait au bas mot une somme de 140 000 livres pour deux années de commandement, qu'il fallait d'abord tirer de sa bourse, pour aspirer à ce haut grade. On n'imagine pas avec quel entrain et à quel prix le marquis, alors très mal dans ses affaires, fait ce miracle de procurer cette somme énorme à son frère.

Le bailli, avant de s'embarquer, eut dix-huit mois pour étudier le terrain. Ses impressions sont tristes; elles nous éclairent sur la décadence irrémédiable de cette congrégation singulière qui, née de l'esprit religieux, aristocratique et guerrier, ne se soutenait plus que par l'esprit de spéculation, la chasse aux commanderies à laquelle se livraient avec ardeur tous les cadets des familles nobles de l'Europe. D'ailleurs, la politique chrétienne n'était plus celle du moyen âge, les princes s'accor-

daient maintenant pour empêcher l'Ordre de *faire son métier*, c'est-à-dire de courir sus aux Turcs : « Par la nature de la chose, dit le bailli, la guerre avec le Turc était notre élément; elle pouvait seule nourrir notre peuple sur son rocher et maintenir parmi nous cette audace militaire qui a produit de grands hommes et de grandes actions. » L'Ordre se détériore dans ce loisir forcé; il se dissout et par les empiètements du chef suprême, et par mille causes intérieures d'anarchie, et par l'arbitraire le plus fâcheux qui règne dans la distribution des domaines appartenant à Malte. Tout est abandonné à la brigue et à la corruption. Ce spectacle agit profondément sur l'esprit du nouveau général des galères et dut contribuer à la grave détermination qu'il prit, après les années de son commandement en mer, de renoncer aux chances très sérieuses qu'il avait à la succession du vieux grand-maître Pinto et de se retirer en France avec les deux commanderies obtenues comme prix de ses services. Pourtant la lutte fut vive : d'une part la tentation d'un poste illustre, d'autre part la perspective d'une vie désormais condamnée à une riche oisiveté. Quarante chevaliers de diverses nations étaient venus le trouver pour le dissuader de partir en lui laissant entrevoir la succession prochaine du grand-maître. Mais il prévoyait en même temps une séparation sans terme de cette famille et de ce frère, auxquels il avait dévoué sa vie : « Je ne te cacherai pas, écrit-il au marquis, qu'en pensant que je pourrais peut-être parvenir au sommet, j'ai passé la veille de mon embarquement une nuit agitée entre l'envie de te contenter et quelques pe-

tites bouffées d'ambition. Tu l'as emporté, et je me fais compliment à moi-même d'avoir reconnu ma faiblesse et étouffé ma vanité. »

Désormais la vie de celui qui faillit être grand-maître de l'Ordre se confondra obscurément avec la vie de son frère, de cet aîné auquel il disait : « Je ne suis que la chemise, c'est toi qui es la peau. » Quand on suit du regard cette noble vie dévouée aux devoirs de sa profession et à l'honneur de sa famille, occupée par les plus sérieux travaux, passionnée pour les réformes sociales ou les réformes administratives, on se prend à réfléchir sur l'étrange mélange de bien et de mal que l'on rencontre dans ce dix-huitième siècle, si étonnant par ses contrastes, et aussi sur ces oppositions de sagesse et de folie que nous offre une des familles les plus étonnantes de ce siècle.

II

C'est toute une époque qui gravite autour de cette famille. On se console du temps employé à éclaircir tant de choses obscures et secondaires, quand de chacun de ces détails un rayon doit rejaillir sur des figures historiques telles que Mirabeau. On ne peut se soustraire à l'intérêt étrange et continu de cette histoire continuée à travers deux générations, où se montrent, dans une diversité quelque peu discordante, des génies inachevés, des caractères excentriques, mais puissants, des commencements en toute

chose, ébauches de grandes ambitions et de grandes destinées qui avortent, où se joue je ne sais quel démon familier et malin qui arrête l'effort en deçà du but, parfois même le porte au delà, trop loin ou à côté, jamais au but même, toujours inaccessible et manqué. Il semble qu'il soit réservé à un autre, au vrai grand homme de la famille, de l'atteindre. Et même peut-on dire que le dernier Mirabeau l'ait réellement atteint et qu'il ait rempli sa destinée, telle qu'il la concevait ou qu'on la conçoit pour lui? Chez lui aussi, à travers l'orageux éclat de sa courte vie, se marquera ce quelque chose d'incomplet et de violent, qui décidément paraît être le trait de cette famille tragique. Personne n'a mieux défini la race tout entière que l'*Ami des hommes* se peignant lui-même dans une lettre à Mme de Rochefort : « Les impulsions de mon esprit et de mon caractère sont si rapides que l'une couvre l'autre et semble l'anéantir; mais le roulis des vagues la ramène, et l'équilibre même n'est chez moi que l'ébranlement des chocs opposés. »

La renommée du marquis de Mirabeau suivit les mêmes fluctuations que son esprit; elle a subi, pendant sa vie et après sa mort, les vicissitudes les plus contraires. Rien de plus éclatant que la fortune de ce nom, pendant un quart de siècle environ, à partir de la publication de l'Ami des hommes en 1756. Vingt années environ se passent, pendant lesquelles on voit cette réputation se maintenir et s'accroître, saluée par le public, par des princes souverains, par des rois, par l'opinion publique, la vraie souveraine de ce siècle, par J.-J. Rousseau, enfin, écrivant au marquis à la date de 1767 : « J'admire votre grand et

profond génie... Vos ouvrages sont, avec deux *Traités de Botanique*, les seuls livres que j'aie apportés avec moi, en Angleterre, dans ma malle. »

Comment se fait-il que la fortune ait eu de si cruels retours et que, vers 1780, ce fameux surnom, l'*Ami des Hommes*, n'ait plus qu'une signification d'ironie? On le jette à la tête du marquis de Mirabeau comme le témoignage d'une contradiction scandaleuse d'opinion et comme une injure mortelle. La contradiction, c'est celle que l'on crut saisir entre la sensibilité toute théorique, affichée par l'auteur, et les violences de son caractère et de sa conduite, tant que dura la lutte avec sa famille. Quels que fussent ses griefs, fondés à beaucoup d'égards, il faut bien dire que le marquis se donna toutes les apparences d'un Tartuffe de philanthropie, le jour où, traduit devant le public par la marquise et son fils comme le bourreau de sa famille, refusant de s'expliquer nettement sur ces griefs aussi bien devant les tribunaux que devant l'opinion elle-même, il eut recours à cette mesure des emprisonnements arbitraires qu'il avait si énergiquement blâmés. Il s'excusait ainsi dans une lettre au bailli : « Puisque le tribunal de famille n'existe plus, il nous faut recourir, pour châtier des enfants criminels, au despotisme barbare des lettres de cachet plutôt qu'aux lentes formalités d'une aveugle et pédantesque justice. » L'excuse sembla mauvaise, et nous verrons comment l'opinion se révolta tout d'une pièce; elle châtia le philosophe inconséquent qui avait écrit que « la contrainte est le plus défectueux des ressorts de l'autorité », et qui s'en servit avec une sorte d'impudeur, dès qu'il crut y

voir son intérêt personnel. Son impopularité égala en un jour sa popularité passée, et l'expiation dépassa même la mesure. Son fils Mirabeau voulut plus tard, en vain, faire remonter le courant à la réputation du marquis : il n'y put réussir. « La fatalité voulut même qu'après sa mort il portât involontairement le dernier coup à ce père, dont il avait pourtant demandé, dans son testament, à partager le tombeau. » C'est la publication posthume des *Lettres de Vincennes* qui porta ce coup à la mémoire du marquis de Mirabeau, en répandant partout les invectives d'une colère depuis longtemps évanouie, et remettant sous les yeux du public une histoire de famille qui commençait à être oubliée.

Ce n'est que de nos jours que l'injustice a cessé. Alexis de Tocqueville prit un goût très vif pour ce réformateur trop négligé, dont il étudia, la plume à la main, les principaux ouvrages, et qui représentait à ses yeux « l'invasion des idées démocratiques dans un esprit féodal. » Appréciation fort semblable à celle par laquelle M. Victor Hugo l'a caractérisé : « Un rare penseur qui était tout à la fois en avant et en arrière de son siècle. » M. Léonce de Lavergne, dans les *Économistes français du XVIIIe siècle*, reprenant la thèse de M. de Tocqueville, va jusqu'à se demander quel sera le jugement définitif de l'avenir sur le père et sur le fils, et si le philosophe, le philanthrope, le théoricien de l'ordre naturel et de l'harmonie universelle ne tiendra pas autant de place dans l'estime de la postérité que le puissant révolutionnaire de 1789. C'est, on le voit, une réhabilitation en règle.

Ce fut une suite de circonstances bizarres qui amenèrent le gentilhomme provençal arrogant, aventureux, à échanger contre une plume l'épée dont il avait fait un apprentissage brillant et à entreprendre, au milieu des plus graves difficultés de famille, le métier de chevalier errant de la philanthropie, « combattant les préjugés, pourfendant les abus, prenant en main la cause des faibles contre les forts, et ajoutant bravement, dans un mémoire inédit, à son titre d'*Ami des hommes*, ce titre encore plus expressif : le *Syndic des pauvres*. » Rien ne fit pressentir d'abord que tel dût être un jour le genre de notoriété qui l'attendait. Né le 4 octobre 1715, nous pouvons le suivre pendant toute la première période de sa jeunesse à l'aide de la curieuse biographie du marquis Jean-Antoine (publiée à tort sous le nom de Mirabeau) et dans les fragments retrouvés de son journal de jeune homme. Les études étaient courtes alors, quand l'intérêt des familles l'exigeait : le cadet, le futur bailli fut enrôlé dans la marine à douze ans et demi, tandis que l'aîné était envoyé, à l'âge de treize ans, au régiment de Duras. Quelque temps après, le jeune enseigne, détaché de son régiment, fut placé à Paris dans un de ces établissements qu'on appelait des académies, où les gentilshommes se perfectionnaient dans tous les exercices physiques propres à former un militaire. Il y mena grand train, grand bruit, plus d'une fois jusqu'au scandale. Le Provençal déniaisé et vif, jeté sur le pavé de Paris, s'était fait le chef d'une troupe de jeunes gens qui ne valaient pas la corde pour les pendre. Le tout se termina par une passion folle pour une jeune actrice

qui devint plus tard célèbre sous le nom de Dangeville. Le père, le terrible marquis Jean-Antoine, averti à temps, coupa court au roman en faisant partir l'amoureux pour Besançon et le renvoyant à ce même régiment de Duras où il venait d'obtenir pour lui une compagnie. Quelque temps se passe, et après la courte guerre de 1734, nous voyons le jeune officier revenir, en assez piteux état, de Trèves à Paris où il sollicite l'achat d'un régiment. Il ne réussit pas dans sa demande et n'obtint qu'une jolie réponse, fort inattendue, de Barjac, le valet de chambre favori du tout puissant cardinal Fleury. Comme il faisait offrir à Barjac un cadeau de 10 000 livres pour faire aboutir ses démarches jusqu'alors inutiles : « Cela n'est pas de mon district, répondit le digne homme, sans doute froissé par quelque manque de convenance dans l'offre : si je prenais l'argent de Monsieur, je le volerais : ou bien il doit avoir un régiment, et je n'y ferais rien, ou son tour n'est pas venu et son argent serait inutile. » Barjac devenu Caton, c'était le monde renversé. On en rit beaucoup, et le jeune capitaine retourna quelque temps après tenir garnison à Bordeaux où il eut la bonne fortune de se lier avec Montesquieu, qui n'avait à cette époque (1739) publié que les *Lettres persanes* et les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*. A en croire le marquis de Mirabeau, la conversation entre ces deux obstinés d'idée tournait souvent à la dispute. « Un jour, raconte-t-il, que nous criions en vrais Méridionaux, Montesquieu me dit avec son accent gascon : « Qué dé génie dans cette têté-là, et quel dommagé qu'on n'en puisse tirer qué dé la fougué ! »

Sa plus intime et sa plus belle liaison d'amitié, dans ces années de jeunesse que Gœthe aurait appelées ses années d'apprentissage, fut avec Vauvenargues, alors capitaine au régiment du Roi ; il nous en reste un précieux témoignage dans la correspondance que M. Lucas de Montigny avait trouvée dans ses papiers de famille et qu'il transmit à M. Gilbert pour l'édition des œuvres complètes de Vauvenargues, publiées en 1857. Dès la première lettre, le talent de l'observateur se révèle par des traits délicats : « Vous, mon cher Mirabeau, vous êtes ardent, bilieux, plus agité, plus superbe, plus inégal que la mer, et souverainement avide de plaisir, de science et de bonheur. Moi je suis faible, inquiet, farouche, sans goût pour les biens communs, opiniâtre, singulier et tout ce qu'il vous plaira. » Le jeune Mirabeau ne se trompe pas sur cette faiblesse inquiète et farouche de son ami, qui n'est au fond qu'une ardeur défiante d'elle-même, privée des moyens d'action, des dons de la fortune, de la santé, condamnée à une mélancolique et fatigante inaction où elle se dévore sans flamme. Il devina facilement le génie secret qui s'agitait, qui fermentait sous cet orgueil découragé, et fit tout pour rendre à Vauvenargues la force de croire en lui-même et d'agir. Son style incorrect et tourmenté ne vaut pas, à coup sûr, celui de son ami, déjà formé, souple et teint de fines nuances. Mais s'il écrit mal, la pensée ne manque pas de pénétration ni le sentiment de justesse ; l'audace, le goût de l'action y débordent. Il répète sans relâche à son ami : « Quelqu'un qui pense et s'exprime comme vous, mon cher Vauvenargues, n'est pas pardonnable de n'avoir au-

cune ambition... Vous êtes injuste envers vous, si vous doutez de votre génie; travaillez pour le public. » Et ici, la merveilleuse jactance du Provençal reparaît : Des gens du meilleur goût ayant lu vos lettres, je les ai entendus s'écrier, quand je leur ai dit que vous n'aviez pas vingt-cinq ans : « Ah ! Dieu ! quels hommes produit cette Provence ! » Avec une sollicitude touchante, infatigable, il pousse Vauvenargues à oser, il le presse, il lui conseille de se fixer un but digne de lui, de ne pas dépenser tout ce talent ignoré dans de simples lettres « en se laissant, dit-il, arracher à lui-même en détail. » Vauvenargues hésite d'abord : il désire et il craint; ce mélange de sentiments contraires trouve une expression charmante, presque pathétique : « Vous ne sentez pas vos louanges, mon cher Mirabeau, répond-il; vous ne savez pas la force qu'elles ont; vous me perdez. Épargnez-moi, je vous le demande à genoux! » Mais déjà il sent qu'il va céder, il cède; pour la première fois il a eu la vision confuse, anticipée « de ces premiers regards de la gloire, plus doux que les premiers feux de l'aurore »; et ce n'est pas une des moindres singularités de la destinée du marquis de Mirabeau que d'avoir éveillé dans une jeune âme, passionnée et craintive, cette ambition ravissante de l'esprit qui devait le consoler de tant de privations, d'infirmités et de disgrâces et assurer l'avenir de son nom à ce pauvre officier sans fortune, destiné à mourir jeune, mais déjà immortel.

Tandis que Vauvenargues, dans sa chambre de garnison, écrivait des pages délicates sur l'amour qu'il ne devait connaître que dans ses rêveries (*Alceste* ou

l'Amour ingénu), les lettres de son ami, brillant, hardi, médiocrement délicat, maître de sa fortune depuis la mort de son père en 1737, libre de ses actions, arrivaient surchargées de confidences brûlantes ou ironiques sur les fantaisies et les passions qui se remplaçaient avec une étrange rapidité dans un cœur aussi mobile. Le tableau d'une vie pareille, en contraste avec celle du jeune méditatif, ne laissait pas de le troubler dans sa retraite. Vauvenargues s'irritait parfois de ce contraste et ce fut, sans doute, un jour qu'il avait reçu de son ami quelque récit d'une bonne fortune, qu'il écrivait cette pensée dont l'accent est si amer : « Les femmes n'estiment dans un homme que l'effronterie. » Et quels regrets toujours vifs, toujours présents de sa timidité, de sa pauvreté et de sa laideur! Que de mélancolie dans cette lettre : « Je hais le jeu comme la fièvre et le commerce des femmes comme je n'ose pas dire; celles qui pourraient me toucher ne voudraient pas seulement jeter un regard sur moi. Je ne sais s'il vous souvient de m'avoir vu en compagnie? Je voudrais quelquefois avoir un bras de moins, vous comprenez bien pourquoi. » Un bras perdu à la guerre, il espère que cela attirerait sur lui un regard ému et noble qui serait sa récompense. Il porte une secrète envie à son ami. Il écrit douloureusement : « Sans les passions, la vie ressemble bien à la mort. » Mais au fond, il sait bon gré au marquis de Mirabeau de sa franchise. Le jeune marquis mène de front toutes les passions à la fois, celles de l'amour et celles de l'ambition; il les proclame bien haut : il veut dominer à tout prix : « Je vous suis très obligé, répond Vauvenargues, de la manière

naïve dont vous parlez sur l'envie de primer; il me semble qu'on devrait toujours penser tout haut lorsque l'on parle à ses amis; ce style met de l'intérêt à tout, mais le mensonge et la contrainte n'ont que des paroles glacées. J'adore la sincérité; si les hommes voulaient bien entrer dans ce sentiment, il y en aurait peu d'ennuyeux, et leur commerce ne serait pas aussi fade. »

On aime à croire que c'est au contact de cet esprit si fin, si ingénieux, si naturellement fait pour les travaux délicats de la pensée, que le marquis de Mirabeau, impatient de toute supériorité et de toute renommée, sentit lui aussi s'éveiller l'ambition de l'intelligence et pensa sérieusement, comme il le dit, à « s'ouvrir une carrière dans la république des lettres. » Jusque-là il semblait n'avoir eu d'autre vocation que celle des armes. Avant tout, il est ambitieux et il le déclare, mais c'est par la guerre qu'il voulait d'abord s'illustrer; les occasions de la gloire ne viennent pas, et bien qu'il ait pris part à plusieurs campagnes, notamment à la guerre de Bavière en 1742, il estime que « pour arriver à un nom, à être quelqu'un, il faut être dans un poste. » Or, je ne sais par quelle maligne fortune, il n'arriva pas même à être colonel et, de dépit ou de dégoût, il se retira en 1743 avec le simple grade de capitaine. — C'est sur d'autres objets que sa fièvre d'ambition dut se porter. Déjà à travers les folies de sa vie de garnison, depuis qu'il avait connu Vauvenargues, le démon littéraire l'avait tenté sous les formes les plus diverses. Prose et vers, tout lui était bon : son trop facile génie s'essayait à tout, avec un grand contentement de lui-même. Il était fier d'avoir composé

une tragédie sans amour, qui n'avait qu'un défaut, celle de n'être pas jouable. Il écrivait un poème en plusieurs chants sur l'*Art de la guerre*, et comme il ne doute de rien, à peine a-t-il mis une plume entre ses doigts qu'il songe à l'Académie. Il avait vingt-quatre ans à peine et n'avait encore rien publié. N'importe ; il était Provençal, il était marquis, il s'appelait Mirabeau, enfin il daignait écrire. Où ne pouvait-il pas prétendre ? « Ce n'est plus le temps, dit-il à Vauvenargues émerveillé, où un homme de qualité rougit des talents que lui peut disputer un homme de rien ; et, sans entrer dans les détails, l'Académie n'est presque composée que de gens du bon ordre, et sous le nom desquels il a paru plusieurs ouvrages. Vous croirez que j'en parle en homme intéressé, quand je vous aurai dit que je suis prêt à être dans ce cas ; mais non, je me suis dit ces choses-là à moi-même avant de prendre ma résolution. »

En attendant que l'Académie ouvre ses portes, il s'essaie en divers genres ; il se fait une sorte de réputation dans quelques coteries de belles dames et de beaux esprits par son talent à écrire des portraits satiriques ; il tourne d'agréables vers dans le *Voyage du Languedoc et de Provence* de Lefranc de Pompignan et de l'abbé de Monville, une imitation du *Voyage* de Chapelle et de Bachaumont. Mais bientôt, dans sa correspondance avec Vauvenargues, on voit poindre ce qui va devenir l'objet de ses préoccupations, l'idée fixe des réformes politiques et sociales, l'économie agricole, la statistique : « J'adresse de tout côté autour de moi des questions qui puissent me servir à la connaissance de l'agriculture dont je fais mainte-

nant une étude. — Et où avez-vous pris, me direz-vous, ce goût nouveau pour l'agriculture ? C'est que je sens qu'un philosophe doit finir par là. » Le but de sa vie intellectuelle se dégage à travers bien des tentatives diverses et des aventures d'esprit ; il va marcher à grands pas dans cette voie nouvelle de recherches qui s'ouvre devant lui et qui l'attire par ses perspectives illimitées.

Dans l'intervalle des questions qu'il avait adressées autour de lui sur les intérêts de l'agriculture et des réponses qui lui arrivent et qu'il classe avec soin, il se marie et complète sa vie, si cela peut s'appeler ainsi, quand il s'agit d'une telle femme et d'un tel mariage. Il pouvait choisir, et quel choix il fit ! Suffisamment riche du fonds paternel, bien que ce fonds fût grevé d'assez lourdes charges par la pension de sa mère et celle de ses deux frères, fort agréable de sa personne, avec un nom honorablement connu en Provence, quoiqu'il en exagérât l'illustration, il faillit épouser une Glandevès, appartenant à une ancienne famille de Provence, déjà alliée à la sienne. Peut-être eût-il trouvé là le bonheur ; tout était près de se conclure ; tout manqua, et par sa faute, et combien terrible fut l'expiation ! Je veux parler de cette autre union, contractée avec une insigne étourderie presque aussitôt après, dans laquelle devaient se rencontrer toutes les hontes et toutes les fureurs qui peuvent faire d'une vie un enfer. Sans doute il y eut de la fatalité dans ce mariage ; il faut être un privilégié du sort pour rencontrer un assemblage de vice et de folie aussi complet que l'était et surtout le devint Mlle de Vassan ; mais, quand on a

étudié de près les détails de ce mariage et des conditions dans lesquelles il se conclut, quand on sait le caractère d'un marché qu'il eût tout d'abord, et plus tard l'administration insensée de la fortune commune par le plus chimérique des esprits, on est bien obligé de conclure, avec son biographe, que le marquis fut, pour une grande part, l'artisan des afflictions et des tracas qui accablèrent sa vie. L'activité fiévreuse d'un esprit exubérant et mal réglé devint une cause permanente de malheur et finalement de ruine.

A cette occasion, M. de Loménie étudie l'utopiste à la fin du dix-huitième siècle. Utopiste dans ses propres affaires, dans la direction de sa famille, il ne faut pas s'étonner qu'il le soit ailleurs. Plus qu'aucun autre homme de son siècle, nous le voyons envahi par la noble chimère, entraîné chaque jour, chaque heure, par le besoin de tracer sur le papier des plans de gouvernement, doués de la vertu infaillible « de rendre les sociétés paisibles et prospères et les hommes raisonnables et vertueux. » Cette passion se déclara de bonne heure chez lui : à l'âge de trente-deux ans, dans ses promenades au Luxembourg avec son frère, il se disait en possession de douze principes, qui, établis en douze lignes, corrigeraient tous les abus de la société et feraient renaître l'âge de Salomon. » Beaucoup plus tard, quand il était un des hommes les plus malheureux et les plus tourmentés de son temps, quand les discordes de sa famille étaient devenues la fable publique et qu'il succombait sous le poids des embarras de tout genre que lui imposait cette suite ininterrompue de procès ruineux, gagnés

ou perdus, toutes ces infortunes (on nous le prouve) étaient pour lui une continuelle excitation à se dédommager de son inhabileté dans le gouvernement de sa maison, en se livrant délicieusement au bonheur fictif de régler avec sa plume les destinées du genre humain.

Les témoignages abondent pour montrer que dans cette production effrénée de Mémoires et de plans de réforme, c'était moins l'amour-propre littéraire qui était en jeu, bien que le marquis fût loin d'être insensible aux jouissances de ce genre, que la passion réformatrice et créatrice de systèmes. Lorsqu'après quelques années de célébrité éclatante, l'Ami des hommes fût tombé dans le plus profond discrédit, au point de ne plus trouver en France de libraires ni de lecteurs, sa confiance dans l'utilité de ses travaux ne fut pas un instant ébranlée; il faisait imprimer ses derniers écrits à l'étranger par les soins de quelque disciple fidèle, sans vouloir même être désigné par son fameux pseudonyme : « Ce qui m'importe de mes ouvrages, écrivait-il le 14 octobre 1778, c'est qu'ils soient lus, parce qu'il se trouve toujours quelqu'un qui en profite ; à cela près qu'on les croie du Pape ou du grand Turc, cela m'est égal. Je sais fort bien le peu qu'ils valent par la forme et par l'habit, et, par ma foi, je le donrais en quatre à tout autre, tiraillé comme moi par un million de tracas, vexé et tourmenté en gros et dans tous les détails, de faire mieux et avec plus de soin et de suite[1]. » Neuf ans après, à l'âge de soixante-douze ans, voici ce qu'il écrivait à ce même marquis

1. Tome I, page 483 et suivantes.

de Lango, son disciple, et son représentant à l'étranger : « Vous me faites plaisir en me disant que je puis encore *opérer du cerveau*... . Je suis tellement enlacé d'affaires incroyables, uniques peut-être au monde dans leur espèce et leur contre-temps, que travaillant sans cesse ou du poignet ou de la patience, quand la tête me pèse trop, je ne puis y faire diversion et reprendre des forces, comme l'Antée de la fable, qu'en touchant terre et griffonnant sur quelque feuille volante des détails de ma chose. » On voit qu'en vieillissant le marquis n'était pas devenu meilleur écrivain. Son style était resté toujours aussi bizarre, avec plus d'incorrection encore et de négligence ; mais on admire, malgré tout, cette fidélité à ce qu'il appelle *sa chose* et qui est précisément sa science, son système, devenu son unique appui, tout son bien et sa consolation.

Il est resté, à travers quarante années, le plus terrible et le plus infatigable improvisateur de son siècle. Il a fallu le courage, l'héroïsme de M. de Loménie pour faire le dépouillement de cet amas d'écrits. Qu'on pense à cette encyclopédie, qu'on a justement nommée l'*Apocalypse de l'Économie politique*, depuis les cinq volumes de l'*Ami des Hommes*, publiés en 1756, jusqu'aux quatre tomes des *Entretiens d'un jeune prince avec son gouverneur*, publiés en 1785, et dans l'intervalle de ces deux dates, la *Théorie de l'Impôt* (1760), la *Philosophie rurale*, en collaboration avec Quesnay (1761), les *Économiques* (1779), les *Lettres économiques* (1770), la *Science ou les Droits et les Devoirs de l'Homme* (1774), *Lettres sur la législation*, ou l'*Ordre légal dépravé, rétabli*

et *perpétué* (1775), sans compter les innombrables manuscrits, laissés sur le rivage par cette fécondité torrentielle, et que le marquis n'a pas eu le temps ou le moyen de jeter dans la publicité. On peut suivre, comme dans un tableau les modifications successives qu'a subies cet esprit, singulièrement mais fortement organisé, d'abord féodal et philanthrope, puis libéral et décentralisateur, rattachant tout à la prospérité de l'agriculture et au rétablissement des États provinciaux, ensuite *physiocrate*, à la fois monarchiste, démocrate sans être égalitaire, socialiste par son antipathie contre les marchands d'argent et les rentiers, et en même temps très conservateur par son culte pour la propriété foncière. M. de Loménie arrive à caractériser fortement, avec des touches et des retouches successives, le rôle éphémère, mais éclatant que le marquis de Mirabeau a rempli dans les controverses économiques et sociales qui ont précédé la Révolution. Figure originale, singulier mélange de sagacité et d'exaltation, esprit enthousiaste et positif, sincère, « il est peut-être celui qui, au milieu des illusions optimistes des uns et de la frivolité insouciante des autres, a été le plus constamment tenu en éveil par la prévision d'une grande crise sociale imminente, prévision qu'il exprime dans le langage qui est le sien, en disant : que le colin-maillard, poussé trop loin, finira par la culbute générale. »

Rien de plus intéressant que l'étude des œuvres du marquis, et spécialement l'analyse de l'*Ami des Hommes*, les relations avec le docteur Quesnay, médecin de madame de Pompadour, auteur, lui

aussi, d'un système complet du bonheur public, l'histoire de l'école qu'ils fondèrent ensemble, des controverses que souleva leur doctrine, des persécutions et des vicissitudes de tout genre qu'elle dut subir. L'exposé de la doctrine physiocratique mériterait un examen approfondi. On n'a jamais poussé si avant, avec une critique si exacte et pénétrante, l'analyse des principes de cette doctrine, dont s'inspire à certains égards Turgot, dans son rapide passage au ministère, et qui contiennent en germe quelques-unes des conquêtes les plus solides et les plus incontestées de la Révolution. Cette analyse s'anime et se colore des teintes vives qu'y répandent de nombreux extraits de la correspondance des deux frères, le marquis et le bailli, où se marquent à chaque page la préoccupation ardente et commune de tout ce qui touche à l'avenir de leur pays, le souci des intérêts généraux, persistant à travers les plus graves embarras domestiques. L'un, d'abord aristocrate pur, s'éloigne peu à peu de son point de départ et se laisse entraîner à la dérive vers les idées démocratiques par la logique impétueuse qui fait bouillonner son cerveau. L'autre reste « un patricien féodal ; il s'est fait de la féodalité un idéal embelli par l'esprit de justice et d'humanité dont il est lui-même animé ; il accepte, dans les opinions de son frère aîné, tout ce qui peut se concilier avec les dispositions de son cœur naturellement philanthropique, mais il résiste énergiquement à tout ce qui contrarie une conviction très arrêtée chez lui : à savoir qu'une société ne peut vivre sans une aristocratie, et que, si l'esprit d'insubordination et d'égalité dans la confusion ne s'arrête pas, la France

est menacée de périr dans des crises alternatives de *despotisme* et de *républicisme* (*sic*). » Le bailli est une sorte de lord anglais réformateur, mais ennemi des révolutions.

On peut étudier à loisir dans cet ouvrage, ce que pouvait être un *mauvais ménage sous l'ancien régime*, dans la confusion des lois qui n'avait trop souvent pour remède que l'arbitraire. Nous voyons s'élucider enfin cette cause trop fameuse, obscurcie et brouillée à dessein, et que l'auteur a étudiée comme le ferait le juge d'instruction le plus patient et le plus perspicace, épuisant les témoignages contradictoires, s'efforçant de dégager la vérité à travers tous les emportements de la colère et les mensonges le plus savamment organisés. Il n'hésite pas à donner tort sur bien des points graves au marquis : mais il faut avouer que la marquise sort de cette longue enquête, accablée et déshonorée à jamais. On ne connaissait guère cette déplorable figure que par un résumé de quelques lignes que lui consacre M. Lucas de Montigny dans les *Mémoires de Mirabeau*, ou encore par les *Lettres de Vincennes*. Mais ces lettres, on le sait, furent écrites à une époque où Mirabeau est engagé à fond dans le parti de sa mère, qu'il a intérêt alors à faire passer pour une victime ; il y resta jusqu'au jour où des refus d'argent à des demandes réitérées le rangèrent parmi ses plus implacables adversaires.

Il y a des lettres étonnantes du marquis, où il décrit de son style enragé le supplice qu'il a supporté pendant les dix-neuf ou vingt années que dura la cohabitation entre les deux époux. Une surtout, bien étrange, c'est celle que le père adresse à la date de 1776 à sa

fille, Mme du Saillant, comme une sorte d'avis paternel « pour la prémunir, dit-il, contre toute ressemblance à ce côté-là. » Il raconte avec des détails à faire frémir, les mœurs, manières, tics, habitudes et progressions de déchéance » de la malheureuse femme, résultant et d'une nature gâtée, et « de l'impudente et pestilentielle éducation qu'elle avait reçue. » Et plus tard, résumant les souvenirs de sa vie conjugale, il arrive à cette expression définitive : « Les vingt ans que j'ai passés avec cette femme ont été vingt ans de colique néphrétique. » On peut toutefois supposer que ces impressions du passé, retracées en 1783, portent le reflet des hontes et des haines du présent, et que la peinture est poussée au noir. Car enfin, pendant ces vingt années, il était né onze enfants, ce qui n'est pas absolument compatible avec l'horreur manifestée plus tard. Et puis n'oublions pas que le style du marquis n'est guère, quand il parle de sa femme, qu'une invective prolongée, l'hyperbole de la fureur. Un témoin, plus digne de foi, c'est le bailli; nous connaissons sa loyauté, et il est d'ailleurs dans des conditions d'impartialité meilleures, n'étant pas le mari. Son témoignage, il faut bien le dire, est écrasant. Pendant tout le temps que dure la correspondance entre les deux frères, même dans les premières années de cette déplorable union, le bailli reste convaincu que la source de tous les malheurs de la famille est dans le caractère de la marquise. Il ne cesse de développer cette belle et juste pensée, à savoir que la femme qui ne fonde pas le foyer domestique le détruit : « Or, dit-il au marquis, depuis la création du monde, on ne vit pas une femme de l'es-

pèce de celle que Dieu t'a donnée. » Et ailleurs : « C'est la femme qui réunit au plus haut point tous les vices et tous les défauts des deux sexes, sans aucune de leurs qualités. »

Il y eut trois périodes distinctes dans l'histoire de ce mauvais ménage ; mais dans les premières années du mariage, rien n'annonçait chez les deux époux la haine féroce qui devait éclater un jour entre eux. Bien qu'elle manifestât déjà un caractère tracassier, turbulent, intempérant, Mlle de Vassan trouva d'abord dans son mari un juge indulgent plus que sévère. Les affaires d'intérêt eurent bientôt brouillé ses parents avec leur gendre, homme à projets, et à projets malheureux dans l'administration de la dot de sa femme, et qui d'ailleurs, ayant cru faire une bonne affaire, un *marché*, dans cette union avec une héritière qui passait pour riche, se trouva volé et en conçut tout d'abord une mauvaise humeur que diverses circonstances exaspérèrent de plus en plus. Treize ans se passent sans esclandre ; c'est vers 1756 que l'incompatibilité absolue des caractères se déclare : disputes d'intérêt, puis un genre tout particulier d'obsession de plus en plus déplaisant, paraît-il, au mari, une séparation intime, mais non à l'amiable, invoquée plus tard dans les mémoires judiciaires de la marquise comme une preuve des mauvais procédés de l'époux ; enfin, il faut bien le dire, des diversions cherchées et trouvées par le marquis hors de son foyer, mais payées secrètement, comme on le sut plus tard, de la même monnaie par la marquise. C'est la période aiguë qui se termine en 1762, au moment où le marquis trouve une bonne occasion de

décider sa femme à se rendre en Limousin, sous le prétexte d'une maladie, auprès de Mme de Vassan, bien résolu à ne plus la laisser rentrer chez lui. Ce qui eut lieu, mais après quels éclats et au prix de quels scandales! Depuis lors, ce fut la guerre d'abord modérée, puis à outrance : prison, couvent, lettres de cachet, compromis signés et déchirés, procès, sentences, contre-sentences, tout se succède dans une mêlée furieuse. Il faut de la patience et un don particulier pour analyser chaque épisode de cet horrible combat où successivement toute la famille est engagée. La neutralité même devient impossible aux cinq enfants, chacun d'eux ne vivant bien avec son père qu'à la condition d'être détesté par sa mère et réciproquement. Le rôle de conciliateur était difficile avec de pareils caractères. « Ma mère, écrit Mirabeau à un ami, en 1779, a déchargé sur moi un pistolet, de fureur d'un mot de conciliation que je lui lâchai, il y a huit ans. » Heureusement le pistolet fit long feu; mais le fait est significatif.

Il arrive un jour que presque toute la famille est liguée contre son chef. En 1777, l'Ami des hommes a pour adversaires acharnés non seulement sa femme, mais sa troisième fille, Mme de Cabris, et son fils aîné, tous trois engagés contre lui dans une guerre à mort où ils ne reculent devant aucun moyen, pas même celui des diffamations les plus odieuses, répandues en feuilles imprimées, à cette fin d'arracher au chef de la famille la jouissance des biens de la femme que celle-ci promet à ses deux alliés de partager avec eux. C'est une meute qui court après la curée. La guerre des pamphlets amuse tout Paris aux dépens

de cette famille maudite. Tantôt c'est un mémoire abominable où la marquise charge le marquis d'accusations ridicules et atroces, en un style médico-graveleux; tantôt c'est un pamphlet que Mirabeau, le fils, fait imprimer à Amsterdam, et qui, heureusement pour sa gloire, fut saisi en France par la police. Il adresse quelques centaines de ce factum à sa mère avec cette recommandation naïve : « Je vous supplie de confier ces exemplaires à quelque colporteur; car cela ne se débitera guère que sous le manteau, et il faut que cela le soit avec rapidité, ou cela serait contrefait sur-le-champ, et vous sentez bien que je veux retirer au moins mes frais[1]. » Le marquis aveuglé, exaspéré par tant de coups à la fois, punit, frappe, se venge comme il peut. Son fils, en enlevant une femme mariée, va lui fournir une occasion, un prétexte avouable de le mettre pour quelque temps hors de combat; et le jour même où M. de Maurepas le débarrassait de sa femme, qui avait envahi de force son hôtel, en la faisant enfermer au couvent de Saint-Michel, le marquis apprenait que son fils aîné, arrêté à Amsterdam, prenait la route du donjon de Vincennes, où il entrait le 7 juin et d'où il ne devait sortir qu'après quarante-deux mois de captivité.

Les incidents les plus comiques se mêlent à cette Iliade domestique. Nous avons dit que la marquise de Mirabeau, pour provoquer son mari et chercher dans des emportements prévus un motif décisif de séparation légale à son profit, avait un beau matin envahi l'hôtel de la rue de Seine où il demeurait alors.

1. Tome I, page 592.

Le marquis, prévenu à temps de cette singulière invasion, craignant, pour toutes sortes de raisons, de se trouver sous le même toit qu'elle, s'était échappé en toute hâte et réfugié dans la rue de Tournon, chez son ami le duc de Nivernais, et de là, en lieu sûr, il surveillait l'ennemi, qui s'était installé dans sa chambre à coucher et dans son lit. Ordre était donné au concierge de ne pas laisser entrer l'avocat de la femme, un Delacroix quelconque, signataire de mémoires injurieux. C'était précisément celui des visiteurs que la marquise tenait le plus à recevoir. Elle était encore au lit et se disait malade, lorsqu'il se présenta. Le Suisse l'ayant éconduit, non sans peine, la marquise entend le bruit de la dispute, reconnaît les voix, se jette à bas du lit, prend à peine le temps de passer un jupon, se précipite dans l'escalier, traverse la cour, jambes nues, à six heures du soir, elle arrive jusqu'à la porte pour empêcher qu'on ne la ferme sur l'avocat. Le Suisse insiste, un rassemblement se forme dans la rue ; la marquise, en ce plaisant déshabillé, interpelle les passants, invoque leur assistance ; la foule, qui aime à voir partout des victimes, s'émeut et se prépare à envahir la cour. Et comme la marquise se cramponne à la porte, le concierge la prend à bras-le-corps et la rejette, malgré ses cris, dans la cour, pendant que la porte est refermée. Elle court à la loge du Suisse, ouvre la fenêtre et de là, apostrophant la foule, l'appelle à son secours, déclare qu'elle veut sortir, demande qu'on la mène chez un notaire pour y faire son testament. Mais les domestiques, pendant ce temps, luttaient contre l'énergumène, et ce n'est qu'à moitié morte de fatigue qu'on la ramène dans son lit. Ce fut un beau

jour pour le quartier. N'est-ce pas là une scène des *Plaideurs?* Des épisodes pareils abondent dans ce livre et achèvent la peinture de l'extravagante marquise.

Sa femme au couvent des dames de St-Michel, son fils à Vincennes, restait l'endiablée fille d'une telle mère, Mme de Cabris, et le gendre qui n'est pas désarmé. Tous deux agissent ferme : le marquis se plaint qu'on *décuple* son travail. Il ne s'arrête pas pour si peu. Il entreprend de faire interdire le mari de Mme de Cabris en Provence et de faire enfermer par lettre de cachet sa fille au couvent de Sisteron. Il y réussit ; mais c'est alors que le public se fâche ; il n'y a qu'un cri contre cet amateur insatiable des *ordres du Roi*, qui, grâce à cette arme, s'est débarrassé de toute sa famille. L'Ami des hommes se débat en vain : il est frappé moralement à mort, comme par un choc en retour de cette arme dont il a tant abusé. En vain s'écrie-t-il : « Le public n'est point mon juge, et tant que santé et volonté me dureront, je serai Rhadamanthe, puisque Dieu m'y a condamné..... Au fait, ajoute-t-il, comme pour s'encourager lui-même, je voulais gagner mon procès, je l'ai gagné : je voulais faire clore ces folles, elles le sont ; je voulais faire enfermer ce forcené, il l'est..... Il y a quatre jours que je rencontrais Montpezat, que je n'avais pas vu depuis vingt ans : Votre procès, me dit-il, avec madame la marquise est-il fini ? — Je l'ai gagné. — Et où est-elle ? — Au couvent. — Et monsieur votre fils ? — Au couvent. — Et madame votre fille de Provence ? — Au couvent. — Vous avez donc entrepris de peupler les couvents ? — Oui, monsieur, et si vous étiez mon fils, il y a longtemps que vous y seriez. »

Le marquis se trompait sur un point grave : il avait gagné son procès une première fois devant les juges; mais il l'avait perdu devant l'opinion publique, et l'opinion le lui fit perdre définitivement devant le Parlement. L'impopularité de l'Ami des hommes agit visiblement sur ces nouveaux juges, et au grand étonnement du marquis et de ses hommes d'affaires, la séparation fut prononcée contre lui, le 18 mai 1781, avec tous les frais à sa charge, sans même que l'on eût égard à sa demande d'une garantie en faveur des enfants, sans qu'on eût nommé un commissaire pour présider à la liquidation de la communauté ; on laissait le marquis livré « à toutes les revendications folles d'une femme furieuse et triomphante. » Il n'est pas douteux que le contraste scandaleux des belles maximes du philanthrope avec les *dix-sept ordres* du roi, obtenus ou surpris par le marquis contre sa femme et ses enfants, n'ait eu une grande part, sans parler de la colère croissante du public, dans cette sentence inattendue et définitive. Les magistrats, gardiens de la loi, n'aimaient guère cet expédient des lettres de cachet qui substituait la volonté du roi à la justice ; ils le montrèrent dans cette occasion comme dans bien des autres, et après tout, ce fut à leur honneur.

« Finalement, ils m'ont tué le 18 mai », écrit le marquis à son frère ; de fait il ne fit plus que languir jusqu'en 1789, époque où il mourut, à la veille des événements qu'il avait en partie pressentis et préparés. Quant à la marquise, quoique remise en possession de ses biens, dévorés d'avance par les extravagances de sa vie entière et la fureur des emprunts, elle végéta dans l'état le

plus singulier d'opulence apparente et de sordide misère, en proie à des troubles d'esprit qui prouvaient que son cerveau n'avait jamais été bien sain ; elle passa quelques-unes des dernières années de sa vie à obséder ses fils et particulièrement le grand orateur, son ancien complice, de protestations d'amitié et de demandes d'argent ; emprisonnée sous la Terreur, elle meurt le 28 brumaire an III (novembre 1794), à l'âge de soixante-neuf ans, laissant une fortune de six cent mille francs et des dettes pour plus d'un million ; dernière liquidation de vingt années de procès et d'infamie.

Telle fut la famille, vraiment extraordinaire, au milieu de laquelle était né et a vécu Mirabeau, le grand Mirabeau, qui va maintenant entrer sur la scène et la remplir de ses aventures et de ses scandales, de sa gloire et de son génie.

CHAPITRE IV

SOUVENIRS DE COPPET. — MADAME DE STAËL ET SES AMIS[1].

I

J'ai eu l'occasion de visiter Coppet, et j'ai pris plaisir à replacer dans un des cadres les plus heureux que la nature puisse fournir, une des figures les plus aimables et les plus vives que nous offre l'histoire de la société française. On ne résiste pas aux impressions qu'éveille, sous ces ombrages devenus presque historiques, le génie intime du lieu.

1. Nous avions autrefois conçu l'idée d'une étude complète sur Mme de Staël, prise de ce point central de Coppet autour duquel a gravité sa vie, et où cette figure si vivante et si passionnée s'aperçoit, si on peut le dire, plus distinctement et sensiblement qu'ailleurs. Diverses circonstances ont interrompu cette étude. La plus grave de toutes les raisons est que ce travail n'aurait pu être mené à son terme sans la libre communication des documents innombrables et des correspondances entassés dans la tour de Coppet. Or ces documents appartiennent par droit de naissance à M. Othenin d'Haussonville. On peut même dire qu'ils lui appartiennent par droit de conquête, quand on sait l'usage qu'il en a fait déjà dans son étude sur madame Necker. — Nous nous contenterons de détacher quelques chapitres du travail commencé, *rudera et rudimenta*, des ébauches devenues ruines avant d'être achevées.

Le château de Coppet s'élève sur la rive suisse du Léman, aux pieds du Jura, qui fait de ce côté perspective et forme le fond du tableau. Le site est ombragé, recueilli. De beaux arbres s'élèvent autour du château, qu'ils enveloppent à moitié, et dont la partie supérieure est seule visible à quelque distance. Bien qu'elle domine avec un assez grand air le village étendu à ses pieds, la maison est un édifice d'une construction très simple, nullement monumentale, sans style bien caractérisé, vaste et commode manoir plutôt que château, formant les trois côtés d'un carré et s'ouvrant sur une cour intérieure, d'où l'on aperçoit le jardin et le parc. Le château tourne le dos au lac, ce qui est bien un trait d'architecture du temps où il fut bâti et un signe du goût médiocre que l'on avait alors pour les beautés de la nature. Plaçons-nous sur le balcon du grand salon et regardons autour de nous sans occuper notre pensée d'autre chose que du splendide horizon qui se découvre à nos yeux. Quelle étendue et quelle variété de paysages! A vos pieds, le lac aperçu à travers les branches d'arbres beaucoup trop touffus, qui s'entassent au-dessous du château; à votre droite, les ombrages du *Creux de Genthod* et les jardins de Versoix; sur le dernier plan, quelques toits brillants qui marquent la place de Genève; à gauche, le Léman déroulant, aussi loin que le regard peut aller, sa nappe bleue vers les Alpes de neige; en face, Hermance, les riants vallons à demi-cachés dans les replis des Voirons, la rive de Savoie largement étalée depuis la base du Salève jusqu'à la pointe d'Yvoire; à l'arrière-plan, vers l'est et au midi, une masse confuse de sommets neigeux et de glaciers, sur laquelle se déta-

chent les immenses *Dents d'Oche* et quelques pics, les voisins du mont Blanc, que l'on pressent, sans le voir, derrière la chaîne des Voirons : sur le lac, une navigation continuelle de bateaux et de barques de pêche qui animent cette petite Méditerranée de la Suisse. Certes, il y a là un des beaux spectacles qui puissent ravir nos regards : cette variété infinie de villages lointains, ce contraste de l'eau si bleue et des glaciers qui bordent l'horizon; la vie si active répandue dans cet immense et tranquille panorama, et dont on jouit sans en percevoir le bruit : tout ce qui peut animer l'esprit de l'homme, sans le jeter en dehors de lui-même et le dissiper dans le tumulte vulgaire.

Essayons de nous arracher à la magie de cette contemplation et rentrons. Nous sommes dans le salon de Mme de Staël. Voici les meubles mêmes, les tentures, tous les détails d'intérieur, tous ces témoins de la vie intime conservés par un soin délicat, avec une sorte de piété domestique. Un buste en marbre représentant M. Necker, quelques portraits : M. Necker encore et toujours; le baron de Staël, l'ambassadeur de Suède, dont l'image occupe assurément plus de place dans ce salon que le modèle n'en occupa durant sa vie ; ici une esquisse de Mme la duchesse de Broglie à vingt ans, avec l'expression fine et douce de son charmant visage; là un croquis, d'une main fort inexpérimentée, retrouvé, dans les combles du château et qui ne mériterait guère les honneurs de cette exhumation, si on ne lisait dans un coin la signature de *Mlle Germaine Necker;* au centre du salon, et dans toute sa gloire, le triomphant portrait de Mme de Staël, par Gérard, dans une toilette passablement

romantique qu'on n'a pas le temps de remarquer, tant on se sent attiré par l'éclat de ces grands yeux, d'où rayonnent la force, la vie, l'enthousiasme ; figure irrégulière, incorrecte, mais ardente qui éclate en jets de flamme et vous inonde de lueurs. Au moment où le peintre l'a saisie, elle parle, elle va parler, elle est toute âme, tout feu. C'est un de ces portraits devant lesquels on s'écrie, même quand on n'a pas vu la figure réelle, vivante : « Que c'est bien elle ! » Il remplit et anime ce salon. Enfermez-vous quelques minutes dans vos souvenirs et donnez-vous l'illusion de ce petit monde évanoui. Voilà le canapé autour duquel, pendant douze années, se tint une cour plénière d'éloquence et d'esprit, célèbre dans toute l'Europe. Faites descendre de son cadre cette étonnante figure. Rassemblez autour d'elle tous ces personnages si divers d'origine, d'habitudes, de caractère, d'esprit, les Montmorency, les Laval, les Schlegel, les Benjamin Constant, les Sismondi, les Bonstetten, Zacharias Werner, Byron; oui, Byron lui-même, qui, comme les autres, a subi le prestige. Voilà cette foule d'élite, groupée autour de cette femme illustre dont la gloire est chère à chacun d'eux, comme si elle était la sienne propre, et représentant, près d'elle, dans ce salon cosmopolite, toutes les parties de la société européenne, réunie par un charme commun. Cette rapide et brillante vision, dont votre esprit se sera donné la fête, vaut bien que l'on fasse le voyage de Coppet. Il est bon que l'esprit comme la piété ait ses pèlerinages, et que sur certains points privilégiés les écrivains marquent aux générations nouvelles les stations principales et sacrées.

Parcourons le premier étage du château, n'oublions pas de voir la chambre où Mme de Staël travaillait et ce petit bureau en bois peint, si étroit, sur lequel elle écrivit le livre de l'*Allemagne*, et dont elle ne se permit le luxe modeste qu'après la mort de son père : tant que vécut M. Necker, elle n'osait écrire que furtivement et au hasard, sur ses genoux ou sur le coin d'une cheminée, ne voulant pas encourir le blâme de son père qui ne pouvait souffrir qu'une femme prît avec elle l'appareil et l'attirail d'un écrivain. Au rez-de-chaussée, nous trouvons une grande salle, la bibliothèque, qui était, du temps de Mme de Staël, la salle de spectacle. Coppet, comme Nohant, a eu son théâtre. Les deux femmes les plus célèbres du dix-neuvième siècle ont eu un goût commun, la passion du spectacle. Toutes les deux en ont fait la distraction la plus chère de leur vie de campagne. Il semble que ces vives imaginations, non contentes de la scène intérieure qu'elles portent en elles, et de la variété magique des spectacles qui s'y donnent, aiment à voir représenter devant leurs yeux, avec toute l'illusion de la réalité, les fictions dont s'enchante leur esprit. — Tout à côté du théâtre, une chambre, qui s'appelle encore la chambre de Mme Récamier, garde dans l'exacte simplicité de son mobilier fané la date du passage de cette femme célèbre. Sauf les vieilles tapisseries qui ornent les murs, rien n'est donné au luxe ni à l'ornement de cette grande chambre nue et triste; vous pouvez voir quel était en 1811 l'ameublement intime d'une femme à la mode et comparer les époques, en vous représentant par contraste le luxe tel que pourrait l'offrir l'hospitalité d'un château

à une élégante Parisienne qui voyagerait vers l'automne de 1880.

Le parc, qui est beau, le doit à la nature plus qu'à l'art. On y remarque des allées, plantées d'arbres magnifiques; l'une d'elles s'appelle encore *l'allée de la conversation* en souvenir des hôtes qui s'y promenaient habituellement; sur la droite du parc, un bois touffu, raviné, traversé par un fort ruisseau qui fait cascade et dont M. Necker, en propriétaire avisé, avait affermé la chute pour un moulin à scierie. La simplicité des mœurs genevoises et l'esprit de M. Necker, moins préoccupé du pittoresque et du grandiose que du confortable et de l'utile, se font sentir partout. L'horizon est du reste assez limité. Le regard, par quelques échappées, s'arrête aux premières rampes du Jura, très monotones d'aspect en cet endroit. On se sent presque à l'étroit dans ce parc, sans doute parce qu'on devine tout à côté de soi, sans en jouir, la splendeur des paysages, le lointain de la perspective, l'horizon immense, la vue des glaciers, le Léman.

Mme de Staël ne ressentit jamais pour toutes ces beautés naturelles, près desquelles elle vivait, l'enthousiasme qu'on aurait pu attendre d'une élève de Rousseau et qu'on rencontrerait à coup sûr chez celles de nos contemporaines qui auraient reçu comme elle de la nature une sensibilité vive et le don de l'expression. On sait quelle préférence elle donnait au ruisseau de la rue du Bac sur tout ce magnifique paysage qui l'entourait. Même en tenant compte des circonstances particulières qui pesèrent si cruellement sur elle et qui donnèrent à

ce séjour l'aspect d'un long exil, même en entrant dans les sentiments de cette âme *dont on lui avait fait une prison*, il y a lieu de s'étonner que son imagination n'ait pas été plus vivement frappée de ce grand spectacle. A peine si l'on retrouve dans ses *Mémoires* quelques traits qui rappellent le tableau qu'elle eut pendant tant d'années sous les yeux. En voici un qui donnera l'idée des autres. Mme de Staël rappelle le séjour qu'elle fit en Suisse dans l'été de 1800, à l'époque où le premier consul préparait sa seconde campagne d'Italie, se tenant à Genève et à Lausanne, d'où il allait lancer son armée, à travers le Léman et le mont Saint-Bernard, dans une expédition dont la hardiesse rappelait Annibal. « J'arrivai en Suisse, dit Mme de Staël, pour passer l'été avec mon père, suivant ma coutume, à peu près vers le temps où l'armée française traversait les Alpes. On voyait sans cesse des troupes parcourir ces *paisibles contrées que le majestueux rempart des Alpes* devait mettre à l'abri des orages et de la politique..... Pendant ces belles soirées d'été, sur le bord du lac de Genève, j'avais presque honte de tant m'inquiéter des choses de ce monde, en présence *de ce ciel serein et de cette onde si pure;* mais je ne pouvais vaincre mon agitation intérieure..... » On voit comme l'impression est vague. Elle consiste uniquement dans le contraste *de ces paisibles contrées, de ce ciel serein, de cette onde pure,* avec le bruit des armées qui passent et les orages de la politique [1].

1. A la même époque, elle écrivait à M. de Gérando : « *Me voici au*

Une autre fois, dans la fatale année de 1812, il faut voir quels adieux elle fait aux rives du Léman, quand elle se décide à les quitter pour ce grand voyage à travers l'Europe qui dura trois ans, et qu'elle entreprit pour se dérober aux tracasseries de la police, aggravées encore pour elle de périls imaginaires, son imagination ne lui représentant rien moins, au bout de tout cela, que prison d'État, la mort peut-être [1]. « Je parcourus le parc de Coppet ; je m'assis dans *tous les lieux* où mon père avait coutume de se reposer pour *contempler la nature ;* je revis ces *mêmes beautés des ondes et de la verdure* que nous avions souvent admirées ensemble; je leur dis adieu en me recommandant à leur douce influence. Le monument qui renferme les cendres de mon père et de ma mère, et dans lequel, si le bon Dieu le permet, les miennes doivent être déposées, était une des principales causes de mes regrets en m'éloignant des lieux que j'habitais ; mais je trouvais presque toujours en m'en approchant une sorte de force qui me semblait venir d'en haut. Je passai une heure en prière devant cette porte de fer qui s'est

pied de ces montagnes que vous m'enviez ; toute l'armée de réserve les a traversées et je crois vraiment à des succès aussi rapides que la marche. Bonaparte a été aimable avec mon père, et même pour moi dans ses discours. Tout le monde dans ce pays en a la tête un peu tournée. »..... — « Savez-vous si Laharpe, Fontanes ou d'autres ont parlé de mon ouvrage (*La Littérature*), et ce qu'ils en ont dit ? Voulez-vous vous informer pourquoi le *Publiciste* n'en a pas fait d'extrait ? Et Rœderer, que dit-il ? Enfin donnez-moi tous les détails dont vous ne saurez que faire. Les solitaires comme nous vivent de faits, et mon père et moi, qui ne sommes pas si champêtres que vous, nous sommes avides d'anecdotes, même en face du Mont-Blanc. »

1. Voir une lettre très curieuse de Sismondi, du 16 août 1811. *Lettres inédites à Mme d'Albany.*

refermée sur les restes du plus noble des humains, et là mon âme fut convaincue de la nécessité de partir. » Certes, il y a là une scène touchante et naturelle. Mais comme l'écrivain retrace faiblement le site ravissant où elle a si longtemps vécu et qu'elle va quitter ! Les *lieux d'où son père contemplait la nature*, les *beautés des ondes et de la verdure*, que tout cela est froid et languissant ! Ce n'est pas de ce pinceau que Rousseau avait retracé les grandes impressions de la nature dans ses *Rêveries d'un promeneur* et créé une littérature nouvelle, celle de la description animée, enthousiaste, en ouvrant à l'imagination les grands horizons et découvrant le paysage alpestre.

Il est singulier de voir quel faible parti Mme de Staël tire de cet ordre de jouissances qui sont si bien à sa portée, pour se défendre contre les amertumes de l'exil ou les disgraces de son propre cœur. Cette source de consolations qui aurait semblé à d'autres inépuisable, se tarit bien vite pour elle. Elle nous dit qu'au moment où elle reçut l'ordre de sortir de France, elle hésita longtemps pour savoir si elle irait en Allemagne ou si elle reviendrait à Coppet. « Elle craignait le dégoût de revenir dans un pays qu'on l'accusait de trouver *un peu monotone*. » L'attrait tyrannique qu'exercent sur son esprit la vie de Paris, le monde, la conversation, lui gâte les plus beaux paysages. Son goût pour la société décolore à ses yeux la nature.

Ses *Mémoires* ne sont qu'une longue plainte, à peine interrompue par des réflexions politiques, sur la privation de tous ces biens qui lui sont exclusive-

ment chers. Elle confond dans un regret passionné Paris et le monde, la patrie et la conversation qui est sa manière idéale d'en jouir : « Au commencement de l'hiver de 1802 à 1803, quand je lisais dans les papiers que Paris réunissait tant d'hommes illustres de l'Angleterre à tant d'hommes spirituels de la France, j'éprouvais, je l'avoue, un vif désir de me trouver au milieu d'eux. Je ne dissimule pas que le séjour de Paris m'a toujours semblé le plus agréable de tous : j'y suis née, j'y ai passé mon enfance et ma première jeunesse... Cet amour de la patrie, qui a saisi les âmes les plus fortes, s'empare plus vivement encore de nous, quand les goûts de l'esprit se trouvent réunis aux affections du cœur et aux habitudes de l'imagination. La conversation française n'existe qu'à Paris, et la conversation a été, depuis mon enfance, mon plus grand plaisir. J'éprouvais une telle douleur à la crainte d'être privée de ce séjour, que ma raison ne pouvait rien contre elle. J'étais alors dans toute la vivacité de la vie; et c'est précisément le besoin de jouissances animées qui conduit le plus souvent au désespoir... » Elle avoue que l'ordre d'exil la frappa comme un arrêt de mort. Elle venait de louer une maison à Paris; elle l'avait choisie avec soin dans le quartier et l'exposition qui lui plaisaient, et déjà, dans son imagination, elle s'était établie là avec quelques amis dont l'entretien était, à son gré, le plus grand plaisir dont l'esprit humain puisse jouir. Hélas! elle n'entra dans cette maison, si bien préparée pour ces fêtes d'esprit, qu'avec la certitude d'en sortir le lendemain; elle passa la nuit à parcourir ces appartements dans lesquels elle regretta plus encore de

bonheur qu'elle n'en avait espéré. Avec quelle douloureuse ingénuité elle avoue qu'elle était vulnérable par son goût pour la société ! « Le fantôme de l'ennui m'a toujours poursuivie, s'écrie-t-elle; c'est par la terreur qu'il me cause que j'aurais été capable de plier devant la tyrannie, si l'exemple de mon père et son sang qui coule dans mes veines ne l'emportaient pas sur cette faiblesse. » On comprend qu'en de telles dispositions d'esprit, l'exilée du monde parisien dut se fatiguer vite de cette « prison de l'âme » au sein de la plus magnifique nature, inutilement belle à ses yeux, et souffrir cruellement, sans en vouloir guérir, de cette maladie des civilisations extrêmes, la nostalgie des salons.

Et cependant, en quel endroit de l'Europe y avait-il plus de jouissances d'esprit qu'en ce coin de terre privilégié, dans les douze premières années du siècle? Il y aurait toute une histoire à faire, dans le détail et en tenant compte des dates, du salon de Coppet, comme on l'a fait pour celui de l'Abbaye-aux-Bois où Mme Récamier prolongea son règne avec tant d'art, et pour celui de la rue Saint-Dominique où résidait, comme dans un sanctuaire, la grâce mystique de Mme Swetchine. Cette histoire existe, du reste, bien que disséminée, et il suffirait d'un facile effort pour en ressaisir les fragments épars dans les *Portraits* et *Causeries* de M. Sainte-Beuve, dans les lettres de Sismondi, récemment publiées, dans celles de Bonstetten, de M. de Gérando et les Souvenirs de Mme Récamier. M. Sainte-Beuve est revenu bien des fois sur ce sujet qui semblait avoir pour lui un attrait particulier. Tout ce qui se rattache au

groupe de Coppet, idées ou personnages, habitudes d'esprit, émotions du cœur, lui était devenu familier non seulement par une longue fréquentation littéraire, mais surtout par ce don de seconde vue qui pénètre si juste dans les élégants mystères de la vie sociale, dans les mouvements secrets des âmes disparues, dans les détours et les replis de ce qu'il y a de plus compliqué après la passion, l'esprit. M. Sainte-Beuve a reconstruit des parties essentielles de ce monde évanoui. A mesure que des publications nouvelles paraissaient, que des lettres inédites et des fragments de biographie intime venaient au jour, on a pu s'assurer de l'exactitude scrupuleuse des peintures pour les parties déjà mises en lumière, et de la justesse des inductions pour les parties restées jusque-là dans l'ombre. Tout s'est confirmé dans l'œuvre du peintre.

Il faut distinguer, dans l'histoire du salon de Coppet, deux périodes bien tranchées : celle où Mme de Staël n'y faisait que des apparitions brillantes, à l'été ou à l'automne de chaque année, pour y voir son père, de 1790 à 1802 environ, depuis la retraite de M. Necker après son troisième ministère ; et la période qui commence à l'établissement à peu près définitif de Mme de Staël, contrainte d'obéir à l'ordre de police qui lui interdisait Paris et la France même à une distance de quarante lieues de la capitale. Elle changea plusieurs fois de résidence; tantôt l'inquiétude de son esprit, sa révolte contre l'injuste cruauté de cet ordre, la ramenaient par une force invincible sur la frontière de la zone interdite, et même au delà, à Paris même; tantôt la mobilité de

son humeur et le goût vif de s'instruire, la passion des lettres l'attiraient en Allemagne, où elle devinait, où elle pressentait de grands sujets d'étude. Pourtant, à dater de 1802, on peut dire qu'elle devint l'âme de Coppet; les voyages hors du domaine paternel ne sont plus que l'accident de sa vie. De 1802 à 1812, où commence son long exil, errant dans les cours étrangères, mené comme un triomphe à travers l'Europe, il s'écoule une période de dix années qui marque l'époque vraiment illustre de Coppet, celle où Mme de Staël, dans la pleine jouissance de son esprit, de son éloquence, de sa juste renommée, encore accrue par la sympathie qui s'attache à la persécution, de tous les prestiges enfin qui fondent ce genre de royauté, reçoit dans sa cour hospitalière, sur la rive du Léman, l'hommage des hommes les plus distingués de l'Europe. C'est le Coblentz de l'esprit établi aux frontières mêmes de la France, ne se privant pas des représailles de la guerre la plus active avec les armes qui lui étaient propres, mais très différent de l'autre Coblentz par le genre d'opposition et par les espérances d'avenir : un Coblentz libéral et parlementaire d'où sortira un jour toute une doctrine politique, une famille d'hommes d'États, un programme d'idées, une école enfin, qui remplira des alternatives de ses luttes, de ses triomphes ou de ses défaites, plus d'un demi-siècle de notre histoire.

La politique, les lettres, les nouveautés d'idée, les prévisions, l'aspect inattendu des événements, les révélations de talents inconnus ou de quelque forme nouvelle de l'art, la manière de comprendre la

passion et de l'exprimer selon le tempérament des peuples ou des auteurs, c'était le sujet des conversations célèbres qui donnaient à Coppet quelque chose de cette attraction souveraine que le nom de Ferney avait exercée sur l'Europe lettrée et polie, quarante années auparavant, non loin de ces mêmes bords du Léman, vraiment prédestinés à ce genre de gloire. Une des meilleures parties du génie de Mme de Staël, c'était sa curiosité, une noble et délicate curiosité, sans préventions ni parti pris. Véritable hospitalité d'esprit ouverte à toutes les idées et à tous les talents, avide même de les recevoir, d'en faire les honneurs, mais surtout d'en tirer profit pour le progrès général des lettres qui, trop dédaigneuses ou trop exclusives, s'appauvrissent dans l'orgueil de leur isolement. Elle pratiquait dans son salon cette méthode libérale des rapprochements, des comparaisons entre les génies et les genres, qu'elle appliquait, avec une vigueur rare et vraiment compréhensive de critique, dans ses livres. Elle fondait, par la conversation, une critique nouvelle, la critique des littératures comparées, comme elle l'établit plus tard dans son grand ouvrage de l'*Allemagne*, qui n'est encore, en un sens, qu'une prodigieuse conversation.

C'était fête à Coppet lorsqu'un ami de la maison apportait quelque page nouvelle, fruit de son inspiration ou de son loisir. L'essai de la publicité se faisait là, dans cette réunion d'esprits distingués, sous les affectueux auspices de Mme de Staël. Bonstetten, l'humoriste érudit, l'aimable vieillard qui ne voulait plus vieillir, lisait, à son retour d'Italie, quelques

chapitres du *Voyage dans le Latium* : c'était un texte de discussions brillantes, animées, où chacun profitait, l'auteur surtout, et où Mme de Staël put concevoir l'idée de faire elle aussi un voyage en Italie, ce voyage qui devint *Corinne*. Une autre fois, c'était l'excellent, le grave et tendre Sismondi, qui demandait à ses amis leur jugement sur quelques pages de son *Histoire des Républiques italiennes*, avant de la soumettre aux suffrages de l'Institut pour le prix décennal. Schlegel, le familier de la maison, préparait par la discussion le cours de littérature dramatique qu'il devait faire à Vienne en 1808; il lançait d'un ton impérieux, ses attaques contre le théâtre français du dix-septième siècle, et soutenait son opinion en toute chose, mais surtout dans les matières littéraires, d'une manière si âpre et si dédaigneuse, qu'à certains jours l'orage éclatait contre lui : pour quelques-uns des amis de la maison, jugeant tout bas le professeur trop marqué dans le causeur, il n'était rien moins qu'un pédant présomptueux[1]. Malgré tout, en dépit de *l'extrême insolence qu'il portait dans ses jugements*, on l'écoutait, parce qu'il initiait l'esprit français à toute une littérature inconnue et qu'il le déshabituait du patriotisme littéraire étroit en l'encourageant à des excursions lointaines et à des vues sur des horizons nouveaux. Benjamin Constant, voulant concilier les opinions extrêmes de ses amis, traduisait *Wallenstein* en l'adaptant à la scène française, et obtenait un des grands succès de la société de Coppet. On allait jusqu'à préférer l'ouvrage imité à l'œuvre ori-

1. *Lettres inédites de Sismondi*, page 168.

ginale de Schiller. C'est une de ces illusions de salon qui font sourire à distance, mais qui ont pour raison d'être immédiate le prestige d'un esprit supérieur dans la conversation, étincelant dans les discussions politiques, et que, d'après cela, on ne peut imaginer médiocre en aucun genre. Tenez compte aussi du charme de la lecture, de la partialité visible de la brillante châtelaine, inspiratrice et oracle tout à la fois; enfin, de ces mille influences de lieu et de temps qui composent l'atmosphère morale de ces petits mondes choisis, distingués à tant d'égards, mais toujours livrés à quelque admiration superstitieuse, à quelque tyrannie secrète d'opinion, qu'il faut accepter de bonne grâce pour ne pas lutter toujours.

J'imagine l'effet que devaient produire les violentes tirades de Schlegel contre Racine, certain soir, où les représentants les plus distingués du faubourg Saint-Germain se pressaient autour de Mme de Staël, les d'Aguesseau, les de Ségur, les Mathieu et Adrien de Montmorency, tous attachés de cœur à un culte littéraire consacré par leur foi politique, tous sans doute animés d'une admiration presque religieuse pour Racine, qu'ils associaient, dans la brillante apothéose des souvenirs, au culte du grand règne et du grand roi. Mais l'art exquis et supérieur de Mme de Staël était de fondre toutes ces dissonnances dans une sorte d'accord momentané. Évidemment, comme le dit M. Sainte-Beuve, c'était à Mme de Staël que songeait Bonstetten; c'était sans doute au lendemain d'une de ces soirées où il avait admiré la *brillante vir-*

tuose, la *grande harmoniste de Coppet*, qu'il écrivait ces lignes : « Un esprit supérieur, en plaçant des idées *centrales* parmi les idées isolées et traînantes de la société où il se trouve, fera éprouver le charme de ce que j'appelle *harmonie* à toutes les personnes qui l'écoutent. L'esprit brillant s'annonce par un doux frémissement, qui anime à la fois toutes les idées chez les personnes bienveillantes qui l'entendent. Une personne spirituelle est le musicien habile qui, des sons isolés et quelquefois discordants qu'il entend, sait, en les arrangeant à propos, faire sortir l'harmonie, le mouvement et la vie. »

M. de Lamartine a dit quelque part, en traçant un portrait d'ailleurs splendide de Mme de Staël, que sa conversation était montée sur le ton de l'enthousiasme et que c'était une « ode sans fin. » Il y a bien là un peu de malignité. Le supplice d'un salon, ce serait assurément une ode sans fin imposée à ses hôtes par une Corinne qui ne descendrait jamais de son Capitole. Par bonheur, de nombreux témoignages rétablissent sur ce point la réputation du salon de Coppet, légèrement atteinte par la louange épigrammatique du poète. Pourquoi ne pas rappeler ici l'impression que ressentit Benjamin Constant de sa rencontre avec Mme de Staël et de ses premiers entretiens avec cette femme qui devait, pendant plus de seize années, le dominer par son génie et qu'il devait, en retour, faire si cruellement souffrir par les caprices de sa sensibilité d'artiste ? Dans cette nature fine et nerveuse, il faut tenir compte de la première intuition et voyez comme elle s'exprime : « J'ai rarement vu une réunion pareille de qualités étonnantes et

attrayantes, autant de brillant et de justesse, une bienveillance aussi expansive et aussi cultivée, autant de générosité, une politesse aussi douce et aussi soutenue dans le monde, tant de charme, de simplicité, d'abandon dans la société intime. Mme de Staël a infiniment plus d'esprit dans la conversation intime que dans le monde; *elle sait parfaitement écouter*, ce que ni vous ni moi ne pensions; elle sent l'esprit des autres avec autant de plaisir que le sien; elle fait valoir ceux qu'elle aime avec une attention ingénieuse et constante qui prouve autant de bonté que d'esprit. Enfin c'est un être à part, un être supérieur tel qu'il s'en rencontre peut-être un par siècle, et tel que ceux qui l'approchent, la connaissent et sont ses amis, doivent ne pas exiger d'autre bonheur. » (Lettre à Mme de Charrière, 21 octobre 1794.) A la note de l'enthousiasme près, qui révèle déjà que le cœur n'est plus libre, les témoignages que l'on peut recueillir dans les lettres de Sismondi et de Bonstetten sont en général d'accord avec l'impression de Benjamin Constant.

Il faut cependant, ici comme ailleurs, pour être tout à fait juste, tenir grand compte des dates. Il semble que vers 1809, chez quelques-uns des initiés, le ton de l'enthousiasme s'affaiblit ou du moins eut ses intermittences, s'il faut en croire quelques passages du *Journal intime* de Sismondi plutôt que ses lettres où persistent jusqu'à la fin les témoignages admiratifs et affectueux. Peut-être y eut-il alors quelque crise intime dans la vie de cette petite société, quelque modification dans le caractère de Mme de Staël à la suite d'un événement, tel que le mariage de

Benjamin Constant qui eut lieu à cette époque, ou quelque discussion dont Sismondi s'exagéra l'irritation passagère, probablement aussi l'ivresse de la célébrité croissante, la conviction d'une supériorité isolée, qui perdait le sentiment de la mesure en perdant l'occasion de se comparer et de se mesurer. Toujours est-il qu'il y eut des froissements et que l'on peut en saisir la trace dans le *Journal intime*. « La puissance, semble donner à tout le monde le même travers d'esprit. Celle de sa réputation, qui s'est toujours plus confirmée, a fait contracter à Mme de Staël plusieurs des défauts de Bonaparte. Elle est comme lui intolérante de toute opposition, insultante dans la dispute, et très disposée à dire aux gens des choses piquantes, sans colère et seulement pour jouir de sa supériorité. » Et en 1812, il ajoutait : « Il m'arrive très souvent de m'ennuyer chez elle. La vanité qui la blessait me blesse aussi ; elle répète avec complaisance les mots flatteurs qu'on a dits sur elle, comme si elle ne devait pas être blasée là-dessus, et lorsqu'on parle de la réputation d'un autre, elle a toujours soin de ramener la sienne avec un empressement tout à fait maladroit. » Il y a là une note de sévérité inattendue et comme un revers de médaille que l'on peut indiquer en passant, mais sur lequel il serait injuste de trop insister.

II

Quoi qu'il en soit de ces boutades et de quelques moments de mauvaise humeur, comme il peut s'en produire même dans les sociétés et les groupes les plus unis, nous recommandons de lire les *Lettres de Sismondi* dans ce salon tout peuplé encore des figures et des souvenirs dont elles sont remplies. Il n'est pas de magique artifice qui ranime ce monde et le rende présent à notre imagination comme la lecture de ces pages dans les lieux mêmes où elles furent écrites. C'est une évocation d'ombres illustres ou charmantes, dont on jouit par le plus facile effort de l'imagination, grâce à un sens très juste d'observation et à la simplicité du récit, sans l'ombre d'une prétention personnelle. Ce sont là des conditions excellentes pour donner l'idée exacte d'un cercle tel que celui de Coppet : être en situation pour tout voir, en état de tout comprendre, et ne prétendre au premier rôle en rien.

On accueillait avec curiosité, au château de Coppet, toutes les idées nouvelles et les personnages qui les représentaient. On en jouissait, non sans les juger en toute liberté. Il est intéressant de recueillir quelques-uns de ces jugements qui sont comme des fragments de la conversation de Coppet, saisis au vol par une plume toujours aux aguets. L'affectation, la manière, la prétention à une attitude trop marquée

étaient vite percées à jour. On n'était pas dupe longtemps ; on l'était cependant quelquefois, témoin Mme de Krüdner, dont les jolis manèges furent pris au sérieux. Mais pour tout ce qui touche aux questions purement philosophiques ou littéraires, quelle justesse de vue, que de sagacité critique ! Comme on eut vite saisi certains travers de la poésie allemande, dont on admirait si sincèrement d'ailleurs les hautes parties et l'inspiration ! Quand Zacharias Werner vint à Coppet vers la fin de 1808, il n'eut certes pas à se plaindre de l'accueil qui lui fut fait. On goûta son esprit, très fin sous des apparences contraires, sa gaieté, sa sensibilité. On applaudit avec enthousiasme à quelques scènes de ses drames, *Luther*, *Wanda*, *Attila*, le *Vingt-quatre février ;* mais on ne fut pas un instant séduit par ses airs d'illuminé et par le système qu'il allait prêchant aux nations, chez les grandes dames, Mme de Staël aujourd'hui, demain Mme d'Albany, et que les railleurs du salon de Coppet appelaient *la religion du très saint amour*. Il faut voir dans Sismondi, des échantillons de ce système. « Werner, nous dit-il, est le principal prophète de cette poésie mystique qui tient désormais l'Allemagne dans un somnambulisme perpétuel. L'autre jour, je l'entendais qui dogmatisait avec un Allemand très raisonnable, homme d'âge mûr, le baron de Voght : « Vous savez ce que l'on aime dans sa maîtresse ? » dit Werner ; Voght hésitait et ne savait pas trop ce qu'il devait nommer. « C'est Dieu ! » poursuit le poète. — « Ah ! sans doute, » répond Voght avec un air convaincu. — Une autre fois, dans ce cercle où il y avait des auditeurs tels que Benjamin Constant ou Bonstetten, il développait

ses idées fantasques avec un sérieux fatigant. On n'aime pas à voir de beaux talents dans une situation ridicule. « Dieu, disait-il, est le grand hermaphrodite des mondes. La religion, c'est de l'aimer; mais si l'on ne peut s'élever si haut, c'est du moins d'aimer quelqu'un ou quelqu'une, car ce qu'on aime dans sa maîtresse, c'est Dieu. » Et il faisait de sa théorie des applications étranges. Sismondi ajoute, avec bien de la justesse, que l'extravagance des gens d'esprit n'est pas à la longue moins fatigante que celle des sots, et qu'il n'y a rien de durable pour la curiosité, pour la conversation, pour le sentiment même, sans un mélange de raison.

Et pourtant, ce qui parut une extravagance pure à la société de Coppet a fait fortune depuis. Nous avons vu toute une école de poètes et de romanciers professer ouvertement la *religion du très saint amour*. C'est un axiome reçu dans cette école que la passion, étant naturelle et fatale, est divine et qu'il faut y obéir avec une résignation enthousiaste, sous peine de désobéir à Dieu. Zacharias Werner n'a été que le précurseur de cette agréable et commode théologie qui sanctifie la passion, pour se dispenser de la combattre.

Il y eut un certain jour un hôte de passage à Coppet, qui se serait très bien entendu avec le prédicant du saint amour, s'il s'y était rencontré avec lui; c'était un ancien colonel du régiment d'Aquitaine, démissionnaire en 1789, qui voyageait depuis plusieurs années en Angleterre, en Allemagne et en Suisse pour recruter des prosélytes à ses idées. C'est vraisemblablement en 1805 que le comte de Saint-Simon fut présenté à Coppet, quelque temps avant la pu-

blication de son grand ouvrage, l'*Introduction aux travaux scientifiques du dix-neuvième siècle*, le Coran d'une religion nouvelle, très industrielle et par certains côtés un peu musulmane. Je doute que ces idées aient eté comprises dans le salon de Coppet, et l'on sait de quel franc éclat de rire Mme de Staël accueillit cette étrange déclaration, très sérieuse de la part du réformateur : « Vous êtes la femme la plus remarquable du siècle, j'en suis le plus grand homme ; marions-nous. » C'est ainsi que fut manquée l'occasion unique d'une union entre l'École parlementaire et le Socialisme naissant. C'eût été là, il faut l'avouer, un croisement de races et d'idées assez piquant.

Il ne faut pas oublier, dans cette nomenclature d'originaux, une brillante voyageuse qui venait chercher là quelque rayon pour sa célébrité naissante, et y joua un des premiers rôles, pendant toute une saison, que je crois pouvoir placer vers l'automne de 1801. Je veux parler de Mme de Krüdner, une mystique légèrement aventurière, l'auteur sentimental de *Valérie*[1]. C'était l'époque où elle achevait son roman et où elle en préparait le succès à Paris, avec une habileté de moyens qui ne diffère pas beaucoup d'une intrigue, ce qui se concilie difficilement avec l'idée qu'elle voulait donner d'elle-même, celle d'une ingénue passionnée, en attendant qu'elle s'exerçât, vers le déclin de l'âge, aux grands rôles de prophétesse et d'illuminée sous la tente de l'empereur Alexandre.

1. Voir l'étude de M. Sainte-Beuve sur Mme de Krüdner, non pas la première, mais la seconde, celle qui a été faite d'après la publication de M. Charles Eynard.

En 1801, elle avait besoin de se préparer un rôle littéraire, de faire une rentrée éclatante à Paris, dans la haute société, d'où elle avait disparu dix ans auparavant avec un jeune officier de hussards qui n'avait rien de mystique. Après quelques années données à ce brillant scandale, puis à une pénitence obscure en Russie, accompagnée d'une réconciliation très prosaïque avec le mari offensé, elle revenait, rapportant du nord son manuscrit de *Valérie*, sur lequel elle avait mis ses espérances d'un nouvel avenir. L'intéressante Valérie devait la réconcilier avec la société de Paris qui ne tient jamais rigueur à une héroïne de roman, encore belle et douée de tant d'esprit. Elle comptait, d'ailleurs, sur l'appui des auteurs en vogue, de Bernardin de Saint-Pierre, dont elle caressait la grondeuse vieillesse, de Chateaubriand, de qui toute l'indulgence était prête pour une si jolie pécheresse déjà touchée de la grâce, de Mme de Staël enfin, qu'elle avait connue dix ans auparavant à Paris. C'est à Coppet qu'elle vint prendre pied avant de s'aventurer en France, comme pour avoir un avant-goût de cette société où elle voulait reparaître, non pas seulement pardonnée, mais triomphante. Ces belles coupables ne peuvent rentrer dans le monde que par une ovation.

Un jour, sans doute, elle confia à la femme célèbre, dont elle recherchait le patronage et dont elle enviait les talents, ce roman de *Valérie* où il lui plaisait qu'on la reconnût elle-même. Elle en fit la lecture dans le salon de Coppet, devant une réunion d'amis choisis, en faisant violence par amitié à cette pudeur d'un auteur qui s'essaye, s'excusant fort de sa

témérité, de ses ignorances, des imperfections de son style. On voit la scène d'ici, on voit aussi le succès d'enthousiame et de pleurs que dut remporter cette touchante comédienne, si habile à jouer avec son imagination, avec ses nerfs, avec ses larmes. Le lendemain, la scène changeait; c'était toujours la même et incomparable actrice; mais elle aspirait à d'autres succès. L'esprit avait fait, la veille, un triomphant personnage: il fallait renouveler l'enchantement. Mais pourquoi prendre la peine de raconter ce que Mme de Staël a si bien décrit dans une page de *Delphine*? Je veux parler de cette *danse du schall* qui resta célèbre dans les annales intimes de la société de Coppet : « Jamais la grâce et la beauté n'ont produit sur une assemblée nombreuse un effet plus extraordinaire; cette danse étrangère a un charme dont rien de ce que nous avons vu ne peut donner l'idée : c'est un mélange d'indolence et de vivacité, de mélancolie et de gaieté tout à fait asiatique. Quelquefois, quand l'air devenait plus doux, Delphine marchait quelques pas la tête penchée, les bras croisés, comme si quelques souvenirs, quelques regrets étaient venus se mêler soudain à tout l'éclat d'une fête; mais bientôt reprenant la danse vive et légère, elle s'entourait d'un schall indien, qui, dessinant sa taille et retombant avec ses longs cheveux, faisait de toute sa personne un tableau ravissant. Cette danse expressive et pour ainsi dire inspirée exerce sur l'imagination un grand pouvoir; elle vous retrace les idées et les sensations poétiques que, sous le ciel de l'Orient, les plus beaux vers peuvent à peine décrire. Quand Delphine eut cessé de danser, de si vifs applaudissements se firent entendre, qu'on put

croire pour un moment tous les hommes amoureux et toutes les femmes subjuguées. »

Telle était la magie de cette fille du Nord. Elle subjuguait les femmes elles-mêmes, et, après cette soirée où ses trente-sept ans avaient été si gracieusement portés, son succès n'était plus douteux. Quelle consécration que cette page de *Delphine !* Elle même, elle surtout ne voulait pas qu'on ignorât à Paris le véritable nom de l'héroïne. A peine *Delphine* avait paru, elle écrivit au docteur Gay, le confident de ses petits moyens diplomatiques, pour lui demander de faire écrire *par un bon faiseur* des vers, que l'on ferait mettre dans quelque gazette « en l'honneur de notre amie Sidonie. » Sidonie, c'était elle. Avec une complaisance imperturbable, elle indiquait au *bon faiseur* le thème sur lequel il devait s'exercer. C'est une petite matière de vers, composée par celle-là même à qui les vers doivent être adressés : « A Sidonie. Pourquoi habites-tu la province? Pourquoi la retraite nous enlève-t-elle tes grâces, ton esprit? Tes succès ne t'appellent-ils pas à Paris? Tes grâces, tes talents y seraient admirés comme ils doivent l'être. *On a peint ta grâce enchanteresse,* mais qui peut peindre tout ce qui te fait remarquer? » Et, à quelque temps de là, se ravisant sur un détail important, elle ajoutait : « Tout en disant qu'on avait peint son talent pour la danse, il ne faut pas dire simplement *on*, mais dire : *Un pinceau savant peignit ta danse,* tes succès sont connus, tes grâces sont chantées comme ton esprit, et tu les dérobes sans cesse au monde : la retraite, la solitude, sont ce que tu préfères, etc., etc. » Que de précautions délicates pour que le peintre et le modèle soient immé-

diatement reconnus, nommés, pour que personne ne s'y trompe !

Mme de Krüdner était digne de rencontrer, quelques années plus tard, à Coppet, Zacharias Werner et de le comprendre. Elle pratiquait d'avance et d'instinct la *religion du très saint amour*, s'il est vrai, selon une anecdote célèbre, racontée à merveille par le poète Chênedollé, que dans des instants d'extase profane elle faisait une prière à Dieu en disant : « Mon Dieu! que je suis heureuse! Je vous demande pardon de l'excès de mon bonheur! » Quand Mme de Krüdner et Zacharias Werner causaient ensemble et *s'entraînaient* mutuellement dans leur voie mystique, je me demande lequel trompait l'autre.

Une des distractions les plus recherchées de la vie de Coppet, c'étaient les représentations théâtrales. Nous avons dit que Mme de Staël avait pour son théâtre quelque chose de la tendresse, de la douce manie que Mme Sand a eue longtemps pour le petit théâtre de Nohant. Toutes les deux ont composé des pièces exprès pour leur scène; Mme de Staël y jouait elle-même avec un feu, un naturel, une liberté d'esprit extraordinaire. Voici un fragment du bulletin théâtral, du *Feuilleton du lundi*, qu'un Genevois distingué, M. Pictet, adressait à son ami le baron de Gérando, au mois de novembre 1807 : « Mme Récamier a contribué, avec beaucoup de grâce et de dévouement, aux amusements de la société brillante du château qu'elle a habité cinq mois. On y a joué la comédie avec beaucoup de succès. Le dernier spectacle a été le plus remarquable : il a commencé par un drame de la composition de

Mme de Staël, et joué par elle et ses enfants, intitulé : *Geneviève de Brabant*. L'amour conjugal, l'amour maternel, l'innocence naïve de l'enfance y étaient en scène tour à tour, et je connais telle dame qui a pleuré d'un bout à l'autre. La seconde pièce était de la composition de M. de Sabran et intitulée : *Le grand Monde*. Elle est fort bien versifiée, mais il y a des longueurs et de l'*outré* qui nuisent à l'effet. »

Un autre jour on s'enhardit jusqu'à jouer du Racine. On choisit *Phèdre*. Le rôle principal était tout désigné. Quelle Phèdre ce dut être, dans son délire sacré, que Mme de Staël, intelligente, passionnée, superbe! Et Aricie! pouvait-on en imaginer une plus touchante que Mme Récamier? Aussi, quand on la vit s'avancer sur la scène, dans ce costume antique, avec cette tunique blanche, et ce *peplum*, et le bandeau d'or et de perles, ce ne fut qu'un cri d'enthousiasme dans la salle : « Qu'elle est belle! » murmurait-on de toutes parts. Mais l'infortunée Aricie était sur la scène d'une timidité excessive jusqu'à en souffrir; elle n'avait accepté son rôle que par déférence pour les goûts de son amie, et ne conserva de ce succès que le souvenir pénible de son embarras [1]. Du reste, pour les spectateurs, sa beauté la dispensait de talent.

Cet automne de 1807 fut une saison pleine d'enchantements, et tout semblait réuni pour y faire germer un roman. Le roman arriva, le *conte* plutôt, car cela commence comme un conte de fées. « *Il y avait une fois un prince beau comme le jour.* » Le

1. *Souvenirs et correspondance de Mme Récamier*, 1er vol. p. 153.

prince, c'était Auguste de Prusse, fait prisonnier dix-huit mois auparavant, et qui était devenu, dans les loisirs très doux de sa captivité, l'hôte intime de Coppet. S'il n'était pas tout à fait « beau comme le jour, » ainsi que le veut la légende, il ne s'en fallait guère. On s'accorde à dire qu'avec ses vingt-quatre ans, sa brillante tournure militaire, sa loyale figure, c'était un des plus charmants princes qui pussent s'offrir à l'amour d'une mortelle et même d'une immortelle. Car Mme Récamier était un peu déesse, et bien que déesse, elle l'aima. « Tout conspirait en faveur du prince Auguste : l'imagination de Mme de Staël, facilement séduite par tout ce qui était poétique et singulier, les lieux eux-mêmes, ces belles rives du lac de Genève, toutes peuplées de fantômes romanesques, tout cela était bien propre à égarer la raison. » On connaît la suite de l'histoire, qui a été racontée avec de grands détails : le divorce proposé à la belle Juliette, qui devait être suivi d'une union presque royale; l'émotion de Mme Récamier, ses hésitations, la demande de rupture adressée à M. Récamier et la lettre très digne par laquelle il répondit; la fuite de Juliette à Paris, cette fuite qui put seule vaincre la magie opérant, cette fois seulement, sur une âme peu passionnée, et le dénouement prévu, plaintes très vives d'abord de l'amant abandonné, désespoir, mélancolie, puis souvenir non sans douceur, galanterie encore, mais avec résignation, et, jusqu'à la fin de la vie du prince, une bonne et tendre amitié; du côté de Mme Récamier, une légende toute poétique, l'émotion d'un péril tout nouveau

pour elle, la surprise enchantée d'avoir aimé une fois.

Telle était la vie de Coppet : très brillante, très variée par les visites que l'on y recevait, par les fêtes que l'on y donnait, vie parfois sentimentale et légèrement romanesque, mais dont le fond sérieux était le goût, la passion pour les choses de l'esprit. On lisait avec avidité les livres qui paraissaient en France et dans l'Europe. On en causait le soir. Il s'établissait ainsi dans ce cercle, une sorte de critique perpétuelle de la littérature du jour, dont on aime à recueillir les échos. Chateaubriand y était jugé, non sans sévérité. Sans doute, à distance, bien des réserves peuvent être faites dans l'admiration due à l'auteur du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs*. Le temps est le plus infaillible des critiques : il juge fatalement les écrivains, montrant en relief, dans la perspective, certains défauts énormes que la proximité trop grande empêchait de bien voir et qui se perdaient dans l'éblouissement général. Mais on est surpris, quand il s'agit d'un écrivain tel que Chateaubriand, de se convaincre que l'illusion n'a pas duré un seul instant pour quelques-uns de ses contemporains, qu'ils ont résisté à l'enthousiasme, jusqu'au point de devenir injustes par l'excès contraire, et que dès le premier moment où a paru le météore, ils en ont si sévèrement mesuré la consistance, la durée, l'éclat même.

La critique la plus rigoureuse signerait-elle aujourd'hui ces lignes qui nous apportent la première impression du salon de Coppet sur les *Martyrs ?* « C'est la chute la plus brillante dont nous ayons été témoins. Mais elle est complète ; les amis mêmes n'osent pas la dissimuler, et quoiqu'on sache que le

gouvernement voit avec plaisir ce déchaînement, la défaveur du maître n'a rien diminué de celle du public. La situation de Chateaubriand est extrêmement douloureuse; il voit qu'il a survécu à sa réputation; il est accablé comme amour-propre; il l'est aussi comme fortune, car il n'a rien, il ne tient aucun compte de l'argent, et il a dépensé sans mesure ce qu'il comptait de gagner par cet ouvrage qui, au contraire, achève de le ruiner. J'en ai une pitié profonde, c'est un si beau talent mal employé, c'est même un beau caractère qui, à quelques égards, s'est démenti. Comme il n'est rien qu'avec effort, comme il veut toujours paraître au lieu d'être lui-même, *ses défauts sont tâchés comme ses qualités*, et une vérité profonde, une vérité sur laquelle on se repose avec assurance, n'anime pas tous ses écrits. » (Mai 1809.) Et ailleurs, jugeant Chateaubriand comme historien : « J'ai une grande admiration pour son talent, dit Sismondi, mais il me semble qu'il n'en est aucun moins propre à écrire l'histoire : il a de l'érudition, il est vrai, mais sans critique, et je dirais presque sans bonne foi; son histoire de France sera le plus bizarre roman du monde, ce sera une multiplicité d'images qui éblouiront les yeux... Je me représente son style appliqué aux choses sincères comme le clavecin du père Castel, qui faisait paraître des couleurs au lieu de sons. » (Mai 1810.)

A travers la sévérité excessive de cette critique, on peut relever des traits qui frappent avec une terrible justesse : ces défauts *tâchés* comme des qualités, ce manque de vérité profonde, de consistance, de sérieux sur lequel le lecteur puisse s'appuyer et se reposer; cette érudition recueillie un peu

au hasard, très vaste mais peu sûre; ce scepticisme aperçu au fond du talent et persistant jusque dans ses plus hautes et ses plus saines parties; cette prodigalité éblouissante d'images et de couleurs; cette sensibilité d'imagination qui tient lieu chez Chateaubriand de ce qu'elle ne remplace pas, la tendresse et la bonté, tout cela est bien observé; mais Sismondi y insiste trop. Il y insiste exclusivement et, pour être dans le vrai, toujours si difficile à atteindre quand il s'agit d'une nature si complexe, quelle contre-partie il y aurait à faire et comme il serait juste aussi de montrer qu'à travers toutes ces faiblesses et ces ruines morales, du fond de cette âme inquiète qui se dévore éternellement dans la tempête ou dans l'ennui, se répandent sur toute l'existence de Chateaubriand et dans tous ses écrits deux sentiments admirables qui sauvent tout, qui couvrent tout de leur rayon et de leur flamme : l'instinct de la grandeur dans l'idée et dans le style, le sentiment de l'honneur dans la conduite de sa vie politique. Avec ces deux sentiments, bien des fautes encore sont possibles, bien des défaillances ne seront pas évitées; le talent et le caractère se heurteront à bien des écueils; ils ne s'y briseront jamais complètement, et les chocs les plus rudes ne deviendront jamais des naufrages. Il y aura dans le gouvernement orageux de cette destinée et de ce génie des luttes et de grands périls; il y aura aussi des relèvements inattendus et, jusqu'au bout, de belles attitudes conservées devant le monde et devant l'histoire.

Au fond, il est aisé de sentir sinon l'antipathie du talent, du moins de telles diversités d'origine et

d'inspiration entre Mme de Staël et Chateaubriand, qu'on disait à Coppet qu'il y avait deux écoles. Chaque fois qu'un écrivain nouveau se révélait, la première question était pour savoir de quelle école il relevait et quel était l'inspirateur. A la distance où nous sommes, beaucoup de ces dissidences s'effacent : tous les deux, Mme de Staël et Chateaubriand étaient appelés à cette fortune de relever avec éclat, au commencement d'un siècle nouveau, l'honneur des lettres françaises disparues dans l'orage, éclipsées par une révolution, et de montrer par un grand exemple, en présence d'une littérature de décadence, vouée à la fatigue stérile d'une imitation sans gloire, que les sources de l'invention originale ne sont jamais taries pour le talent créateur. Il nous paraît bon d'associer ces deux noms au même hommage et quelles qu'aient été leurs dissidences en politique, en religion, ou les diversités de leur inspiration littéraire, de rapprocher ces deux grands écrivains, ouvriers illustres de la même tâche. La postérité, plus juste qu'eux-mêmes, les réconcilie dans une admiration commune.

Nous ne nous sommes pas éloignés de Coppet, où la *Question Chateaubriand* était toujours ouverte. Nous avons vu que les préférences de Sismondi n'étaient guère douteuses. Mais lequel, parmi les amis de Mme de Staël, pouvait ne pas se faire une gloire de sa partialité? Elle n'inspirait que des attachements passionnés. C'est l'honneur de sa vie d'avoir attiré près d'elle tant d'amitiés dévouées et de les avoir conservées presque toutes fidèles à travers tant d'événements et d'années. Ce sentiment s'exprime de la manière la plus touchante dans les lettres de Sismondi à Mme d'Al-

bany, qui cependant, jouant toute sa vie à la reine, n'avait qu'un goût médiocre pour la fille libérale du banquier genevois.

Dès 1809, Mme de Staël annonçait à ses amis l'intention de quitter Coppet, où elle se croyait menacée. Sa pensée se fixait alors sur l'Amérique, où l'appelaient à la fois de graves intérêts de fortune et ses sympathies républicaines, tandis que ses terreurs d'imagination et aussi de réels périls lui rendaient presque insupportable le séjour de Coppet. Mais cette prévision d'une séparation prochaine désolait l'aimable colonie d'esprits distingués, groupés autour d'elle. « Il m'est impossible de dire tout ce que je souffre de cette perspective et combien je suis abîmé de douleur en pensant à la solitude où je me trouverai; » voilà ce qu'à la première alarme du départ écrivait Sismondi, et revenant sur les années heureuses, presque uniquement remplies de cette présence : « Depuis huit ou neuf ans que je la connais, ajoutait-il, vivant presque toujours auprès d'elle, m'attachant à elle chaque jour davantage, je me suis fait de cette société une partie nécessaire de mon existence : l'ennui, la tristesse, le découragement m'accablent dès que je suis loin d'elle. » Une amitié si vive est bien au-dessus, à ses yeux, de tout autre attachement. Il lui est arrivé, dit-il, plus d'une fois d'en ressentir pour d'autres femmes depuis qu'il a connu Mme de Staël, et il ne souffre pas la pensée que les deux sentiments puissent être comparés l'un à l'autre. Il maudissait l'Amérique qui allait lui ravir un bien si précieux. « L'ennui de ce nouveau continent me paraît gigantesque comme ses forêts, ses

lacs, ses rivières. » De pareilles raisons n'étaient pas bonnes à détourner une imagination aussi vive que celle de Mme de Staël, au lendemain d'*Atala*. On en trouvait de meilleures pour combattre sa résolution. On s'efforçait de lui représenter, à elle qui régnait par sa conversation comme par ses écrits, l'isolement, le dépaysement de ses idées dans cette vie toute mercantile des Américains. On lui montrait les journaux américains, où quinze colonnes sont consacrées à des intérêts pécuniaires, et la seizième, tout au plus, à ce qui peut faire penser. On lui faisait lire, dans un de ces journaux, les termes pittoresques par lesquels un Yankee annonçait son arrivée : « C'est une femme fort riche, et qui vit d'une manière noble dans son château. Elle a aussi écrit plusieurs livres, qui, étant beaucoup lus en Europe, lui rapportent assez d'argent. » Diverses circonstances firent ajourner le départ définitif de Coppet, et quant au voyage en Amérique, il n'eut jamais lieu.

Quand on avait les goûts élevés de l'esprit, on prenait une si douce habitude de cette vie à Coppet et des relations intelligentes et affectueuses qui l'occupaient, qu'on ne pouvait plus se faire, à l'idée de vivre ailleurs. Il y avait là, sans compter les apparitions de déesses en voyage, telles que Mme Récamier, une société habituelle de femmes aimables, Mme Necker de Saussure, Mlle Randall, Mme Frédérique Brun, une Danoise douée de quelque esprit et de beaucoup de sentiment. Si elles n'étaient pas l'attrait dominant qui, de toutes parts, rassemblait tant d'hommes distingués dans le salon de Coppet, elles contribuaient souvent à les y retenir, à les y fixer par la douceur de

vivre ensemble, de penser et de sentir en commun. Bien des affections diverses devaient y naître et s'y développer. Malgré toute sa réserve et la sévérité légèrement puritaine de son attitude dans la vie, l'excellent Sismondi n'a pas traversé ce monde, il n'y a pas vécu huit années sans y trouver quelque occasion de souffrir. Il semble qu'on en puisse recueillir quelques traces, en cherchant bien : « Il y a abondance de douleurs dans ce monde, écrit-il quelque part, et chacun en a par devers soi beaucoup de cachées ; souvent, ne pouvant se retenir de jeter les hauts cris, il en accuse un de ses maux extérieurs, tandis que c'est une blessure plus secrète qui a pénétré jusqu'à l'âme. (Mai 1810.) » Acteur ou confident, Sismondi laisse échapper là une de ces révélations discrètes qu'on aimerait à compléter, au moment où l'on essaye de reconstruire en imagination cette société disparue.

Du reste, il ne peut souffrir le genre de consolation que recherchait pour elle-même à cette époque et que recommandait Mme d'Albany, qui est d'éviter que personne vous soit nécessaire, d'éviter de prendre à personne un intérêt très vif : « Sans doute, à présent, je souffre par toutes mes affections, lui répondait Sismondi avec noblesse ; mais je ne voudrais pas ne pas les avoir eues... Quelque douleur que je puisse éprouver pour tous ceux que j'aime, elle n'égalerait pas celle que j'éprouverais en n'aimant pas ; ce n'est que par ces affections que j'évite d'être ennuyé de moi-même, et encore Dieu sait si je l'évite entièrement ; il me semble que je tiens si peu de place, que j'ai si peu de motifs de vivre, qu'il faut me dire ou me faire croire sans cesse que je suis nécessaire à un autre

pour que je sois nécessaire à moi-même ; le découragement est sans cesse à la porte, et je n'ai plus assez de vie intérieure pour me passer un instant de celle que les autres me prêtent. (Juin 1810.) » Et il ajoutait avec une éloquence touchante : « Mais vous, madame, qui parlez du système d'indifférence que vous vous êtes fait, j'en suis sûr, vous ne pouvez pas le suivre..... Une partie de votre vie est encore remplie par le culte des souvenirs ; vous avez aimé ce qu'il y a eu de plus grand et de plus noble dans votre génération, et ce sentiment vous suffit encore. C'est *le repos sur un sentiment passé* et *non sur l'insensibilité* qui fait pour vous le charme de l'âge qui s'avance. »

Mme d'Albany se tenait ainsi au courant de la vie de Coppet par la correspondance de Sismondi, et par celle de Bonstetten. C'était tout un commerce régulier de dépêches, de livres qu'on s'envoyait, d'amitiés échangées par l'intermédiaire des hôtes de Coppet ou des familiers de la *Casa d'Alfieri*. On pourrait dire que la *Reine de Florence*, la veuve de Charles-Édouard, l'amie d'Alfieri, entretenait des relations diplomatiques avec cette autre reine, plus vraiment reine qu'elle-même par son éloquence et par son esprit. Elles se virent quelquefois, et la nature enthousiaste de Mme de Staël ne résista pas à l'attrait de cette destinée tragique à la fois et romanesque, dont la comtesse d'Albany tirait un merveilleux parti pour se faire un personnage et le prolonger le plus tard possible, à travers certains accidents d'une vie et d'un cœur légèrement déchus. Au fond, il se glissait quelque ombre de rivalité entre Coppet et l'hôtel du *Lung'Arno*, comme il arrive toujours entre deux cercles distincts, deux

cours en exil. Mais Mme de Staël était supérieure à ce genre de jalousie : elle donna de ce côté plus d'amitié qu'elle n'en reçut.

Nous avons essayé de faire connaître à nos lecteurs le salon de Coppet et quelques-uns des hôtes les plus remarquables dont le nom s'y trouve associé. Mais les amis de Mme de Staël ne doivent pas nous faire oublier Mme de Staël elle-même ; il nous reste à replacer dans le cadre ainsi préparé, au milieu de cette société d'élite, le portrait de celle qui en était l'âme, et surtout l'histoire des premières années de sa vie, des influences qu'elle avait reçues et des premiers développements de cette nature si originale et, comme disent ses amis les Allemands, si *géniale*.

CHAPITRE V

SOUVENIRS DE COPPET (SUITE). — LA JEUNESSE DE MADAME DE STAËL

I

Tandis que nous errions sous les arbres de Coppet, Mme de Staël, présente et visible à nos yeux, animait, remplissait le paysage. Bientôt nous ne vîmes plus qu'elle. Toute son histoire se déroulait devant nous dans une suite rapide de tableaux.

Nous la revîmes successivement à chacune des grandes époques historiques auxquelles son souvenir est resté attaché : enfant devenue jeune fille pendant le premier ministère de son père, dans ces années décisives du règne de Louis XVI, où l'initiative plus vigoureuse des réformes pouvait suspendre ou prévenir la Révolution ; puis mariée à un ambassadeur et écrivant pour son nouveau maître, le roi de Suède, des *bulletins de nouvelles*, dont le ton d'abord enjoué devient grave et solennel avec les événements ; plus tard, mêlée au mouvement de la Révolution triomphante, mais y participant par ses conseils et ses

espérances plutôt que par son enthousiasme, qui n'avait pas duré au delà des premières heures ; disparaissant, pendant la Terreur, d'une ville qui semble frappée de vertige ; n'y revenant qu'avec les jours meilleurs, et tout naturellement désignée par l'éclat de son esprit à un grand rôle dans la renaissance de la société française, sous l'autorité précaire du Directoire ; étonnée d'abord, comme la France, par la gloire du jeune Bonaparte, et subissant le prestige jusqu'à ce que les événements, en se développant, en dessinant pour le général victorieux un rôle trop différent de celui qu'avait rêvé Mme de Staël pour le chef de la France nouvelle, la jetèrent dans une opposition qui n'eût peut-être pas été irréconciliable, sans quelques incidents médiocres pour l'histoire, mais non sans gravité pour l'amour-propre d'une femme, même d'une femme de génie. Nous la suivions par la pensée, quand elle devint plus tard l'inspiratrice des résistances parlementaires qui essayèrent de s'organiser dans le Tribunat, allumant aux ardeurs de son âme la flamme mobile de l'éloquence de Benjamin Constant ; expiant cruellement par dix années de proscription la témérité d'une lutte où les armes n'étaient pas égales ; établissant à Coppet sa petite cour en exil ; s'en échappant, enfin, comme d'une prison, pour aller répandre à travers les cours étrangères ses colères contre l'adversaire formidable par qui elle avait souffert ; puis, quand il a succombé sous le poids de l'Europe en armes, désappointée de ce qui le remplace, humiliée, un peu tardivement peut-être, dans la fierté de son sentiment national et jugeant les commencements de la Restauration en termes amers et mépri-

sants ; essayant, enfin, de se consoler des misères présentes par la méditation des révolutions qu'elle a vues, de leurs causes et de leurs résultats, des moyens à employer pour en prévenir de nouvelles et léguant à sa famille le culte d'un idéal politique qui devait bientôt s'épurer sans s'affaiblir, et s'éprouver lui-même par l'expérience directe et le maniement des grandes affaires.

Cette existence, contemporaine de ce qu'il y a eu de plus solennel et de plus tragique, de plus héroïque et de plus terrible dans notre histoire nationale, se peignait devant notre esprit avec ses splendeurs et ses tristesses. En face de ce château de Coppet, à quoi peut-on penser sinon à cette destinée brillante et tourmentée qui s'y est tant de fois abritée, à cette âme que les vieilles murailles n'ont pu protéger contre les tempêtes qu'elle portait en elle-même?

Imagination passionnée, génie d'inspiration et de premier mouvement, éloquence active, volonté enthousiaste, Mme de Staël avait quelques-unes de ces qualités, quelques-uns même de ces brillants défauts qui assurent en ce monde le triomphe des intelligences d'élite. De si puissantes facultés auraient mis un homme aux premiers rangs; il aurait imposé son génie autour de lui, et peut-être aurait-il eu son heure dans notre histoire. Femme, elle usa dans des luttes ingrates et dans des rôles secondaires ces qualités qui la désignaient aux grands rôles dans l'État. Née pour l'action, elle consuma ses forces dans la résistance. La critique de salon, l'opposition dans la conversation, par allusions et par épigrammes, rôle médiocre et stérile! Un homme,

si ses principes, ses instincts ou son ambition le séparent d'un gouvernement, peut au moins lutter en plein jour, en face, par ses discours publics ou par ses actes ; il peut agir directement sur son pays ; il peut organiser la résistance et la discipliner sous la loi de son idée ou de sa passion. Il y a, dans la lutte tentée et soutenue, des joies vives, des compensations de popularité, de grandes satisfactions d'amour-propre. Et si les événements redeviennent propices, quelle plus noble jouissance que d'exercer une part du pouvoir au profit de ses idées, et de donner à l'histoire de son temps l'empreinte de sa pensée ! Mais une femme, captive dans le cercle que tracent autour d'elle l'opinion et la nature, ne peut en aucun cas façonner les événements à sa ressemblance et se peindre dans des actes publics.

Ce fut, sans contredit, une des plus grandes souffrances de Mme de Staël. Ame essentiellement politique, condamné à l'inaction, elle se consuma dans de lointaines protestations et dans des ardeurs de pensée qui durent souvent s'aigrir et s'exagérer par leur impuissance même. Mais, du moins, cette souffrance ne fut pas entièrement perdue ni pour elle, ni pour nous. Cette force comprimée changea de route ; elle ne trouva pas son issue dans l'action, elle la chercha ailleurs : elle éclata dans ses œuvres. Voilà le secret de cette vigueur d'éloquence presque virile, qui est le trait distinctif des écrits politiques de Mme de Staël. C'est véritablement une éloquence d'action qui les anime, une improvisation brûlante, comme à la tribune ; ce sont parfois comme des explosions de passion contenue. Mem de Staël retrouva ainsi d'un côté ce

qu'elle perdait de l'autre, et par une sorte de compensation, elle gagna peut-être en talent ce qu'elle aurait voulu et ce qu'elle n'eut pas en pouvoir sur les hommes, en action directe et personnelle sur les événements. Ses facultés actives se déplacèrent ; elles s'appliquèrent à la pensée, dont elles doublèrent le mouvement et l'énergie.

La biographie de Mme de Staël serait donc l'histoire, non de ses actes, mais de ses pensées, — disons aussi l'histoire de ses sentiments. Les deux premiers événements de sa vie avaient été deux passions, qui mirent leur empreinte sur toute son existence : l'une pour M. Necker, l'autre pour Jean-Jacques Rousseau.

Le sentiment que son père lui inspira fut, sans contredit, la plus sérieuse et la plus profonde affection qu'elle ressentit jamais. Il y a là, en même temps, un phénomène moral, et aussi, par son influence sur la nature et la direction du talent, un phénomène littéraire. Le souvenir de M. Necker se mêla constamment à tout ce qu'elle pensa ou écrivit plus tard sur la politique et la philosophie, et il n'y a guère une seule page de ses œuvres où ne paraisse la figure aimée, comme celle d'un génie inspirateur et familier. Cette affection n'a rien qui lui puisse être comparé, pour sa vivacité, dans l'histoire des lettres françaises, si ce n'est pourtant celle de Mme de Sévigné pour sa fille. L'une et l'autre, prêtresses d'un culte presque superstitieux, en ont idéalisé l'objet au point de le rendre inséparable de leur propre génie comme de leur gloire. Les noms de Mme de Grignan et de M. Necker reçoivent ainsi une part d'immortalité plus

grande que celle à laquelle pouvaient prétendre, soit la fille un peu pédante de l'illustre marquise, soit le ministre de Louis XVI, honnête homme rempli d'idées généreuses, mais pas assez désintéressé de la louange, trop sensible aux caresses de la popularité pour être véritablement un grand serviteur de l'État.

Cette influence prédominante datait des premiers jours de l'enfance de Mme de Staël. Nature vive, expansive, imagination exaltée dès les premières heures de sa vie morale, esprit original et libre, Mlle Germaine avait eu à souffrir plus d'une fois de la réserve acquise autant que naturelle de sa mère, femme d'un esprit très cultivé, auteur elle-même, mais avec un fonds d'idées et d'humeur puritaine, que ne dissipa jamais entièrement et que put à peine éclaircir l'air vif de la plus brillante société de Paris.

Dans cette dernière période du dix-huitième siècle, dans ce déclin d'une civilisation arrivée à la décadence par l'excès même de culture, quand les croyances et les mœurs semblaient se dissoudre aux appproches de la grande tempête, ce ne fut pas un contraste médiocrement piquant que de voir un des principaux salons de Paris, un des plus célèbres par l'affluence des beaux esprits incrédules, gouverné par une protestante, sincèrement religieuse, dévouée passionnément à la gloire de son mari, et même l'aimant exclusivement, sans se soucier du bel air et de la mode. M. Sainte-Beuve note comme une des singularités de l'époque cette *sorte d'autel au bon et pudique mariage dressé en plein Paris et au milieu de la secte des philosophes*[1]. Les *philosophes* acceptèrent ce scandale

1. *Causeries du lundi*, tome IV.

et s'en arrangèrent sans trop protester. Nombre d'abbés plus ou moins mécréants, tels que Galiani, Raynal, Morellet, y fréquentaient avec Marmontel, avec Thomas, avec Buffon, avec Diderot, avec Grimm, avec Gibbon, qui, dès qu'il arrivait à Paris, ne manquait pas de venir faire sa cour à celle qu'il avait aimée quelque vingt ans auparavant à Lausanne, sous le nom de Suzanne Curchod, la plus belle fille du pays de Vaud, mais une des plus pauvres, son père, ministre du saint Evangile, ayant récolté pendant sa vie plus d'âmes que de rentes. L'esprit du pasteur lui avait survécu dans sa fille et persistait même dans le rang élevé où l'avait placée son mariage avec M. Necker. M. Sainte-Beuve remarque que le mérite de Mme Necker est précisément d'avoir su concilier l'intégrité de ses principes avec son goût pour l'esprit, dans un si périlleux voisinage. « Chose remarquable ! malgré la réserve sur le chapitre religieux, les libres penseurs, tels que Diderot, se trouvaient encore plus à l'aise chez Mme Necker que chez Mme Geoffrin. Chez celle-ci, c'était la prudence sociale, la convenance stricte, qui régnaient avant tout ; chez l'autre, c'était la vertu et un fonds de bonté qui perçait jusque dans le désaccord et dans le blâme. »

Cette *vertu*, si elle mettait ses hôtes à l'aise, ne s'y mit jamais parfaitement elle-même. Mme Necker avait assurément un goût très vif pour l'esprit ; mais elle le gâtait par une certaine roideur de manières et par une sorte d'emphase qui, pour être ingénue, n'en était pas moins sensible à quelques malins observateurs, comme Marmontel. Son attitude contenue, sa vigilance perpétuelle sur son maintien et sur ses paroles, la crainte

de paraître dépaysée à Paris, tout cela exigeait une contention d'esprit, un effort, et produisait, nous dit-on, *des angoisses nerveuses qui marquaient le travail de son âme*, et qui allèrent jusqu'à nuire à sa santé. Aussi, dans cette société si libre d'idées et de ton, ses préférences marquées furent-elles pour l'honnête M. Thomas et pour M. de Buffon, pour ce dernier surtout. S'il y eut dans la vie si bien réglée de Mme Necker une heure, une seule, d'exaltation en dehors du sentiment conjugal, ce fut, malgré la différence des âges, l'*historien de la Nature* qui eut la gloire de ce sentiment exceptionnel. Lui, de son côté, n'y fut pas insensible, et l'on a, dans quelques-unes de ses lettres, des témoignages d'un enthousiasme aussi vif que le comportait la dignité de ses habitudes. Ce qu'il y avait d'un peu solennel dans ces deux âmes s'attira, de part et d'autre, irrésistiblement.

Le caractère de Mlle Germaine s'arrangeait mal de cette attitude par trop sérieuse de sa mère. Sa franchise, naïve jusqu'à l'imprudence dans ses curiosités et ses reparties, se heurtait trop souvent contre des principes trop rigoureux, pour qu'il pût y avoir, entre la fille et la mère même dans les relations du premier âge, un complet abandon. De son côté, Mme Necker goûtait médiocrement cette liberté d'allures, cette hardessie de la pensée d'une enfant. Sa raison, toujours en éveil sur la limite des convenances, s'alarmait à chaque instant de la voir franchir. Elle eût préféré à tant de grâces trop applaudies plus d'austérité, même au prix d'une certaine contrainte; elle semblait redouter pour Mlle Germaine

l'attrait de ces royautés de salon, si fragiles et si périlleuses, qu'elle avait passionnément enviées pour elle-même; elle opposait à ces brillantes tentations ce puritanisme qui interdit aux femmes tout rôle d'éclat comme portant atteinte à la modestie naturelle. Le principe, sévère en soi, était ici d'une application impossible. L'imagination naissante, l'essor précoce des facultés de l'esprit, empêchaient que Mlle Germaine se pliât à cette discipline; il n'y eut jamais chez elle révolte; jamais il n'y eut atteinte à la déférence la plus scrupuleuse. Mais son amour filial prit envers Mme Necker un tour plus respectueux que tendre. Mme Necker dut regretter souvent dans sa fille cette amitié pleine d'abandon et d'aimables confidences, qui est pour une mère la plus douce récompense des soins prodigués à l'âge ingrat où l'enfant pouvait à peine les comprendre et les payer d'un sourire. Plus tard, on dit que Mme de Staël, se reportant à ces souvenirs de sa première jeunesse, comprit mieux sa mère; que souffrante, blessée par la vie, atteinte dans la partie la plus intime de son âme par les amertumes de la passion et par les malveillances du monde, elle réfléchit douloureusement sur le péril des rôles exceptionnels; elle apprit, à la sévère école du monde, que la discipline moins sévère de sa mère n'avait peut-être pas tort. C'est alors qu'elle écrivait cette belle et mélancolique pensée, qui pourrait servir d'épigraphe à sa vie : « La gloire ne saurait être, pour une femme, qu'un deuil éclatant du bonheur. » Que de fois elle dut regretter les heures perdues pour la raison, les ivresses de l'imagination, complices des séductions de l'amour-propre, emportant

sa vie dans un brillant et fatal vertige ! Que de fois, dans ses tristesses, si Mme Necker eût vécu encore, elle eût cherché près d'elle un asile contre son propre cœur !

Mais, aux heures légères de son enfance, l'horizon semblait si pur, l'avenir était paré de si belles promesses, le monde si engageant, la société si avenante, si prodigue de caresses et de fêtes ! Qu'une enfant n'ait pas resisté à cet enivrement, qui oserait l'en blâmer ? A elle aussi, sa bienvenue lui souriait dans tous les yeux.

Qu'on se représente cette enfant enjouée et rieuse, assise sur le célèbre tabouret de bois, dans le salon de sa mère. Grimm, Marmontel, Raynal, essayent tour à tour de mettre en verve son jeune esprit ; mais l'enfant est presque muette. Elle ose à peine donner carrière à sa vivacité naturelle ; le regard de Mme Necker la domine et la contraint. Ne craignez rien ; tout est sauvé. M. Necker arrive, et sa fille recouvre comme par enchantement son entrain, ses reparties inattendues, sa gaieté, sa verve d'enfant écoutée et applaudie. L'abbé Galiani la provoque au jeu ; il s'amuse et finit par se passionner à cette lutte où les rieurs ne sont pas toujours de son côté. Diderot lui-même écoute, lui qui parle toujours, et l'on voit une des sociétés les plus spirituelles de Paris se grouper autour d'une enfant : déjà l'on pressent la femme dont la parole passionnée, agressive, excitera un jour de si vives sympathies, provoquera de si puissantes colères. Le tabouret de bois nous présage le fauteuil de Coppet ; mais que de tristes années et quels abîmes séparent les deux époques ! L'abbé Galiani cédera la place à

Benjamin Constant. La société sera changée; la puissance de l'esprit restera seule debout au milieu des ruines d'un monde. Plus heureuse que Louis XVI, Mme de Staël conservera, à travers les orages de la Révolution, sous l'Empire, et jusque dans les premières années de la Restauration, cette couronne que la main des Encyclopédistes avait placée sur la tête d'une enfant.

Mieux que Mme Necker, avec plus de sagacité qu'elle, peut-être avec moins de prudence, M. Necker comprenait l'originalité de cette jeune âme et lui laissait libre carrière, la tempérant tout au plus de temps à autre par un trait de légère ironie. Il faut avouer, du reste, que si les amis de M. Necker applaudissaient prématurément l'esprit de Mlle Germaine, dejà célèbre à la ville et même à la cour plusieurs années avant son mariage, il y avait aussi contre elle bien des hostilités secrètes, des jalousies conjurées, des critiques amères. Plusieurs personnes considérables jugeaient sévèrement cette attitude trop peu modeste d'une jeune fille écoutée et sûre de l'être. Nous en avons un singulier témoignage dans une lettre écrite par Mme de Boufflers, en 1786, au moment même où elle venait de négocier, après bien des délais, et des difficultés de tout genre, le mariage de M. le baron de Staël avec Mlle Germaine Necker[1]. En apprenant à Gustave III la conclusion définitive de cette grande affaire à laquelle on avait eu l'habileté d'intéresser al reine de France et le roi de Suède lui-même, la

1. Consulter sur toute cette partie de la vie de Mme de Staël, l'ouvrage si bien informé de M. Geffroy sur *Gustave III et la cour de France*.

grande dame appréciait ainsi, non sans quelque pédanterie, la nouvelle ambassadrice : « Elle est élevée dans des principes d'honnêteté et de vertu, il est vrai, mais elle est sans aucun usage du monde et des convenances, et si parfaitement gâtée sur l'opinion de son esprit, qu'il sera difficile de lui faire apercevoir tout ce qui lui manque. Elle est impérieuse et décidée à l'excès. Elle a une assurance que je n'ai jamais vue à son âge et dans aucune position. Elle raisonne sur tout à tort et à travers, et quoiqu'elle ait de l'esprit, on compterait vingt-cinq choses déplacées pour une bonne dans tout ce qu'elle dit.... Au reste, les partisans de son père la portent aux nues; ses ennemis lui donnent mille ridicules; les personnes neutres, tout en rendant justice à son intelligence, lui reprochent de parler trop et de montrer plus d'esprit que de bon sens et de tact. Si elle était moins gâtée par l'encens qu'on lui prodigue, j'aurais essayé de lui donner quelques conseils.... » On ne peut que s'associer aux réflexions du spirituel éditeur de cette lettre, qui remarque que la grande dame du dix-huitième siècle, avec son entêtement et ses préjugés, n'était peut-être pas à même d'apprécier avec assez d'impartialité les allures un peu étranges et l'esprit indépendant de celle qu'animaient déjà les pressentiments d'un temps nouveau. Mais il était bon de montrer, à côté des ovations qui accueillent partout Mlle Germaine, la malveillance qui déjà faisait son œuvre et qui la suivra à chacun de ses pas, durant toute sa vie. C'est là le revers fatal des rôles exceptionnels, surtout pour une femme, la contre-partie inévitable des triomphes et du Capitole.

C'est ainsi que contrainte, sinon comprimée par la sévérité de Mme Necker, Mlle Germaine avait reporté l'ardeur de son âme sur son père. Elle l'aima, tant qu'il vécut, avec enthousiasme, et quand il fut mort, avec une sorte de piété qui cherchait des inspirations dans sa mémoire pour toutes les circonstances graves et les perplexités de sa vie. Elle l'avait aimé jusqu'au sacrifice, à cet âge où dans son ignorance de la vie l'enfant n'est encore que le plus naïf et le plus charmant des égoïstes. Vers sa treizième année, elle s'était mis en tête d'épouser le plus laid des hommes célèbres qui venaient chez sa mère, Gibbon, pour rendre plus faciles les entretiens de M. Necker avec le spirituel historien. Le caractère s'annonce, et l'on voit déjà, dans cette vivacité prête au sacrifice comme à la repartie, quelle exaltation de cœur s'unit à quelle force d'esprit.

On s'explique d'ailleurs, sans trop de peine, l'influence que M. Necker prit sur sa fille, et qu'il garda toujours, même après sa mort, bien qu'il y eût du côté de Mme de Staël de grands avantages, même dans les questions politiques et sociales, supériorité de vues et d'esprit, précision et décision d'idées, éclat d'expression. M. Necker avait en lui et dans sa situation ce qu'il fallait pour justifier le sentiment exalté d'une enfant; il dut lui apparaître, quand s'éveilla sa réflexion, comme un de ces êtres privilégiés qui réunissent en eux tous les titres aux hommages des hommes. Elle le voyait, dans ses premiers souvenirs d'enfance, entouré d'un cercle d'amis, tous diversemement célèbres, qui marquaient pour l'économiste, le financier, une véritable déférence,

l'interrogeant avec curiosité, l'écoutant avec faveur. C'étaient des matières neuves pour les beaux esprits de ce temps-là, et ils avaient tous beaucoup à apprendre dans les entretiens d'un homme comme M. le président de la république de Genève. — Elle se rappelait, bien qu'elle fût très jeune alors, le bruit qu'avaient fait dans le temps ses écrits sur la *Législation* et le *Commerce des grains*, et surtout ce fameux *Éloge de Colbert*, couronné par l'Académie française, en 1773, malgré l'imperfection du style, en considération des vues neuves et hardies qu'il y exposait sur l'administration et les finances. Elle avait remarqué de bonne heure, avec la sagacité et le tact inné des enfants, l'impression que faisait M. Necker dans le salon de sa mère, malgré quelques apparences contraires. « Hormis quelques mots fins, nous dit Marmontel, qu'il plaçait çà et là, personnage muet, il laissait à sa femme le soin de soutenir la conversation. » « Il lui manquait, dit Mme du Deffant, une certaine facilité qui donne pour ainsi dire de l'esprit à ceux avec qui l'on cause; il n'aidait point à développer ce que l'on pense, et l'on était plus bête avec lui qu'on ne l'était tout seul ou avec d'autres. » Et cependant, quand il entrait dans le cercle de Mme Necker, on ne causait plus que pour lui. Ce n'était pas un brillant partenaire au jeu où excellaient Galiani et Diderot, mais cette froideur et ce silence étaient pleins de finesse et d'observation : il lui manquait la facilité et l'éclat, il avait l'autorité. S'il prenait la parole, c'était uniquement sur les questions qu'il connaissait, et il les traitait de manière à faire impression sur les plus spirituels discoureurs

de salon. En toute occasion, il s'annonçait comme un ami de l'humanité, un réformateur des abus. Il appuyait ces nobles passions, qui étaient celles de son temps, non pas sur de vagues inspirations de sensibilité, mais sur des croyances morales et religieuses, et, ce qui assurait mieux encore son autorité à cette époque, sur des connaissances précises et des doctrines économiques qu'il développait avec force. Cet ensemble de convictions, étayées les unes par les autres, lui faisait une situation assez haute au milieu de cette société de beaux esprits, plus ou moins sceptiques ou déclamateurs. C'était, à tout prendre, une belle attitude, un beau rôle que celui-là vers 1775. Et quand, au milieu des Encyclopédistes, M. Necker se faisait écouter sur ces matières où il était maître, tout contribuait à fixer sur lui l'attention, même sa figure et sa personne physique, son air noble, imposant, sa grande taille, « son arc de sourcil fort élevé, sur un œil brun et vif ».

Plus tard, c'était le premier ministère avec toutes ses illusions généreuses : c'étaient les premiers enivrements de la popularité, c'était le triomphe, chèrement expié, du *Compte rendu au Roi* (janv. 1781), qui fut, pour Mlle Germaine, l'occasion de sa première tentative littéraire et d'un acte touchant de piété filiale (une lettre sur le *Compte rendu*, écrite à l'âge de quinze ans); la chute plus triomphante encore que ne l'avait été son avènement au pouvoir, du ministre populaire et disgracié; sa retraite entourée d'une faveur universelle et presque de l'adulation publique; le second ministère, au moment où les états généraux vont se réunir; l'exil, puis le rappel

du glorieux proscrit, porté en triomphe de Bâle à Paris par un peuple en délire; les alternatives cruelles de l'opinion qui se lasse de répéter les mêmes noms, et qui laissa tomber M. Necker avec l'indifférence la plus complète, quelques mois après lui avoir fait ces ovations presque scandaleuses, qui avaient pour but, en exaltant le ministre, d'humilier le souverain; le départ de M. Necker, sa vieillesse laborieuse, et recueillant l'expérience d'une longue vie et des nombreuses épreuves traversées, dans une série d'ouvrages philosophiques, politiques ou religieux : certes il y avait dans ces souvenirs et dans ces spectacles de quoi expliquer l'admiration de sa fille. Elle avait eu longtemps pour complice, dans sa touchante illusion, l'opinion elle-même. Elle fut bien excusable de se complaire dans cette légère ivresse d'apothéose à travers laquelle elle apercevait l'image de son père. Les premières impressions de sa vie avaient pénétré à une telle profondeur dans son âme que rien au monde, ni les disgrâces de la cour, ni celles du peuple, ne purent en altérer la vivace empreinte. Grand homme aux yeux de l'enfant, M. Necker garda ce prestige aux yeux de la femme applaudie et célèbre. Qui aurait le courage de regretter en elle un peu de cette sagacité qui ne se fût acquise qu'au prix de sa piété filiale?

On peut à peine se faire une idée de l'abîme qui s'ouvrit dans sa vie, lorsque ayant cherché toute sa vie dans son père le point d'appui de ses idées, un coup brusque le lui enleva. Elle voyageait alors en Allemagne. « Quand à Weimar la vérité me fut connue, écrivait-elle plusieurs années après, un sen-

timent de terreur inexprimable se joignit à mon désespoir. Je me vis sans appui sur cette terre, et forcée de soutenir moi-même mon âme contre le malheur.... Il ne s'est pas écoulé un jour depuis le mois d'avril 1804, dans lequel je n'aie rattaché toutes mes peines à celle-là. Tant que mon père vivait, je ne souffrais que par l'imagination, car dans les choses réelles il trouvait toujours moyen de me faire du bien; après sa perte, j'eus affaire directement à la destinée. » Et ailleurs : « Dans ce fatal voyage de Weimar à Coppet, j'enviais toute la vie qui circulait dans la nature, celle des oiseaux, des mouches, qui volaient autour de moi; je demandais un jour, un seul jour, pour lui parler encore; j'enviais ces arbres des forêts dont la durée se prolonge au delà des siècles; mais l'inexorable silence du tombeau a quelque chose qui confond l'esprit humain. En approchant de la demeure de mon père, un de mes amis me montra sur la montagne des nuages qui ressemblaient à une grande figure d'homme qui disparaîtrait vers le soir, et il me sembla que le ciel m'offrait ainsi le symbole de la perte que je venais de faire[1]. »

Six ans après la mort de M. Necker, Mme de Staël lui rendait le plus touchant et le plus délicat hommage, en s'inspirant, pour écrire les plus beaux chapitres de l'*Allemagne*, du souvenir et des écrits de son père (en particulier du *Cours de morale religieuse*). Enfin, peu de temps avant de mourir elle-même, elle consacrait à cette chère mémoire ses *Considérations sur la Révolution française*, son

1. *Dix années d'exil.*

œuvre la plus étonnante peut-être par la variété et la sagacité des vues, et dans laquelle se retrouvait, mais approfondi, agrandi, orné d'éloquence, tout ce qui avait été l'objet des dernières méditations de M. Necker, sous les ombrages de son parc, aux derniers jours de sa vieillesse contemplative.

II

Le mariage qui fit Mme de Staël une ambassadrice ne s'était pas conclu sans difficultés. Il faut lire, dans l'intéressant ouvrage que nous avons déjà cité[1], l'histoire des négociations entamées, interrompues, reprises, la suite des incidents qui tiennent pendant plusieurs années ce mariage en suspens, le détail des exigences de M. Necker et des embarras qu'elles soulèvent. Ce n'est de part et d'autre que protocoles, notes confidentielles, ultimatums, tout l'appareil enfin d'une grosse affaire diplomatique. Ce fut, en effet, peut-être pour le malheur de Mlle Necker, une véritable affaire où l'inclination et le choix eurent aussi peu de part que possible. Nous devons en parler, ne fût-ce que pour faire comprendre mieux certaines parties de la vie de Mme de Staël, qui, sans cela, resteraient inexplicables.

1. *Gustave III et la cour de France.*

Les négociations commencèrent dès 1779. Mlle Necker n'avait que treize ans quand les protecteurs et protectrices du baron de Staël pensèrent à cette union. Le baron était alors attaché à l'ambassade de Paris, près du vieux comte de Creutz, qui, voulant l'aider à faire sa fortune, tenait le roi de Suède au courant des succès de son secrétaire. « M. de Staël réussit admirablement ici, écrivait-il dans sa correspondance particulière au roi. La comtesse Jules de Polignac a pour lui la plus tendre amitié ; il est extrêmement bien avec toutes les femmes à la mode, comme Mme de Châlons, la comtesse Diane et Mme de Gontaud. Mme de Boufflers l'aime comme son fils, ainsi que Mme de La Marck. » C'était toucher au point sensible le cœur du roi. Gustave III avait conservé avec toutes ces grandes dames, depuis son voyage à Versailles, les relations les plus intimes, dont une correspondance, récemment découverte à Upsal, nous a livré les curieux temoignages. Le roi de Suède sait gré au secrétaire de son ambassade de réussir aussi bien sur ce brillant théâtre, dont il a connu lui-même les secrets périls, et dès lors sa faveur lui est assurée. Le baron de Staël saisit l'occasion, presse la fortune, finit même par s'établir comme intermédiaire entre Gustave III et Marie-Antoinette. Il n'a rien dès lors à envier du côté de la faveur et du succès.

Mais le *petit Staël*, comme les grandes dames l'appellent familièrement dans leurs lettres à Gustave III, est dans une situation plus brillante que solide, presque précaire. Il faut qu'on lui trouve un établissement considérable, qui répare les torts de la fortune envers un si aimable gentilhomme. La comtesse de Bouf-

flers s'en charge, cette même comtesse qui devait plus tard juger si sévèremeut l'esprit précoce de la jeune ambassadrice. Mlle Necker était alors un des plus brillants partis de Paris. C'est tout à fait ce qu'il faut au *petit Staël*. L'affaire s'engage ; mais que de difficultés ! L'esprit souple, insinuant et hautain de Mme de Boufflers, toute l'influence et le crédit dont elle dispose auprès des deux cours de France et de Suède, n'empêchent pas la négociation de se traîner pendant sept longues années. Il ne s'agissait pas, en effet, de médiocres intérêts. D'une part, c'était une des plus grosses fortunes de France qu'un mariage heureux livrait à la Suède ; d'autre part, M. Necker faisait ses conditions, dont la première n'était rien moins que l'ambassade de Paris, qu'on voulait voir assurée au prétendant, plus connu pour ses grâces d'homme de cour que pour les services rendus à son pays. Comme le roi ne pouvait se décider à s'engager ainsi, l'ambassadeur de Suède lui-même, M. de Creutz, poussa la bonté jusqu'à demander qu'on lui donnât pour successeur son heureux secrétaire. Il eut l'art d'intéresser à cette affaire la raison d'État.

« Si Votre Majesté, écrit-il à la date du 15 avril 1782, daignait accorder à M. de Staël la survivance de l'ambassade après moi, on lui procurerait une des fortunes les plus considérables de l'Europe. Un des motifs qui pourrait déterminer Votre Majesté à lui accorder cette grâce serait l'avantage d'avoir parmi la noblesse de Suède une maison assez puissante pour tenir avec éclat un état dans la capitale et à la cour ; car 500 000 livres de rentes qu'aurait au moins Mlle Necker équivaudraient, en Suède, à la fortune

de M. de Soubise, le plus grand seigneur et le plus riche de la cour de France : la noblesse chez nous est trop pauvre.... *Votre Majesté pourrait envoyer sa promesse à Mme de Boufflers, avec ordre de la renvoyer dans le cas où le mariage n'aurait pas lieu.* »

D'autres raisons venaient au secours de celles que le comte de Creutz faisait si habilement valoir : il y avait un sérieux avantage pour Gustave à se faire représenter auprès du roi de France par un ambassadeur si bien en cour et dont le crédit devait s'accroître encore par la splendeur de son état nouveau. Puis, M. Necker venait d'être ministre ; il était désigné par la faveur de l'opinion pour revenir au ministère avec une situation dominante. C'était une alliance inespérée, dont la monarchie suédoise elle-même pouvait tirer honneur et profit.

Et cependant le roi ne se rendait toujours pas. Au mois de mars 1783, Louis XVI et Marie-Antoinette daignèrent agir eux-mêmes et demander formellement pour le baron de Staël l'ambassade de Paris. Gustave dut céder devant une intervention si haute, et la même année le jeune secrétaire passa par tous les degrés qui devaient le conduire à la place si vivement sollicitée. Il fut nommé chargé d'affaires, ministre plénipotentiaire, ambassadeur enfin. Mais là, un nouveau déboire l'attendait. Ce fut au tour de M. Necker de suspendre le dénouement, tant de fois annoncé, en présentant un ultimatum, qui portait les clauses suivantes : 1° l'assurance de l'ambassade de Suède à Paris *pour toujours* ; 2° une pension de 25 000 francs en cas que, par des circonstances imprévues, M. de Staël perde son ambassade ; 3° le titre de comte, *afin que*

Mlle Necker ne puisse être confondue avec un certaine baronne de Stal, assez mauvais sujet; 4° l'ordre de l'Étoile polaire, pour M. de Staël; 5° la certitude que jamais l'ambassadeur n'emmènera sa femme en Suède que passagèrement et de son consentement; 6° la reine Marie-Antoinette devra témoigner qu'elle désire ce mariage. C'est Mme de Boufflers qui s'était chargée de transmettre au roi ces conditions presque humiliantes pour la couronne de Suède. On comprend que Gustave dut se fatiguer de l'affaire. Elle ne se termina qu'après un nouveau voyage du roi à Paris, pendant lequel il put s'assurer par lui-même des avantages considérables de cette alliance. Mais ce qui enleva les derniers scrupules et les dernières hésitations du roi, ce fut l'art avec lequel son jeune ambassadeur acheva de se ruiner à propos et s'endetta même de 200 000 francs pour faire honneur à la couronne de Suède et fêter dignement le séjour de Sa Majesté à Paris. Jamais dettes ne furent mieux placées et plus fructueuses. Les principales conditions une fois consenties par le roi, M. et Mme Necker durent se rendre à leur tour. Les promesses furent échangées dans les premiers jours d'octobre 1785, et le mariage se célébra le 14 janvier 1786. Mlle Necker venait d'atteindre sa vingtième année.

Pendant les sept années qu'avait duré cette singulière négociation, il ne semble pas que Mlle Necker se fût beaucoup préoccupée du sort qui se préparait pour elle; il ne semble même pas qu'elle eût accordé quelque attention particulière à celui qui employait, pour obtenir sa main, un esprit si avisé, si plein de ressources, tant de protections et d'influences, un si

grand zèle d'ambition, puisqu'il ne pouvait être question pour lui d'autre chose en toute cette affaire. — Ces sept années représentent pour Mlle Germaine cette période enchantée de sa vie qui ne fut qu'une fête où pénétraient avec peine les austères conseils et la raison un peu grondeuse de sa mère. Les intervalles de cette fête mondaine étaient remplis par des lectures faites un peu au hasard et par des compositions de fantaisie où l'amour jouait un grand rôle; mais c'est un amour de reflet et d'imitation. Voyez-la se promenant au printemps sous les ombrages de Saint-Ouen, et vers l'automne, sur les rives du Léman, seule avec les gracieux fantômes dont son imagination peuple sa chère solitude ; elle s'exalte avec des fictions où la tristesse s'exagère à plaisir, où sa jeune âme se complaît dans des passions et des infortunes imaginaires. Elle compose avec des larmes surtout la destinée de ses héroïnes, de *Mirza*, d'*Adélaïde*, de *Pauline*, ces filles romanesques d'une imagination qui ne connaît encoer la vie que par les livres. Toutes ces ébauches imparfaites trahissent le modèle. Jean-Jacques Rousseau est le père de cette génération de victimes éplorées. Littérature sentimentale et fausse, qui n'est qu'un souvenir des heures brûlantes passées à lire la *Nouvelle Héloïse!* Il faudra, pour que le talent s'élève, qu'il se débarrasse des réminiscences et qu'il cherche l'inspiration dans l'étude directe de la nature et de la vie.

Mlle Necker s'était livrée tout entière à l'attrait magique de l'éloquence de Rousseau. Elle en avait respiré l'ivresse. Et de même qu'elle avait consacré à M. Necker, dès l'âge de quinze ans, les prémisses de sa raison politique dans la lettre célèbre qu'elle lui

adressa à l'occasion du *Compte rendu*, ainsi elle fit hommage à Rousseau des premiers essais de son imagination dans les compositions romanesques où elle parlait, d'après lui, de l'amour sans le connaître. C'était encore, on le voit, de la piété filiale. Cette piété naïve imitait tout du maître, jusqu'à la déclamation.

On peut voir, dans les *Lettres sur Jean-Jacques*, qu'elle ne publia que plusieurs années plus tard, quelle influence Rousseau avait exercée sur son éducation littéraire. Dans cette œuvre, où la rhétorique abonde, quelques pages méritent de survivre par des traits heureux de sensibilité. Avec quelle vivacité l'auteur se plaint de ce que Rousseau n'ait pas rencontré une main délicate, un cœur vraiment tendre qui se soit dévoué à tant de misère et de gloire! Ce rôle eût été si facile et si doux, de rattacher cette grande âme souffrante à la vie ! Que fallait-il pour cela? Une amitié profonde, mais pas trop exigeante, une sympathie délicate, quelques précautions dans le dévouement même. A lire ces lamentations mélodieuses, on sent qu'elle avait pris pour elle-même ce rôle dans les rêveries de sa première jeunesse. Faut-il s'en étonner? Rousseau venait de mourir, il y avait quelques années à peine; la *sensibilité* était dans l'air du siècle, et quelle imagination facile à exalter que celle de Mlle Necker à vingt ans !

La voilà tout d'un coup ambassadrice et mariée, la voilà hors de cette vie toute idéale, remplie par les caprices d'une imagination qui ne voyait dans le monde que des Julies et des Saint-Preux, et jetée dans l'éclat d'une grande situation à soutenir

devant le monde et à la cour, au milieu d'hostilités secrètes ou déclarées qu'elle doit rencontrer à chaque pas, et dont les unes s'adresseront à la jeune femme trop applaudie, trop prodigue de son esprit; les autres, à la fille d'un homme politique, assez populaire dans sa disgrâce pour porter ombrage à beaucoup de vanités, et trop zélé réformateur pour ne pas inquiéter beaucoup d'intérêts. Elle est seule au milieu de tant d'écueils, ne pouvant chercher un point d'appui, ni parmi les protectrices de son mari, qui, le dénouement une fois assuré, jugent la jeune héritière avec une dureté presque méprisante, ni dans son mari, qui a fait une grande affaire, rien de plus, qu'elle connaît à peine et pour qui elle est une étrangère et, il faut bien le dire, une riche bourgeoise, *sans aucun usage du monde et des convenances*, comme le lui répète chaque jour Mme de Boufflers, et *parfaitement gâtée sur l'opinion de son esprit*. L'ambassadeur n'ose avertir sa jeune femme de peur de l'éloigner de lui dans les commencements. C'est la comtesse qui en témoigne elle-même auprès du roi de Suède; elle ne cesse d'ailleurs d'exhorter le mari « à employer la fermeté, sachant que c'est la manière dont on a commencé qui décide bien souvent du reste de la vie ». Si le baron de Staël essaya de suivre les conseils de la grande dame son amie, il dut s'en repentir et reconnaître assez vite, malgré ses illusions d'homme à la mode, à quel esprit il avait affaire.

Il sembla, du reste, accepter de bonne grâce, après une courte lutte, cette supériorité, et s'en fit même honneur auprès du roi son maître, qui, charmé d'a-

voir pour ambassadrice une des femmes les plus spirituelles de Paris, exprima le désir de recevoir d'elle une chronique de la cour et de la ville. C'est cette chronique, sous le titre de *Bulletins de nouvelles*, de 1786 à 1791, que M. Geffroy a eu la bonne fortune de retrouver et de publier en partie. Cette intéressante publication comble une lacune importante dans la biographie de Mme de Staël, et nous révèle ses impressions personnelles, ses réflexions, ses pressentiments, dans les dernières années de la royauté.

Le style de ces *Bulletins* n'est pas toujours très facile ni très naturel. La jeune femme qui les écrit se souvient peut-être un peu trop qu'elle écrit à un roi, que ce roi est devenu son maître, qu'elle doit s'efforcer de s'intéresser à sa gloire. Elle a d'ailleurs entendu si souvent vanter ce fameux Gustave, dans les cercles les plus brillants, chez Mme d'Egmont, chez Mme de La Marck, chez Mme de Boufflers, qu'elle veut, elle aussi, se mettre à la hauteur de ce ton héroïque. Elle n'y réussit que médiocrement, comme le prouve ce début du premier bulletin : « J'ai conçu pourquoi l'on attribuait à Louis XIV tout ce qui s'était fait sous son règne, et *j'ai senti le désir de rendre suédois tout ce qui a de l'âme et du génie.* » Décidément Mme de Staël n'est pas faite pour l'adulation, même sous forme épique. La louange, sous sa plume, tourne à l'emphase.

Mais dès qu'elle s'affranchit des solennités de l'exorde, des compliments qu'elle croit devoir à son nouveau souverain, et qu'elle s'abandonne à sa libre inspiration, le ton devient immédiatement plus aisé, plus piquant. Les anecdotes coulent de source, pres-

que toujours bien choisies pour peindre l'esprit et les mœurs du temps, les tristesses de l'agiotage, auxquelles certains ministres même prennent part; les iniquités de la procédure, l'abus des lettres de cachet, les inquiétudes de l'opinion qui exagère tout, même le mal, et compromet par là le remède. « C'est le défaut des Français, dit-elle finement, de ne se jamais contenter de ce qui est vrai; il faut qu'ils ajoutent à tout, et, loin d'augmenter l'effet, il leur arrive souvent de détruire, par une légère circonstance inventée, la foi qu'on avait à tout ce qui ne l'est pas. Depuis que le Mémoire a paru (un mémoire en faveur d'un comte de Sanois, enfermé à Charenton sur la demande de sa fille et de sa femme), on fait chaque jour de nouvelles histoires sur les prisonniers enfermés par lettres de cachet. La moitié est sans doute imaginée; *mais cette idée suffit-elle pour tranquilliser l'humanité?* » (Mars 1786.) L'arbitraire touche visiblement à son terme. La conscience publique est avertie : elle s'émeut, elle s'indigne. On suit avec plaisir ce réveil dans la correspondance de la jeune ambassadrice. Déjà son esprit sérieux, sa raison politique, sa révolte contre les abus de pouvoir s'annoncent. Il faut lire l'histoire, moitié plaisante, moitié sentimentale, d'*un dîner de bienfaisance* qu'elle a fait à Auteuil. — *Un dîner de bienfaisance,* il n'y a que le dix-huitième siècle pour inventer ces mots-là, des mots *à la Montyon.* — Ce dîner se donnait en l'honneur de la femme d'un épicier qui, ayant trouvé dans la rue une lettre d'un prisonnier de Bicêtre, avait remué pendant trois ans entiers le ciel et la terre pour obtenir sa délivrance et l'avait enfin obtenue. C'était

là un de ces coups d'État de l'opinion qui vont devenir de plus en plus fréquents, irrésistibles. Cette fois l'opinion, en faisant fête à l'homme qu'elle avait fait sortir de prison, après trente-cinq ans de captivité subis pour une étourderie, et en associant à ces ovations l'humble femme qui avait été l'instrument de sa délivrance, flétrissait l'ancien régime. L'Académie française décernait le prix de vertu à cette brave femme, et toute la belle société de Paris applaudissait à ces signes précurseurs. Mme de Staël les recueillait avec sagacité et les transmettait à son roi. A tout cela se mêlaient des anecdotes frivoles, galantes même; une entre autres, *histoire bien française*, disait Mme de Staël, sur les trois maîtres de déclamation qui avaient donné des leçons à une débutante de la Comédie-Française : deux abbés et un coadjuteur.

Enfin arrive le grand jour où la nouvelle ambassadrice est présentée sous son nouveau titre à la cour. Bien que le mariage fût du mois de janvier, il paraît que la présentation n'eut lieu qu'en novembre. « La reine m'a reçue avec bonté, ainsi que le roi ; elle m'a dit qu'il y avait longtemps qu'elle avait envie de faire ma connaissance, *et de cette manière-là elle paraît distinguer tout ce qui porte le nom de suédois*. Huit jours après, j'ai été dîner chez M. de Vergennes avec l'ambassadrice d'Espagne; il nous a prises toutes les deux par la main pour nous faire passer ensemble. »

D'ailleurs, Mme de Staël n'est pas éblouie par le spectacle de la cour : elle le retrace avec bien de la gaieté et de l'esprit : « Il y avait une telle foule à Fontainebleau, qu'on ne pouvait parler qu'à deux ou trois personnes qui jouaient avec vous, et l'on ne retirait

du plaisir d'être dans le monde que l'agrément d'être étouffé ; mais c'était surtout autour de la reine que les flots de la foule se précipitaient. Il est, je crois, difficile de mettre plus de grâce et de bonté dans la politesse ; — *elle a même un genre d'affabilité qui ne permet pas d'oublier qu'elle est reine, et persuade toujours cependant qu'elle l'oublie.* L'expression du visage de tous ceux qui attendaient un mot d'elle pouvait être assez piquante pour les observateurs. Les uns voulaient attirer l'attention par des ris extraordinaires sur ce que leur voisin leur disait, tandis que, dans toute autre circonstance, les mêmes propos ne les auraient pas fait sourire. D'autres prenaient un air dégagé, distrait, pour n'avoir pas l'air de penser à ce qui les occupait tout entiers ; ils tournaient la tête du côté opposé, mais malgré eux leurs yeux prenaient une marche contraire et les attachaient à tous les pas de la reine. D'autres, quand la reine leur demandait quel temps il faisait, ne croyaient pas devoir laisser échapper une semblable occasion de se faire connaître, et répondaient bien au long à cette question.... Sans doute, ajoute-t-elle, ce tableau n'est pas nouveau pour un roi, toutes les cours se ressemblent. » Mais c'est précisément parce que cette peinture est de tous les temps, qu'elle mérite d'être recueillie. Il est impossible de saisir d'un coup de crayon plus rapide et plus vif les aspects divers des groupes de courtisans, toutes les attitudes de l'attente et de l'ambition.

Sur la foi de je ne sais quelle légende de la cour, on dit que la brillante ambassadrice qui la jugeait si bien n'y obtint qu'un succès médiocre. Tout son esprit, toute sa supériorité d'intelligence, ne purent pré-

valoir contre un tort irrémissible, presque un crime, un défaut de goût dans sa toilette. On assure que cette jeune femme, qui écrivait à un roi des bulletins si pleins de verve, ne sut jamais s'habiller. Quelques personnes en plaisantèrent, dit-on, chez M. le comte d'Artois, peut-être même, un matin, dans la chambre de la reine. S'il y eut demi-disgrâce, on en trouve des raisons plus sérieuses, qui peuvent se ramener à une seule : la situation de M. Necker vis-à-vis de la cour. Il était à cette époque le favori de l'opinion : dès lors ne devait-il pas être suspect au parti extrême qui s'efforçait de prévaloir à Versailles et qui n'épargnait pour cela ni intrigues ni calomnies ?

Quand la Révolution commença, le rôle de M. Necker se trouvait indiqué d'avance. Il tenta de s'interposer utilement entre elle et la royauté. Ministre de la nation autant que du souverain, il devint l'objet de toutes les jalousies et des haines du parti de la cour. Malheureusement sa personnalité excessive, trop sensible aux caresses de la popularité, l'exposa plus d'une fois à de justes critiques. Gustave III écrivait en marge d'une dépêche de son ambassadeur, à la date du 9 juillet 1789, ces mots qui révèlent un discernement assez juste de la situation : « Il faut demander au baron de Staël quel est le véritable plan de M. Necker, car je n'en vois pas d'autre encore que de briller en paraissant le modérateur du royaume, et cela aux dépens du roi et de la France. » Or, rien ne s'use plus vite, dans ces grandes crises de l'histoire, que le rôle de modérateur. C'est le rôle que M. Necker voulut reprendre, lorsque tombé du ministère, sous une intrigue

de cour, il y fut rappelé par une formidable émeute, ce qui est, de toutes les manières d'arriver au pouvoir, la plus mauvaise. Mme de Staël ne s'y trompe pas. « Dans d'autres circonstances, écrit-elle, j'aurais appris à Votre Majesté le maintien de mon père ; mais on lui remet le vaisseau si près du naufrage, que toute mon admiration suffit à peine pour m'inspirer confiance. »

Le naufrage était tout près, en effet, et cette fois sans espoir. Quand tout fut perdu pour cette royauté que M. Necker aurait voulu sauver en ne sacrifiant que l'ancien régime ; après que Mirabeau eut disparu lui-même et que la partie fut engagée entre la monarchie et la république ; après le 10 août, après le 2 septembre, Mme de Staël sortit de Paris à travers mille périls et se réfugia près de son père dans ses tranquilles montagnes. Là, elle essaya d'oublier. Impuissante à empêcher les crimes qui déshonoraient une révolution qu'elle avait rêvée si généreuse et si belle, elle aurait voulu anéantir en elle tout souvenir, le mouvement même de son esprit : elle se serait reproché, écrivait-elle plus tard, jusques à la pensée, comme trop indépendante de la douleur.

Une seule fois elle éleva la voix, ce fut en faveur de cette reine qu'elle nous montrait tout à l'heure si gracieuse dans son triomphe au milieu des fêtes de Fontainebleau. C'était le moment où la France assistait silencieuse au procès de Marie-Antoinette, tandis que sur la paille d'une geôle son fils traînait sa royauté dérisoire que des lâches essayaient encore d'avilir. Sauf de timides conspirations qui avortaient dans l'ombre,

presque personne n'osait défendre la reine. Mme de Staël jeta un cri de douleur au milieu de cette consternation de la France. Sa pitié s'indigna jusqu'à l'éloquence; une voix émue retentit dans ce grand silence que la peur avait fait d'avance autour de l'échafaud. Ce fut le génie d'une femme qui osa protester contre le crime national par cette belle *défense* adressée à la Convention, et la dernière reine de France eut du moins en mourant son oraison funèbre.

Si Marie-Antoinette, la veille de sa mort, a lu ces pages où respire la plus généreuse colère avec la plus délicate pitié, elle se souvint peut-être avec attendrissement de cette jeune femme qu'elle avait aperçue autrefois aux grandes réceptions de Versailles, et dont la toilette bizarre avait été un objet de railleries parmi les courtisans. Où étaient-ils maintenant ces beaux railleurs, et que faisaient-ils pendant que la fille de M. Necker, froidement accueillie alors, prenait sa revanche en plaidant courageusement la cause de la reine devant l'opinion publique et devant la postérité?

CHAPITRE VI

SOUVENIRS DE COPPET (SUITE). — MADAME DE STAËL ET LES ALLEMANDS.

Parmi les souvenirs intéressants du château de Coppet, on ne peut omettre une des œuvres les plus considérables de ce siècle, qui y fut composée en 1809, après une longue préparation, après d'innombrables conversations et plusieurs voyages : l'*Allemagne*.

Depuis 1804, il s'était établi à Coppet une véritable colonie de la littérature allemande, aux portes de la France. W. Schlegel en était le chef reconnu, on pourrait dire absolu. La confiance de Mme de Staël l'avait investi d'une sorte de dictature intellectuelle, dont il usait et abusait sans remords. Il ne faut pas trop le regretter. Grâce à lui, hôte assidu de Coppet pendant plus de sept années, précepteur du jeune de Staël, ami de la châtelaine, il attirait dans ce cercle privilégié les représentants les plus divers et les plus célèbres de la poésie du Nord, depuis l'excentrique Zacharias Werner, que nous avons vu y paraître, jusqu'au Danois Œhlenschlœger, qui passa plusieurs

mois de suite à Coppet dans l'enchantement de ces fêtes de l'esprit français.

Par ses relations personnelles avec les écrivains les plus illustres de son pays, par l'étendue et l'universalité de sa science, par la verve presque violente de ses discussions, par l'âpreté même de ses paradoxes et de ses déclamations contre le théâtre français, Schlegel aidait puissamment l'esprit si vif et si ouvert de Mme de Staël à se délivrer de certains préjugés de l'éducation nationale et à faire pour elle-même ce qu'elle voulut faire un jour pour la France, quand elle entreprit de nous familiariser, par une œuvre longtemps méditée, avec les littératures étrangères.

Ici encore, comme sur d'autres points, il se trouva que sans y prétendre, elle travaillait de concert avec Châteaubriand. Ces deux grands esprits, profondément divisés par des idées essentielles, ne ressentant l'un pour l'autre qu'un goût médiocre, poursuivant, en apparence au moins, des buts très différents, se rencontrent pourtant, à chaque instant, dans l'histoire littéraire du dix-neuvième siècle, réunis par l'instinct même de leur génie dans une œuvre commune : la réforme, la renaissance des lettres françaises. Pour que cette renaissance fût féconde, il fallait obtenir que l'esprit national fît connaissance avec d'autres civilisations et se déshabituât, dans la sphère des idées, d'un patriotisme ombrageux qui aurait rétréci ses inspirations et stérilisé ses efforts vers un idéal nouveau. Il fallait montrer cet idéal réalisé partiellement au moins dans d'autres pays par des œuvres éclatantes, presque ignorées de la France. Mme de Staël et Châteaubriand se partagèrent, sans bien

s'en rendre compte à eux-mêmes, ce travail d'initiation de l'esprit français. Châteaubriand, qu'un long séjour et la connaissance de la langue anglaise avaient familiarisé de bonne heure avec la Grande-Bretagne, en goûte mieux la littérature et la représente spécialement en France. Son *Essai sur les révolutions* et le *Génie du christianisme* abondent en réminiscences des poètes bretons. Milton, qu'il devait traduire un jour, est analysé et senti avec feu; plus tard, des études sur Shakespeare compléteront cette œuvre que Châteaubriand accomplit presque à son insu, en suivant la pente de ses inclinations, sans les raisonner. Mme de Staël fit pour la littérature allemande le même travail, plus régulier et approfondi : elle y employa un esprit persévérant et capable de longs efforts : c'est dans un dessein plus ferme — je dirais volontiers plus viril — qu'elle conçut et qu'elle exécuta son grand ouvrage.

L'idée de cette œuvre remonte à 1803, peut-être même plus haut. Dès l'année 1800, Mme de Staël annonce à M. de Gérando qu'elle apprend l'allemand. En 1802, dans une lettre du 8 brumaire au même correspondant, elle se montre déjà très préoccupée du système de Kant, qu'elle ne connaît encore que par l'ouvrage de Villers[1]. Mais c'est en 1803 que le projet considérable de faire connaître l'Allemagne à la France paraît arrêté dans son esprit; c'est depuis cette époque qu'il se développe graduellement; c'est l'heure décisive où elle entreprend son grand voyage de découverte, d'exploration aux sources mêmes de cette litté-

1. *Souvenirs épistolaires de Mme Récamier et Mme de Staël*, par M. de Gérando.

rature, qui étaient alors pour la France à peu près aussi inconnues que les sources du Nil.

C'est un épisode de ce voyage en Allemagne, la rencontre de Mme de Staël avec Gœthe, que je voudrais raconter d'après des documents nouvellement publiés en France, comme la *Correspondance entre Gœthe et Schiller*. Cet épisode marque le point culminant du pèlerinage littéraire de Mme de Staël. Avec Gœthe, elle touche aux sommets de la littérature allemande. Il est intéressant de savoir quelles impressions elle emporte de cette rencontre, quels souvenirs elle y a laissés d'elle-même. Ce sont deux littératures en présence, deux esprits du premier ordre. Comment se sont-ils jugés l'un l'autre?

Gœthe avait cinquante-quatre ans. Il était à l'apogée de son bonheur d'homme et de poète. La période la plus féconde d'explosion de son génie venait de s'achever. Les premières œuvres, celles de la jeunesse, à tout jamais mémorables, *Werther* et *Gœtz*, avaient été suivies, à différents intervalles, des chefs-d'œuvre de sa merveilleuse maturité : *Wilhelm Meister*, *Torquato Tasso*, *Egmont*, *Iphigénie*, *Hermann et Dorothée*. Il était à cet âge unique de la vie des grands hommes où ils jouissent à la fois d'un immense travail accompli, d'une gloire incontestée et toujours croissante, de la pleine conscience de leurs facultés créatrices, qui ne sentent pas encore la fatigue des grands efforts, de l'incertitude même de la vaste carrière qu'il leur reste à parcourir, de cet *inconnu* des œuvres futures qui est aussi une jouissance. Sa fortune était à la hauteur de son génie. On sait qu'il était le conseiller, plus que le ministre, l'ami le plus

intime de Charles-Auguste, le duc de Saxe-Weimar, et qu'il ne s'était servi, depuis vingt-huit ans, de son pouvoir que pour faire de cette petite cour de Weimar un lieu de délices, un séjour enchanté pour les plus brillants esprits de l'Allemagne. L'idolâtrie de ses compatriotes ne connaissait pas de mesure : c'était plus qu'un homme, presque un dieu. Weimar et l'Allemagne acclamaient l'*Olympien*. La raison de Goethe était exposée à cette infatuation qui a si gravement compromis celle de plusieurs grands poètes de notre temps, l'infatuation de l'apothéose. S'il y résista, il faut lui en savoir gré.

Qu'était alors, en 1803, Mme de Staël, si on la juge comme écrivain? C'était au lendemain de *Delphine;* et dans les années précédentes, de 1796 à 1800, elle avait publié son livre sur l'*Influence des passions*, ses *Lettres sur Jean-Jacques*, son *Essai sur la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. Sans doute chacune de ces œuvres, même la plus rapidement improvisée à travers les distractions du monde, porte l'empreinte d'un esprit supérieur qui s'élève d'instinct aux grands problèmes. Elles n'avaient pu passer inaperçues dans cette Allemagne, si attentive à tous les bruits et à tous les mouvements de l'intelligence francaise, et les applaudissements des salons de Paris avaient eu leur retentissement au delà du Rhin. J'en trouve la preuve dans les lettres de Goethe, qui avait jugé avec faveur l'ouvrage sur l'*Influence des passions*, dès qu'il avait paru, et l'avait recommandé à Schiller comme un ouvrage « écrit au milieu du grand monde, dans lequel vit l'auteur, et contenant

une foule d'observations aussi hardies que délicates et spirituelles... Rien n'est plus intéressant, ajoutait-il, que de voir cette nature ardente et passionnée passer par le feu purifiant d'une révolution à laquelle on la voit prendre une part active. On serait tenté de dire qu'après cette épreuve elle n'a conservé en elle que la partie purement spirituelle de l'humanité. »

Mme de Staël était donc, comme écrivain, très connue, appréciée même en Allemagne; son talent, à la fois philosophique et littéraire, avait obtenu les suffrages les plus élevés de la littérature germanique, celui de Schiller et celui de Goethe. Mais enfin, ne l'oublions pas, c'était Mme de Staël avant *Corinne*, avant le livre de l'*Allemagne*, avant les *Considérations sur la Révolution française*, avant les trois œuvres qui devaient consacrer son nom en Europe dans le roman, dans l'esthétique, dans la critique des littératures comparées, dans l'analyse et la théorie des institutions politiques.

Et cependant, à son approche, Schiller s'épouvante; Goethe lui-même, Goethe l'olympien, ressent comme un trouble qu'il cherche en vain à dissimuler; il ne néglige aucune occasion de différer l'entrevue, il ne s'y rend qu'avec un certain effort, avec hésitation. C'est qu'il a le pressentiment d'une supériorité dans Mme de Staël. Ce n'est pas celle des idées ni de l'art qu'il redoute, c'est celle de l'esprit français.

Mme de Staël arrivait précédée de sa réputation, et non pas seulement comme écrivain : on savait que depuis son enfance elle avait dans son pays la situation de la femme la plus spirituelle, écoutée, encensée comme toute puissance est sûre de l'être.

On n'ignorait rien de ses grands succès, ni la haute influence dont elle avait joui sous le Directoire, la part qu'elle avait prise à cette renaissance de la société française, l'histoire piquante de son entrevue avec le Premier Consul, le rôle éclatant d'opposition qu'elle avait tenté de prendre en face de la toute-puissance du maître, ni enfin les causes de cet exil qu'elle avait projeté de convertir en un voyage triomphal à travers l'Allemagne. On savait ou on devinait les défauts qui devaient être l'inévitable conséquence de ces succès éblouissants; l'habitude de dominer dans la conversation devait avoir quelque peu gâté ce merveilleux esprit. Il y avait là de quoi faire trembler non sans raison les plus illustres représentants de l'art et de la poésie allemande. Des saillies trop vives, des réparties trop promptes dans la discussion, une mobilité trop grande d'idées, des expédients ingénieux de conversation substitués à des raisons sérieuses, l'habitude de la raillerie française toujours prompte à couvrir les défaites, voilà ce qu'on redoutait dans la célèbre visiteuse attendue à Weimar. Ce n'est pas la première fois que le génie, même sûr de lui, a eu peur de l'esprit.

Dès le 30 novembre 1803, Schiller, qui s'était fixé depuis un an à Weimar, sous le rayonnement affectueux de Goethe, annonce la grande nouvelle à son ami, retenu pour quelques semaines à Iéna. On sent dans cette lettre plus d'un genre d'inquiétude : « Mme de Staël est réellement à Francfort, et nous pouvons nous attendre à la voir bientôt ici. Pourvu qu'elle comprenne l'allemand, nous en aurons raison; mais lui expliquer *notre religion* (évidemment la *re-*

ligion de l'art) en phrases françaises; mais lutter contre la volubilité française, c'est là une tâche trop rude. » Camille Jordan avait visité l'Allemagne l'année précédente; on ne s'était guère gêné avec lui. Goethe, à qui cette sorte de curiosité plaisait médiocrement, ne lui avait montré qu'une assez maussade humeur. Schiller sent bien qu'avec Mme de Staël les choses ne pourront pas se passer ainsi : « Nous ne saurions, ajoute-t-il, nous tirer d'affaire aussi aisément que Schelling avec Camille Jordan, qui était venu à lui armé de pied en cap des principes de Locke : « *Je méprise Locke*, dit Schelling, et l'adversaire ne souffla mot. »

Elle arrive vers le milieu de décembre, et dès le 21 Schiller transmet à son ami, toujours absent, ses premières impressions sur l'illustre et redoutable étrangère. Il y a dans sa lettre des traits d'une galanterie un peu tudesque; mais c'est le fond qu'il faut voir, et l'on y aperçoit une grande estime et même un commencement de sympathie, bien que les points de contact fassent défaut.

« Mme de Staël vous apparaîtra complètement telle que vous avez dû vous la construire déjà *à priori*. Tout en elle est d'une seule pièce; on n'y trouve aucun *trait pathologique*. Voilà pourquoi, malgré l'immense distance qui sépare notre pensée de la sienne, *on se sent à l'aise près d'elle*, on peut tout entendre de sa part et on se sent disposé à tout lui dire. C'est la représentation aussi parfaite qu'intéressante de la culture de l'esprit français. Dans tout ce que nous appelons philosophie, par conséquent sur les principes les plus élevés de toutes choses, on est en oppo-

sition avec elle, et cette opposition se maintient en dépit de son éloquence; son naturel et ses sentiments valent mieux que sa métaphysique, et son esprit s'élève souvent jusqu'à la puissance du génie. »

Le grand point pour Schiller, c'est que Mme de Staël ne dérange pas l'idée que l'on s'est faite à l'avance de sa personne et de sa manière d'être. Il compte bien rassurer son ami d'un mot en lui disant « qu'elle lui apparaîtra telle qu'il a dû la *construire à priori.* » L'idée de cette *construction à priori* de Mme de Staël nous semble vraiment trop plaisante; elle n'en est pas moins le trait fondamental de la lettre de Schiller. Avant tout, il faut que Goethe sache bien qu'il ne sera pas étonné, surpris, en voyant Mme de Staël. Ce que ces Allemands, même les plus grands, redoutent le plus dans les relations sociales, c'est d'être jetés brusquement hors de l'idée qu'ils se sont faite des personnes et des choses, c'est d'être *déconcertés.* Avec Mme de Staël, rien de tel à craindre. Elle est *une nature.* Être *une nature* était pour Goethe un rare et grand éloge. Selon lui, l'humanité se divisait en deux grandes classes : d'un côté sont les *poupées,* qui jouent bien ou mal un rôle appris, créatures nulles pour le philosophe, et qui forment la majorité; de l'autre côté, est le petit groupe des *natures,* restées telles que Dieu les a créées[1]. C'était donc un fait capital, pour l'entrevue future, que Mme de Staël fût autre chose qu'une *poupée* de Paris, qu'elle fût une *nature,* un véritable esprit resté fidèle à son originalité.

1. *Conversations de Goethe avec Eckermann,* traduites par Délerot, tome II, page 147.

A côté de la louange, il y a les restrictions. Schiller reproche amèrement à Mme de Staël de vouloir tout expliquer, tout comprendre, de n'admettre rien d'obscur, rien d'impénétrable. « Ce que le flambeau de sa raison ne peut éclairer n'existe pas pour elle. De là son insurmontable aversion pour la philosophie idéaliste ; cette philosophie est pour son intelligence un air méphitique qui la tue. »

La vérité, c'est que Mme de Staël, par son éducation toute française, était mal préparée à comprendre cette philosophie transcendante pour laquelle les réalités s'évanouissent en pures formes de la pensée et la nature elle-même s'absorbe dans l'idée pure. Un peu de vertige est bien naturel en pareille circonstance. Mais elle-même a prouvé plus tard, en interprétant la philosophie de Kant, à quel point, malgré bien des défaillances et des jugements superficiels, le sens philosophique était, en elle, pénétrant et fin. — Schiller va jusqu'à lui refuser le *sens poétique*, « du moins tel que nous le comprenons, dit-il : aussi ne peut-elle s'approprier, dans les œuvres de ce genre, que le côté passionné, oratoire et général. » Il y a du vrai dans ce jugement. Évidemment les facultés de l'éloquence et de la passion sont plus développées chez Mme de Staël que celles de l'art pur et de la poésie désintéressée, telle qu'on l'entendait dans la *religion* de Schiller et de Goethe. — Schiller avoue du reste d'assez bonne grâce que, malgré tout, par la netteté, la décision et la vivacité spirituelle de sa nature, Mme de Staël doit exercer une influence *agréable et bienfaisante*. « Il n'y a de fatigant chez

elle que l'agilité peu commune de sa langue; il faut se faire tout oreille pour la suivre. »

Pardonnons à Schiller un peu de mauvaise humeur. En l'absence de Goethe, il était obligé de faire à Mme de Staël les honneurs de la littérature allemande, de la suivre dans toutes les excursions intellectuelles de sa mobile curiosité, de soutenir contre elle, en français, dans une langue qu'il parlait mal, les principes de son esthétique, et cela dans un moment où son âme était tout entière livrée au grand souffle héroïque et alpestre de *Guillaume Tell*. Il y a presque de la colère dans le début de cette lettre à Kœrner : « Ma pièce, que j'ai promise au théâtre de Berlin pour la fin de février, m'absorbe tout entier, et voilà que le démon m'amène ici *la philosophie française* (*Die franzœsische Philosophin*), qui est bien, de toutes les créatures vivantes que j'ai rencontrées, la plus mobile, la plus prête au combat et la plus fertile en paroles... Elle éloigne de moi toute poésie, et je m'étonne de pouvoir faire encore quelque chose. Je la vois souvent, et comme par-dessus le marché je ne m'exprime pas facilement en français, j'ai réellement de rudes heures à passer... » Et dans une lettre du 20 février : « Enfin je suis délivré de *Guillaume Tell*. J'espère que l'œuvre est bonne, mais j'ai maudit mille fois *la dame française qui est venue se jeter à mon cou* au beau milieu de mon travail[1]. » Ces bourrasques ne durent pas, et le naturel, qui chez lui est la générosité et la justice, reprend le dessus. « C'est aussi la plus cultivée, la plus spirituelle des femmes,

1. *Correspondance entre Goethe et Schiller*, avec un commentaire très intéressant de M. Saint-René Taillandier.

et, si elle n'était pas réellement intéressante, je ne me dérangerais pas pour elle. Tu peux penser combien une telle apparition, un tel esprit placé sur les sommets de la culture française, tout à fait opposée à la nôtre, et qui nous arrive subitement du fond d'un autre monde, doit contraster avec la nature allemande, et comme elle diffère absolument de la mienne... On est obligé pourtant d'estimer et d'honorer hautement cette femme pour sa belle intelligence, son esprit libéral et si ouvert de tant de côtés. »

On a eu l'heureuse pensée de mettre en regard de cette lettre si curieuse la belle page de Mme de Staël sur l'auteur de *Guillaume Tell*, qu'elle loue de bon cœur, sans restriction aucune, et à qui elle attribue si justement l'*innocence dans le génie* et la *candeur dans la force :* « La première fois que j'ai vu Schiller, c'était dans le salon du duc et de la duchesse de Weimar... Je soutins avec chaleur la supériorité de notre système dramatique sur tous les autres ; il ne se refusa point à me combattre, et, sans s'inquiéter des difficultés et des lenteurs qu'il éprouvait en s'exprimant en français, sans redouter non plus l'opinion des auditeurs, qui était contraire à la sienne, sa conviction intime le fit parler. Je me servis d'abord, pour le réfuter, des armes françaises, la vivacité et la plaisanterie ; mais bientôt je démêlai, dans ce que disait Schiller, tant d'idées à travers l'obstacle des mots ; je fus si frappée de cette simplicité de caractère, qui portait un homme de génie à s'engager ainsi dans une lutte où les paroles manquaient à ses pensées ; je le trouvai si modeste et si insouciant dans ce qui ne concernait que ses propres succès, si fier et si animé

dans la défense de ce qu'il croyait la vérité, que je lui vouai, dès cet instant, une amitié pleine d'admiration. » C'est avec raison qu'on a dit que c'est là une scène mémorable dans l'histoire de la poésie; ce n'est pas seulement Schiller qui se révèle ici à Mme de Staël, c'est l'inspiration même, le génie de l'Allemagne qui s'ouvre à la critique française.

Cependant le rôle d'initiateur pesait à Schiller; il avait hâte que Goethe vînt le remplacer dans les honneurs de l'hospitalité littéraire que l'on devait à la brillante voyageuse. « Venez, lui écrivait-il sans cesse, venez, vous qui avez plus que moi l'habitude de la langue française, vous converserez avec elle fort aisément. » Malgré tout, Goethe ne se pressait pas. Les fêtes se succédaient au palais de Weimar; le duc et la duchesse Louise comblaient de prévenances et d'amitiés celle qui devait plus tard rendre illustre en France cette petite cour ornée des plus beaux génies de l'Allemagne. Mais, à toutes ces fêtes, à toutes ces splendeurs, l'astre-roi manquait. Goethe n'arrivait pas. Il partit enfin d'Iéna dans les premiers jours de janvier. Mais la fatalité poursuivait Mme de Staël et semblait contrarier à plaisir le désir passionné qu'elle avait de voir l'auteur de *Werther*. Il revint avec un fort catarrhe qui le retint quelques jours au lit et quelques semaines dans sa chambre. « Une partie du séjour de cette femme illustre, écrit-il dans ses *Annales*, fut donc pour moi de l'histoire. Nos communications commencèrent par des billets, puis vinrent des tête-à-tête et les réunions en très petit comité. » Faut-il croire, comme l'insinuent les biographes, que le catarrhe vint à propos pour retarder l'entrevue re-

doutée, au moins dans les grands cercles, à la cour? Ce qui rend la supposition vraisemblable, c'est que Goethe se félicite de cette façon d'entrer en matière par des billets et des visites intimes : « C'était peut-être le meilleur moyen d'apprendre à la connaître et aussi de me faire connaître d'elle, autant que la chose était possible. »

Peu à peu, la première glace étant rompue, Goethe se livra davantage, tout en gardant toujours son sang-froid et en observant beaucoup. Il y a bien quelque malignité dans les principales observations qu'il a recueillies dans ses *Annales;* nous en citerons quelques-unes, en les résumant. C'est un portrait sévère, mais tracé de main de maître :

« Sa personne, nous dit-il, avait du charme aussi bien que son esprit, et elle paraissait n'être point fâchée qu'on n'y fût pas insensible. Elle me disait un jour : « Je ne me suis jamais fiée à un homme qui n'eût pas été une fois amoureux de moi. » Elle voulait s'instruire de tout exactement, mais elle voulait aussi être connue, et cherchait aussi bien à faire valoir ses idées, qu'elle paraissait désireuse de pénétrer les nôtres. Elle ne s'en tenait pas là : elle voulait aussi agir sur les sens, sur le sentiment, sur l'esprit ; elle voulait éveiller en nous une certaine activité, dont elle nous reprochait le défaut. Comme elle n'avait aucune idée du travail en tant que devoir et de la situation tranquille et recueillie à laquelle doit se résoudre celui qui s'impose ce devoir, elle voulait une action continue, des effets soudains, comme en société, une conversation, une discussion, non interrompues. (Ce que Goethe, comme Schiller, ne peut pardonner à

Mme de Staël, c'est l'interruption perpétuelle au milieu de leurs graves et poétiques travaux, la *perte de temps*, la chose dont les amitiés françaises ont le moindre souci.)

« Je n'avais aucune raison de dissimuler avec elle, mais, ayant reçu dans ce temps un livre français qui renfermait la correspondance de deux dames avec Jean-Jacques Rousseau, je laissai voir à Mme de Staël combien j'étais choqué de cette indiscrétion. Elle prit la chose légèrement ; elle parut même l'approuver, et fit entendre assez clairement qu'elle agirait à peu près de même à notre égard. Il n'en fallait pas davantage pour me rendre attentif et prudent, et me renfermer un peu.

« Philosopher en société, c'est discourir vivement sur des problèmes insolubles. C'était le plaisir et la passion de Mme de Staël. Naturellement, de réponse en réplique, elle arrivait d'ordinaire jusqu'aux choses de l'esprit, du sentiment, qui ne doivent se passer qu'entre Dieu et l'homme. Avec cela, elle avait, comme femme et comme Française, l'habitude de persister sur les points principaux, et de ne pas écouter exactement ce que disait l'interlocuteur. Par là, elle éveilla en moi la fantaisie de contredire, de disputer sur tout, de la mettre souvent au désespoir par une opposition obstinée. C'est alors, du reste, qu'elle était tout à fait aimable, et qu'elle faisait paraître avec le plus d'éclat la prestesse de son esprit et de ses répliques.

« J'eus aussi avec elle plusieurs conversations suivies, où elle se montrait encore fatigante à sa manière, parce qu'elle ne souffrait pas sur les événements les

plus graves un moment de réflexion tranquille ; il fallait, pour les affaires, pour les objets les plus importants, être aussitôt prêt que s'il s'était agi de recevoir un volant. Un jour, je lui soutins qu'elle était incapable d'un sérieux intérêt. Je dis qu'elle tombait chez moi comme une bombe, qu'elle m'étourdissait d'un coup violent et voulait qu'aussitôt on sifflât sa petite chanson, et qu'on sautât d'un sujet à un autre. — Ce langage était fait pour lui plaire : elle voulait exciter une passion, n'importe laquelle. »

Tout cela était la rançon de l'esprit, et en particulier de l'esprit français, que Mme de Staël résumait en elle avec ses petits travers comme avec ses merveilleuses qualités.

La contre-partie de ce portrait légèrement satirique, c'est Goethe lui-même qui nous la fournit dans ces mêmes pages où il ne s'est pas montré avare de raillerie. Personne n'a loué en termes plus dignes et plus nobles que lui le projet, poursuivi avec tant de persistance par Mme de Staël, d'apprendre à connaître à fond la société allemande, de la coordonner et de la subordonner à ses idées ; de s'enquérir des détails autant qu'il se pouvait ; de s'éclairer, comme femme du monde, sur les relations sociales ; de pénétrer et d'approfondir, *avec son grand esprit de femme*, les idées les plus générales de la philosophie elle-même. Voici le jugement vrai, définitif, digne de l'histoire : « Quoi qu'on puisse dire et penser des rapports de Mme de Staël avec la société de Weimar, ils furent certainement d'une grande influence pour la suite. Son ouvrage sur l'Allemagne, résultat de ces conversations familières, fut comme un puissant instrument qui fit la première

brèche dans la muraille chinoise d'antiques préjugés, élevée entre nous et la France. On voulut enfin nous connaître, d'abord au delà du Rhin, puis au delà du Canal, ce qui nous assura une influence très sensible sur l'extrême Occident. Nous devons donc bénir cette gêne et le conflit des individualités nationales, qui nous semblaient alors incommodes et tout à fait inutiles. » C'est l'exacte vérité. Schiller et Goethe lui-même ont dû le commencement de leur popularité et le rayonnement de leur gloire en France à cette voyageuse dont la noble curiosité et l'éblouissant esprit les troublèrent plus d'une fois tous deux, l'un dans son consciencieux travail et sa religion d'artiste, l'autre dans la sérénité de sa vivante apothéose.

CHAPITRE VII

ANDRÉ CHÉNIER D'APRÈS DES PUBLICATIONS NOUVELLES. — LE POÈTE, SES VERS INÉDITS, SA MÉTHODE DE TRAVAIL[1].

I

Il était dans la destinée d'André Chénier, non seulement d'être le dernier des classiques, un véritable ancien dans une langue moderne, mais encore d'éprouver, pour ses œuvres, la fortune d'un auteur antique, comme il en avait le génie, et de n'arriver que par fragments et, pour ainsi dire, par révélations successives, à la publicité et à la lumière. Nous tenons enfin dans nos mains l'édition sincère et complète de ses poésies. Mais après combien de vicissitudes! Comptons rapidement les principaux moments et comme les étapes dans la publication graduelle des études du poète, montrées enfin dans leur intégrité après tant

1. *Œuvres poétiques de André de Chénier*, avec une notice et des notes par M. Gabriel de Chénier, 1874. — *Poésies de André Chénier, édition critique* par M. Becq de Fouquières, 1872. — *Documents nouveaux sur André Chénier et examen critique de la nouvelle édition de ses œuvres*, par M. Becq de Fouquières, 1875.

de mutilations graves et d'arrangements qui ne l'étaient guère moins. André, quand il mourut, n'avait publié que deux pièces de vers, le *Jeu de Paume* en 1791, et l'*Hymne aux Suisses de Châteauvieux*, qui parut au mois d'avril 1792 dans le *Journal de Paris*. Connu comme publiciste, le poète était à peu près ignoré en dehors d'un petit groupe d'amis et du cercle de la famille. Ses œuvres poétiques étaient restées ensevelies pêle-mêle, dans un grand désordre apparent, malgré quelques indications, des lettres grecques inscrites en tête de chacune d'elles et qui les destinaient à prendre place plus tard dans les *bucoliques*, dans les *idylles*, dans les *élégies* ou dans les poèmes tels que l'*Hermès*. André Chénier avait l'habitude de mener de front plusieurs compositions, ce qui explique pourquoi si peu d'entre elles sont terminées. Son frère Joseph choisit l'une des plus parfaites, *la Jeune Captive*, et pour rappeler aux gens de goût, qui étaient rares et disséminés alors, le poète odieusement immolé, il publia cette dernière ode dans la *Décade* du 20 nivôse an III. A l'époque du Consulat, il renouvela cette pieuse tentative, et *la Jeune Tarentine* parut dans le *Mercure* du 1er germinal an IX. En même temps, il lisait à des amis, à des collègues de l'Institut, plusieurs des plus beaux fragments qu'il retrouvait à l'état d'ébauches ou d'esquisses dans les manuscrits. Ce n'était encore, autour du nom d'André, qu'une louange timide qui commençait à naître, un applaudissement discret, comme si les rares confidents de ces œuvres craignaient encore d'être dupes ou complices de l'amitié fraternelle. Cependant

Fontanes, Joubert, Mme de Beaumont, les délicats, les lettrés, répétaient avec ravissement quelques-uns de ces vers qui circulaient de bouche en bouche. Chateaubriand, dans le *Génie du Christianisme*, citait avec de grands éloges des fragments, tels que : *Accours, jeune Chromis*, ou bien encore, *Néère, ne va point te confier aux flots*. Millevoye insérait dans une note de ses *Élégies* quelques parties de l'*Aveugle*, et rendait à Chénier un hommage plus complet encore, bien que moins délicat, en imitant un assez grand nombre de ses beaux vers, qui, à peine déguisés, brillent et ressortent avec un surprenant relief au milieu des élégances un peu molles et des langueurs de sa poésie personnelle.

« A la mort de Marie-Joseph, en 1811, nous dit le nouvel éditeur, les manuscrits d'André passèrent entre les mains de M. Daunou avec ceux de Marie-Joseph, dont il avait été l'ami intime. En 1814, après la première Restauration, parmi les émigrés qui, dans leur exil, s'étaient occupés de la littérature de leur pays, Chênedollé était un de ceux qui avaient donné le plus d'attention aux poésies publiées. Il crut, comme son ami Chateaubriand, que le jeune poète, emporté par la tourmente révolutionnaire, pourrait être compté parmi les écrivains royalistes, et, plein de l'idée de rattacher à sa cause un si beau génie, il alla trouver M. Daunou et lui offrir ses soins, dans le cas où l'on voudrait bien le charger de l'édition qui était à faire. » M. Daunou lui montra les manuscrits d'André, excita encore par cette communication le désir de Chênedollé ; mais, se défiant du zèle de son visiteur, il déclina ses offres. Il

craignait sans doute de voir enrôler, malgré lui, le poète dans le mouvement politique des exagérés de la Restauration, sous un drapeau que, vivant, il n'eût peut-être pas accepté. C'est en 1819 que parut, comme essai, la première édition des œuvres poétiques d'André. « Les éditions qui vinrent ensuite reproduisirent, mais dans un ordre et d'après des systèmes étrangers à l'œuvre originale, les mêmes pièces, en y joignant successivement ceux des fragments que le premier éditeur d'abord, puis M. Sainte-Beuve, envoyés l'un et l'autre par les libraires, vinrent choisir chez moi dans les manuscrits que je mis toujours complètement à leur disposition et dont ils prirent copie, rejetant, en l'indiquant par écrit, tout ce qu'ils ne jugèrent pas devoir imprimer. » M. Gabriel de Chénier se plaint amèrement et justement d'une sorte d'abus de confiance de la part de M. Henri de Latouche, qui n'aurait pas restitué, à beaucoup près, tous les manuscrits confiés à ses soins ; de telle sorte que, si les brouillons primitifs n'avaient été retrouvés, la source originale aurait été presque tarie par ce premier emprunt. Ce qui explique assez bien le silence qu'il opposa plus tard à de nouvelles demandes (sauf pour M. Sainte-Beuve et pour M. Egger) et le refus absolu de se dessaisir de documents si précieux, qui cette fois n'auraient pu être remplacés.

L'édition de M. de Latouche, en 1819, si incomplète qu'elle fût, offrait de telles beautés, si séduisantes et si neuves, que l'admiration publique s'attacha à l'œuvre et au nom d'André Chénier pour ne les plus quitter. Elle fut longtemps tenue en suspens par le caractère même de cette publication visiblement ina-

chevée, pleine de promesses et de réticences, et aussi par les révélations et découvertes successives qui venaient la compléter : celles de M. de Latouche, en 1830, à la *Revue de Paris*, celles de M. Sainte-Beuve, en 1839, à la *Revue des Deux Mondes*, les leçons de M. Egger à la Sorbonne[1], qui décelaient une longue familiarité avec les manuscrits, enfin les éditions de M. Becq de Fouquières, en 1862 et 1872, qui, sans apporter de pièces inédites, ont été une sorte d'événement pour les amis du poète. On peut dire qu'à certains égards ce savant éditeur a renouvelé la littérature du sujet, non seulement par le développement qu'il a donné à son étude sur la vie et les œuvres de Chénier, mais par le soin extraordinaire du commentaire lié au texte, et qui justifie parfaitement le nom d'*édition critique*. André Chénier s'y trouve traité, comme il aurait aimé à l'être, à la façon d'un ancien. Sa poésie se montre à nous *illustrée* par des notes perpétuelles où l'on peut reprendre sans doute quelques traits d'analogie risqués, quelques rapprochements forcés, mais dont l'ensemble mérite les plus grands éloges. C'est un vrai service rendu au poète et à ses lecteurs que d'avoir mis sous nos yeux tous les passages des auteurs dont il s'est inspiré. On apprécie mieux ainsi l'originalité d'André Chénier, restée intacte et libre même dans ses imitations, par l'accent personnel et le don de transformation. M. Sainte-Beuve avait ouvert cette voie, M. Egger l'avait élargie et poussée plus loin encore ; M. Becq de Fouquières a touché bien près du but, en mettant à profit les travaux de ses de-

1. Ces leçons ont été publiées, avec des additions considérables, dans la 31e et la 32e leçon de *l'Hellénisme en France* (1869).

vanciers et surtout la curieuse notice de M. Boissonade sur le même sujet, demandée par M. Sainte-Beuve à l'ingénieux helléniste et communiquée libéralement au nouvel éditeur. On peut dire que toute la partie de commentaire et d'érudition a été enlevée cette fois par un travail à peu de chose près définitif.

Restait cependant à faire ce que la famille seule pouvait faire, la publication intégrale, authentique, des manuscrits, exprimant la pensée totale et sans réserve du poète, le rêve le plus fugitif de son imagination, la plus rapide palpitation de son cœur. Nous l'avons maintenant. Mais pour cela il n'a pas fallu attendre moins de quatre-vingts ans. Ce n'est qu'au prix des plus persévérants efforts que la curiosité et la sympathie publique ont forcé dans leurs retraites la pensée et l'œuvre du poète, gardées avec un soin jaloux pour une édition suprême qui tardait bien à venir. Il a fallu plus d'un assaut pour faire la conquête définitive du poétique trésor et l'épuiser jusqu'au fond. On a eu presque autant de peine à obtenir successivement et par lambeaux les inspirations de l'adorable Muse, à moitié ensevelie dans les papiers de famille et captive sous les verrous, que s'il se fût agi de retrouver les élégies perdues de Callimaque sous les ruines d'Herculanum ou de Pompéï.

Une notice étendue et qui mérite de faire foi sur les points principaux de la vie d'André Chénier ajoute à l'intérêt de cette édition. Nous avons là, rassemblés sous une forme simple, tous les souvenirs et les traditions de la famille ; sans révéler rien qui soit entièrement nouveau, elle fixe nos idées et confirme nos pressentiments. Elle nous donne de curieux

détails sur la première jeunesse du poète, ses relations et son genre de vie à Paris, son séjour en Angleterre, ses études et sa méthode de travail. Elle nous permet de compléter l'histoire de son arrestation et de sa captivité à Saint-Lazare.

Nous éviterons autant que possible de prendre parti dans la controverse infiniment trop prolongée qui s'est élevée entre les deux derniers éditeurs. Croira-t-on, par exemple, que le portrait du poète, tracé en quelques lignes qui s'efforcent d'être exactes, ait pu déplaire aussi vivement à son petit-neveu ? « A l'âge d'homme, nous disait-on, André était de taille moyenne ; ses cheveux châtain foncé frisaient naturellement à partir des oreilles, surtout derrière la tête ; il les portait courts. Son front était vaste et complètement chauve. Ses yeux étaient gris bleu, petits, mais très vifs. Mme la comtesse Hocquart, qui l'avait beaucoup connu, disait qu'il était à la fois rempli de charme et fort laid, avec de gros traits et une tête énorme. » — M. Gabriel de Chénier proteste avec une vivacité vraiment exagérée. « Il faut être en garde, s'écrie-t-il, contre ces anecdotes quêtées auprès des personnes qui affirment avoir connu le poète. Le portrait peint en miniature vers 1770 par Augustin, celui de Suvée, fait dans la prison de Saint-Lazare, par les frères Trudaine, enfin le buste de M. Étex, celui de David d'Angers, attestent qu'André n'avait ni de petits yeux, ni de gros traits, ni une tête disproportionnée avec son corps. » Tout cela, en vérité, n'importe guère. « Il était rempli de charme », disait Mme Hocquart. Le reste n'est rien. Mais comment pourrions-nous placer une telle protestation fondée

sur des inductions aussi fugitives que celle d'un portrait et d'un buste, où tant de détails peuvent changer de valeur et de proportion, au même rang que le témoignage d'une femme d'esprit, la propre sœur de la Fanny du poète, qui avait reçu et vu si souvent André chez sa mère, à Luciennes, et qui, après de longues années, ne parlait jamais sans attendrissement de l'ami, de l'hôte bien aimé de leur maison pendant les derniers mois heureux de sa vie?

J'aborde, pour en finir avec le chapitre des récriminations inutiles[1], un des points qui tiennent le plus au cœur de M. Gabriel de Chénier, les amours du poète. Il soutient avec intrépidité sur ce sujet délicat deux thèses (car tout devient thèse sous sa plume) : la première, qu'André Chénier n'a jamais été, à aucune époque de sa vie, comme on l'a cru et

1. Les rectifications de M. Gabriel de Chénier tombent souvent à faux. « Je citerai à ce sujet, dit M. Despois, un rien, une misère, à laquelle je ne vois pas quelle importance M. Gabriel de Chénier peut attacher. Après avoir dit dans sa notice que les études d'André Chénier au collège de Navarre n'avaient eu rien de saillant, ce qui indiquerait qu'il fut un élève médiocre, M. G. de Chénier ajoute que l'*édition critique de* 1872 s'est trompée en faisant obtenir au jeune André, à la distribution des prix de 1778, le premier prix de discours français et le premier accessit de version latine. — « Cette assertion, dit-il, repose sur une confusion entre André et Constantin son frère. » — Il est sûr, pourtant, réplique M. Despois, que c'est bien André Chénier qui a remporté les deux petits succès signalés par M. Becq de Fouquières, non pas, comme il le dit, au collège de Navarre, mais au concours général. Voici, textuellement copiée sur le *palmarès* imprimé de cette année, la mention de ce succès : « *Primum orationis gallice scriptæ præmium inter recentiores meritus et consecutus est Andreas Maria de Chénier, Constantinopolitanus, e Regia Navarræa.* » C'est bien peu de chose, mais raison de plus pour ne point consacrer une quinzaine de lignes à démentir un fait insignifiant, qui, de plus, se trouve vrai. » (*Revue politique et littéraire*, 28 novembre 1874.)

dit souvent, un homme de plaisir, même dans le premier emportement de sa jeunesse; la seconde, que les beautés chantées par lui dans ses élégies n'étaient que de pures fictions, et que la curiosité malsaine des chercheurs de noms propres a fait fausse route, par la raison que la plupart du temps il ne s'agissait que d'amours d'imagination. Nous n'insisterons pas sur cette seconde thèse. Qu'il y ait eu, à cet égard, un certain excès de curiosité et plus d'une conjecture risquée de la part de quelques critiques comme M. Charles Labitte, cela est possible; qu'il y ait une part de fiction dans ces chants consacrés à Camille, Caroline, Amélie, Glycère, Rose, cela est probable. Mais croire que tout est fiction, voilà bien un autre excès. « Il n'est pas douteux, nous dit-on, que, si André Chénier avait pu lire toutes les suppositions faites à ce sujet, elles l'auraient beaucoup amusé. » Assurément, mais est-il moins douteux qu'il eût légèrement souri, en entendant son défenseur officieux garantir la pureté de ses affections, ici ou là, et nous certifier que « là du moins les relations ne sortirent jamais des limites d'une politesse affectueuse, et que, s'il y eut amour, ce ne fut jamais un amour comme on l'entend aujourd'hui »? Qu'en sait-on? Peut-on être bien sûr de ces sortes de choses? La garantie est de trop. Et d'ailleurs s'imagine-t-on que vers la fin du dix-huitième siècle on entendait l'amour d'une manière beaucoup plus platonique et plus sévère que de nos jours? Nous revenons ainsi à la prétention étrange de faire d'André Chénier quelque chose comme un jeune sage. « Les hommes qui réfléchissent, nous dit-on, n'ont pas besoin, pour bien

connaître les passions, d'avoir éprouvé toutes celles qu'ils expriment : il leur suffit de les avoir observées chez les autres ou dans les livres. André était de ce nombre. Assurément il avait plutôt analysé qu'éprouvé lui-même toutes les passions qu'il a si bien peintes dans ses *Élégies*. » Les lecteurs des *Églogues* et des *Élégies* auront peine à le croire. Sans ajouter plus de foi qu'ils n'en méritent aux récits de Rétif de la Bretonne, il est parfaitement prouvé qu'à Paris, depuis son retour de Strasbourg, et à Londres, pendant qu'il y fut attaché à l'ambassade française, il fit partie de sociétés fort gaies où il apportait la fougue de sa jeunesse, son imagination ardente, un tempérament de feu.

Sans doute on se tromperait fort à prendre ses *Élégies* pour des confessions : dans ces imaginations de poètes tout se mêle, la réalité et la fiction, tout devient matière à beaux vers. Mais quelle singulière tentative que de vouloir prouver davantage, de prétendre « qu'un homme de plaisir n'aurait pas eu l'imagination si fraîche et si féconde, qu'André avait trop de philosophie pour user des choses jusqu'à l'abus, etc ! » Tout cela est du domaine de la fantaisie optimiste et par trop vertueuse. Sans chercher les noms réels dans toutes ces héroïnes d'élégie, et sans aller jusqu'à croire qu'il avait aimé autant de fois dans la vie que dans ses vers, il serait naïf, sur d'aussi faibles conjectures, de n'attribuer à André que « les maîtresses poétiques » de Malherbe, dont il se moque lui-même si agréablement. Et pour terminer sur cette étrange controverse, à qui persuadera-t-on que cette ivresse du plaisir, ce feu de sensualité, cette passion troublante et troublée qui respire dans

plusieurs de ses vers, que tout cela ne soit qu'un délire à froid, une pure imitation de l'antique, un travail d'artiste savant sur des réminiscences latines ou grecques ?

II

L'intérêt de cette édition, sa nouveauté, c'est la publication du texte complet, authentique cette fois, des œuvres poétiques d'André Chénier, dans leur simple appareil d'ébauches et de projets, dans l'incohérence apparente des notes familières, dans le hasard de la pensée et les surprises mêmes de la plume, en dehors de tout arrangement ou embellissement prétendu à la façon des Latouche et des metteurs en scène, sans participation des hommes du métier, des auteurs de romances ou de romans. Ici, évidemment, l'édition nouvelle est sans rivale et doit l'être. Malgré toute sa sollicitude, sa passion même pour la gloire d'André, sur ce point, M. Becq de Fouquières est dépassé. Son travail littéraire, son commentaire savant gardera toute sa valeur, et je n'en estime médiocrement ni l'intention ni les résultats. Mais tous ses efforts, si ingénieux qu'ils soient, si heureux même pour rétablir l'ordre probable des fragments, pour en retrouver le lien perdu ou brisé, ne peuvent entrer en balance avec la réalité même. C'est la conjecture, souvent voisine du fait, parfois même plus spirituelle que le fait, mais que le fait, une fois découvert, détruit à jamais

et remplace. Il ne faudrait pourtant pas s'attendre à de profondes modifications dans l'aspect accoutumé de ces œuvres. Les éditeurs et critiques antérieurs avaient pris l'essentiel dans les manuscrits, enlevé du premier coup la substance et la fleur de cette poésie exquise, et le public lettré, qui l'avait respirée avec ivresse, n'avait pas de révélations de chefs-d'œuvre à attendre au-delà de ce qu'il avait reçu. Mais c'est une jouissance bien délicate, quand il s'agit d'un poète comme celui-là, de se trouver en face de son œuvre même, sans intermédiaire; d'entrer dans son cabinet de travail, d'ouvrir son portefeuille (le vrai, cette fois), de surprendre l'esprit en acte dans la méthode de son inspiration (car l'inspiration en a une, quoi qu'en disent de prétendus illuminés). On aime à saisir sa pensée à la source, dans le mystère de ses affluents souterrains, au moment où elle jaillit plus ou moins troublée, à la fois prose et vers mêlés, avant le partage du limon terrestre et du flot divin.

Tout nous est donné, les résultats et la préparation du travail, les recherches savantes du poète, ses indications de plan, ses hésitations mêmes, ses innombrables variantes. On peut ainsi étudier de près comment chaque pièce est née, s'est développée, à quelle place le poète la destinait dans l'œuvre totale et définitive. « Il ne pouvait y avoir aucune confusion dans le classement des morceaux qui se rapportent aux différents genres de composition, parce que l'auteur avait pris soin lui-même de les rattacher entre eux par des signes particuliers (abréviations, lettres grecques, etc., etc.). Ces signes, dès que l'on con-

naissait la manière de l'auteur, devenaient des guides sûrs. » On ajoute que ces renseignements ont été plusieurs fois, mais toujours en vain, donnés au premier éditeur, lorsque les manuscrits furent livrés à sa discrétion. Dire qu'il n'en a tenu aucun compte, c'est trop dire. Mais il s'en est trop facilement affranchi ; il a trop souvent substitué sa fantaisie d'ordre et de convenance aux intentions du poète. « M. Sainte-Beuve, en 1838, 1840, 1841, quand il fut chargé par les libraires de compulser de nouveau les manuscrits pour les éditions alors successivement publiées, et toujours dans un système étranger à l'œuvre originale, comprit parfaitement l'importance de ces signes et dit que, s'il était chargé d'une édition, il ne manquerait pas d'en faire usage, mais que ce serait un grand travail à entreprendre; qu'il faudrait tout refaire, tout remettre dans un ordre nouveau. » Voilà en effet ce qu'on a réalisé tardivement et ce qui mérite la reconnaissance des lettrés. Nous donnerons quelques exemples de ce classement nouveau, qui est celui-là même que le poète avait adopté et fixé dans sa pensée.

Les anciennes éditions avaient rangé plus de la moitié des pièces sous le nom générique d'*Idylles*. En réalité, l'auteur n'avait indiqué comme idylles que cinq sujets de compositions. Aucun doute ne peut s'élever à cet égard, puisque, seuls, ces cinq fragments portent en tête Εἰδύλλιον en toutes lettres ou le signe abréviatif Εἰδ. Ces fragments sont parmi les pièces les plus incomplètes : l'une est adressée à M. de Pange, c'est celle qui devait se terminer par ces vers charmants:

De Pange, c'est vers toi qu'à l'heure du réveil
Court cette jeune idylle, au teint frais et vermeil, etc.

La seconde n'a que deux vers, avec quelques lignes de prose indiquant le sujet. La troisième et la quatrième sont des esquisses tirées de quelques vers de Théocrite; la cinquième, plus importante, intitulée *Idylle maritime*, nous donne en projet une très jolie scène : des navigateurs se racontent joyeusement leurs voyages, puis, surpris par la tempête au milieu de leurs récits alternés, pleurent et gémissent d'effroi, font des vœux à tous les dieux de l'Olympe, à Jupiter, à Neptune, invoquent Apollon et Junon, promettent cent moutons, mille brebis, cent taureaux, puis, quand le calme est revenu, oublient leurs promesses; le pilote les raille tour à tour de leur terreur et de leur parjure facile :

Oui, le danger fini, les dieux sont oubliés.
Mais tout se paye enfin; patience; riez.
Quelque jour, agités de nouvelles tempêtes,
Les dieux se souviendront quels débiteurs vous êtes.
Vous leur promettrez tout, mais ils feront les sourds.
Un habile pilote, on ne l'a pas toujours;
Et vous irez là-bas dire aux noires peuplades
Si les îles du Styx égalent les Cyclades.

Toutes les autres compositions appelées *idylles* par les premiers éditeurs, ou encore *petits poèmes*, *élégies antiques*, *épigrammes*, etc., etc., sont en réalité, dans la pensée d'André Chénier, des *églogues*, ou mieux, comme l'indique le signe grec qui les accompagne, des *bucoliques*. Il y a quatre-vingt-onze pièces de cette classe, parmi lesquelles les plus célèbres, l'*Aveugle*, le *Mendiant*, la *Liberté*, le *Malade*, *Lydé*, *Néère*, la *Jeune Tarentine*, l'*Esclave*, etc. — Les *Poèmes* contiennent l'*Invention*, les fragments d'*Hermès*, *Suzanne*, *Amérique*, l'*Art d'aimer*, la *Super-*

stition, les *Cyclopes littéraires*, etc. Le *Théâtre* nous donne quelques courts fragments des comédies et des tragédies futures. Nous trouvons encore quelques satires et poésies diverses non classées; mais surtout les *Élégies*, au nombre de quatre-vingt-deux, sur des sujets modernes, tirés de la vie ou du cœur du poète, même quand les noms sont antiques. Elles sont marquées du signe : Ἔλεγ. Les *Élégies italiennes et orientales* étaient distinguées par ces deux signes : Ἔλεγ. ἰταλ. et Ἔλεγ. ἠῶ. ; ajoutez-y cinq *Épîtres*, dix *Hymnes*, les plus beaux adressés à la France, quinze odes, depuis le *Jeu de paume* jusqu'à la *Jeune captive*, comprenant les vers ravissants à Fanny : *Fanny, l'heureux mortel*, etc., etc.; *Mai de moins de roses*, etc., etc.; la belle pièce lyrique : *O Versailles, ô bois*, et l'ode célèbre *à Charlotte Corday*, les *Iambes* enfin, par lesquels se terminèrent l'œuvre et la vie du poète, voilà l'inventaire du riche trésor.

Nous n'insisterons pas sur les différences notables de cette classification nouvelle, préférable aux anciennes, par cela seul qu'elle est l'œuvre du poète. Ce qui est plus important encore, c'est l'idée première ressaisie, l'intention du poète retrouvée, le lien rétabli entre divers fragments égarés ou dispersés, qui avaient été autrefois réunis dans la pensée d'André Chénier et disposés pour tenir leur place dans une œuvre commune. Nous ne saurions prendre un plus frappant exemple que l'églogue intitulée l'*Esclave*, qui ne figurait dans l'édition de 1839 que par un fragment commençant ainsi :

Triste vieillard, depuis que pour tes cheveux blancs
Il n'est plus de soutien de tes jours chancelants,

Que ton fils orphelin n'est plus à son vieux père,
Renfermé sous ton toit et fuyant la lumière,
Un sombre ennui t'opprime et dévore ton sein.

On avait pu se tromper à la lecture de ce fragment isolé et voir là une allusion au père du poète prisonnier. On en avait conclu tout naturellement que cette pièce avait été composée à Saint-Lazare. Cependant il y avait un vers qui gênait singulièrement une telle interprétation :

J'entends ton abandon lugubre et gémissant;
Sous tes mains en fureur ton sein retentissant,
Ton deuil pâle, éploré, promené par la ville,
Tes cris, tes longs sanglots remplissent toute l'île.

De quelle *île* pouvait-il bien être question dans les plaintes du prisonnier de Saint-Lazare? Un des derniers éditeurs, pour parer à cette difficulté, imagina que ce n'était ni du père d'André Chénier qu'il était question, ni du poète lui-même, mais de quelque autre prisonnier, détenu à la Conciergerie. L'*île* s'expliquait ainsi; mais par quel ingénieux effort! Rien de tout cela n'était fondé. D'abord ce morceau portait le signe caractéristique Boux. (bucoliques); or il est hors de doute que tous les manuscrits qui portent ce signe sont d'une date antérieure à l'arrestation d'André et remontent au temps où il étudiait avec passion les poètes grecs réunis par Brunck. De plus ce n'était là qu'un morceau détaché d'une composition assez étendue à laquelle l'auteur lui-même a donné pour titre l'*Esclave*, sur ce thème : Un jeune esclave né à Délos; il est assis sur le bord de la mer; la jeune fille du maître, qu'il n'aperçoit point, entend ses plaintes, ses gémissements, et voit ses gestes de désespoir ; il regrette

amèrement son amante qu'il a été forcé d'abandonner. Émue jusqu'aux larmes de tant de douleurs, la jeune fille, sans plus attendre, court avertir son père et le supplie de lui accorder la liberté de l'esclave. Elle attire le vieil Ariston près de l'esclave gémissant... « Sois libre, Hermias, » lui crie de loin la jeune fille. Oui, dit le père...

Il s'approche et mettant les deux mains sur sa tête :
Oui, sois libre, Hermias !..

Et invoquant les dieux :

Je vous prends à témoin qu'Hermias de Délos
Est libre. — Va, mon fils, et repasse les flots.
Revois de ta Délos la rive fortunée;
Dis à ta belle amante, aux autels d'Hyménée,
Qu'Ariston de Ténos est un vieillard pieux,
Qui porte un cœur humain et respecte les dieux.

Le charmant tableau ! Cette jeune fille qui, sans être vue, écoute la plainte du jeune esclave, s'apitoie avec lui sur le foyer désert, sur le vieux père abandonné, sur la jeune vierge devenue veuve avant l'hymen, et fait un retour sur elle-même, sur sa propre douleur, si elle venait à être quittée ainsi. Comme tout cela est pur, délicat, vivant; comme tout se relie et s'harmonise dans son cadre antique! Ce n'étaient pas là des vers de prisonnier, et les murs de Saint-Lazare entendront de la même bouche de plus mâles et de plus rudes accents.

Un malentendu semblable a faussé complètement l'églogue quarante-troisième. « On a fait sur cette pièce un véritable roman, on l'a imprimée à la fin des odes, en la dédiant à Mlle de Coigny, et la datant de

Saint-Lazare. » C'est la pièce qui commence ainsi :

Blanche et douce colombe, aimable prisonnière, etc.

Ni cette dédicace ni cette date ne sont exactes. On prouve à merveille que cette pièce, qui porte en tête la syllabe grecque Boux., n'est point une ode, mais une églogue, et qu'elle a été composée avant l'arrestation d'André. Sur le même manuscrit, il y a d'ailleurs diverses pensées qui se rattachent à d'autres sujets bucoliques et qui n'ont aucune analogie avec la situation du prisonnier à Saint-Lazare.

Ainsi s'évanouissent bien des erreurs consacrées par une interprétation trop rapide ou une fantaisie trop libre. La vraie physionomie de l'œuvre se dégage. Les amis du poète jouissent de ce plaisir délicat que l'on éprouve à voir restaurer un beau tableau et reparaître au jour le dessin propre et le coloris du maître, disparus sous les retouches plus ou moins habiles, qui n'étaient le plus souvent que des altérations. Quelle joie aussi de voir rendues à la lumière tant de petites toiles inachevées et même quelques esquisses de grands tableaux, égarées ou négligées par les premiers éditeurs, et qui montrent sous mille aspects nouveaux la merveilleuse activité du poète, la variété de son inspiration ! Vers latins, vers italiens, vers grecs (dont le texte aurait besoin d'être sévèrement revu), fragments de toute sorte, idylles, élégies, pensées diverses, satires et ïambes inédits, que de projets curieux à consulter ! La nomenclature en serait longue. Nous nous bornerons à des indications qui permettront de mesurer le service rendu par M. Gabriel de Chénier aux lettres françaises.

Quoi de plus intéressant, par exemple, que ces esquisses de compositions scéniques, réunies sous le signe particulier θέσπις, du nom de l'inventeur du drame grec? Il portait dans sa tête tout un monde d'idées dramatiques, sans intention bien précise de les adapter à la scène. « Les tragédies doivent être dialoguées en vers alexandrins, et les chœurs, s'il y en a, en vers mixtes ; les comédies entièrement écrites en vers de dix syllabes et les chœurs mixtes. » Telles étaient les règles de versification auxquelles il devait s'assujettir dans la diversité de son théâtre imaginaire. On voit que, même ici, il était occupé et comme rempli de réminiscences grecques. Il voulait renouveler jusqu'au drame satyrique de Chérilos et de Pratinas, la *tragédie plaisante*, comme l'appelle Démétrius (παίζουσα τραγῳδία), avec intervention et chœurs de Satyres. Son ambition est érudite et moderne à la fois. Voici quelques-unes de ses vues et de ses intentions jetées par lui comme au hasard et ressaisies dans le désordre de ses notes :« Θέσπ. Μέναν. (composition dans le genre de Ménandre). Il n'y a guère eu que Molière chez les modernes qui eût un véritable génie comique et qui ait vu la comédie en grand. Plusieurs autres ont fait chacun une ou deux excellentes pièces. Mais lui seul était né poète comique. *Il faut refaire des comédies à la manière antique.* Plusieurs personnes s'imagineraient que je veux dire par là qu'il faut y peindre les mœurs antiques. *Je veux dire précisément le contraire.* » C'était sa maxime si connue :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Voici le canevas d'une des pièces où devait se réaliser cette conception. Elle était intitulée Ἐλευθέρια, la liberté : « Au premier acte, Dêmos (le peuple) garrotté avec des liens qui s'appellent *tailles*, *corvée*, *gabelle*, etc. Des collecteurs venant le surprendre comme il mange son jambon, boit son vin. Il paye, il paye toujours. Puis des nobles, des prêtres, se faisant des politesses, se cédant des droits, qu'il paye encore, donnant sur lui à leurs filles de joie (le mot est plus accentué) des billets payables à vue ; et lui payant, et les filles prenant son argent et le méprisant. Nobles et prêtres lui disent tour à tour : « Eh bien ! tu chantais, tu dansais toujours autrefois. — Non, je ne chante plus, » répond Dêmos. — Nobles et prêtres s'en vont, lui disant l'un après l'autre à chaque plainte : « C'est pour ton bien. » — Quand ils sont partis, lui : « C'est pour mon bien ! Ah ! et pour mon bien, garrotté ; et pour mon bien, ruiné ; et pour mon bien, etc., etc..... Eh ! Messieurs, si c'est mon bien que vous avez fait jusqu'ici, de grâce, faites-moi donc un peu de mal ! » — Surviennent des sages, des savants, avec un ou deux nobles, un ou deux prêtres : « Tu es le plus fort, lui disent-ils. — Je n'en sais rien. — Tu es le maître, tu as des droits. — Je n'en sais rien. — Essaye seulement. » Dêmos essaye, il s'agite. Sa puissante convulsion renverse la caverne. Quand Éleuthéria est sortie de dessous les ruines, un noble s'indigne qu'on veuille donner une aussi belle fille à ce manant :

> La belle enfant, née en mon vasselage,
> J'ai, s'il te plaît, sur toi droit de jambage.

Comédie allégorique, conçue dans les premiers

temps de la Révolution, analogue aux *Soties* et *Moralités* du moyen âge, on peut douter que cette pièce ait été jamais destinée à la scène. On peut dire la même chose de la plupart des fragments de tragédies. Une idée scénique frappe son imagination ; il en trace rapidement l'esquisse, pour arriver à une belle situation. C'est, par exemple, saint Ambroise arrêtant sur le seuil de la cathédrale de Milan l'empereur Théodose, après le massacre d'Antioche, et lançant contre lui ce magnifique anathème :

Hosanna n'est point fait pour des lèvres sanglantes !

Ou bien le récit dramatique qui nous représente Ulysse se faisant connaître aux prétendants. Que de beaux vers précipités de cette bouche éloquente ! C'est le moment où Ulysse vient de subir les insultes des prétendants :

Il se dépouille alors, prêt à parler en maître,
De ces lambeaux trompeurs qui l'ont fait méconnaître ;
S'élance sur le seuil, l'arc en main ; à ses pieds
Verse au carquois fatal tous les traits confiés ;
Et là : « Nous achevons un jeu lent et pénible.
Princes, tentons un but plus neuf, plus accessible,
Et si les dieux encor me gardent leur faveur.... »
Et la flèche aussitôt, docile à l'arc vengeur,
Va sur Antinoüs se fixer d'elle-même....
. . . . . .

Il tombe. De leurs sièges, en foule, les prétendants s'élancent. Ils errent tumultueux, cherchant partout sur les murs une épée, une lance, menaçant Ulysse :

Insensés ! d'une erreur ils te croyaient coupable....
Ulysse, sur eux tous roulant avec fureur
Un regard enflammé d'une sanglante joie :
« Vous ne m'attendiez plus des campagnes de Troie,
Lâches, qui, loin de moi dévorant ma maison,

De tous mes serviteurs payant la trahison,
Osiez porter vos vœux au lit de mon épouse,
Sans redouter des Dieux la vengeance jalouse,
Ou qu'aucun bras mortel osât me secourir?
Tremblez, lâches, tremblez; vous allez tous mourir. »

C'est de l'inspiration homérique, puisée à la source et sans intermédiaire. Cette poésie harmonieuse et naturelle fait pâlir les vers pseudo-grecs d'une tragédie récente sur le même sujet, mise à la scène française par un poète, habile pourtant et industrieux mais si péniblement antique, si laborieusement simple [1].

Une des plus importantes révélations que nous apporte l'édition nouvelle est celle des *Cyclopes littéraires*, poème satirique, dont le but est de flétrir la critique amère et malveillante comparée à l'œuvre des Cyclopes qui forgent dans l'antre de Lemnos les traits mortels et empoisonnés. M. Gabriel de Chénier pense que ce poème devait être assez étendu, et il croit avoir de bonnes raisons pour y distinguer trois chants. C'est d'après quelques signes matériels que l'éditeur se guide; mais il est assez difficile de reconnaître le sujet spécial de chacun de ces chants. Les mêmes pensées, diversement exprimées, reviennent plus d'une fois : la peinture de la haine et de l'envie littéraires, l'abaissement du poète chez les grands, le tableau de la république des lettres, de ses discordes, et surtout la protestation énergique et fréquente de l'auteur contre la critique, dont on dirait qu'il avait cruellement souffert. De très beaux fragments, tout préparés, ne demandaient qu'un der-

1. L'*Ulysse* de Ponsard.

nier effort, quelques liaisons à marquer et quelques intervalles à remplir pour devenir un poème d'une assez grande étendue et achevé dans son genre. Pourquoi ce dernier effort a manqué, nous le savons trop.

On ne connaissait de ce poème que quelques fragments qui s'étaient égarés ailleurs, comme celui qui commence ainsi :

Ah ! j'atteste les cieux que j'ai voulu le croire,
J'ai voulu démentir et mes yeux et l'histoire.
Mais non ! Il n'est pas vrai que des cœurs excellents
Soient les seuls, en effet, où germent les talents....

Mais il y a de beaux morceaux complètement inédits ; celui-ci, par exemple, où le poète nous retrace en traits si énergiques la fureur qui s'empare de certains esprits :

Envieux et jaloux, même dans l'avenir,

dès qu'un nouveau talent apparaît ou qu'il s'efforce d'ouvrir une voie nouvelle.

Ils voudraient, après eux, seuls remplir la mémoire,
Éteindre, en expirant, le germe de la gloire,
Emporter avec eux arts, muses et lauriers,
Comme au jour de leur mort, cadavres meurtriers,
Des monarques d'Asie, en leurs tombes jalouses,
Entraînent avec eux tout un peuple d'épouses,
De peur qu'un autre hymen, prompt à les engager,
Les fît mères encore en un lit étranger !

Et cette sanglante peinture du poète bouffon et courtisan, coureur de ruelles, amuseur de boudoirs, parasite des soupers fins, conteur graveleux à la piste de tous les scandales, familier déshonoré des grandes dames et des seigneurs. La race en était nombreuse, de ces hommes de lettres, au déclin du dix-huitième siècle :

D'imbéciles valets, peuple singe du maître,
L'amènent en riant dès qu'il vient à paraître.
Des plus larges festins dévastateur ardent,
Il s'assied, et le vin au délire impudent
Lui dicte un long amas d'équivoques obscènes;
Puis, d'un proverbe impur ajustant quelques scènes,
Il court, saute, s'agite, en son accès bouffon,
Mieux que n'eût fait un singe, élève du bâton;
. . . . . .

Il attache une tête aux bouts-rimés nouveaux,
Aux droits litigieux de plusieurs synonymes
Il sait même assigner leurs bornes légitimes.
Bientôt chez tous les sots on sait de toute part
Jusqu'où vont ses talents; que lui seul avec art
Noue une obscure énigme au regard louche et fade;
Hache et disloque un mot en absurde charade;
Construit, tordant les mots vers un sens gauche et lourd,
Le Janus à deux fronts, l'hébété calembour.

Quel contraste avec « le poète craintif, que l'avenir attend », qui passe ses jours et ses nuits dans la méditation d'une œuvre, dans le culte jaloux de l'art! Quel soin pour bien écrire! Quelle sollicitude à écarter tout roseau, tout caillou :

. . . . . qui troublerait le cristal argenté
De son style riant de grâce et de nature,
Doux, liquide, et semblable à l'onde la plus pure.
Il amollit ce mot qui devenait trop dur;
Il éclaircit la nuit de ce passage obscur.
Ce vers faible chancelle, il accourt, il l'étaie.

Enfin, quand il a revu mille fois ce poème, objet chéri et châtié de ses amour et de ses veilles, il le laisse échapper au jour. Alors, un juge expert, un critique

S'assied, prend sa balance inflexible et subtile :
Nous pensons, nous croyons. — Juge vain et débile,
Si votre cœur s'embrase au vrai souffle des arts,
Eh bien! que tardez-vous d'offrir à nos regards
Dans quelque noble essai, leur empreinte suprême?
Nul n'est juge des arts que l'artiste lui-même.

Voilà une maxime bien contestable et qui réduirait singulièrement le rôle et le droit de la critique. Mais quelle veine d'éloquence jaillit de ce cœur ulcéré du poète !

De quel droit *pensez-vous*, *croyez-vous* quelque chose?
Le sourd va-t-il à Naples, aux chants du Cimarose,
Marquer d'un doigt savant la mesure et le ton?
L'aveugle, se fiant aux pas de son bâton,
Dans les temples de Rome, au palais de Florence,
Vient-il trouver cent fois, contempler en silence
La toile où Raphaël, ivre d'âme et de feu,
A fait sur leThabor étinceler un Dieu?
Celle où du Titien la main suave et fine
A fait couler le sang sous une peau divine?

Nous en avons dit assez pour marquer l'importance des trésors exhumés et qui, sans renouveler l'aspect général de l'œuvre, la varient et la complètent si heureusement. Montrons maintenant la méthode de travail du poète, les progrès ou plutôt les transformations de son art dans les courtes et rapides années que lui a mesurées la fortune.

III

La nouvelle édition nous met à même de mieux nous rendre compte de cette méthode, de la voir en acte, de surprendre les procédés, le détail des préparations. L'abondance des notes laissées par le poète, ses plans indiqués pour un grand nombre de pièces, ses variantes retrouvées, ses innombrables citations et renvois aux auteurs anciens qu'il imite, seraient la matière

d'une intéressante étude sur les différentes sources de son inspiration. Comment il put rester libre au milieu de tant de souvenirs qui l'assiègent, garder sa verve intacte et comme une fraîcheur toujours renaissante dans ce goût et même cette passion de l'érudition, c'est là ce qu'il est d'un grand prix de connaître, non par conjecture, mais en prenant l'esprit du poète sur le vif dans le moment même de la composition où les idées affluent mêlées aux réminiscences.

J'ouvre au hasard le troisième volume, au livre des *Élégies;* je prends la vingt-quatrième, celle qui commence ainsi :

Animé par l'amour, le vrai dieu des poètes,
Du Pinde, en mon printemps, j'ai connu les retraites,
Aux danses des neuf sœurs entremêlé mes pas, etc.

Cette pièce, sans être des plus célèbres, est une de plus intéressantes par les notes qui s'y trouvent jointes. D'abord elle est datée, ce qui est bien rare dans l'œuvre d'André Chénier. « J'ai écrit ces quatre-vingt-dix vers et ces notes le 23 avril 1782, avant l'Opéra, où je vais à l'instant même. »

Nous voilà renseignés; André a vingt ans alors. Il y a un an qu'il est sorti du collège de Navarre; il est sur le point de partir pour Strasbourg où il va rejoindre le régiment d'infanterie d'Angoumois, auquel il est attaché à titre de cadet-gentilhomme. Il n'a pas encore entretenu cet intime commerce avec les poètes de l'*Anthologie grecque*, qu'il ne connaîtra que pendant son séjour à Strasbourg, par les *Analecta* de Brunck. Il a lu Homère et quelques poètes grecs ; mais il semble qu'il connaisse surtout, à cette date, les poètes latins, Virgile, Ovide et Properce. On nous raconte

qu'au sortir du collège il fut pris d'une véritable passion de lecture. Il annotait les poètes qu'il lisait, il écrivait ses réflexions sur les marges de son exemplaire de Malherbe. Le Properce que son neveu possédait garde encore deux fiches chargées d'écriture. Presque tous les livres qui ont été entre ses mains portent des signes semblables, « indiquant les imitations à faire, la place qu'elles doivent occuper dans ses divers écrits, et contribuant ainsi à déterminer l'ordre qu'il entendait suivre dans l'assemblage des fragments de ces différentes pièces ».

L'analyse critique qu'il a donnée lui-même de cette vingt-quatrième élégie rend parfaitement compte de l'emploi qu'il faisait de ses lectures. Nous abrégeons l'analyse, mais il est curieux d'en retenir quelques détails. L'idée de ce long fragment, dit-il, lui a été fournie par un beau morceau de Properce, livre III, élégie III. Il ne s'est pas asservi à le copier ; il y a mêlé, *selon sa coutume*, des morceaux de Virgile, d'Horace et d'Ovide, et souvent aussi il n'a suivi que lui-même.

Reine de mes banquets, que ma déesse y vienne,
Que des fleurs de sa tête elle pare la mienne....

« L'image agréable que présente ce vers est tirée d'un distique de Properce dans une autre élégie, qui est la troisième du livre Ier. »

Hâtons-nous, l'heure fuit ; un jour inexorable,
Vénus, qui pour les dieux fit le bonheur durable,
A nos cheveux blanchis refusera des fleurs,
Et le printemps pour nous n'aura plus de couleurs.

« Ces quatre vers ne valent peut-être pas les deux de Properce :

Atque ubi jam Venerem gravis interceperit ætas,
Sparserit et nigras alba senecta comas. »

Voici un exemple plus piquant encore de critique à propos des vers suivants :

Qu'un sein voluptueux, des lèvres demi-closes,
Respirent près de nous leur haleine de roses.

« *Voluptueux* n'est pas bon. Il fallait une épithète qui peignît cette palpitation qui soulève un jeune sein. *Des lèvres demi-closes* ne vaut guère mieux; malheureusement c'est presque la seule rime. Le second vers me semble heureux à cause de l'haleine attribuée aux palpitations du sein. Le second hémistiche du premier vers fait passer cela, *parce qu'en poésie un mot passe à la faveur d'un autre.* »

Quelle attention à transporter dans ses vers les beautés du latin et à les acclimater dans notre langue!

. . . . . .
Voir à quelles moissons quelle terre est heureuse.

« Tournure latine claire et précise. Je ne crois pas qu'on l'ait encore transportée en français. C'est de tout ce morceau le vers que j'aime le mieux. »

Ailleurs il nous montre comment il a lutté avec une expression neuve de Virgile :

. . . . . Des feux du Midi le platane vainqueur
Entretient sous son ombre une *épaisse fraîcheur.*

« J'ai voulu traduire, dit-il, le *frigus opacum* de Virgile. Bien ou mal, c'est ce qui reste à savoir. » C'est comme une excellente école de style poétique où il s'excite, se surveille, se châtie lui même sous l'exacte et pure discipline des anciens.

Ici c'est Virgile, c'est Properce qu'il imite; d'autres fois (plus tard surtout) ce sera Théocrite ou Callimaque, Méléagre ou Sapho. Il arrive même que la réminiscence antique s'entremêle naturellement à des imitations modernes. Une de ces églogues est tirée d'une épigramme de Callimaque. Il agrandit le sujet qui est celui d'un naufragé recueilli dans un tombeau sur le bord de la mer. Il invente une légende, *la Belle de Scio*. L'amant est mort, la mer a rapporté le cadavre sur le rivage; elle devient folle, elle court à travers les montagnes. Longtemps après, on chantait une chanson faite par elle dans sa folie; et le poète emprunte cette chanson à Shakspeare qu'il a étudié en Angleterre, c'est celle d'Ophélie dans *Hamlet:*

Ne reviendra-t-il pas? Il reviendra sans doute.
Non. Il est sous la tombe. Il attend. Il écoute.
Va, belle de Scio, meurs. Il te tend les bras.
Va trouver ton amant. Il ne reviendra pas.

Ainsi s'unissent dans son inspiration Callimaque et Shakspeare, sans se heurter, par l'accord le plus naturel et le plus inattendu.

Son universelle curiosité, toujours en éveil, se portait parfois vers les rares documents qui répandaient alors en Europe quelques échos de l'extrême Orient. « C'est grand dommage, dit-il, qu'un missionnaire habile n'ait pas traduit en entier le *Chi-King*, un recueil des anciennes poésies chinoises. On y doit trouver de fort belles choses. » Et il extrait de la description générale de la Chine qui vient de paraître quelques fragments de poésie qui ne sont pas sans beauté, un entre autres qu'il compte traduire en églogue. C'est une de ces petites chansons que les Grecs

appellent *scolie :* « Quand le soleil commence sa course, je me mets au travail, et quand il descend sous l'horizon je me laisse tomber dans les bras du sommeil. Je bois l'eau de mon puits, je me nourris des fruits de mon champ. Qu'ai-je à gagner ou à perdre à la puissance de l'Empereur? »

C'est encore à Shakspeare, comme il l'indique lui-même, qu'il emprunte la première idée de l'églogue à laquelle il a donné le titre de *Chanson des yeux*. C'est dans *Henri IV* à l'acte III, scène 1re, lorsque Glendower dit : « Lady Mortimer vous invite à vous coucher sur les joncs voluptueux et à reposer votre tête sur ses genoux. » L'inspiration de ces vers se retrouve dans le commencement de cette églogue :

Viens : là sur des joncs frais ta place est toute prête.
Viens, viens, sur mes genoux viens reposer ta tête.
Les yeux levés sur moi, tu resteras muet,
Et je te chanterai la chanson qui te plaît.

Ainsi c'est de tous les côtés, vers toutes les prairies en fleur, partout où la poésie l'invite, qu'il va chercher des sujets, des tableaux, ou simplement une nuance, une couleur, un trait fugitif, un détail expressif ou riant. Tout cela, si disparate d'origine, si divers d'occasion et de sujet, se fond harmonieusement dans son imagination. Il en tire des effets d'une variété inépuisable. Ces imitations innombrables, ébauches faites d'après l'antique ou d'après nature, et qui attendent leur emploi, rappellent ces têtes d'études, ces parties de paysages, ces esquisses rapides au crayon, qui encombrent l'atelier du peintre et qui, un jour ou l'autre, doivent se rejoindre dans quelque composition achevée, comme des éléments dispersés

que la voix mystérieuse de la vie appelle à prendre leur place dans un organisme. L'art est comme la vie: c'est l'idée créatrice qui organise les éléments, c'est le principe plastique qui donne à la matière vague et flottante des réminiscences et des inspirations confuses sa forme et son harmonie.

Ce n'est pas Chénier qui redoute l'accusation de plagiat. Il est le premier à s'en accuser. Avec quelle grâce il invite les critiques ombrageux à venir chez lui s'assurer de tous ses larcins! Il a pris tout ce qu'il a pu, dit-il, à *la muse inculte des Anglais* et il s'en réjouit, tout ce qu'il a pu à l'Italie et il s'en applaudit, tout ce qu'il a pu aussi aux vieux poètes de Rome et il en est heureux; mais c'est surtout la Grèce qu'il a pillée, et comme il s'en vante!

Là, Prométhée ardent, je dérobe les feux
Dont j'anime l'argile et dont je fais des dieux.

Et voyez quelle belle et savante théorie de l'imitation dans l'inspiration, et de l'originalité gardée intacte au milieu de tant d'emprunts divers :

Tantôt chez un auteur j'adopte une pensée,
Mais qui revêt chez moi, souvent entrelacée,
Mes images, mes tours, jeune et frais ornement;
Tantôt je ne retiens que les mots seulement;
J'en détourne le sens, et l'art sait les contraindre
Vers des objets nouveaux qu'ils s'étonnent de peindre.
La prose plus souvent vient subir d'autres lois,
Et se transforme, et suit mes poétiques doigts;
De rimes couronnée, et légère et dansante,
En nombres mesurés elle s'agite et chante.
Des antiques vergers ces rameaux empruntés
Croissent sur mon terrain mollement transplantés;
Aux troncs de mon verger ma main avec adresse
Les attache, et bientôt même écorce les presse.
De ce mélange heureux l'insensible douceur
Donne à mes fruits nouveaux une antique saveur.

C'est un charme d'assister ainsi à la naissance et au développement de l'inspiration du poète. Nous pouvons désormais en suivre les phases diverses, en compter pour ainsi dire les degrés successifs. Il semble bien, le plus souvent, que c'est au milieu de ses lectures que l'idée d'une composition poétique vient à son esprit. Quelquefois c'est une traduction qui l'invite; il s'essaye à rendre un beau vers ou un morceau, il entreprend une lutte de près et corps à corps avec le modèle; d'autres fois, c'est une imitation plus ou moins détournée; ailleurs, c'est une conception plus large, plus libre, où l'on reconnaît à peine le point de départ, la suggestion primitive, dans la transformation du sujet. Quelle que soit l'occasion plus ou moins prochaine de son travail, il prend la plume; et, sans tarder, il écrit dans le premier tumulte des idées qui se pressent comme les eaux d'une source précipitées vers une issue trop étroite. Pour suppléer à la lenteur de l'écriture, il jette à la hâte sur le papier des signes, des abréviations, qu'il faut déchiffrer; le plus souvent, comme impatient du rythme, il écrit en prose, mais dans une prose déjà pleine de mouvement, de nombre et d'images, au milieu de laquelle jaillissent tout à coup ou de beaux vers isolés, ou d'admirables morceaux qui arrivent d'un seul jet à la forme et à la lumière. Puis, si quelque difficulté de mesure ou de rime l'arrête, il ne perd pas son temps, la pensée l'emporte au-dessus de l'obstacle et l'élan se conserve jusqu'au bout. Plus tard il reviendra sur le vers inachevé, sur le morceau interrompu; l'art et le loisir viendront combler les intervalles, lier les fragments, transformer la prose,

travailler le marbre brut, y mettre les fines ciselures, la forte et décisive empreinte. Pour plusieurs morceaux, tels que *l'Aveugle*, *le Mendiant*, *la Liberté*, la prose a presque entièrement disparu ; on ne voit presque plus de traces, sauf dans quelques lignes, de l'esquisse primitive; le poète a pu achever son œuvre. Pour d'autres pièces, au contraire, tout le projet primitif, le plan subsiste; c'est à peine si sur la trame uniforme de la prose se détachent en relief quelques beaux vers, suscités et comme soulevés par la force de la pensée et l'élan du rythme intérieur. Le plus souvent, il y a lutte, conflit entre la prose et le vers ; quelques parties achevées se mêlent dans des proportions inégales à des pages hâtives et précipitées. On dirait ces statues qui se dressent sous la main du sculpteur, dégageant déjà un bras, une main, une tête admirable, quand le reste du corps est encore enfoui et comme perdu dans la gaîne grossière où l'artiste retrouvera un jour les formes du dieu.

Telle est l'exacte impression que nous donne l'étude de ces fragments, de ces ébauches. Il n'est pas rare d'y retrouver plusieurs projets analogues. Par exemple, il y a jusqu'à trois pièces de vers inspirées par la vingtième élégie de Properce, le songe qui représente au poète l'image de la jeune fille noyée. En y mêlant des souvenirs de *Héro* et de *Léandre* d'Ovide, du poème des *Argonautes* de Valérius Flaccus, d'Apollonius de Rhodes et de Lucien dans ses *Dialogues maritimes*, André Chénier en a tiré deux pièces achevées, la première, *Chrysé*, qui commence ainsi :

Pourquoi, belle Chrysé, t'abandonnant aux voiles
T'éloigner de nos bords sur la foi des étoiles?

Dieux ! je t'ai vue en songe ; et de terreur glacé,
J'ai vu sur des écueils ton vaisseau fracassé,
Ton corps flottant sur l'onde, et tes bras avec peine
Cherchant à repousser la vague ionienne.

La seconde, *Amymone*, dont on cite les premiers vers :

Salut, belle Amymone ! et salut, onde amère,
A qui je dois la belle à mes regards si chère !...

La *Jeune Tarentine* relève visiblement de la même conception. Mais voici l'esquisse d'une quatrième pièce, qui, bien qu'inspirée en partie par la même élégie, retourne la situation, modifie le cadre et le dénouement. C'est un pêcheur que la tempête jette mourant sur le rivage où l'attend sa bien-aimée :

Moins pâle et moins tremblante, Alcion éplorée
Gémit, frappe son sein, quand la mer en courroux,
Sur le sable, à ses pieds, vint jeter son époux
Mort. . . . . .
Couvert d'algue salée et d'une écume amère.

Et ici, un charmant tableau esquissé en prose : « Déjà il ne peut plus *humore graves tollere comas* (troisième vers de la vingtième élégie de Properce)... il arrive, il reste sans force étendu sur le rivage ..., il respirait encore ... les nymphes du rivage accoururent ... elles mirent leur main sur son cœur ... elles prirent ses mains, et le souffle de leur bouche s'efforça de le réchauffer, leurs beaux cheveux essuyant sur son front les flots de l'onde amère. » Ces trois églogues, diversement achevées, sont sorties de la même source. On peut voir, en les comparant, avec quelle fécondité cette belle imagination variait le même sujet, puisant dans le même motif des compositions si diverses qu'on a quelque peine à en ressaisir la commune origine.

Aucun sujet ne l'attirait davantage, dans cette période de sa vie où il était tout entier livré à l'imitation de l'antiquité, que la peinture des premières et naïves curiosités des jeunes enfants, s'essayant à aimer sans savoir ce qu'ils désirent, aimant pour imiter les jeunes gens, mais déjà troublés aux approches du mystère. Il arrive à retracer d'un crayon ému ces inquiétudes naissantes, ces éveils de l'imagination à peine adolescente, ces premiers frissons de l'ingénuité qui rougit déjà du secret qu'il ignore. Virgile lui aussi avait tenté ce sujet dans sa huitième églogue :

Sæpibus in nostris parvam te roscida mala
(Dux ego vester eram) vidi cum matre legentem.
Alter ab undecimo tum me jam ceperat annus;
Jam fragiles poteram a terra contingeres ramos.
Ut vidi, ut perii! ut me malus abstulit error!

Théocrite s'y était essayé avec un charme presque égal. C'est là aussi un thème cher à André : « Plusieurs jeunes filles entourent un petit enfant, le caressent.... « On dit que tu as fait une petite chanson pour Pan- « nychis, ta cousine? — Oui, je l'aime, Pannychis; « elle est belle... » Et il dit sa chanson :

Ma belle Pannychis, il faut bien que tu m'aimes :
Nous avons même toit, nos âges sont les mêmes.
Vois comme je suis grand, vois comme je suis beau.
Hier, je me suis mis auprès de mon chevreau!
Par Pollux et Minerve, il ne pouvait qu'à peine
Faire arriver sa tête au niveau de la mienne.

La chanson continue, et le jeune enfant s'en va bien baisé, bien caressé par les jeunes beautés qui le suivent de loin et qui se racontent à ce propos leurs souvenirs d'enfance, leurs premières et ingénues

amours. Puis, tout à l'entour de ces fraîches idylles, le poète se proposait de peindre, comme ornement et décoration de la scène, quelques petits tableaux de jeunes filles : l'une soulevant sa robe jusqu'aux genoux pour entrer dans l'eau; une autre au bord de l'eau, mollement inclinée, retenant d'une main les plis de sa robe, et de l'autre se lavant le visage; elle attend que l'eau soit calme, se regarde et rit de se voir si jolie. Pendant ce temps, quelques-unes de ses compagnes marchent vers la statue d'un dieu, tenant d'une main sur leur tête une corbeille de fleurs, et de l'autre les pans de leur robe, dans diverses attitudes qu'il se proposait de tirer des marbres, des pierres et des peintures antiques.

Mais tout cela n'est qu'un cadre au poème varié des amours adolescentes. Ici c'est une jeune fille travaillant près de sa mère. Elle devient distraite et rêveuse, laisse tomber sa navette.... Sa mère la gronde de ce qu'elle ne travaille pas.... « La jeune fille répond par des aveux tirés d'un fragment de Sapho. » Là, c'est le dialogue de deux enfants, Mysis et Lycas. Lycas, plus âgé d'un an ou deux, dit sa rencontre avec la belle Chloé. Puis c'est une jeune fille de dix-huit ans qui fait confidence à son amie de son amour pour le frère de son amie qui n'a que quatorze ans.... Il ne voudra peut-être pas m'aimer.... Il me trouvera trop vieille.... L'autre jour, il me regarda en venant me parler.

Je crus sentir mon cœur se fondre et s'écouler,
Comme la neige coule au penchant des montagnes
Quand le soleil revient animer nos campagnes.

Enfin c'est le récit charmant d'un jeune homme

qui se rappelle les innocentes et dangereuses caresses qu'il recevait autrefois. Ces douze vers s'étaient égarés hors de leur vraie place et ils n'avaient plus leur véritable intérêt d'analogie et de comparaison :

J'étais un faible enfant, qu'elle était grande et belle;
Elle me souriait et m'appelait près d'elle.
Debout sur ses genoux, mon innocente main
Parcourait ses cheveux, son visage, son sein,
Et sa main quelquefois, aimable et caressante,
Feignait de châtier mon enfance imprudente.
C'est devant ses amants, auprès d'elle confus,
Que la fière beauté me caressait le plus.
Que de fois (mais, hélas ! que sent-on à cet âge ?)
Les baisers de sa bouche ont pressé mon visage !
Et les bergers disaient, me voyant triomphant :
« Oh ! que de biens perdus ! ô trop heureux enfant ! »

Sur ce thème le poète s'étend, se déploie, se varie lui-même avec une sorte de complaisance intarissable. Même dans ces petits tableaux, sous la décence des mots, circule une veine secrète de sensualité qui jaillissait du fond de l'âme d'André et qui ne disparut tout à fait que dans les derniers jours, sous le feu des mâles passions et des héroïques colères. Pour se rendre compte de ce qu'il y a encore de sensuel dans ces idylles, que l'on rapproche de ces images déjà troublées de l'enfance un admirable tableau dont elles provoquent en nous le souvenir, peut-être par contraste, et qu'un autre écrivain traçait à peu près vers la même époque. C'est une page sur la pudeur écrite dans une langue exquise et tendrement colorée, qui ne pâlit pas même à côté des vers d'André : « La pudeur est on ne sait quelle peur attachée à notre sensibilité, qui fait que l'âme, comme la fleur qui est son image, se replie et se recèle en elle-même,

tant qu'elle est délicate et tendre, à la moindre apparence de ce qui pourrait la blesser par des impressions trop vives ou des clartés prématurées. De là cette confusion qui, s'élevant à la présence du désordre, trouble et mêle nos pensées, et les rend comme insaisissables à ses atteintes. De là ce tact mis en avant de toutes nos perceptions, cet instinct qui s'oppose à tout ce qui n'est pas permis, cette immobile fuite, cet aveugle discernement, et cet indicateur muet de ce qui doit être évité et ne doit pas être connu. De là cette timidité qui rend circonspects tous nos sens, et qui préserve la jeunesse de hasarder son innocence, de sortir de son ignorance et d'interrompre son bonheur. De là ces effarouchements par lesquels l'inexpérience aspire à demeurer intacte, et fuit ce qui peut trop nous plaire, craignant ce qui peut la blesser. » La vraie nature de l'enfance, c'est celle que nous décrit Joubert avec une délicatesse et une suavité de pinceau adorables. Il y a plus d'une affinité d'âme, de talent et de goût antique entre André Chénier et Joubert. Mais dans l'âme de Joubert a passé comme un parfum de celle de Platon, qui spiritualise les souvenirs de l'antiquité. André est resté un enfant sensuel et charmant de l'idylle grecque. Parmi les abeilles qui ont déposé leur miel sur ses lèvres, dans son berceau, plus d'une sans doute avait butiné à travers les fleurs qui enivrent et dont on extrait les philtres de Thessalie.

Ces tentatives plusieurs fois répétées sur un même sujet, jusqu'à ce que le poète se soit contenté lui-même et qu'il ait épuisé son idée; ces essais successifs, ont laissé leur trace dans les notes. Une aisance

incomparable à trouver partout des compositions poétiques et des sujets de tableaux se concilie avec une extrême délicatesse de goût qui ne se satisfait que difficilement. Il en est de même pour le style. Il le polit avec un soin extrême et une sorte d'exigence inquiète qui revient sur l'expression essayée, la remplace de plusieurs façons différentes, cherchant un tour plus libre, modifiant une épithète, selon le sens ou l'harmonie. On trouve dans ses manuscrits jusqu'à trois ou quatre variantes du même vers. La comparaison de ces diverses leçons est des plus instructives. On assiste à tous les soucis, à tous les scrupules de l'écrivain ; on en démêle facilement la raison ; on jouit de cette probité littéraire qui cherche toujours le mieux, et de ces repentirs quand un vers, composé à la hâte, pèche par mollesse ou par dureté.

Ce soin et cette étude du détail l'ont amené à chercher des effets nouveaux dans de savantes inversions, des rejets hardis ou la violation préméditée de la loi de la césure. Par ce côté, mais seulement par là, André Chénier offre quelque analogie avec les romantiques, et ceux-ci ont pu s'y tromper. Dès 1829, dans les *Pensées de Joseph Delorme*, M. Sainte-Beuve félicitait André Chénier, avec une sorte de complaisance et de satisfaction personnelle, d'avoir assoupli l'alexandrin du dix-septième siècle et, à l'aide de la césure mobile et du libre enjambement, de s'être créé un instrument à la fois libre et puissant. Ainsi dans son *Aveugle*, après l'invocation à Sminthée-Apollon :

C'est ainsi qu'achevait l'Aveugle en soupirant,

Et près du bois marchait, *faible, et sur une pierre*
S'asseyait. Trois pasteurs, enfants de cette terre,
Le suivaient, accourus aux abois turbulents
Des molosses, gardiens de leurs troupeaux bêlants.

Ou bien encore dans une élégie célèbre :

Les belles font aimer ; *elles aiment. Les belles*
Nous charment tous. Heureux qui peut être aimé d'elles !
Sois tendre, même faible ; on doit l'être un moment ;
Fidèle, si tu peux. Mais conte-moi comment,
Quel jeune homme aux yeux bleus, etc... » .

Le vers de Chénier est amolli, brisé, et s'éloigne sensiblement, en ses grâces sinueuses et indolentes, du type sévère de l'alexandrin de Racine. Mais le rapprochement d'André et des romantiques doit s'en tenir à ces circonstances matérielles de coupes et d'enjambements. Pour tout le reste, pour les procédés du style, pour le genre d'imagination dans l'expression, pour le dessin et la couleur de la langue, André Chénier n'annonce rien de semblable ou d'analogue à l'école future ; il a son originalité bien tranchée, son accent propre ; s'il crée à son usage une langue, c'est qu'il l'a retrempée aux sources de l'antiquité ; s'il nous paraît être dans la littérature du dix-septième siècle un écrivain nouveau, c'est comme un ancien revenu parmi nous, ce n'est pas comme un précurseur.

Il nous reste, pour donner une idée de la méthode de travail du poète, à rappeler comment lui-même la décrit dans une lettre à son ami de Pange, qui voyageait en Suisse vers 1791 : « Tu sais combien mes muses sont vagabondes... elles ne peuvent achever promptement un seul projet ; elles en font marcher cent à la fois. Elles font un pied à

ce poème, et une épaule à celui-là; ils boitent tous, et ils seront sur pied tous ensemble. Elles les couvent tous à la fois; ils sortiront de la coque à la fois. Souvent tu me crois occupé à faire des découvertes en Amérique, et tu me vois arriver une flûte pastorale sur les lèvres. Tu attends un morceau d'*Hermès* et c'est quelque folle élégie.... L'argile que j'avais amollie et humectée pour en faire un pot à l'eau, sous mon doigt capricieux devient une tasse ou une théière. Irai-je me contraindre? Non, d'autant que mon esprit n'abandonne jamais ses premiers projets, et que par un plus grand circuit il y revient toujours. » Cette lettre n'est, sous forme familière, que le thème poétique d'une épître adressée à Lebrun. Il nous a paru curieux de rapprocher la lettre et l'épître, et de voir par quel essor naturel de la poésie la même idée s'élève et se transfigure :

Mes regards vont errant sur mille et mille objets,
Sans renoncer aux vieux, plein de nouveaux projets,
Je les tiens. . . . . .
S'égarant à son gré, mon ciseau vagabond
Achève à ce poème ou les pieds ou le front,
Creuse à l'autre les flancs, puis l'abandonne et vole
Travailler à cet autre ou la jambe ou l'épaule.
Tous, boiteux, suspendus, traînent; mais je les vois
Tous bientôt sur leurs pieds se tenir à la fois.
. . . . . .
Peut-être il vaudrait mieux, plus constant et plus sage,
Commencer, travailler, finir un seul ouvrage.
Mais quoi! cette constance est un pénible ennui.
. . . . . .
. . . . . Vous avez vu sous la main d'un fondeur
Ensemble se former, diverses en grandeur,
Trente cloches d'airain, rivales du tonnerre?
Il achève leur moule enseveli sous terre;
Puis par un long canal en rameaux divisé
Y fait couler les flots de l'airain embrasé,

Si bien qu'au même instant, cloches, petite et grande,
Sont prêtes. . . . . .
. . . . . .
Moi, je suis ce fondeur : de mes écrits en foule
Je prépare longtemps et la forme et le moule :
Puis, sur tous à la fois je fais couler l'airain;
Rien n'est fait aujourd'hui, tout sera fait demain.

Demain n'est pas venu pour le vaillant fondeur; l'airain n'a pas coulé dans les formes préparées, et le fondeur a été arraché à son atelier avant la fin de sa journée.

IV

Cette méthode de composition presque simultanée qui fait qu'André Chénier mène de front plusieurs sujets et plusieurs pièces, les abandonnant ou les reprenant selon l'heure et l'inspiration; ce mélange et cette confusion de travaux divers, rendent assez difficile la réponse à une question qui serait du plus haut intérêt pour l'histoire si courte du génie d'André, à savoir quelle a été la loi de son progrès et de son développement poétique. On pourrait cependant, à l'aide de quelques allusions que contiennent les pièces et les notes, et aussi à l'aide des inductions que suggèrent certains événements de la vie du poète, reconstruire à peu près l'ordre de ses inspirations et le tableau des phases successives que son esprit a parcourues.

La première période de sa vie poétique, celle qui

va jusqu'au voyage de Strasbourg, en 1782, me semble marquée par la prédominance des poètes latins, Properce, Ovide, Tibulle, Virgile, recherchés déjà, étudiés avec amour dans leurs textes, mais imités ou traduits avec une sorte de timidité qui ne s'est pas encore affranchie de la convention régnante.

Il y a vraiment deux antiquités bien différentes, celle de Rome et celle de Grèce, comme il y a deux manières de les imiter, celle de l'abbé Delille ou celle d'André Chénier. C'est à l'antiquité latine qu'il s'attacha d'abord, et à la façon de Delille (il faut oser le dire). C'est la poésie grecque qui doit bientôt l'affranchir. Sans doute, il connaissait déjà le grec, qui était pour lui comme une langue maternelle par sa naissance et par sa famille. Fort jeune encore il traduisit même un fragment d'Homère et un autre de Sapho, comme il le rappelle dans la dix-neuvième élégie :

A peine avais-je vu luire seize printemps,
. . . . . .
Ma voix humble à l'écart essayait des concerts.
Déjà même Sapho des champs de Mitylène
Avait daigné me suivre aux rives de la Seine.

Mais la source véritable de son inspiration n'est pas encore ouverte et jaillissante. Qu'on relise la vingt-quatrième élégie, composée à l'âge de vingt ans, celle que nous avons analysée d'après le poète ; elle est uniquement remplie de réminiscences latines. Qu'on lise la trente-deuxième, qui date évidemment de la même époque, ou l'épître à Lebrun, envoyée de Strasbourg; il est facile de voir quelle large part est faite alors aux poètes de Rome, imités dans un certain ton de

convention, dans cette manière vague et abstraite que Boileau avait mise à la mode au siècle précédent, et dont Voltaire n'est pas exempt quand il touche à des sujets antiques. On dirait, à certains vers, un très fort élève de Boileau, un Lebrun plus jeune; on sait, en effet, quel prestige le Pindarique exerça sur les commencements du poète par l'admiration qu'il sut lui inspirer. Sont-ils de Delille ou d'André Chénier des vers tels que ceux-ci ?

Aux sommets où Phœbus a choisi sa retraite,
Enfant, je n'allai point me réveiller poète :
Mon cœur, loin du Permesse, a connu dans ce jour
Les feux de Calliope et les feux de l'amour.

Sont-ils du poète de la *Jeune Tarentine* ou de Lebrun ces vers pompeux, saturés d'une mythologie froide ?

Sans doute, heureux celui qu'une palme certaine
Attend victorieux dans l'une et l'autre arène;
Qui tour à tour convive et de Guide et des cieux,
Des bras d'une maîtresse enlevé chez les dieux,
Ivre de volupté, s'enivre encor de gloire,
Et qui, cher à Vénus et cher à la Victoire,
Ceint des lauriers du Pinde et des fleurs de Paphos,
Soupire l'élégie et chante les héros.

Mais voici qu'à Strasbourg, au même moment où il écrit ces épîtres solennellement vides à Lebrun qui l'inspire assez mal, le poète rencontre les *Analecta veterum poetarum græcorum* de Brunck, dont la première édition avait paru dans cette ville en 1776. Il les relit; il les étudie avec le marquis de Brazais, qui devient du même coup son ami; il en nourrit son imagination avide. C'est de cette heure que date vraiment sa transformation. Sa première manière

faussement antique fait place à la conception et à l'imitation de la vraie antiquité. L'émule de Lebrun a reconnu la forme de son esprit dans cette poésie exquise et simple, ingénue et raffinée, de Théocrite, de Moschus, de Méléagre ; dans cette langue aux douceurs souveraines, pleine d'expressions neuves et fraîches, qui jaillissent sans effort de chaque situation. Il a trouvé ses maîtres, ses modèles, ses dieux. Le véritable Chénier, celui qui se pressentait vaguement lui-même et que révélaient déjà quelques beaux vers, francs et naturels, le voilà qui va éclore dans sa grâce, dans sa force, dans son abondance et sa vive fraîcheur. De 1783 à 1791 il y eut dans sa vie poétique huit années de pleine floraison, de production dans le bonheur et la joie.

Là encore, dans cette période, on discerne un certain nombre de courants divers, d'influences qui se pénétrent plus ou moins, distinctes cependant malgré les mélanges et les points de contact.

Je mets d'abord à part les compositions d'origine exclusivement grecque, celles qu'il produit avec la plus heureuse fécondité en fixant ses regards sur les beaux modèles de l'art grec. Il nous donne à la fois l'exemple et le précepte, traduisant un passage d'Oppien où le poète grec rappelle un usage de Lacédémone et qu'André applique heureusement à l'imitation des anciens.

Comme aux bords d'Eurotas. . . . . .
Lorsqu'une épouse est près du terme de Lucine,
On suspend devant elle en un riche tableau,
Ce que l'art de Zeuxis anima de plus beau,
Apollon et Bacchus, Hyacinthe, Nirée,
Avec les deux Gémeaux leur sœur tant désirée.

L'épouse les contemple; elle nourrit ses yeux
De ces objets, honneur de la terre et des cieux;
Et de son flanc, rempli de ces formes nouvelles,
Sort un fruit noble et beau comme ces beaux modèles.

C'est bien là le secret de l'imitation originale, la conception d'après les beaux modèles, la *génération dans le beau*, comme disait Platon (τόκος ἐν τῷ καλῷ). C'est de cette source que dérivent ces ravissants petits poèmes qui ont fait tout d'abord la réputation d'André, tel que *l'Aveugle, le Mendiant, la Jeune Malade, la Jeune Tarentine, la Liberté*, etc., auxquels il faut ajouter cette pièce, une des plus étonnantes peut-être par l'aisance du rythme, la mollesse vraiment antique et la grâce fluide du vers dans la netteté des formes et des contours, la pièce sur *Un groupe de Jupiter et d'Europe* dont nous ne connaissions que vingt-six vers et qui en a aujourd'hui cent dix-huit, un des plus purs chefs-d'œuvre de cet art incomparable qui, prenant quelques vers à Ovide, imitant Anacréon, puis, pour tout le reste, traduisant Moschus, nous donne d'un bout à l'autre l'illusion d'une œuvre originale.

Citons quelques vers inédits de cette pièce. Europe s'est assise sur le flanc du taureau divin; aussitôt il fuit vers la mer et s'y précipite, fier de son fardeau.

Sur le front du Taureau la belle, palpitante,
S'appuie, et l'autre main tient sa robe flottante
Qu'à bonds impétueux souillerait l'eau des mers.
Autour d'elle son voile épandu dans les airs,
Comme le lin qui pousse une nef passagère,
S'enfle et sur son amant la soutient plus légère.
Mais, dès que nul rivage à son timide effroi,
Nul mont ne s'offrit plus, qu'elle n'eut devant soi
Rien qu'une mer immense et le ciel sur sa tête,
Promenant autour d'elle une vue inquiète :

« Dieu Taureau, quel es-tu ? Parle, taureau trompeur,
Où me vas-tu porter ? N'en as-tu point de peur
De ces flots ? Car ces flots aux poupes vagabondes
Cèdent; mais les troupeaux craignent les mers profondes.
Où sera la patrie et l'eau douce pour toi ?
Es-tu Dieu ? Mais des dieux que ne suis-tu la loi ?
. . . . . .
O palais de mon père ! ô malheureuse fille,
Qui pour tenter sur l'onde un voyage nouveau,
Seule, errante, ai suivi ce perfide Taureau !... »
.... Elle dit. A ces mots, pour la tirer de peine,
Du quadrupède amant sort une voix humaine :
« O vierge, ne crains pas les fureurs de la mer
Dans ce taureau nageur tu presses Jupiter.
Je me choisis en maître une forme, un visage.
Mon amour, ta beauté m'ont, sous ce corps sauvage,
Fait mesurer des flots cet empire inconstant.
La Crète, île fameuse, est le bord qui t'attend :
Il m'a nourri moi-même. Et là ta destinée
Te promet de grands rois, fils de notre hyménée. »
Il dit : le bord paraît. Les Heures, en ce lieu,
Ont préparé son lit... Il se relève Dieu,
Détache la ceinture à la belle étrangère,
Et la vierge en ses bras devient épouse et mère.

En 1784, un voyage en Italie, avec les frères Trudaine, le rapprocha tout naturellement de cette belle antiquité qu'il avait devinée à travers Moschus et Théocrite. Le ciel et la lumière sont les commentaires vivants de la poésie antique. « Avant de partir, les jeunes voyageurs avaient fait de magnifiques projets. On devait visiter la Grèce, voir Athènes, puis Smyrne, *le berceau du divin aveugle*. On serait allé ensuite à Constantinople ; André le désirait vivement, parce que, comme il le disait, Bysance était sa mère. » Mais la fatigue, la maladie dont il souffrait déjà depuis plusieurs années (les *sables brûlants*, comme il le dit dans une apostrophe éloquente à son mal), diverses autres circonstances, le rappelèrent à Paris,

remettant à une autre époque, qui n'arriva pas, le beau rêve d'aller voir la terre sacrée où son imagination habitait d'avance et avait fixé son idéale patrie. Il ne put la saluer que de loin par ces beaux vers :

Salut, dieux de l'Euxin, Hellé, Sestos, Abyde,
Et Nymphe du Bosphore, et nymphe Propontide,
. . . . . .
Hèbre, Pangée, Hæmus, et Rhodope et Riphée;
Salut, Thrace, ma mère et la mère d'Orphée;
Galata, que mes yeux désiraient dès longtemps;
Car c'est là qu'une Grecque en son jeune printemps,
Belle, au lit d'un époux nourrisson de la France,
Me fit naître Français dans le sein de Bysance.

Il avait trouvé en Italie de nouveaux sujets inspirés en partie par les poètes napolitains et toscans des quinzième et seizième siècles, ces autres imitateurs de la poésie antique, et spécialement des églogues maritimes, qui le frappèrent beaucoup et dont il imita quelques-unes. Huit élégies *italiennes*, quatre élégies *orientales*, quelques projets de compositions dont la première est suffisamment indiquée par ces abrévations : Ἔλεγ. ἰταλ. τριϑ. σαπφικ., et dont Sapho devait être, avec Cydno, la triste et délirante héroïne, voilà le butin qu'il rapporta de son voyage. On peut suivre aisément la trace de ces nouvelles inspirations à travers ses ébauches.

De 1788 à 1791, il n'y aurait à noter, comme élément de variété dans l'inspiration, que le séjour en Angleterre, où il a rempli pendant trois ans et demi les fonctions de secrétaire d'ambassade auprès du marquis de La Luzerne. Il y mit à profit ses longs et pénibles loisirs en étudiant à sa source la littérature anglaise, Shakspeare surtout, qu'il comprit mieux qu'on

ne le comprenait alors en France, et auquel il rendit le plus délicat des hommages en imitant quelques-uns de ses vers. Il admire aussi Milton dont il dit magnifiquement :

Grand aveugle dont l'âme a su voir tant de choses !

Pendant ces trois années, qui lui semblèrent mortellement longues, il revenait souvent à Paris ; il y revenait avec délices prendre sa place dans les entretiens de ses amis, « au milieu de cette société parisienne si vive, si enjouée, bien qu'assombrie déjà par les préoccupations de l'avenir ». Tantôt c'était chez Lebrun, qui lisait à ses amis les fragments de son poème de *la Nature ;* tantôt dans l'atelier de David, au Louvre, au milieu des toiles et des esquisses dont la vue enflammait l'imagination d'André [1] ; souvent chez les Trudaine, qui demeuraient place Vendôme ; dans la belle saison à Cernay, chez Mme Broutin, où il rencontrait Lacretelle, de Tracy, Morellet. Enfin il fréquentait les salons de la célèbre comtesse d'Albany, alors installée dans son hôtel de la rue de Bourgogne : là se réunissait l'élite de la société parisienne ; à côté des Necker, des Montmorin, on y rencontrait les représentants de toutes les puissances de l'Europe [2]. Dans le salon de sa mère, Mme de Chénier *la Grecque,*

1. André comprenait admirablement l'art, et l'on assure que David ne négligeait pas ses avis. Notre confrère, M. Charles Blanc, en donne une preuve curieuse dans son *Histoire des peintres*. Dans le tableau de la *Mort de Socrate,* David avait d'abord représenté Socrate tenant la coupe que lui offrait l'esclave en pleurs. « Non, non, lui dit André Chénier, Socrate ne la saisira que quand il aura fini de parler. »

2. *Notice* de M. Becq de Fouquières.

comme on l'appelait, et qui demeurait rue Culture-Sainte-Catherine, *en face les Filles-Bleues*, André voyait quelques diplomates, quelques magistrats à l'esprit cultivé, des artistes, le musicien Lesueur, David, des poètes comme Lebrun, des savants tels que Lavoisier. Nous ne parlerons qu'en passant des autres cercles moins sévères, mélangés de grands seigneurs et de beautés faciles, ou des soupers de La Reynière, où il rencontra sans doute Glycère, Rose, Amélie, Camille même et Lycoris, chez lesquelles il est facile de retrouver sous des noms d'emprunt et des costumes grecs d'aimables contemporaines de la jeunesse d'André. C'est en effet le temps dont il disait plus tard : « Je me livrai souvent aux distractions et aux égarements d'une jeunesse forte et fougueuse. » L'ivresse de ses élégies trouve dans cet aveu une explication plus plausible que celles qu'imagine un peu naïvement M. Gabriel de Chénier.

C'est de la fréquentation des savants distingués qu'il rencontrait chez la comtesse d'Albany et chez sa mère, dans l'intervalle de ces plaisirs un peu fous ; c'est aussi de la méditation des écrits de Buffon et de l'ardente et confuse lecture qu'il faisait alors de Mably, de Raynal, de Burke, de Payne ; c'est de cette fermentation et de ce mélange d'idées philosophiques nouvelles et d'idées scientifiques, que sortit le grand projet de l'*Hermès*. Sans doute on a raison de dire que l'idée de ce poème remonte assez haut dans la vie du poète et l'occupa longtemps. Mais il est permis de croire que le cadre primitif s'élargissait de plus en plus, à mesure que le jeune poète y versait de plus abondantes lectures, un plus grand nombre

de connaissances et d'idées ; à la fin, le cadre s'était tellement élargi que le projet devenait chimérique. C'était comme une large encyclopédie poétique qui se dessinait dans la pensée d'André. L'idée elle-même était-elle praticable ? Un poème sur la nature est-il possible à notre époque ? Nous avons eu l'occasion d'étudier avec quelques développements cette question, à propos d'un projet analogue conçu par Goethe, un poème sur *la Nature*, dont il traçait le plan dès 1798 et qui fut l'idée fixe de sa vie, son rêve irréalisé. On me permettra de rappeler les conclusions sommaires de cette discussion où je m'appuyais précisément sur l'exemple d'André Chénier[1].

A la fin du siècle dernier, plusieurs poètes avaient eu la même pensée. Il y eut alors, sous l'influence de la philosophie régnante, comme une floraison de poèmes *de Natura rerum*, à l'imitation de Lucrèce. M. Sainte-Beuve nous a laissé de curieux détails sur ce mouvement des esprits, sur cette inspiration commune qui flottait dans l'atmosphère des idées, sur cette recrudescence de poésie encyclopédique et naturaliste qui éclata dans les dernières années de ce siècle, comme si ce siècle eût voulu, avant de finir, donner la dernière et la plus haute expression de lui-même, de ce qu'il avait voulu ou pensé, de ce qu'il avait découvert dans le domaine des faits et des idées. Sans parler de Delille et de quelques autres tentatives comme celles de Lebrun, de Fontanes, n'est-ce pas une rencontre étrange que celle d'André Chénier et de Goethe, l'un et l'autre concevant l'idée du même poème à la dis-

1. *Philosophie de Goethe*, dernier chapitre.

tance d'une dizaine d'années, l'un et l'autre animés de la même ambition et ne parvenant pas à la remplir? Qu'on ne dise pas que c'est seulement la vie qui a manqué à Chénier. Elle n'a pas manqué à Goethe et lui aussi n'a laissé, comme André, que d'admirables fragments. Ni l'un ni l'autre n'auraient pu faire davantage; de pareilles tentatives ne peuvent être amenées à fin qu'à l'époque de la science naissante, comme au temps de Lucrèce, si même la science de ce temps mérite ce nom. Mais dès la fin du dix-huitième siècle, avec l'abondance des faits que la science a recueillis et la précision sévère des lois dans lesquelles elle essaie de fixer cet amas flottant de phénomènes, il n'y avait qu'un poème possible sur la nature. Ce poème, c'est M. de Humboldt qui a eu la gloire de l'écrire et il s'appelle le *Cosmos*. Ne regrettons pas que le rêve de Goethe et d'André Chénier soit resté un rêve. Ils n'ont pas enchaîné les détails infinis de la réalité vivante dans les liens d'une œuvre didactique, ils ont fait mieux, ils nous en donnent le sentiment et la vue d'ensemble. Goethe ouvre devant nos yeux les abîmes muets de l'être et du temps, il ressent le vertige et le frisson du mystère cosmique, qui révèle Dieu aux uns, qui le remplace pour les autres. André, bien que plus rarement, s'est avancé assez loin dans cette voie. Non seulement quelques beaux fragments de son *Hermès*, mais un petit poème sur l'*Astronomie* qui semble en être un épisode détaché, révèlent une puissance et comme un jet de naturalisme poétique qui élève André à des hauteurs inaccoutumées. Qu'on en juge par quelques-uns de ces beaux

vers qui nous sont donnés pour la première fois :

..... « Heureux, dit André, s'adressant à M. Bailly (vers la fin de 1791 probablement) dans une sorte de programme en prose, heureux mille fois le sage qui, s'élevant au-dessus de la fange des passions humaines, habite le sommet des montagnes, étudiant l'histoire du ciel, qui est si douce et si pure, jusqu'au jour où il exhalera et rejoindra à l'âme universelle cette portion qui lui en était échue en partage et que son corps emprisonnait ! »

Salut, ô belle nuit, étincelante et sombre !
. . . . . .
Muse, muse nocturne, en ton brûlant délire,
Lance-toi dans l'espace; et pour franchir les airs,
Prends les ailes des vents, les ailes des éclairs,
Les bonds de la comète aux longs cheveux de flamme.
Mes vers impatients, élancés de mon âme,
Veulent parler aux dieux et volent où reluit
L'enthousiasme errant, fils de la belle nuit. . .

Puis le poète invoque la grande nature, mère du génie, il suit dans l'infini

. . . . . Les détours de la voie argentée,
Soleils amoncelés dans le céleste azur,
Où le peuple a cru voir les traces d'un lait pur.
. . . . . .
Terre, fuis sous mes pas ! L'éther où le ciel nage
M'aspire. Je parcours l'Océan sans rivage.
Plus de nuit. Je n'ai plus d'un globe opaque et dur
Entre le jour et moi l'impénétrable mur.
Plus de nuit, et mon œil et se perd et se mêle
Dans les torrents profonds de lumière éternelle.
. . . . . .
Féconde immensité, les esprits magnanimes
Aiment à se plonger dans tes vivants abîmes.
Abîmes de clartés, où libre de ses fers,
L'homme siège au Conseil qui créa l'univers ;
Où l'âme, remontant à sa grande origine,
Sent qu'elle est une part de l'essence divine.

J'ai pris cet exemple exprès pour bien marquer la nuance de ma pensée. Cette extase, cette ivresse de lumière et d'infini, c'est le plus haut point où puisse monter la poésie, prenant son essor dans les phénomènes physiques. Mais enfin c'est de l'enthousiasme à propos des révélations de la science plutôt que de la science même. Ne nous en plaignons pas. Il vaut mieux que les domaines restent distincts et que les deux sortes d'inspirations ne se mêlent pas trop intimement.

Ce serait le lieu de discuter, s'il en était besoin, la question dont on a fait grand bruit dans la notice de la dernière édition, celle des croyances philosophiques ou religieuses d'André. Une note rencontrée dans les papiers de Chênedollé et reproduite par M. Sainte-Beuve, rapporte un propos d'après lequel « le jeune poète était athée avec délices. » Le nouvel éditeur prouve très bien par des dates que Chênedollé n'a pu connaître personnellement André, et que ce propos a dû être tenu par Rivarol et rapporté par Chênedollé de l'émigration en France, où il ne rentra qu'à la fin de 1799, lorsque Chénier n'existait plus depuis cinq ans. Tenons donc le propos pour une anecdote sans titre et sans preuve; il nous reste, pour juger la question, les œuvres elles-mêmes. Or, il en ressort clairement, pour qui cherche à démêler le mouvement intérieur de l'âme dans le travail de chaque jour, que le jeune poète, grec par la forme de son inspiration, appartient entièrement d'abord, pour le fond de ses idées, à la philosophie du dix-huitième siècle. Il n'a jamais médité bien profondément sur les questions d'origine et de fin, sur les problèmes métaphysiques. Il a respiré l'air des doctrines qui flottaient autour de lui, fort insouciant

de ces questions, dans la première fougue de la jeunesse; puis, à mesure que les sujets grandissent dans sa pensée et que son inspiration s'élève, il arrive à une sorte de respectueux silence sur la nature et l'origine des choses, il s'élève même jusqu'au dieu de Buffon, dieu rarement invoqué, apparaissant ou comme un nom ou comme un être supérieur à la nature, jusqu'au jour où sous l'impression des grandes indignations et des révoltes contre les triomphes du crime et l'impunité des juges assassins, il sent naître dans son cœur un instinct tout puissant, un appel à une justice vengeresse qui recueille sa protestation et vers laquelle monte, dans un élan suprême, sa conscience de poète et d'honnête homme.

Telle est, à ce qu'il me semble, la vérité sur les croyances d'André. Elles suivent le progrès même de son inspiration que nous avons vu se développer et s'élever de plus en plus. Je parle de l'inspiration, non du talent, qui, dès le retour de Strasbourg et le commerce intime avec les poètes grecs, est parvenu presque à sa perfection. Mais la conception grandit toujours. Il est clair que de l'idylle grecque, charmante et sensuelle, jusqu'au poème de l'*Invention* et de l'*Hermès*, il y a une marche continue et sans arrêt. De l'élégie toute pénétrée de volupté aux odes à Fanny, il y a une transformation sensible, celle de la sensation pure en sentiment; le poète, tout en adorant la femme, la respecte dans ses vers et ne livre à la curiosité publique que les délicates émotions d'un cœur qui s'honore lui-même dans l'objet auquel il se consacre. Enfin de ces *odes* respectueusement amoureuses aux magnifiques poèmes du patriotisme indigné, à

l'ode à *Charlotte Corday*, aux *Hymnes* et aux *Iambes*, c'est bien une autre métamorphose. Le poète a enfanté le héros, et c'est le dernier progrès de ce beau génie auquel les *bourreaux barbouilleurs de lois* n'ont pas laissé dire son dernier mot.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
26 SEP 1960
OXFORD
LIBRARY

CHAPITRE VIII

ANDRÉ CHÉNIER (SUITE). — LE POÈTE PUBLICISTE.

Nous avons à considérer maintenant le poète sous ce nouvel aspect. Il ne nous paraîtra ni moins admirable ni moins grand. Nous voulons parler de sa vie politique et militante jusqu'à l'échafaud. Une série de circonstances favorables et d'heureuses découvertes a permis à la sympathie publique de le suivre presque jour par jour, surtout dans la dernière partie de son existence, de le voir à l'œuvre, combattant à visage découvert et d'un cœur intrépide les doctrines et les hommes de la terreur, qui s'annonçait longtemps avant l'heure de son règne officiel. Un critique passionné pour la gloire de son jeune héros, dont nous avons déjà rappelé avec honneur le nom et les travaux, M. Becq de Fouquières, a dévoué plusieurs années de recherches, non seulement à commenter les œuvres poétiques et les œuvres en prose, moins connues et tout aussi dignes de l'être, mais aussi à recueillir et à classer toutes les informations qui peuvent éclarer l'histoire douloureuse de sa captivité et de sa mort. En même temps

qu'en son nom personnel et avec un zèle que rien ne lassait M. Bécq de Fouquières conduisait cette enquête, le neveu du poète, M. Gabriel de Chénier, rassemblait tous les souvenirs et les traditions de la famille et les plaçait sous nos yeux.

D'après cet ensemble de renseignements, nous croyons être en mesure de nous prononcer en connaissance de cause sur les véritables motifs, incomplètement connus ou défigurés jusqu'à ce jour, de l'arrestation et de la condamnation d'André Chénier. C'est une page héroïque et douloureuse à restituer à l'honneur des lettres françaises et aussi à l'honneur de ce grand parti d'honnêtes gens, qui se perpétue à travers les vicissitudes de notre histoire, et qui, tout dévoué à la juste cause de la société moderne, n'a jamais cependant transigé ni avec les crimes qui ont déshonoré son berceau, ni avec les passions qui ont plus d'une fois troublé la conscience publique en égarant le jugement de l'histoire et lui inspirant des indulgences aveugles ou complices.

I

André Chénier était à Londres, attaché comme secrétaire à l'ambassade de M. de La Luzerne, au moment de la convocation et de l'ouverture des états généraux. Il avait alors vingt-sept ans. Il n'est pas douteux qu'il ne partageât alors avec ivresse les grandes espérances qui traversèrent l'âme de la nation.

Il suivait d'un regard et d'un cœur ardents les premiers mouvements de cette jeune liberté, pleine de promesses et pure encore de crimes. En cela, il était d'accord avec l'immense majorité des Français, enthousiastes d'une révolution qui s'annonçait comme pacifique ; il était d'accord avec ses plus chers amis, de Pange, les frères Trudaine, avec son père, dont il partagea le patriotique espoir, les nobles illusions, jusqu'au jour où ils mirent tous deux en commun leurs tristesses et l'inconsolable regret d'avoir cru trop facilement non aux idées, qui ne trompent pas, mais aux hommes, qui exploitent et corrompent les idées. En attendant ces heures de désillusion, donnons-nous le spectacle de ces premières heures de confiance et de joie virile d'une jeune âme qui assiste à la naissance d'une société nouvelle dans un pays et dans un siècle que l'on croyait épuisés. Assez tôt viendront les appréhensions, les indignations, les luttes implacables et sans merci.

« Tout Paris *solonise* », écrivait le poète Alfieri à son ami André vers le mois d'avril 1789, peignant de ce mot expressif la fièvre d'idées politiques qui agitait alors la société parisienne. Chaque Parisien, seigneur ou bourgeois, devenait législateur ; les plans de réforme et de constitution abondaient chez les libraires et dans les salons. M. de Chénier père fit comme tout Paris, il *solonisa*. C'était, on le sait, un homme instruit, auteur de deux traités historiques sur l'*Empire du Maroc* et les *Révolutions de l'empire ottoman*, dont il avait recueilli les éléments sur place pendant son séjour à Constantinople de 1746 à 1765, en qualité de consul général dans les échelles du Levant, et

au Maroc comme chargé d'affaires de France de 1767 à 1783. Il était préparé, mieux que beaucoup d'autres Solons improvisés, à la tâche de réformateur par les solides qualités de son esprit et sa longue pratique des affaires. On s'en aperçoit au tour du style et de la pensée, à cette précision de bon sens expérimental qui se marque dans ses *Idées pour un cahier du tiers état de la ville de Paris*. C'est une brochure d'une trentaine de pages à peine, où se trouvent résumés tous les vœux raisonnables d'un bon citoyen qui a réfléchi, qui a lu l'*Esprit des lois* et qui n'est pas étranger à la constitution anglaise. L'auteur, devançant les premières résolutions qui seront adoptées quelques semaines après, demande qu'on opine par tête aux états généraux, que la puissance législative réside uniquement dans cette assemblée, que la responsabilité du pouvoir exécutif soit effective et le contrôle de ses actes nettement défini, que l'impôt ne puisse être ordonné que par les représentants de la nation, qu'il soit établi dans une proportion égale, que les barrières pour la perception des droits soient reculées aux frontières du royaume. Il réclame des garanties pour la liberté des citoyens, « qui ne pourra être suspendue plus de vingt-quatre heures sans que l'accusé soit traduit devant son juge naturel », l'établissement du jury « suivant la forme usitée en Angleterre », l'abolition des justices seigneuriales, l'égalité et l'identité des peines pour tous les citoyens, nobles et roturiers, la suppression de la vénalité des charges, l'accès du tiers état à tous les emplois, l'uniformité des lois, l'égalité du partage des biens patri-

moniaux entre tous les enfants, la liberté des cultes. C'est toute une théorie de monarchie réformée et d'institutions adaptées par un esprit pratique au nouvel état social. Il ne s'y mêle pas l'ombre d'une déclamation : à peine si quelques idées utopiques percent ici et là sous ce fond de bon sens politique et de modération légale. C'est l'idéal constitutionnel que se formait alors dans les comités électoraux la partie saine et intelligente de la nation, et si l'on veut chercher la moyenne de ce que souhaitait, de ce qu'espérait alors la France, c'est bien là qu'il faut la prendre.

André aurait assurément souscrit des deux mains à ce programme de réformes, en y mettant de plus l'ardeur et le feu de la jeunesse; mais à cette date il était loin de Paris et livré au *spleen* britannique. Les fonctions un peu subalternes qu'il remplissait à l'ambassade pesaient à son libre esprit. Il devenait de plus en plus impatient du joug officiel et surtout de l'absence. Inconnu, délaissé dans ce vaste désert d'une foule préoccupée de ses affaires et de ses intérêts, trop peu en vue pour se consoler par l'accueil des hautes classes, qui n'avaient pour lui que de la morgue ou de l'indifférence, il admirait les institutions de l'Angleterre, mais il en détestait les mœurs et le genre de vie. L'appel des idées nouvelles, le pressentiment des événements qui se précipitaient en France hors de sa portée et de sa présence, tout cela augmentait sa mélancolie. On en retrouve une trace curieuse dans ce fragment écrit à Londres sur la table d'une taverne : « *London, Covent-Garden, Hood's Tavern*. Vendredi 3 avril 1789... Que l'indépendance est bonne ! Heureux celui que le

désir d'être utile à ses vieux parents ne force pas à renoncer à son honnête et indépendante pauvreté! Peut-être un jour je serai riche : puisse alors le fruit de mes peines, de mes chagrins, de mon ennui, épargner à mes proches le même ennui, les mêmes chagrins, les mêmes peines ! Puissent-ils me devoir d'échapper à l'humiliation ! Oui, sans doute, l'humiliation. Il est dur de se voir négligé, il est dur de recevoir, sinon des dédains, au moins des politesses hautaines, il est dur de sentir... quoi? qu'on est au-dessous de quelqu'un? — Non, mais il y a quelqu'un qui s'imagine que vous êtes au-dessous de lui ... »
Ce soir-là, pendant que dans l'ombre enfumée de cette taverne il se plaignait à lui-même de son sort et de son isolement dans la société anglaise, il voyait passer devant son esprit l'image de cette société parisienne, si vive, si enjouée et sérieuse à la fois, plus brillante et plus animée que jamais à l'approche et comme au contact de ce mystérieux avenir. Aussi, dès que cela était possible, traversait-il le détroit; il venait retremper son esprit, sa verve, sa veine poétique au milieu de ces cercles choisis où sa place était marquée. Pendant les années 1789, 1790, et jusqu'aux premiers mois de l'année 1791, époque où il résigna définitivement ses fonctions, ses voyages en France sont continuels. Il y réside presque plus qu'en Angleterre. Il accourt à Paris pour voir passer devant lui les faits, les hommes, les idées; il observe, il pense, il écrit, il agit. Tantôt il est au Louvre, dans l'atelier de David tout encombré de toiles et d'esquisses patriotiques, où il s'inspire du *Serment du jeu de paume* pour le célébrer à sa manière,

d'une plume qui vaut le plus illustre pinceau; tantôt on le rencontre à l'hôtel de la rue de Bourgogne, chez la comtesse d'Albany, à côté des Necker et des Montmorin, s'entretenant avec Mme de Staël de ses *Lettres sur Jean-Jacques* qu'elle vient de publier, se liant avec Malesherbes, qui fera plus tard appel à son cœur en faveur d'une grande victime, écoutant Vicq-d'Azyr, qui l'initie aux dernières découvertes de la science, causant politique et poésie avec Pindemonte et Alfieri.

C'est surtout chez les frères Trudaine que notre poète se plaît pendant ses séjours à Paris. Il trouve là, avec une amitié sûre, éprouvée depuis l'enfance, la plus étroite affinité de sympathies littéraires, de goûts poétiques et d'idées. Les deux frères Trudaine, conseillers au parlement, gardaient, comme une des meilleures parts de l'héritage de leur père, les traditions de la plus élégante hospitalité, le souvenir de l'amitié de Turgot, une philosophie aimable, l'amour du progrès, non sans quelque mélange de chimères et d'illusions, comme cela était fréquent alors. La *Société Trudaine* (c'était le nom sous lequel on la désignait dans Paris) accueillit la révolution avec enthousiasme; elle y voyait la suite naturelle et le complément de l'œuvre des philosophes.

M. de Condorcet, dans lequel personne alors n'aurait pu deviner le sectaire futur, répandait dans les salons, avec son ironie à l'égard des vieux dogmes, sa foi enthousiaste et naïve dans un dogme nouveau, sa religion du progrès illimité. On l'écoutait comme un oracle. Une anecdote, contée par Lacretelle dans son *Testament philosophique et lit-*

téraire, nous peint au naturel une scène de la société du temps. C'était en 1789, chez M. Suard, au milieu d'un cercle que M. de Condorcet avait enflammé de son ardente parole. Les déclamations ne déplaisent pas dans ces jours de rénovation et d'attente solennelle. Il semble alors que c'est comme la note naturelle des grands événements qui se préparent. Le marquis de Condorcet venait d'exposer les merveilles de l'âge d'or, dont la science était l'ouvrière prédestinée, renouvelant tout sur la terre, les conditions de la vie morale de l'humanité et même celles de la vie physique, prolongeant enfin l'existence humaine au delà de tout terme assignable. Deux femmes qui devaient être un jour parmi les meilleures amies d'André Chénier, Mme Pourrat et sa fille, Mme Lecoulteux, assistaient à l'entretien. Elles seules proposèrent quelques objections timides contre l'orateur applaudi. « Avant tout, s'écria Mme Pourrat, trouvez-nous donc une fontaine de Jouvence, sans quoi votre immortalité me fait peur. — C'est donc la résurrection chrétienne que vous préferez? reprit en raillant M. de Condorcet. Je crains bien que les anges et les saints ne se sentent portés à favoriser le chœur des vierges aux dépens des douairières. » Ce fut Mme Lecoulteux qui répondit à cette boutade : « Je ne sais pas de quel prix seront ces pauvres charmes formés du limon de la terre aux yeux des anges et des saints, mais je crois bien que la puissance divine saura mieux réparer les outrages du temps, s'il en est besoin dans un tel séjour, que toute votre physique et votre chimie ne pourront le faire sur la terre. » Ce simple mot, c'était la piqûre d'épingle dans un système gonflé

de vaines promesses et toujours prêt à s'enlever dans la nue.

Mais l'impulsion des belles chimères était donnée, et du moins dans la sphère des idées politiques et sociales l'entraînement des esprits était général, irrésistible. Notre sagesse rétrospective, éclairée par la connaissance des faits, s'alarme volontiers de tant d'illusions, si vite et si cruellement condamnées. Il n'en est pas moins vrai qu'il y eut alors un moment unique dans l'histoire du monde, une heure de générosité magnanime, d'enthousiasme sincère, d'espoir illimité, dont Mme de Staël et André Chénier resteront les grands témoins. Les plus honnêtes gens furent les plus enthousiastes. Quoi d'étonnant? cette aurore de 1789, n'était-ce pas celle d'un jour attendu, promis par les voix les plus éloquentes du siècle, le jour de la justice réalisée, des abus et des privilèges supprimés, de la liberté réconciliée avec la royauté? Et si, dans cet immense mouvement qui emportait une nation ivre de joie vers un avenir sans bornes, il se produisit, dès les premiers jours quelques chocs redoutables, quelques désordres avant-coureurs, si quelques nuages sinistres se montrèrent dans l'azur du ciel entrevu, faut-il être trop sévère pour l'optimisme qui ne voulut pas d'abord s'en effrayer, pas même s'en apercevoir, comptant sur la noblesse de la cause, sur la grandeur des principes, pour désarmer les passions mauvaises et pacifier l'avenir?

La philosophie avait ouvert les voies à la révolution; son erreur fut de croire qu'elle en était la maîtresse et qu'elle le resterait. C'était particulièrement là l'illusion de la *Société Trudaine;*

c'était celle aussi du chevalier de Pange, un autre ami d'enfance d'André Chénier, connu plus tard lui-même comme un des plus vaillants adversaires de la Terreur, mais à la date où nous sommes entraîné fort avant dans le tourbillon. C'est M. de Pange qui fit entrer André Chénier dans la *Société de* 1789, établie pour relier comme dans un faisceau toutes les bonnes volontés et les intelligences disséminées. Cette société, dont le premier soin fut de fonder un journal, paraissant tous les samedis en brochure in-octavo, avait un but tout philosophique: « Elle doit être considérée, disait le programme qui constatait sa naissance, comme un centre de correspondance pour tous les principes généraux, et non pas comme un foyer de coalition pour des opinions particulières. Ce n'est ni une secte, ni un parti, c'est une compagnie d'*amis des hommes*, et pour ainsi dire d'*agents du commerce des vérités sociales*. » Ces *amis des hommes* se proposaient d'étudier l'*art social*, un grand art en effet, qui ne comprenait rien moins que la solution scientifique de tous les problèmes de la souveraineté, de la répartition des pouvoirs, d'une constitution libre, d'un état équilibré. On comptait parmi les premiers adhérents bien des noms étonnés de se rencontrer sur la même liste, bien des hommes que les doctrines et les passions devaient jeter plus tard dans des partis irréconciliables. Barère y figurait à côté de Beauharnais, Brissot à côté des Broglie, Sieyès à côté de David, Mirabeau l'aîné à côté de Garat; la science y était représentée par Cabanis, Condorcet, Dupont de Nemours, Lacépède, Lavoisier, Monge, le docteur Guillotin; la haute société

de Paris par Lafayette, La Rochefoucauld, La Trémouille, Montmorency, Narbonne, le chevalier de Pange; le parlement par les deux Trudaine; la littérature par Chamfort, Rulhière, Rœderer, Suard et les deux Chénier, avec cette mention : Marie-Joseph, *rue de Corneille*, Chénier de Saint-André (comme on l'appelait alors) *en Angleterre*. « Le 12 mai et le 17 juin eurent lieu deux assemblées générales de cette société : la première pour inaugurer le local dans lequel elle s'était installée au Palais-Royal, la seconde, à laquelle avait été invité Paoli, pour célébrer la transformation des états généraux en assemblée nationale. Ces deux réunions avaient été presque fastueuses; elles avaient même déplu par l'étalage d'un luxe aristocratique. Néanmoins cette société aurait pu exercer une heureuse influence sur l'opinion publique par le caractère et le talent de plusieurs de ses membres; mais on ne pouvait espérer fonder une société populaire en fixant à une cotisation de cinq louis l'admission de ses membres, et en s'attachant à l'étude abstraite de questions métaphysiques[1]. » L'esprit public se portait ailleurs. Les réunions de cette société comptaient les noms les plus illustres de l'Assemblée nationale et du monde scientifique; c'était une société savante, une sorte d'académie des sciences morales et politiques, plutôt qu'un instrument d'action populaire. Après quelques publications remarquées, elle finit par se perdre ou se transformer dans le mouvement impétueux des partis, sans laisser d'autre trace d'elle-même que de nobles et inutiles écrits.

1. Becq de Fouquières, *Œuvres en prose d'André Chénier*, notice préliminaire.

C'est le sort de la philosophie et des philosophes au milieu des tempêtes politiques. La pensée n'en a pas moins toute son action pour amener les événements, plus tard pour les juger; mais c'est la passion qui les accomplit. M. de Tocqueville nous fait remarquer le contraste entre la bénignité des théories et la violence des actes, qui a été l'un des caractères les plus étranges de la révolution française. Ce contraste, il l'explique par ce fait que la révolution a été préparée par les classes les plus civilisées de la nation, exécutée par les plus incultes et les plus rudes. C'est ce que disait presque dans les mêmes termes M. de Pange dans un fragment posthume où il résumait ses réflexions sur les six années qu'il venait de traverser : « La philosophie, qui n'a pas conduit cette révolution qu'elle avait pourtant préparée, ne la terminera pas non plus; mais elle apprendra peut-être à en profiter. » Les politiques ne tardèrent pas à s'éloigner de cette société d'idéologues, les hommes d'action n'avaient même pas attendu les politiques; il ne resta que des publicistes de doctrine et des penseurs. Ce n'était pas assez pour établir l'influence de cette réunion sur la marche des événements; c'était assez pour en assurer l'autorité dans l'histoire.

II

C'est dans le n° 13 des *Mémoires* de cette société, le 28 août 1790, que Chénier publia son pre-

mier écrit politique sous ce titre : *Avis au peuple français sur ses véritables ennemis*. C'était, à ce qu'il paraît, une sorte de manifeste de la *Société de* 1789. Il en fut fait, le jour même de la publication, un tirage considérable. Déjà, dans ces pages hardies, le poète pressent les périls prochains et les indique avec une justesse prophétique. Lorsqu'une grande nation, dit-il en substance, se réveille d'une longue léthargie, rentre dans tous ses droits et renverse l'ordre de choses qui les violait tous, elle ne peut en un instant se trouver établie et calme dans le nouvel état qui doit succéder à l'ancien. *La forte impulsion donnée à une si pesante masse la fait vaciller quelque temps avant qu'elle puisse prendre son assiette*. Il ne faut pas espérer qu'un peuple, encore chaud des émotions qu'il a reçues et exalté par le succès, demeure dans une tranquille attente. — Et voyez l'énergique peinture de ce mal nouveau qui se déclare, l'agitation désordonnée d'une nation qui ne s'occupe plus que de politique : « Tous pensent avoir acquis le droit d'en faire également ; tous ont l'imprudente prétention d'y concourir autrement que par une docilité raisonnée, les efforts se croisent ; un si grand nombre de pieds retardent la marche, un si grand nombre de bras retardent l'action... Tous les autres travaux sont en suspens, les têtes s'échauffent ; on enfante ou on croit enfanter des idées. Dans le premier instant, les patriotes ne faisaient qu'un seul corps, parce qu'ils ne voyaient qu'un but ; ils commencent à trouver entre eux des différences, le plus souvent imaginaires, chacun s'évertue et se travaille ; chacun dans ses principes, dans ses discours, dans

ses actions, veut aller au delà des autres... On exagère la vérité que l'on possède jusqu'au point où ce n'est plus la vérité, et, voulant rendre la cause d'autrui odieuse ou ridicule, on gâte la sienne par la manière dont on la défend. » On accuse les ennemis secrets de la chose publique. Oui, il y en a ; mais qui sont-ils ? Il importe de le savoir, il faut sortir, une fois pour toutes, de ces inculpations vagues de conspirations, d'argent donné et reçu. « Tâchons de savoir avec certitude de quel côté nous avons à craindre, de peur que notre inquiétude errante et nos soupçons indéterminés ne nous jettent dans ces combats de nuit où l'on frappe amis et ennemis. »

Or les pires ennemis de la nation ne sont pas, comme le prétendent quelques déclamateurs, ni les Autrichiens, ni les Anglais, ni même les émigrés. Le plus grand nombre de ceux-ci serait déjà revenu, s'il l'eût osé ; mais on leur mande comment ils courraient risque d'être accueillis, et ils se condamnent à prolonger un exil funeste à eux-mêmes et à leur patrie. — Le vrai danger, c'est l'esprit d'alarme et de panique qui s'est emparé du peuple et y sème l'agitation et la discorde. Notre premier intérêt est de conjurer ce péril. « Or, si l'on examine à quoi tient parmi nous ce penchant aux soupçons, au tumulte, aux insurrections, porté à un si haut degré, quoique la division d'intérêts, la chaleur des opinions, le peu d'habitude de la liberté, en soient des causes toutes naturelles, nous ne pourrons méconnaître qu'elles sont prodigieusement augmentées, entretenues par une foule d'orateurs et d'écrivains qui semblent se réunir en un parti. Voilà les ennemis publics, parce

qu'ils travaillent à égarer, à pervertir l'esprit public. » Et ici une admirable définition de ce que doit être un bon esprit public dans un pays libre : « N'est-ce pas une certaine raison générale, une *certaine sagesse pratique et comme de routine,* à peu près également départie entre tous les citoyens, et toujours d'accord et de niveau avec les institutions publiques, et par laquelle chaque citoyen connaît bien ce qui lui appartient, et par conséquent ce qui appartient aux autres, chaque citoyen connaît bien ce qui est dû à la société entière et s'y prête de tout son pouvoir, chaque citoyen se respecte dans autrui et ses droits dans ceux d'autrui ?.. Et quand la société dure depuis assez longtemps pour que tout cela soit dans tous une habitude innée, une sorte de religion, je dirais presque de superstition, alors un pays a le meilleur esprit public qu'il puisse avoir. » Cet idéal, André le décrivait, l'ayant vu réalisé et fonctionnant sous ses yeux en Angleterre. Malgré tous les défauts qu'il trouvait à la nation anglaise, il n'hésitait pas à reconnaître et à montrer ce qui était le ressort de sa grandeur politique, le respect de la loi et de la liberté d'autrui.

Voilà les biens qu'il enviait pour la France. Ce qu'il flétrissait, avec une énergie qui déjà n'était pas sans péril, c'étaient les persécutions et les exécutions populaires qui épouvantaient les honnêtes gens, « cette horrible soif de sang, cet horrible appétit de voir souffrir, qui porte les hommes à se jeter en foule sur des accusés qu'ils n'ont jamais connus ou sur des coupables dont les crimes ne les ont jamais atteints. Une partie du peuple ose se mettre à la place des tribu-

naux, et se fait un jeu de donner la mort. Abominable spectacle, ignominieux pour le nom français, ignominieux pour l'espèce humaine, de voir d'immenses troupes d'hommes se faire au même instant délateurs, juges et bourreaux !.. Et qu'il se trouve des écrivains assez féroces, assez lâches, pour se déclarer les protecteurs, les apologistes de ces assassinats ! Qu'ils osent les encourager, qu'ils osent les diriger sur la tête de tel ou tel ! Qu'ils aient le front de donner à ces horribles violations de tout droit, de toute justice, le nom de justice populaire !.. Certes il est incontestable que, tout pouvoir émanant du peuple, celui de pendre en émane aussi ; mais il est bien affreux que ce soit le seul qu'il ne veuille pas exercer par représentants. »

Et dans des pages vives, pressantes, indignées, où la poésie n'intervient que pour animer et enflammer la raison, il stigmatise « cette effrayante race de libellistes sans pudeur qui, sous des titres fastueux et des démonstrations convulsives d'amour pour la patrie, cherchent à s'attirer la confiance populaire, — gens pour qui toute loi est onéreuse, tout frein insupportable, tout gouvernement odieux, — gens pour qui l'honnêteté est de tous les jougs le plus pénible, qui haïssent l'ancien régime, non parce qu'il était mauvais, mais parce que c'était un régime, — qui haïront le nouveau, qui les haïraient tous, quels qu'ils fussent... Que deviendra la France, si le peuple vient à croire que c'est là la liberté, à prendre en dégoût la liberté elle-même, à regretter l'antique joug sous lequel il rampait sans trouble ? » Vains discours ! Il ne se méprend pas sur l'incroyable préférence que la

multitude aura toujours pour les flatteurs de ses passions : « Les uns lui montrent la douceur de vivre sans frein ; les autres lui présentent sans cesse le frein sévère de la raison, *ce frein que nous recevons quelquefois, mais que nous mordons toujours.* » Enfin, faisant un retour sur lui-même et ne se dissimulant rien des inimitiés qu'il va soulever, il s'en console, s'il peut ranimer dans quelques esprits l'image de la vraie liberté, du vrai patriotisme, obscurcie par la fausse liberté, par l'enthousiasme théâtral et factice. « J'avais résolu, dit-il, de ne point sortir de mon obscurité dans les conjonctures présentes, de ne point faire entendre ma voix inconnue au milieu de cette confusion de voix publiques et de cris particuliers ; j'ai pensé depuis que le sacrifice de cet amour-propre pouvait être utile, et que chaque citoyen devait se regarder comme obligé à cette espèce de contribution patriotique de ses idées pour le bien commun... J'ai de plus, ajoutait-il fièrement, goûté quelque joie à mériter l'estime des gens de bien en m'offrant à la haine et aux injures de cet amas de brouillons corrupteurs que j'ai démasqués. *J'ai cru servir la liberté en la vengeant de leurs louanges.* Si, comme je l'espère encore, ils succombent sous le poids de la raison, il sera honorable d'avoir, ne fût-ce qu'un peu, contribué à leur chute. *S'ils triomphent, ce sont gens par qui il vaut mieux être pendu que loué.* »

Ce qui donne à ces pages un caractère à part, c'est qu'elles ne sont pas un cri de désespoir ou de protestation contre le nouvel ordre de choses. Elles ne viennent pas du côté ou le parti royaliste s'assemble

pour tenter ses derniers efforts par la discussion des principes ou par l'épigramme irritée. Elles ne sont pas un auxiliaire pour les *Actes des apôtres;* André Chénier n'a rien de commun, ni dans ses craintes ni dans ses espérances, non plus que dans le tour de son esprit, avec Champcenetz ou Rivarol. Elles sont écrites et signées par un ami du nouveau régime, qui a de tout cœur applaudi aux premiers événements de la révolution, au serment du jeu de paume, même à la prise de la Bastille. On se rappelle ces strophes ardentes qui ne furent publiées qu'un peu plus tard, en 1791, mais qui portent sur leurs ailes les échos des premiers cris de triomphe avec les palpitations de ces enthousiasmes juvéniles :

. . . . . Tous amis, tous parents,
S'embrassant au hasard dans cette longue enceinte,
Tous jurant de périr ou vaincre les tyrans,
De ranimer la France éteinte,
De ne se point quitter que nous n'eussions des lois
Qui nous feraient libres et justes. . .
Tout un peuple, inondant jusqu'au faîte des toits,
De larmes, de silence, ou de confuses voix,
Applaudissait ces voix augustes.
. . . . . .
L'enfer de la Bastille, à tous les vents jeté,
Vole, débris infâme et cendre inanimée,
Et de ces grands tombeaux, la belle Liberté,
Altière, étincelante, armée,
Sort[1]. . . . . .

Ces transports poétiques, cette joie profonde, presque naïve, avec laquelle André Chénier avait assisté aux premières scènes de la révolution, sont précisément un gage de sa sincérité quand il se jette intrépidement en travers des voies fatales où il la voit s'en-

1. Le *Jeu de Paume*, à Louis David, peintre.

gager, quand il lance un cri héroïque contre les malfaiteurs de la plume ou de la parole qui l'égarent ou la déshonorent. Le succès de l'*Avis aux Français* fut grand. Comme il arrive dans les temps de révolution, quand un honnête homme, à ses risques et périls, exprime tout haut une opinion courageuse, il a l'air d'être seul au moment où il parle. Mille voix lui répondent aussitôt, mille voix se reconnaissent dans cette voix unique qui a parlé; le sentiment des honnêtes gens se sent délivré par un seul homme de cette contrainte du silence où il se réduisait par timidité, par défiance plutôt que par lâcheté, et pour un jour au moins les indignations comprimées, les mépris enchaînés se donnent libre carrière. L'opinion publique se fait un instant justicière et vengeresse. Si ces démonstrations avaient un lendemain, il se créerait certainement une raison générale qui triompherait sans trop de peine des minorités insolentes et oppressives. Pourquoi ce beau feu s'éteint-il si vite? Pourquoi les honnêtes gens, comme épuisés par cet effort intermittent, laissent-ils si facilement le champ libre aux audacieux qui ne veulent « qu'asservir les suffrages, maîtriser les jugements et égarer les opinions? » André Chénier en indique les vrais motifs en quelques mots bien judicieux quand il peint « ces honnêtes citoyens qui ne prétendent pas à faire de la chose publique leur chose privée,... ennemis de tout ce qui peut avoir l'air de violence, se reposant sur la bonté de leur cause, espérant trop des hommes, parce qu'ils savent que tôt ou tard ils reviennent à la raison, espérant trop du temps, parce qu'ils savent que tôt ou tard il leur fait justice, per-

dant les moments favorables, laissant dégénérer leur prudence en timidité, se décourageant, composant avec l'avenir, et, enveloppés de leur conscience, finissant par s'endormir dans une bonne volonté immobile et dans une sorte d'innocence léthargique. » Combien cette peinture du parti des modérés dans les temps révolutionnaires est fine et juste, et quel à-propos elle conserve à travers toutes les phases de notre histoire!

Pour un instant au moins, pour une heure, la courageuse parole d'André Chénier avait secoué « cette innocence léthargique. » Le parti exalté de la révolution sentit le coup droit qui l'atteignait en pleine poitrine, et il y répondit par des injures, qui, en des jours troublés, pouvaient être des dénonciations à *la justice populaire*. Et des publicistes abominables, tels que Marat ou Fréron, ne furent pas seuls à se reconnaître dans cette peinture des « brouillons faméliques qui nous agitent, qui nous aigrissent contre tous, qui nous mettent des poignards à la main, qui nous indiquent de quoi tuer, qui nous demandent en grâce de les baigner dans du sang. » Non, ce terrible enfant de Paris, ivre d'agitation et de bruit, celui que plus tard une lueur tardive de pitié devait désigner au bourreau et pour qui un éclair de vraie passion devait attendrir l'histoire, Camille Desmoulins, répondit avec fureur à cet écrit d'André Chénier, et voici ce qu'on lit dans le n° 41 des *Révolutions de France et de Brabant* : « Ah? nous sommes des perturbateurs séditieux, des brouillons faméliques, des hommes de sang, par qui il vaut mieux être pendu que loué! » Et, pour prouver l'injustice de ces accu-

sations, il s'empresse de les justifier par un de ces mots qui pouvaient coûter cher alors et qu'enregistrait la mémoire de la populace : « Je me hâte de dénoncer ce n° 13 !... C'est l'ouvrage, ajoutait-il avec un dédain qui nous fait sourire, de je ne sais quel André Chénier, qui n'est pas le Chénier de *Charles IX !* » Depuis ce jour, Camille Desmoulins ne cessa pas de poursuivre André Chénier de ses invectives et de ses délations. En mai 1792, dans le n° 2 de *la Tribune des patriotes*, il le représentait comme un *hypocrite d'humanité, plus sanguinaire que Marat.* — André Chénier sanguinaire ! Le mot *délation* que j'emploie pour caractériser la haine persévérante de Camille Desmoulins n'est pas appliqué ici sans raison. C'est ce publiciste trop spirituel qui, dans sa polémique avec La Harpe, ne craignait pas de relever l'idée et la chose d'un injuste discrédit. « Oui, disait-il, je m'efforce de réhabiliter ce mot *délation*... Nous avons besoin, dans les circonstances actuelles, que ce mot délation soit en honneur, et nous ne laisserons pas M. de La Harpe, en sa qualité d'académicien, abuser de son autorité sur le dictionnaire et charger d'opprobre un mot parce qu'il déplaît à M. Pankoucke. » Cruelles et tristes plaisanteries qui n'ont pour excuse que l'incroyable légèreté, l'étonnante étourderie, je dirai presque l'inconscience de celui qui glorifiait ainsi l'instrument le plus certain de la démoralisation et des crimes du peuple.

Il n'est pas douteux que c'est à dater de cette polémique qu'André Chénier devint un suspect pour la société des Jacobins, longtemps avant cette loi des suspects, sous laquelle il devait succomber. André hésita

s'il répondrait à cette attaque. Avec quelle hauteur il nous donne, dans un fragment posthume, les fières raisons de son silence! Il se raille spirituellement de cette naïveté d'un homme qui veut à toute force se reconnaître dans cette image des corrupteurs du peuple, et qui semble crier à chaque ligne : « Ces perturbateurs, ces brouillons faméliques, ces hommes de sang, c'est moi qu'on a voulu peindre! » Puis il explique pourquoi il ne lui répondra pas : à quoi bon? dit-il. « Lorsqu'un auteur tronque ou falsifie tout ce qu'il cite, en dénature le sens, vous prête des intentions qu'il est évident que vous n'avez point eues, il est au-dessous d'un homme d'honneur de prendre la plume contre un homme à qui l'on ne peut répondre que par des démentis; vouloir le faire rougir est une entreprise folle qui passe tout pouvoir humain; détruire ses discours est inutile, parce que cet homme est trop connu pour être dangereux; même dans ce qu'il appelle son parti, il ne passe que pour un bouffon quelquefois assez divertissant, et il serait assez difficilement méprisé par personne plus qu'il ne l'est par ses amis. Ce personnage d'ailleurs n'est-il pas le même qui prit, il y a un an, le nom de *procureur général de la lanterne*, et n'a-t-il pas montré par cette franchise ne vouloir tromper personne? » Malheur à celui qui s'attire les justes représailles d'un tel écrivain! Le stigmate reste imprimé au front que sa juste colère a marqué.

Nous avons insisté sur ce premier écrit public d'André Chénier, qui marque la voie où il entre désormais et dont il ne déviera pas. Parce qu'il aime le mouvement généreux de justice et de liberté d'où

est issue la Révolution, il est jaloux de sa gloire, il la veut intact et pure, il en repousse avec horreur toutes les souillures qui la peuvent ternir. Il essaye de ressusciter l'esprit public, de plus en plus intimidé par la violence. Il ne cesse pas d'éclairer le peuple sur ses véritables intérêts et ses vrais droits, qui se confondent avec le droit et la liberté de tous. Il ne cesse pas non plus de ranimer les courages défaillants. Déjà, dans ses *Réflexions sur l'esprit de parti* publiées en avril 1791, il fait la guerre à la *peur*, la peur qui prend le nom de prudence, et, sous prétexte de ne rien compromettre, reste muette devant la faction dominante, tergiverse, ne dit la vérité qu'à moitié, et seconde par cette mollesse les audaces criminelles. — C'est peu de jours après que, revenant sur cette pensée, il écrivit cette vive et forte satire, *les Autels de la peur*. « Les peuples anciens, disait-il, avaient élevé des temples à la peur; mais jamais dans l'antiquité cette déesse funeste n'eut plus de véritables autels qu'à Paris, jamais elle ne fut honorée d'un culte plus universel; cette ville entière est son temple, tous les gens de bien sont devenus ses pontifes en lui faisant journellement le sacrifice de leur pensée et de leur conscience. La peur donne même du courage, elle fait qu'on se met avec éclat du côté du fort, qui a tort, pour accabler le faible, qui a tort aussi. » Puis en un style charmant d'ironie, bien qu'au fond la note soit triste, quand il a indiqué toutes les sortes de sacrifices que chaque jour reçoit la *peur* : « Quant à moi, s'écrit-il fièrement, je ne lui ferai pas le sacrifice de dissimuler le nom de l'auteur qui vient de chanter cet hymne à sa louange. André Chénier. »

Tel se révèle ce talent superbe le publiciste courageux, incapable de défaillances dans la défense des nobles causes qu'il embrasse. Nous n'insisterons pas sur les quatre articles qu'André publia dans *le Moniteur* et dont il nous suffira de relever les titres : *Lettre à l'abbé Raynal*, l'*Acte constitutionnel*, le *Choix des députés*, les *Dissensions des prêtres*. Mais nous devons rappeler sa collaboration au *Journal de Paris*, dont le parti modéré s'était emparé avec Regnauld de Saint-Jean d'Angély, et qui, après la scission du club des Jacobins au mois de juillet 1791, devint le centre de l'opposition constitutionnelle. Ce journal était moins un journal qu'une tribune ouverte où chaque publiciste, chaque écrivain, pouvait dire hautement son opinion sur les événements et les partis dans un supplément dont lui-même ou ses amis faisaient les frais. Le journal ne prêtait que sa publicité. André Chénier n'y publia pas moins de vingt et un articles. Quelques-uns de ces articles, par leur retentissement exceptionnel, par le développement des polémiques qu'ils suscitèrent, ont eu sur la destinée d'André une influence que nous mettrons en lumière. Pour le moment, et pour bien fixer à cette heure de 1791 l'attitude du poète publiciste, rappelons quelques-uns des plus beaux vers par lesquels se terminait la pièce sur *le Serment du Jeu de Paume*, et qui, après les strophes enthousiastes, contenait des conseils sévères au peuple et de mâles exhortations à la justice :

O peuple deux fois né ! peuple vieux et nouveau !
Tronc rajeuni par les années !
. . . . . .

Hommes, d'un homme libre écoutez donc la voix !
Ne craignez plus que vous. Magistrats, peuples, rois,
Citoyens, tous tant que nous sommes,
Tout mortel dans son cœur cache, même à ses yeux,
L'ambition. . . . . .
Mais au peuple surtout sauvez l'abus amer
De sa subite indépendance.
Contenez dans son lit cette orageuse mer.
. . . . . .
Ah ! ne le laissez pas, dans la sanglante rage
D'un ressentiment inhumain,
Souiller sa cause et votre ouvrage.
Ah ! ne le laissez pas sans conseil et sans frein,
Armant, pour soutenir ses droits si légitimes,
La torche incendiaire et le fer assassin,
Venger la raison par des crimes.

Et se retournant vers le peuple, l'interpellant, l'implorant, avec quelle virile sympathie il le conjure de se défier de ceux qui le dépravent par leur feinte amitié !

Peuple ! ne croyons pas que tout nous soit permis.
Craignez vos courtisans avides,
O peuple souverain ! à votre oreille admis,
Cent orateurs bourreaux se nomment vos amis.
Ils soufflent des vœux homicides,
Aux pieds de votre orgueil prostituant les droits,
Vos passions pour eux deviennent lois.
La pensée est livrée à leurs lâches tortures.
Partout cherchant des trahisons,
A vos soupçons jaloux, aux haines, aux parjures,
Ils vont forgeant d'exécrables pâtures.
Leurs feuilles noires de poisons
Sont autant de gibets affamés de carnage.

Voilà comment dès 1791 André Chénier se porte l'adversaire résolu de la Terreur. C'est là sa gloire d'homme et de citoyen à mettre de pair avec sa gloire de poète. On nous dira que c'est un anachronisme, que la Terreur est bien éloignée encore du jour où André écrivait l'*Avis au peuple français* et *le Jeu de*

Paume, que ce sont là des rapprochements factices ou des contrastes artificiels; mais qui ne voit que ce sont déjà les procédés mêmes, les principes, les hommes de la Terreur que combat le poète publiciste? Dans la rigueur des termes, la période officielle de la Terreur, commence à la chute des Girondins, le 31 mai 1793, et se termine à celle de Robespierre, le 27 juillet 1794; mais il ne faut prendre ces dates que pour des limites toutes matérielles. En réalité, il faut les élargir singulièrement. La Terreur commence, non pas même aux massacres des prisons au mois de septembre 1792, ni au 10 août, ni au 20 juin; il y a du vrai dans cette assertion de Malouet qui déclare dans ses *Mémoires* que, bien qu'elle n'ait été proclamée qu'en 1793, elle naquit dès 1789 dans le désordre des rues qui s'établit presque en permanence depuis le 14 juillet. Elle commence aussitôt que se répandent et se propagent les fausses alarmes, les paniques qui arment une partie du peuple contre l'autre, les délations, les vexations arbitraires, dès que se forme le comité des recherches, créé par un arrêté de l'assemblée de la Commune le 29 octobre 1789, dès que la liberté individuelle est inquiétée, suspendue, violée, dès que la populace se met à la place des tribunaux et décrète tumultuairement l'arrestation ou la mort, se chargeant même au besoin de l'exécution. Cette *justice populaire* qui déshonora les rues de Paris dès 1789 et qui ne fit que s'aggraver en 1790, 1791, 1792, laissez-la croître, s'enraciner dans les mœurs d'un peuple de plus en plus enivré ou exalté par la lutte, il arrivera un jour où elle sentira le besoin de se régulariser elle-même, de centraliser l'anarchie, de

donner à l'arbitraire et à la violence les formes et le mensonge de la légalité, de remettre à quelques-uns des chefs ou des serviteurs du peuple la responsabilité tout entière, l'initiative de ses crimes, de multiplier ses moyens d'action par l'unité du plus absolu despotisme, et ce jour-là régnera officiellement la Terreur; mais c'est bien elle que longtemps d'avance annonce André Chénier; c'est elle qu'il flétrit dans l'esprit révolutionnaire déchaîné, qu'il essaye de détruire par l'indignation publique.

Et quand des publicistes, encore à l'heure qu'il est, feignent de ne pas comprendre cet axiome du plus simple bon sens, que l'esprit révolutionaire est le pire ennemi de la Révolution, dont il compromet les plus justes conquêtes, nous les renvoyons à André Chénier. C'est dans ces pages si vigoureuses et si précises qu'ils apprendront que la Révolution, dans son sens légitime, est le nom d'une ère nouvelle, celle de l'égalité rétablie et du travail affranchi, de la liberté de conscience assurée, du contrôle imposé au pouvoir, la fin en un mot d'un régime politique et social, le commencement d'un autre. Voilà ce que voulait André Chénier, ce qu'il aimait d'un ardent amour. L'esprit révolutionnaire est tout autre chose; c'est l'insurrection en permanence, la désobéissance à la loi, le mépris de la liberté et du droit d'autrui. La Révolution est une forme nouvelle de société, commençant et finissant à une date précise; ce sera, si l'on veut, à la date du 4 août 1789. L'esprit révolutionnaire est chez un peuple l'agent le plus sûr et le plus mortel de la décomposition sociale. L'éternel honneur d'André Chénier est de n'avoir pas

confondu le principe qui anime une société nouvelle avec celui qui la détruit. Il a payé de sa tête le droit de faire cette distinction ; nous pouvons bien payer de quelques injures le droit de la maintenir.

CHAPITRE IX

ANDRÉ CHÉNIER (SUITE) — SA LUTTE CONTRE LA TERREUR

I

Nous touchons au moment le plus douloureux de la vie publique d'André Chénier, sa lutte avec son frère Marie-Joseph. La famille Chénier était divisée comme la société elle-même. Une lettre adressée par M. de Chénier père à sa fille, Mme de la Tour Saint-Igest, nous en dit plus sur ce sujet que tous les commentaires. « Votre mère, écrit-il, a renoncé à toute son aristocratie et est entièrement démagogue, ainsi que Joseph. Saint-André et moi, nous sommes ce qu'on appelle modérés, amis de l'ordre et des lois. Sauveur est employé dans la gendarmerie nationale, mais je ne sais ce qu'il pense ni s'il pense. Constantin trouve qu'on n'a rien changé et que, quoiqu'il n'y ait plus de parlement, c'est comme du temps qu'il y en avait ; il a raison, car on marche, on vient, on boit, on mange, et par conséquent il n'y a rien de changé. » Tel

était l'intérieur d'une famille parisienne à la date du 24 décembre 1791.

Marie-Joseph démagogue, le mot est dur et, bien qu'on doive tenir compte du ton de familiarité d'une lettre, il porte coup. Est-il immérité ? M. Charles Labitte a étudié à fond cette question [1]. Il faut bien reconnaître que l'œuvre du poète et celle du citoyen se tiennent de près chez lui, et que le poète est plein des passions de son temps ; qu'il apporte dans ses vers, même sur des sujets antiques, la fièvre de la rue ou du club ; que son théâtre enfin ne vit que d'allusions. Bien différent d'André qui oublie avec délices, dans la société de Moschus ou de Méléagre, les discussions violentes, les haines et les injures des partis, l'auteur de *Charles IX* et de *Caïus Gracchus* ne parvient pas à s'en abstraire ; il jette sur la scène le cri du tribun en alexandrins pompeux. D'autre part, le citoyen n'arrive jamais chez Joseph Chénier, ni dans ses discours à la Convention ou aux Jacobins, ni dans ses articles de journaux ou dans ses rapports, à oublier l'auteur dramatique et à le faire oublier. « Il y a loin d'un poète à un législateur, disait Mme Roland en parlant de lui. Je l'ai vu quelquefois ; je me souviens que Roland le chargea d'une proclamation du Conseil dont il lui donna l'idée. Chénier apporta et me lut ce projet. C'était une véritable amplification de rhétorique déclamée avec l'affectation d'un écolier à voix de stentor ; elle me donna sa mesure. Chénier voulait encore être poète en écrivant de la prose et de la politique. Voilà, me dis-je, un homme mal placé où il est, qui n'est

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1844.

bon dans la Convention qu'à donner quelques plans de fêtes nationales. »

Ce fut en effet son véritable emploi comme législateur. Les hymnes qu'il fit pour les fêtes de la Révolution, ses chants patriotiques, voilà ce qui lui créa une espèce de rôle et de figure distincte dans l'histoire de la terrible Assemblée, bien plus que ses discours politiques, qui n'eurent jamais une action réelle sur ceux qui les entendirent, et dont la postérité n'a pas recueilli un seul écho ; cependant il flattait les passions des triomphateurs du jour, et il alla bien loin dans cette voie. La vivacité de son amour-propre, son impatience de la gloire, cette inquiétude d'humeur et cette *partialité fougueuse* que ses amis mêmes, comme M. Daunou, ne pouvaient pas nier, l'entraînaient vers les partis extrêmes. La nature de son talent aidait encore à cette impulsion et la précipitait. Il y a comme une affinité élective entre les opinions extrêmes en politique et les esprits exagérés. Une intelligence obsédée par les grands mots et les grandes phrases trouve plus aisément à les placer dans l'expression des doctrines excessives. Le jacobinisme était la politique de l'emphase ; c'était naturellement celle de Joseph Chénier. Le goût est en toute chose le sens de la mesure, et l'écrivain à qui manque ce sens dans son style et dans sa pensée ne l'aura pas non plus dans la vie publique. Toutes les exagérations se tiennent, et la violence d'une théorie est le signe assuré d'une pensée qui ne se gouverne pas, quand elle n'est pas la marque d'une âme mauvaise. Or ce n'était assurément pas le cas du frère d'André ; il poussa ses opinions à outrance parce qu'il

avait l'imagination théâtrale. Son ardeur politique n'était guère qu'une complaisance secrète pour les déclamations de tragédie, mais le cœur n'était pas gâté, il resta pur de la contagion des plus grands crimes et, malgré d'atroces calomnies qui n'éclatèrent d'ailleurs que longtemps après les événements, sa conduite à l'égard d'André, dès que son frère fut sérieusement menacé, est irréprochable. Celui qui s'écria un jour dans une de ses tragédies : *Des lois et non du sang!* rachetant une pièce détestable par une antithèse sublime, se détourna avec horreur de la voie où l'avaient entraîné ses funestes amis, aussitôt que le danger commença pour André, trop tard hélas ! pour sa gloire, pour son honneur même, compromis dans des complicités de doctrine et d'amitié avec des personnages tels que Collot-d'Herbois.

Vaniteux et amoureux de popularité, ce fut là son vrai crime. Tel il se montra dans sa discussion publique avec André. M. Becq de Fouquières a repris avec les développements les plus intéressants et toutes les preuves à l'appui l'histoire de cette querelle qui s'envenima si vite et dont le résultat déplorable fut d'apprendre à la partie la plus remuante du peuple et à ses chefs qu'il y avait un Chénier modéré et constitutionnel, qui osait penser que les Jacobins perdaient la France, en un mot un Feuillant digne de tous les mépris en attendant mieux. Malgré tout l'éclat de ses premiers écrits politiques, malgré la verve et le courage de bon sens qu'il avait montrés à la tribune des clubs modérés, *ce je ne sais quel Chénier*, comme l'appelait Camille Desmoulins, n'était pas encore arrivé, en dehors de son parti, à cette notoriété qui,

dans les temps calmes, donne l'influence et le pouvoir et, dans les temps troublés, la mort. Il paraît cependant qu'il avait fait une vive impression sur ceux qui l'avaient entendu au club des Feuillants, dans cette assemblée de dissidents qui s'étaient séparés avec éclat des Jacobins et qui étaient devenus l'objet de toutes leurs rancunes. Charles Lacretelle, un demi-siècle après, se rappelait avec admiration « ce talent plein de force et d'éclat, échauffé par une âme intrépide... Ses traits fortement prononcés, sa taille athlétique sans être haute, son teint basané, ses yeux ardents, fortifiaient, illuminaient sa parole... Chacun de nous regrettait qu'un pareil orateur ne fût pas encore appelé à la tribune politique. Lui seul eût pu disputer ou ravir la palme de l'éloquence à Vergniaud. » Il faut cependant n'accepter qu'avec réserve ces témoignages produits tardivement, sincères sans doute, mais peut-être modifiés, transformés à l'insu même du témoin par une sorte de mirage rétrospectif, quand la gloire est venue dans l'intervalle changer la proportion des figures dans le lointain des souvenirs.

Quoi qu'il en soit, la lutte était inévitable, un jour ou l'autre, entre les Feuillants et les Jacobins ; mais ce fut une véritable fatalité que les deux frères fussent les deux premiers antagonistes engagés dans le conflit. Ce n'est pas André qui doit en porter la responsabilité dans l'histoire. Son article sur la *Cause des désordres qui troublent la France et arrêtent l'établissement de la liberté*, publié le 26 février 1792 dans le dix-neuvième supplément du *Journal de Paris*, n'effleurait même pas l'inquiète personnalité de Marie-Joseph. C'est une admirable peinture de l'organisation

et de l'influence fatale de cette société, qui ne tendait à rien moins qu'à dominer la France. A quelque parti qu'on appartienne, quel homme de bon sens ne serait aujourd'hui de l'avis d'André Chénier quand il retrace en traits si incisifs et si justes « cette société gouvernée par des chefs visibles ou invisibles, qui changent souvent et se détruisent mutuellement, mais qui ont tous le même but, de régner, et le même esprit, de régner par tous les moyens? Cette société en a produit une infinité d'autres : villes, bourgs, villages, en sont pleins. *Toutes, se tenant par la main, forment une espèce de chaîne électrique autour de la France.* Au même instant, dans tous les recoins du pays, elles s'agitent ensemble, poussent les mêmes cris, impriment les mêmes mouvements, qu'elles n'avaient pas grand'peine à prédire d'avance. Leur turbulente activité a plongé le gouvernement dans une effroyable inertie. » Ce que l'écrivain ne peut souffrir, c'est le prodigieux abus du mot *peuple*, appliqué « à quelques centaines d'oisifs réunis dans un jardin ou dans un spectacle, ou à quelques troupes de bandits qui pillent des boutiques ». Déjà dans un article précédent (*Sur le choix des députés*), il avait touché avec bien de la justesse et de la force à cet insolent mensonge des meneurs de la populace. « Nous savons maintenant, disait-il, avec quelle facilité on fait croire à un peuple qu'une petite partie de lui-même, c'est lui tout entier. On lui persuade qu'on le venge quand on ne venge que soi; on lui parle de sa toute-puissance pour se rendre tout-puissant par lui ; on lui désigne comme ennemis ceux qu'on n'aime pas et dont on n'est pas aimé, et l'on intéresse la souveraineté nationale aux querelles de cinq

ou six audacieux. » Quelle nation résisterait à de pareilles attaques ? L'industrie et le commerce sont représentés dans ces sociétés comme des délits sous les noms d'accaparements et de monopoles, tout homme riche y passe pour un ennemi public ; la diffamation effrénée s'appelle liberté d'opinion. « Qui demande des preuves d'une accusation est un homme suspect, un ennemi du peuple. Là toute absurdité est admirée, pourvu qu'elle soit homicide, tout mensonge est accueilli, pourvu qu'il soit atroce. La doctrine que toute délation, vraie ou fausse, est toujours chose louable et utile y est non seulement pratiquée, mais enseignée au moins comme ce que les jésuites appelaient une *opinion probable*. » La France doit-elle donc être sacrifiée à ce petit nombre de Français « qui paraissent un grand nombre parce qu'ils sont réunis et qu'ils crient? Ils crient partout que la patrie est en danger ; cela est malheureusement bien vrai, et cela sera tant qu'ils existeront ».

Par quelle étrange inspiration de respect humain ou de peur Marie-Joseph s'empressa-t-il d'écrire une lettre aux auteurs du *Journal de Paris* pour désavouer non seulement toute part dans l'article de son frère, mais toute connivence avec ses opinions? Cette lettre, il la signa: Chénier, auteur de *Charles IX* et de *Caïus Gracchus*. Ce fut l'occasion de la polémique, et personne ne peut accuser André de l'avoir cherchée. Le *Cabinet de lecture* se moqua, c'était son droit, de cette réclamation inutile, en ajoutant que personne n'aurait songé à soupçonner l'auteur de *Caïus Gracchus*. « Quel rapport y a-t-il entre l'éloquence nerveuse des réflexions d'André et la triviale verbosité

des préfaces de Joseph-Marie ? » L'amour-propre littéraire est en jeu, voilà la guerre déclarée. « Je vous remercie sincèrement, écrit Marie-Joseph, de m'avoir épargné l'opprobre de votre estime, et je suis fâché qu'un homme de mérite comme mon frère soit insulté par vos éloges. » Il prend en même temps l'engagement de combattre les *très faibles raisonnements* qu'on a développés contre la société dont il s'honore de faire partie, et surtout la proposition tyrannique qu'on a osé émettre de l'anéantir. André tente en vain de pacifier le débat où son frère s'est jeté inconsidérément. Pourquoi penser qu'il ait voulu accuser *tous* les membres d'une société? Il désavoue les interprétations de ce genre, qui sont puériles: « Mon frère connaît depuis trop longtemps mon caractère et mes opinions pour que j'aie besoin de me justifier auprès de lui; il n'a jamais trouvé et ne trouvera jamais en moi que l'amitié qu'on doit à un frère et les égards que l'on doit aux talents, quoique je sois prêt à défendre mon sentiment même contre lui. » Il y avait là de quoi désintéresser Marie-Joseph dans la querelle. C'était pour lui une bonne occasion de se taire et de se retirer de la lutte; mais il avait composé l'apologie promise, il ne voulait pas la perdre, et, bien qu'il ait dû la conserver pendant deux mois en portefeuille, il saisit je ne sais quel prétexte pour la publier dans *le Moniteur* le 11 mai 1792. Elle est vide et déclamatoire; elle promet dans les premières lignes de répondre « avec les ménagements que l'on doit à un frère, à un citoyen digne d'estime », mais elle s'achève par d'assez lourdes épigrammes contre « cette amplification de rhétorique

qu'on a voulu donner pour une démonstration ».

André, directement cité à la barre de l'opinion et indirectement à celle des Jacobins qui poussaient Marie-Joseph à ce triste rôle d'accusateur public de son frère, dut répliquer; il le fit d'un ton sévère et attristé. On remarquera surtout une noble page sur la vraie liberté en Angleterre, sur la dignité des clubs dans ce pays, sur le respect britannique pour les lois du pays et pour l'honnêteté publique, qu'il oppose au spectacle de nos sociétés populaires. Un seul passage contient une allusion piquante aux différents motifs de ceux qui défendent si vivement la ligue jacobine, à l'appui qu'on peut trouver dans un parti bruyant et puissant, qui soutient tous ses amis, qui dispose des places, du crédit, de la faveur, de la réputation, *et même de cette partie des succès littéraires dont la nature est d'avoir besoin des applaudissements de la multitude.* Cette allusion fut vivement relevée par Marie-Joseph. « Si j'avais perdu deux ou trois années, dit-il dans ses *Nouvelles réflexions sur les sociétés patriotiques*, à composer des tragédies impartiales ou insignifiantes, et même deux ou trois matinées à écrire pour un journal quelques pamphlets modérés, j'aurais trouvé un grand nombre de prôneurs puissants et actifs... Peut-être aurais-je pu en 1791 me glisser dans la foule des députés de Paris et siéger à l'Assemblée nationale entre M. Robin-Léonard et M. Thorillon. Cette bienveillance est dans la nature des choses. » Plusieurs personnes avaient mal compris ce passage, croyant y voir une allusion à *quelque tragédie insignifiante* composée par André, allusion sans portée, puisque

André n'avait pas même essayé, comme cela est certain maintenant, d'entrer dans la vie publique. Marie-Joseph veut dire tout simplement que c'est l'éclat même de ses tragédies patriotiques qui l'a exilé de l'Assemblée; que, s'il se fût résigné à être médiocre, il eût trouvé toutes les voies aplanies devant lui; enfin que son goût pour le parti des Jacobins est un sentiment bien désintéressé, et qu'il est décidé, s'il le faut, *à dédaigner la majorité esclave et à partager le sort de la minorité libre et vaincue.* — Toujours la déclamation. C'est d'ailleurs de l'audace, en juillet 1792, de prétendre qu'il y a du désintéressement à être Jacobin. Être Jacobin à ce moment, c'était être du côté de la force, du côté de la popularité. — A quel prix? Marie-Joseph dut le sentir plus d'une fois, s'il eut jamais quelques instants, une heure de recueillement, dans ce tumulte de passions ardentes ou furieuses où il s'était jeté et qui l'entraînait de plus en plus loin de son frère, spectateur viril et triste de cette grande orgie. Cependant la discussion ne se prolongea pas au delà du 19 juin. André ne répondit pas, soit que la famille se fût interposée entre les deux frères, soit que le plus sensé des deux ait regretté l'éclat presque scandaleux de cette discussion publique, et, comme on disait alors, fratricide.

C'est à cette date que se rapportent sans doute, non pour la composition, mais pour la conception et l'idée, deux de ces précieux fragments qui ont reparu dernièrement au jour et qui sont comme un poétique commentaire de cette période de la vie d'André. Il est bien probable, selon l'ingénieuse explication de M. Becq

de Fouquières, que ces deux fragments, classés à tort parmi les ïambes par le dernier éditeur, appartenaient dans la pensée du poète à l'une de ces esquisses de comédie ou de drame satyrique si commodes pour recevoir les allusions aux événements contemporains, probablement à cette comédie des *Initiés* que le poète devait imiter des *Baptes* d'Eupolis. Le premier fragment est en effet une scène d'initiation au club des Jacobins. Le président du club est le personnage désigné par A, le néophyte est désigné par B. Le chœur intervient à propos pour donner son avis. L'interrogatoire commence :

A.

Qu'est-ce qu'un sans-culotte en deux mots ?

B.

C'est celui
Qui n'a rien, mais qui veut avoir le bien d'autrui.

A.

C'est ça, pardieu !

LE CHŒUR.

Le drôle est au fait du mystère ;
Mais ce n'est pas là tout. Un bon initié
Ne doit rien savoir à moitié.
Tourne un peu la médaille au récipiendaire [1].

A.

L'aristocrate....

B

Ah ! fi !

A.

Quel est-il ?

1. Nous suivons le texte très heureusement rétabli par M. Becq de Fouquières.

B.

Celui-là
A quelque chose et veut conserver ce qu'il a.
C'est un abus criant qu'il faut que l'on réprime.

A.

Fort bien.

LE CHŒUR.

Cet homme est juste.

A.

Il abhorre le crime.

Voici maintenant l'autre fragment de cette même comédie satirique des *Initiés*. C'est la scène de délation. Les trois personnages sont (sous des noms grecs, *le Sycophante*, *l'Épistate*, etc.) le délateur, le président et le citoyen dénoncé :

LE DÉLATEUR.

Le perfide a pleuré.

LE CITOYEN DÉNONCÉ.

C'est faux : j'ai ri. Les voisins m'ont vu rire.
Je suis navré de voir comme on déchire
Les hommes purs. Appelez mon portier ;
Informez-vous de quartier en quartier :
Comme Phœax marmottant vos louanges,
Le nez en l'air, j'allais riant aux anges.

LE PRÉSIDENT.

L'a-t-on vu rire ? est-il vrai qu'il ait ri ?

Ces deux scènes, si expressives en quelques traits, montrent bien ce qu'André aurait pu tirer de cette ample matière d'événements comiques et tragiques qui se déroulaient sous ses yeux, si à chaque instant la vie d'action et de lutte ne l'avait arraché à ses compositions poétiques et jeté hors de son cabinet de

travail, dans la rue, au club ou dans les bureaux d'un journal.

Malheureusement nulle part il ne rencontrait à ses côtés son frère Marie-Joseph. C'était toujours au premier rang, parmi les exagérés de la Révolution, qu'il l'apercevait, déclamant et rimant pour les plus tristes causes. C'est ce qui arriva encore au moment du retour triomphal des Suisses de Châteauvieux, condamnés aux galères deux ans auparavant pour révolte contre leurs officiers et pillage de la caisse militaire, puis amnistiés, célébrés et reçus en triomphe le 15 avril 1792, par la ville de Paris, sur la motion de Collot-d'Herbois, l'inventeur de cette fête impie, avec la complicité du maire de Paris, Pétion, qui s'en fit l'ordonnateur de David, qui en fut le décorateur, de Marie-Joseph enfin, qui en fut le chantre officiel. Cette affaire est trop connue pour que nous y insistions, si ce n'est pour rappeler les rancunes implacables que le courage d'André Chénier souleva à cette occasion. Tandis que Marie-Joseph associait son nom à ceux de la citoyenne Théroigne, des citoyens David et Hion dans une adresse au conseil général de la Commune de Paris pour l'inviter à prendre part à cette fête, « que le civisme et les beaux-arts vont rendre imposante et mémorable, et qui acquittera envers les soldats de Châteauvieux la dette que la patrie a contractée », presque au même jour, au nom d'une délégation de la garde nationale parisienne, André rédigeait une éloquente adresse au directoire du département de Paris, pour protester contre le triomphe sacrilège que l'on prépare. Le 24 mars, il avait envoyé cette adresse; dès le 27 mars, il revenait à la charge dans

le trente-huitième supplément du *Journal de Paris*. Il n'ignorait d'ailleurs aucun des périls qu'il amassait sur sa tête, et il s'y dévouait. « Quand des brouillons tout-puissants tombent détruits par leurs propres excès, alors leurs complices, leurs amis, leurs pareils, les foulent aux pieds, et l'homme de bien, en applaudissant à leur chute, ne se mêle point à la foule qui les outrage ; mais jusque-là, même en supposant que l'exemple d'une courageuse franchise ne soit d'aucune utilité, démasquer sans aucun ménagement des factieux avides et injustes est un plaisir qui n'est pas indigne d'un honnête homme. » Puis le 4 avril, s'adressant à la partie saine de la population : « Citoyens de Paris, s'écriait-il, vous qui formez le plus grand nombre, hommes honnêtes, mais faibles, quand on vous propose de recevoir en triomphe des soldats révoltés, qui ont fait feu sur des citoyens français armés par et pour la loi, il n'en est pas un de vous qui ne sente combien la patrie et combien lui, son fils, son frère, sont insultés par ces outrages faits aux lois, et à ceux qui les exécutent, et à ceux qui meurent pour elles ! »

Le soir même de ce jour, dans la séance des Jacobins, Collot-d'Herbois furieux s'élança à la tribune, tenant à la main le *Journal de Paris*, et, dans le plus odieux et le plus ridicule langage, il s'adresse à André Chénier et à Roucher, qui s'était associé à la même réprobation : « Écrivains perfides et fallacieux ! rhéteurs glacés ! votre sagesse est celle des eunuques.... Mais au moins, André Chénier, *prosateur stérile, respecte le peuple producteur et abondant*.... Et toi, versificateur Roucher ! poète courtisan, le peuple, les

soldats, n'ont jamais échauffé ta verve esclave et prostituée.... Égoïstes cruels ! tous vos mensonges ne pourront empêcher la fête qu'on prépare : cette fête sera vraiment populaire, c'est-à-dire simple, expressive, franche et majestueuse ! » Ce langage d'énergumène nous fait rire ; prenons-y garde, ce qui nous fait rire aujourd'hui tuait un homme dans ce temps-là, et nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que deux ans après cette dénonciation à la tribune des Jacobins, la même charrette conduisait à l'échafaud André Chénier et Roucher, réunis dans la même sentence de mort, comme ils l'avaient été ce soir-là dans le même anathème.

La fête, la triste fête des galériens eut lieu malgré tout, bien que, par un mensonge officiel de la municipalité, elle fût dédiée à la Liberté ; mais, comme on nous le fait remarquer, personne ne s'y trompa : les Suisses de Châteauvieux marchaient devant le char de la Liberté, précédés de jeunes filles vêtues de blanc, qui portaient les chaînes des galériens suspendues à des trophées, et chantaient sur un motif de Gossec un hymne qui commençait ainsi :

L'innocence est de retour,
Elle triomphe à son tour ;
Liberté, dans ce beau jour,
Viens remplir mon âme !

L'hymne était signé *Joseph Chénier*. Ni lui-même n'a osé le publier plus tard, ni ses amis ne l'ont recueilli dans ses œuvres complètes ; mais on le retrouve dans la 378e *lettre b... patriotique du véritable père Duchesne*. Heureusement, et comme pour purifier un nom momentanément souillé, à

l'heure même où la *galère triomphale* était promenée dans les rues, le *Journal de Paris* jetait à tous les échos, avec le nom d'un autre Chénier, l'hymne qui vengeait la conscience publique :

Salut ! divin triomphe ! entre dans nos murailles !
Rends-nous ces guerriers illustrés
Par le sang de Désille et par les funérailles
De tant de Français massacrés !
. . . . . .
Quarante meurtriers, chéris de Robespierre,
Vont s'élever sur nos autels.
Beaux-arts qui faites vivre et la toile et la pierre,
Hâtez-vous, rendez immortels
Le grand Collot-d'Herbois, ses clients helvétiques,
Ce front que donne à des héros
La vertu, la taverne et le secours des piques !

Ce qui indignait l'âme patriotique de Chénier, ce n'était pas seulement la réhabilitation de criminels justement condamnés, c'était cette sorte de prime solennelle décernée à l'esprit d'insurrection militaire. Il pensait avec raison qu'une nation ne peut subsister avec ces deux fléaux dont un seul suffirait à la perdre : la violence dans la rue, sous le nom de justice populaire ou de patriotisme égaré, — et l'indiscipline des armées, chère dans tous les temps à la démagogie. Moins de quinze jours après la fête des Suisses de Châteauvieux, la panique de Tournay et le massacre du général Dillon par ses propres troupes vinrent justifier les pronostics d'André. C'est alors que, sous le poids de ces tristes scènes et de ses appréhensions plus tristes encore, il traça d'une main ferme les plus mâles conseils à l'Assemblée, lui démontrant qu'une armée indisciplinée n'est redoutable qu'à son pays.

Les vrais coupables de cette indiscipline croissante, ce sont « ces fanatiques odieux, ces vils brouillons (on remarquera ce mot, qui revient sans cesse sous la plume de Chénier), qui peuplent les clubs et que le mauvais génie de la France a suscités et entretient contre elle. Ce sont eux qui combattent pour la révolte et le brigandage comme pour leurs autels et leurs foyers.... Ne doutons pas que ces plumes mensongères et féroces ne s'évertuent à nous intéresser bientôt au sort de soldats qui n'ont su manier leurs armes que pour des assassinats; on nous dira qu'à la vérité ils ont été égarés, mais que les chefs étaient des *aristocrates*, qu'ils étaient vendus. Et il ne tiendra pas aux efforts de ces misérables que nous n'entendions quelque bouffon qui n'aura fait que changer de tréteaux nous proposer de décerner le triomphe à ces fuyards meurtriers. » Croyons bien que cette terrible allusion à Collot-d'Herbois, qui avait été comédien, ne fut pas perdue. — Ce qu'annonçait André Chénier était d'ailleurs, au moment où il écrivait, en train de se réaliser. Au club des Jacobins, Chabot, Collot-d'Herbois, Robespierre, Saint-Hurugue, dénonçaient la trahison des généraux, celle même de Dillon, qui, moins heureux que les autres, n'avait pu échapper, disaient-ils, au châtiment. Les *Annales patriotiques* de Carra, l'*Ami du peuple* de Marat, répétaient en chœur le même refrain imbécile et sanguinaire.

Bientôt les événements se précipitèrent, plus forts que la plus intrépide volonté. Après le 20 juin, André Chénier semble avoir eu pourtant comme un éclair d'espoir. L'attitude du roi, sommé de lever son *veto*, menacé tout un jour et calme devant la multitude qui

défila devant lui, sous la conduite de Santerre, aux cris de *Vivent les sans-culottes!* l'effroi de la bourgeoisie de Paris, la consternation de l'Assemblée elle-même, tout cela semblait marquer cette occasion, unique dans les temps de révolution, qui permet, si l'on en profite, de prévenir les dernières catastrophes: heure suprême où tout peut être sauvé encore, après laquelle il est trop tard, et qui semble accordée, comme par une dernière faveur, aux nations ou aux dynasties en péril. « Non, s'écria André Chénier, quelle que soit l'audace des ennemis de la chose publique, l'âme des bons citoyens ne doit pas être entièrement fermée à l'espoir. La tentative faite le 20 juin pour soumettre le représentant de la nation au joug des clubs et des tavernes a dessillé les yeux de ceux mêmes qui jusqu'ici s'étaient montrés les plus aveugles... Pour moi, citoyen obscur, mais intègre et fidèle aux lois, j'élèverai la voix en leur nom et au nom de la patrie, et je remercierai le roi du service qu'il vient de nous rendre. Je le remercierai de nous avoir appris comme on exécute les lois. » L'aveuglement de l'Assemblée nationale, qui ne comprenait pas que sa cause était liée à celle de la Constitution et à celle du roi, se montra incurable, et l'article que fit paraître André Chénier le 26 juillet, en réponse aux injures de Brissot, porte la trace de son découragement. On voit qu'il n'espère plus rien. Tout est bien fini en effet pour la cause constitutionnelle, qu'il représente avec une éloquence condamnée d'avance et un courage stérile. Le 10 août est là, tout près de lui, déjà formé, organisé dans les clubs et dans les sections, qui va déposséder non plus seulement le roi,

mais l'Assemblée, devenue l'instrument déshonoré des violences populaires, jusqu'au jour où elle assistera silencieuse aux massacres de septembre.

Le *Journal de Paris* n'existait plus ; il avait disparu dans la tourmente du 10 août. Ses rédacteurs étaient dispersés ou en fuite. André quitta Paris, où sa famille le sentait menacé. Un séjour au Havre et à Rouen devait le protéger quelque temps contre les rancunes. Cependant il eut la preuve qu'elles le suivaient partout dans son exil errant ; il prie son père d'envoyer ses lettres à M. Ant. Caun, poste restante, au Havre ; il l'avertit de plus de prendre des précautions en lui écrivant. « En ouvrant votre chère lettre du 18, je me suis aperçu que le cachet n'était pas intact, et que probablement je n'étais pas le premier à l'ouvrir... Je vous conjure, ajoutait-il, d'avoir bien soin de vous et, s'il y avait à craindre que la tranquillité de votre vieillesse fût troublée, de sortir de Paris et venir ici. Je vous recommande aussi tous les écrits et ouvrages et papiers que vous savez. S'ils se perdaient, tous les plaisirs, les études, les amusements d'une vie entière seraient perdus. » Mais ce régime de défiance et ce séjour en province n'allaient guère à cette âme ardente, toute pleine encore des frémissements de la lutte et impatiente de se sentir inutile. Il revint au mois d'octobre à Paris, où il trouva une lettre de Wieland, qui témoignait d'une grande sollicitude pour le poète et le publiciste. Il répondit par un intermédiaire au poète allemand, dont il était fier d'avoir mérité les sympathies. Sa lettre est curieuse à plus d'un titre. « M. Wieland demande ce que je fais dans la Révolution ? Rien, grâce au ciel,

désormais absolument rien... Je suis bien déterminé à me tenir à l'écart, me bornant dans ma solitude à faire pour la liberté, la tranquillité et le bonheur de la République, des vœux qui, à vrai dire, surpassent de beaucoup mes espérances... Il demande si je suis encore en vie. Oui. Je pourrais ajouter que n'ayant fait de mal à qui que ce soit, je ne dois avoir couru aucun risque ni avoir eu rien à craindre; mais M. Wieland, qui connaît les hommes et les révolutions, me répondra sans doute que ce n'est pas une raison[1]. » Ce n'était pas une raison, en effet, et dans ce trait comme en mille autres que l'on pourrait rassembler dans ses notes, perce le pressentiment du sort qui l'attend.

Il semble d'ailleurs que son courage aille de lui-même au-devant de ce péril, qu'il devine autour de lui, devant lui. L'éclatante occasion du procès de Louis XVI vint s'offrir à sa conscience, il n'y résista pas. Quel homme de cœur oserait ne pas applaudir à cet élan qui le porta au secours du roi? Ce procès lui semblait inique d'après la Constitution qui déclarait l'inviolabilité royale, et deux fois plus inique encore après l'acte de la Convention qui abolissait la royauté. Comme on nous le rappelle très justement, enthousiaste partisan des principes proclamés en 1789, il avait donné la plus sérieuse adhésion à la Constitution de 1791; dans chacun de ses écrits, dans sa longue polémique avec les journaux, il n'avait pas cessé d'invoquer cette loi fondamentale comme

1. Voyez cette lettre, entièrement inédite, dans la *Notice* de M. Gabriel de Chénier. C'est également à son témoignage que nous empruntons les détails que nous donnons sur cette période de la vie d'André.

le pacte social entre la monarchie restaurée et les libertés publiques. — Que son concours à la défense de Louis XVI ait été volontaire et tout spontané, comme l'affirme M. de Châteaubriand, parent de Malesherbes, ou qu'il l'ait donné avec empressement aussitôt qu'il fut sollicité, qu'importe ? Il reste un grand acte de courage accompli, d'accord avec tous les principes d'André, et c'est le plus beau couronnement qu'on pût souhaiter à sa vie politique. Dans quelle mesure prit-il part à la défense du roi ? Le fait en lui-même est incontestable ; mais les traces positives de son action publique font défaut. Sauf quelques articles de journaux publiés sans signature et qui peuvent avec vraisemblance lui être attribués, il semble bien que son action se soit bornée à de fréquents entretiens avec Malesherbes ou de Sèze, et aussi à un travail personnel assez actif dont on peut suivre la trace dans ses notes, et qui était sans doute la matière préparée de ses entretiens avec les défenseurs du roi. Les plus remarquables de ces écrits retrouvés dans ses papiers sont un projet d'*Adresse à tous les citoyens français*, composé probablement dans les premiers jours de janvier et destiné à soumettre le jugement de Louis XVI à la nation, et un projet de *Pétition à la Convention* pour la décider à ce suprême appel au pays. « Vous êtes juges, dit-il aux citoyens français ; de plus, réunis en vos assemblées primaires, vous formez le *souverain*, d'où il suit que vous avez le droit et le pouvoir de faire grâce... Jusqu'ici, à vous qui êtes des hommes, à vous qui êtes des juges, on ne vous a parlé que de haine. Voici un citoyen obscur qui ne vous parle que d'humanité. On

ne vous a parlé que de vengeance, il ne vous parle, lui, que d'équité. Vous verrez par là combien il est meilleur républicain et combien il est plus votre ami que tous ces discoureurs féroces, puisqu'il s'intéresse non seulement à la puissance, mais à la véritable gloire de la République, — puisqu'il pense qu'un abus de pouvoir qui serait un opprobre pour un particulier, serait aussi un opprobre pour la République, puisqu'enfin *il ne croit pas que l'injustice et la violence deviennent légitimes envers un homme, parce que cet homme a été roi.* » Belles paroles, bien inutiles en présence du parti pris des uns, de l'intimidation et de la lâcheté des autres, mais qui porteront dans la postérité la plus reculée, avec le nom du courageux citoyen qui les écrivit, la dernière protestation d'une noble conscience !

Il était grand temps pour André Chénier de se mettre à l'écart et de s'y tenir comme il l'avait promis à Wieland Après le 21 janvier Paris n'était plus un séjour possible pour lui. Son frère Marie-Joseph, qui lui-même semblait quelque peu ébranlé dans ses convictions jacobines, et qui, tout en votant la mort du roi, ne l'avait votée, dit-il à la tribune, qu'*avec une extrême répugnance*, dut insister plus que personne pour déterminer André, avec lequel il était réconcilié, à s'éloigner de la ville où régnaient désormais Collot-d'Herbois et Robespierre. Député à la Convention pour le département de Seine-et-Oise, il pensa, nous dit-on, que son influence et son autorité de représentant, ses relations, la faveur populaire dont il y était entouré, protégeraient André à Versailles mieux que partout ailleurs ; il trouva pour lui

une petite maison tranquille située à l'extrémité de la rue de Satory et qui porte aujourd'hui le numero 69. C'est là qu'André, brisé par l'émotion et souffrant depuis longtemps d'une maladie cruelle, s'installa vers le printemps de 1793 ; c'est là qu'il passa quelques mois, les derniers mois heureux de sa vie, dans le silence et le travail. Il revint avec délices à ses études favorites qu'il avait abandonnées dans l'ardeur de la lutte, à ses poètes grecs, ses vrais consolateurs, à ces compositions commencées qui attendaient la dernière touche de cette main savante et délicate. Il vécut de nouveau dans ce monde enchanté qu'il avait créé en lui-même, qu'il portait depuis plus de dix ans dans son imagination et qu'il espérait enfin produire à la lumière ; mais quelque chose de nouveau s'était accompli en lui à son insu. Cette veine de sensualité qui courait à travers ses élégies et ses églogues, quand dans l'ivresse de la vingtième année il chantait sous des noms grecs l'indulgente nature, la volupté délirante ou la fantaisie sans lendemain, cette veine si libre et un peu folle d'autrefois s'était comme purifiée au contact de la réalité brûlante, sous le feu des mâles passions et des héroïques colères. Ce n'était plus le temps des mystères nocturnes et des confidences de la *Lampe*. Glycère, Camille, Lycoris, avaient disparu dans la tempête. Pour qui sait lire dans l'âme du poète, il s'y est fait comme une transformation. Ce n'est pas que, même à cette heure de sa vie, l'amour soit loin de lui. Il l'a rencontré au fond de ses retraites, dans ces bois de Luciennes où il se rendait presque tous les jours, où il connut Fanny, où, en l'aimant, il trouva une raison nou-

velle d'aimer la vie[1] ; mais quelle différenee dans la note et l'inspiration de cet amour avec les voluptueuses élégies d'autrefois !

Fanny, l'heureux mortel qui près de toi respire
Sait, à te voir parler, et rougir et sourire,
De quels hôtes divins le ciel est habité.
. . . . . .
Oh ! que n'ai-je moi seul tout l'éclat et la gloire
Que donnent les talents, la beauté, la victoire,
Pour fixer sur moi seul ta pensée et tes yeux !
Que, loin de moi, ton cœur soit plein de ma présence,
Comme, dans ton absence,
Ton aspect bien-aimé m'est présent en tous lieux !

Et l'ode amoureuse recommence sans cèsse, vive, ardente, mais pure, avec un accent inattendu.

... Ta vue apaise ainsi l'âme qu'elle a troublée.
Fanny, pour moi ta vue est la clarté des cieux ;
Vivre est te regarder, t'aimer et te le dire,
Et quand tu daignes me sourire,
Le lit de Vénus même est sans prix à mes yeux.

Ce dernier trait rappelle seul le poète de Camille, mais combien il est changé ! Le respect est venu dans l'amour et l'a fait à la fois plus sincère et plus profond. L'expression seule se teint parfois encore des réminiscences d'Ovide et de Properce.

C'est dans cette note émue et grave que l'*Ode à Versailles* est écrite. On dirait je ne sais quel vague pressentiment des *Méditations*. La mélancolie du *Lac* respire déjà dans ces strophes :

1. La *Fanny* du poète était Mme Laurent Lecoulteux, la sœur de la comtesse Hocquart, la fille de Mme Pourrat, qui s'était réfugiée avec sa famille dans sa maison de Luciennes. M. Becq de Fouquières paraît bien avoir amené la solution de ce petit problème à sa plus haute probabilité.

O Versaille, ô bois, ô portiques,
Marbres vivants, berceaux antiques,
Par les dieux et les rois Elysée embelli,
A ton aspect, dans ma pensée,
Comme sur l'herbe aride une fraîche rosée,
Coule un peu de calme et d'oubli.
. . . . . .
J'aime, je vis. Heureux rivage !
Tu conserves sa noble image,
Son nom qu'à tes forêts j'ose apprendre le soir,
Quand, l'âme doucement émue,
J'y reviens méditer l'instant où je l'ai vue,
Et l'instant où je dois la voir.

Puis au milieu de ces nobles et délicates amours qui répandent comme une âme nouvelle dans toute cette nature, voici les terribles visions, les souvenirs, les pressentiments lugubres qui viennent s'y mêler et détruire le charme. Soudain, au coin d'un bois, au détour d'un sentier de ces belles collines, le poète vient d'apercevoir Paris. Tout à ses yeux s'enveloppe de deuil. Une ombre livide s'est levée devant lui ; c'est l'effroyable passé d'hier, c'est l'avenir affreux de demain. Un bruit vient troubler « ce silence plein de belles rêveries » ; c'est la tête de Charlotte Corday qui tombe, et le cœur du poète éclate en un sublime sanglot qui se termine en un chant d'apothéose :

La Grèce, ô fille illustre ! admirant ton courage,
Épuiserait Paros pour placer ton image
Auprès d'Harmodius, auprès de son ami ;
Et des chœurs sur sa tombe, en une sainte ivresse,
Chanteraient Némésis, la tardive déesse,
Qui frappe le méchant sur son trône endormi !

Ces jours-là, l'âpre tentation de la lutte lui revenait au cœur. De nouveau il aspirait au combat, il s'irritait

de son oisiveté poétique. C'est sans doute en un de ces jours sinistres qu'il écrivit sur lui-même cette page où l'on sent la hautaine jouissance de l'immolation prochaine et quelque chose comme la volupté du mépris. « ... Il est las de partager la honte de cette foule immense qui en secret abhorre autant que lui, mais qui approuve et encourage, au moins par son silence, des hommes atroces et des actions abominables. La vie ne vaut pas tant d'opprobre... Il veut qu'on dise un jour : Un nommé André Chénier fut un des cinq ou six que ni la frénésie générale, ni la crainte, ne purent engager à ployer le genou devant des assassins couronnés et à s'asseoir à la table où l'on boit le sang des hommes. »

Il resta dans cette calme retraite à Versailles pendans l'été de 1793 et l'hiver de 1794. Pourtant, à certains intervalles, il fallait bien qu'il se montrât à Paris et qu'il fît acte de citoyen à sa section, pour ne pas s'exposer à se faire traiter comme un émigré. Dans un de ces voyages, le 17 ventôse (1794), comme il sortait un soir de la maison d'un de ses anciens amis, à la porte du bois de Boulogne, en face de l'ancien château de la Muette, il rencontra les membres du comité révolutionnaire et de surveillance de la commune de Passy, requis pour opérer une perquisition dans cette maison et arrêter M. Pastoret, député de Paris. M. Pastoret, sans doute averti à temps, ne se trouvait pas chez lui, mais le comité de Passy ne pouvait pas revenir les mains vides. Les explications d'André ne satisfirent pas les scrupuleux agents; il paraît qu'il varia dans quelques-unes de ses réponses. On l'arrêta de par la

loi des suspects, sans se douter de la riche capture que faisait le Comité de salut public. Un hasard fatal l'a livré à son implacable ennemie, la Terreur. Il a engagé la lutte avec elle; il est tombé entre ses mains par surprise. La Terreur, comme l'Achéron du poète, ne lâchera pas sa proie.

CHAPITRE X

ANDRÉ CHÉNIER (SUITE.) — SA VIE A SAINT-LAZARE[1].

I

C'est dans la soirée du 17 ventôse an II (7 mars 1794) que le nommé Guénot ou Gennot (le nom est presque illisible), agent du comité de sûreté générale de Passy, avait rencontré André Chénier devant la maison de Mme Piscatory, mère de Mme Pastoret.

1. Les informations nouvelles relatives à la captivité et au procès d'André Chénier ne s'accordent pas toujours à première vue avec les souvenirs personnels de la famille. Il ne peut entrer dans notre dessein de présenter au public les détails d'une polémique où s'égare et se perd l'intérêt principal. M. Becq de Fouquières a pour lui le sens critique, une connaissance approfondie de son sujet et du temps. Nous le voudrions plus disposé à faire une juste part aux témoignages qui se sont conservés dans la famille et qui ont pour ainsi dire formé une tradition. C'est elle que M. Gabriel de Chénier représente à nos yeux et qui mérite d'être consultée, tant qu'elle n'est pas en contradiction avec les faits. N'est-il pas possible de concilier ces deux sources d'informations, précieuses l'une et l'autre, de les fondre dans un récit vraisemblable, sans rien sacrifier ni des documents écrits ni des témoignages directs ? C'est ce que nous avons essayé de faire dans les pages qui suivent, en ayant soin pourtant de distinguer, dans cette histoire obscure et douloureuse, ce qui est certain de ce qui n'est que probable. Peut-être nous saura-t-on quelque gré d'épargner aux lecteurs la fatigue d'une longue discussion dont le résultat seul a le droit de les intéresser.

Arrêté par hasard, uniquement parce qu'il n'avait pas répondu au gré des agents sur les motifs de son voyage à Passy, André fut gardé à vue dans la maison même où il était venu probablement prévenir son ami, M. Pastoret, du mandat lancé contre lui. Dès le lendemain matin 18 ventôse, il subit un interrogatoire très détaillé dont on a retrouvé le procès-verbal. Cette pièce officielle débute ainsi : « En vertu *d'une ordre* du comité de sûreté générale du 14 *vantose qu'il nous a présenté le dix-sept de la même année dont le citoyen Gennot est porteur de la ditte ordre,* nous nous sommes transportés *maison qu'aucupe la citoyene Piscatory* où nous avons trouvé un particulier à qui nous avons mandé qui il était et le sujet qui l'avait conduit dans cette maison *où il nous a exibée* sa carte de la section de Brutus en nous disant qu'il retournait *apparis* et qu'il était bon citoyen... » Voilà dans quelles mains était tombé le plus grand poète de la France ! Aux différentes questions qui lui sont posées, André répond que ses moyens de subsistance consistent dans une pension de mille livres environ que lui fait son père, qu'il *prend son existence* tantôt chez lui, tantôt chez des restaurateurs, tantôt chez des amis, dont il refuse de dire le nom, — qu'il demeure avec son père, sa mère et son frère aîné, qu'il connaît le citoyen et la citoyenne Pastoret depuis cinq ans environ, qu'il a fait leur connaissance dans la maison de la citoyenne Trudaine. Puis, à travers les quiproquos grotesques causés par la fabuleuse sottise des agents et les éclats de colère de ces inquisiteurs qui, ne comprenant pas le langage d'un homme bien élevé, reprochent à deux reprises

à André de *faire des frase*, viennent les griefs véritables. On lui demande ce qu'il a fait le 10 août 92, lorsqu'il a entendu battre la générale : « A-t-il pris les armes pour voler au secours de ses concitoyens et pour sauver la patrie ? » André répond (ce qui n'était que trop vrai) qu'il était malade alors d'une colique néphrétique. L'agréable Gennot s'égaye au sujet de cette colique qui retenait *le particulier* juste au moment où se montraient les bons citoyens, « quand les boiteux et les infirmes eux-mêmes ont pris les armes pour défendre la nation contre les courtisans du ci-devant Capet ». Les citoyens Cramoisin et Duchesne, ainsi que le commissaire Boudgoust, déclarent à l'envi qu'il faut être un mauvais citoyen pour avoir été malade ce jour-là. L'interrogatoire terminé, on conduit le citoyen suspect au Luxembourg, où, pour une raison quelconque, le concierge refuse de le recevoir ; on le ramène à Passy et de là à Saint-Lazare, où il est enfin admis ; mais tous ces incidents avaient pris la journée, le greffier de la prison ne s'y trouvait plus, et l'on dut remettre au lendemain la formalité de l'écrou. C'est dans cette triste journée du 18 ventôse que le malheureux père, inquiet depuis la veille de la disparition de son fils, suivit ses traces à Passy, à Paris, de prison en prison, jusqu'à Saint-Lazare, où il venait d'apprendre que son fils était enfermé, et c'est là qu'il reçut du concierge cette réponse, qui lui donna quelques heures d'espoir : « Je n'ai pas ce nom-là parmi ceux qu'on a amenés hier. » On peut croire que le vieillard se proposa de faire quelques démarches pour obtenir la liberté immédiate d'André, le supposant détenu sans écrou :

mais la famille dut arrêter bien vite ces imprudentes réclamations dans l'intérêt même du prisonnier, car dès le lendemain 19 l'écrou était dressé et enregistré avec ce signalement : « André Chénier, âgé de trente et un ans, natif de Constantinople, citoyen, demeurant rue de Cléry, n° 97 ; taille de cinq pieds deux pouces, cheveux et sourcils noirs, front large, yeux gris-bleu, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage carré ; amené céans en vertu d'ordre du comité révolutionnaire, commune de Passy-lès-Paris, pour être détenu par mesure de sûreté générale. »

De motifs réels à cette arrestation, il n'y en avait pas, il n'y en eut jamais un seul ; mais, à prendre la légalité dans le sens que ce mot comportait alors, il y avait un motif légal. L'admirable loi du 17 septembre 1793 investissait les comités révolutionnaires du droit d'arrêter et de détenir *jusqu'à la paix* tous les suspects. Or les catégories établies par la loi étaient si larges qu'on y pouvait faire rentrer tout le monde : « ceux qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie, du fédéralisme, ou ennemis de la liberté ; ceux qui ne pourraient pas justifier de *l'acquit de leur devoir civique*, etc. » — « Suspect d'incivisme ! disait l'inspecteur de police Marino à un prisonnier, j'aimerais mieux avoir volé et assassiné. » Bientôt on arriva à établir, dans l'usage au moins, cette catégorie suprême : ceux qui étaient *suspectés d'être suspects*.

Cependant la situation d'André n'était pas d'abord, à beaucoup près, aussi grave qu'elle le devint plus

tard après le 7 prairial. Détenu par mesure de sûreté, il ne courait aucun risque immédiat tant qu'il ne serait pas l'objet d'un rapport particulier de police ou d'une désignation spéciale des comités de sûreté générale et de salut public, les deux grands pourvoyeurs de l'échafaud. Le comité de Passy, ayant ordonné seul à cette date l'inscription de l'écrou, pouvait même sans procès en ordonner la levée. La conduite de tous était donc nettement tracée. Il fallait se taire, attendre, éviter à tout prix la lutte et le bruit. Marie-Joseph surtout, qui connaissait mieux que personne les haines soulevées un an auparavant contre André, conjurait son père de ne faire aucun éclat. Un incident vint un instant tout compliquer; ce fut l'arrestation de Sauveur Chénier, adjudant général à l'armée du Nord, transporté quelques jours après de la prison de Beauvais à la Conciergerie. Bientôt Marie-Joseph ne put lui-même sans péril intercéder pour ses frères. S'étant adressé à l'un de ses collègues de la Convention, Dupin, il s'attira cette terrible boutade : « Tu demandes la liberté de tes frères ? si tu étais un bon républicain, tu les livrerais toi-même au tribunal révolutionnaire. » Il s'aperçut qu'il était suivi, surveillé. Il ne cessa pas d'agir pourtant, mais avec une extrême circonspection ; il ne paraissait plus que rarement et furtivement à la Convention. C'était une crise où une démarche inconsidérée, une imprudence d'acte ou de parole pouvait les perdre tous, les deux prisonniers d'abord, le membre de la Convention lui-même, accusé de modérantisme et particulièrement détesté de Robespierre.

Au contraire, le silence, l'ajournement, la patience, pouvaient tout sauver. Dans les temps révolutionnaires, gagner un jour, c'est peut-être gagner la vie. C'est ce que l'on finit par faire comprendre, pendant les premières semaines de la captivité, à M. de Chénier le père, bien que cela fût assez malaisé, et qu'avec la ténacité des vieillards et l'idée fixe des malheureux, il fût impatient d'agir. André lui-même se rangea à l'avis de sa famille. On dit que dans les premiers jours qu'il passa en prison, il écrivit une pétition aux membres du comité de sûreté générale pour obtenir d'être mis en liberté ou jugé promptement. Ce ne fut que sur les instances d'un de ses compagnons de captivité, Saint-Prix, de l'Ardèche, membre girondin de la Convention, et sans doute aussi d'après les avis secrets de son frère, qu'il se décidait à déchirer sa pétition et s'engageait à n'en plus écrire. A ce prix, et grâce à cette conspiration du silence tramée autour de son nom, son sort pouvait n'être pas désespéré. On multiplia les précautions de tout genre : pour ne pas donner l'éveil aux gardiens de la prison ni aux espions du Comité de salut public, on convint que l'on ne se mettrait pas en relation ostensible avec le prisonnier. Un gardien qui risquait sa tête pour un fort salaire venait presque chaque jour dans la famille Chénier apporter et chercher des nouvelles. Les lettres et les papiers que le père et le fils s'adressaient étaient soigneusement cachés dans un paquet de linge. C'est ainsi, que toutes les poésies composées à Saint-Lazare sont sorties de la prison et sont parvenues à M. de Chénier le père. C'est par la même voie qu'André put se procurer

quelques livres, de temps en temps des journaux, et reprendre ses études dans la paix trompeuse que lui donna pendant deux mois l'apparent oubli d'ennemis qui n'oubliaient rien du passé, et dont la circonstance la plus insignifiante pouvait réveiller la meurtrière mémoire.

Jetons un regard sur la prison et sur la vie que l'on y menait alors. Il n'y a pas de détail sans intérêt quand il s'agit d'une pareille époque ou d'un pareil homme. La maison Lazare, comme on l'appelait dans le langage du temps, située au faubourg Saint-Denis, était une ancienne léproserie, devenue maison de correction sous la monarchie. On venait d'en faire une prison pour les suspects dans les premiers jours de 1794. Il y avait dix prisons au plus en 1789; il y en avait plus de trente en 1794; il en aurait fallu cent, si le tribunal révolutionnaire n'avait pas trouvé un moyen rapide et quotidien d'y faire de la place aux nouveaux venus. Malgré les vides faits par la population flottante qui chaque jour passait devant Fouquier-Tinville, l'espace, toujours plus rempli, manquait, et ce n'était pas là une des moindres souffrances des prisonniers. Encore paraît-il que dans les premières semaines de la captivité d'André, grâce à l'humanité du concierge Naudet, la vie était tolérable; mais à partir du mois de floréal le régime devint d'une extrême rigueur. Naudet fut renvoyé et remplacé par un geôlier moins suspect de faiblesse. Semé, le nouveau concierge, et l'administrateur de la prison, Bergot, s'entendaient à merveille dans l'art de la persécution. « Ces monstres, disait Bergot, en enlevant à un prisonnier une tabatière où était le portrait de sa femme,

ces monstres se consolent avec les portraits d'être privés des originaux, et ils ne s'aperçoivent plus qu'ils sont en prison. » Le citoyen Semé lui-même, malgré tout son zèle, ne sut pas se maintenir à la hauteur des circonstances; dans les derniers jours, il dut céder la place à un nommé Verney, agent particulier de Robespierre, qui venait de faire les *fournées* au Luxembourg en qualité de porte-clefs, et qui avait la main prompte dans ces sortes d'affaires. La terreur entra à sa suite à Saint-Lazare. Dès lors les prisonniers subirent les traitements les plus rigoureux. On refusait du lait à des femmes enceintes; on chassa même des gardiens pour leur en avoir procuré; on ne permit plus qu'un seul repas, qui consistait en légumes, quatre onces de viande, un vin falsifié. Se plaindre du régime était dangereux. Le jeune de Maillé, âgé de seize ans, fut convaincu de conspiration pour avoir jeté un hareng pourri à la tête d'un guichetier. Cela lui coûta la vie. Les lettres étaient interdites; on confisquait l'argent que les parents envoyaient; on était comme mort à la société et absolument séparé du monde[1]. La seule communication avec le dehors était une grande fenêtre au bout d'un corridor, par laquelle on pouvait jeter les yeux dans la rue de Paradis. C'est par là qu'on pouvait apercevoir quelque figure amie,

1. *Faits historiques et anecdotes sur la maison d'arrêt de Saint-Lazare.* Voyez les différentes relations réunies par M. Dauban dans *les Prisons de Paris sous la Révolution*, p. 388 et suiv. Si l'on compare aux deux premières relations la *Correspondance du poète Roucher à Saint-Lazare* qui les suit immédiatement, pour comprendre la différence des impressions, il faut remarquer que les premières lettres de Roucher, animées et presque gaies, sont datées du mois de février. Après le mois d'avril, elles deviennent courtes et rares, et s'interrompent brusquement un peu plus tard.

tout en tremblant pour les imprudents qui se risquaient dans le voisinage des rondes de police. Des énergumènes du quartier trouvaient encore le moyen d'empoisonner ces courts instants de joie; une de leurs bonnes plaisanteries patriotiques était d'annoncer par des gestes expressifs aux prisonniers qu'ils allaient être envoyés à la guillotine. On remarquait tous les jours à la même place un fort de la halle qui excellait en ce genre de pantomime. A l'intérieur, l'épouvante régna surtout quand Herman, président des commissions populaires, et son adjoint Lanne, vinrent procéder à la confection d'une liste dont les éléments étaient préparés par Verney. On faisait à chaque prisonnier des questions sommaires et qui roulaient toujours dans le même cercle: « As-tu voté pour Henriot? As-tu dit du mal de Robespierre ou du tribunal révolutionnaire? Combien as-tu dénoncé de modérés, de nobles ou de prêtres dans ta section? » Pure formalité d'ailleurs : ceux dont le nom était marqué d'une croix sur les listes étaient assurés de leur sort.

On vivait pourtant, on vivait dans l'intervalle de ces terribles visites. Il faut bien le croire, puisque nous en avons tant de témoignages. Il n'est dans la nature humaine ni de soutenir longtemps ces crises aiguës, ni de désespérer jamais. Chacun revenait insensiblement à ses études, à ses goûts, à ses plaisirs, autant que cela était possible dans les tristes cellules, dans les longs corridors sombres ou les préaux creusés comme des puits entre les hautes murailles. On essayait de se reprendre à la vie, à l'espoir, par le travail et par l'oubli; on causait, on discutait, on riait même, on se surprenait à être gai. La société était

fort mélangée, sans doute, dans ces huit ou neuf cents prisonniers de Saint-Lazare; mais il y avait là des représentants nombreux du meilleur monde, du clergé, des lettres, du Parlement, dont on peut retrouver les noms sur les listes présentées au tribunal révolutionnaire ou dressées par des délateurs tels que les deux réfugiés belges, Robinet et Jaubert, avec des désignations caractéristiques. C'étaient, pour n'en citer que quelques-uns, *d'Hennisdal, ex-baronne; Mursin, ex-comtesse; Fleuri, ex-marquise, accusées d'aristocratie puante; — Saint-Aignan, ci-devant duc; Saint-Aignan, ci-devant duchesse; Longchamps, ex-noble, qui disait qu'on ne pouvait plus trouver de la bonne compagnie qu'en prison; — Loyserolle père, ex-noble, qui a dit que les membres de la Convention parlaient comme des apôtres et se conduisaient comme des anthropophages; Roucher, auteur du poème des Mois; Trudaine frères, conseillers au Parlement*. Dans cette même prison se trouvaient aussi le marquis d'Usson, ancien colonel d'André au régiment d'infanterie d'Angoumois; Ginguené, l'auteur de la *Confession de Zulmé;* le peintre Suvée, qui s'est associé à la gloire d'André Chénier en nous transmettant ses traits; Leroy, élève de Suvée, qui faisait en même temps le portrait de Roucher. La conversation, les visites de cellule en cellule, le travail, la toilette même des femmes qui trouvaient moyen d'en faire encore, tout cela donnait quelques heures d'illusion. Le pire supplice était l'odieux mélange de cette vie commune avec les délateurs. Il faut voir avec quelle rage Jaubert et Robinet notent dans leurs rapports l'attitude « des nobles, des prêtres, qui se

recherchent pour vivre ensemble et qui se défient de ceux qu'ils croyaient patriotes en les désignant comme des espions. Ils se groupaient dans les corridors, soit pour causer, soit pour lire les gazettes, et lorsque nous venions à passer, il se faisait un profond silence. Chaque jour ils inventaient des nouvelles désastreuses... Trenck annonçait qu'incessamment 100 000 Valaques monteraient à cheval pour envahir la France. On avait soin de débiter ces nouvelles tout bas, avec un air de mystère. Chacun fuyait quand ils nous voyaient[1]. » On croira volontiers que ces histoires étranges étaient *débitées* de manière à tomber au passage dans l'oreille des espions, et l'histoire des 100 000 Valaques, montant à cheval pour arriver tout d'un trait à Paris, était une plaisanterie bien trouvée pour faire dresser ces longues oreilles en quête de nouvelles; mais ce genre de plaisanterie coûtait cher alors.

Voilà la triste réalité. C'est bien elle que nous retrouvons dans quelques chapitres de *Stello*, avec un reflet d'idéal qui décore et transforme tout. Grâce à l'intuition du poète, M. Alfred de Vigny a ranimé cette société de Saint-Lazare, cette vie depuis si longtemps éteinte; il lui a donné un mouvement, des formes, une couleur, qui se sont imprimés dans toutes les mémoires. Il en a écrit la légende, et c'est en vain maintenant que l'histoire voudrait changer quelques traits à ce tableau. Ce que le poète a fait vivre un instant devant nos yeux ne

1. *Noms des détenus que nous croyons en notre âme et conscience être ennemis du peuple*, liste de Jaubert et Robinet.

meurt plus. Nous reverrons toujours ce préau où le soleil jette un rayon triste du haut d'un toit, ce guichetier qui lave son linge en chantant dans la fontaine du milieu, la douzième loge du rez-de-chaussée où le docteur noir est introduit, cette cellule petite et brûlante, exposée au midi, et Mme de Saint-Aignan suspendant à la fenêtre, pour se garantir du soleil, un grand châle, le seul qu'on lui ait laissé. Nous entendons cette longue et touchante conversation où l'aimable prisonnière laisse échapper, avec une pudeur voilée de larmes, le secret de son amour naissant. Tout s'anime devant nous comme par une douce magie. On ne peut plus oublier ce réfectoire enfumé où les prisonniers s'assemblent, et, au milieu de cet appareil de désolation, ces scènes de galanterie française, ces cercles où semble passer comme un air de Versailles, un groupe surtout, « pareil à un grand quadrille de la cour en négligé, le lendemain du bal », et ces jeux d'une gaieté funèbre, ces essais de la guillotine où les plus grandes dames de France étudient, au milieu des rires, l'art de mourir avec grâce et de se venger de la force brutale en la méprisant. Tous ces tableaux sont vrais d'une vérité relative. Il n'y manque que la contre-partie. C'est André Chénier qui nous la fournira.

Il paraît bien en effet que, dans ce mélange de tous les rangs, de toutes les conditions, la nature humaine dut souvent se révéler sous de tristes aspects. Cette vie élégante d'autrefois, continuée même sous les verrous, cette politesse exquise, ces délicatesses raffinées de sentiment, n'étaient et ne pouvaient être que l'apanage d'un petit groupe isolé dans cette cohue de près

de mille prisonniers. La grossièreté des mœurs du grand nombre, le libertinage à la place de la galanterie, l'ardeur des dernières joies de la vie même à la veille de la mort, l'impatience des suprêmes convoitises, tout cela nous a été retracé avec les détails les plus étranges par Riouffe, par le comte Beugnot, par Coittant et les autres détenus qui nous ont laissé de curieux mémoires sur les diverses prisons de Paris. Ajoutez-y l'habitude croissante d'une sorte d'insensibilité à mesure que l'on s'acclimatait dans le péril, un égoïsme naïf et féroce qui éclatait sans pudeur après que le geôlier avait fait l'appel des prisonniers destinés au tribunal révolutionnaire, et que ce jour-là au moins on avait vu épargner son nom, c'est-à-dire sa vie. Pour quelques admirables traits d'amour respectueux, chevaleresque, et de délicatesse héroïque qui, là comme ailleurs, ne pouvaient être que l'exception, mais qui suffisent pour honorer la nature humaine, quel revers à cette glorieuse médaille de l'honneur et du dévouement! La foule était là, comme ailleurs avec ses instincts, avec ses passions brutales, exaspérées par le péril de la mort prochaine, avec son incurable légereté, ses vices frivoles ou grossiers. Ce spectacle inspirait au poète des vers d'une amertume extraordinaire et comme brûlants de mépris :

On vit, on vit infâme. Eh bien! il fallut l'être;
L'infâme après tout mange et dort.
Ici même, en ces parcs où la mort nous fait paître,
Où la hache nous tire au sort,
Beaux poulets sont écrits; maris, amants, sont dupes;
Caquetage, intrigues de sots;
On y chante, on y joue, on y lève des jupes;
On y fait chansons et bons mots.

. . . . . .
L'un court et l'autre saute, et braillent, boivent, rient,
Politiqueurs et raisonneurs,
Et sur les gonds de fer soudain les portes crient ;
Des juges tigres, nos seigneurs,
Le pourvoyeur paraît. Quelle sera la proie
Que la hache appelle aujourd'hui ?
Chacun frissonne, écoute, et chacun avec joie
Voit que ce n'est pas encor lui.
Ce sera toi demain, insensible imbécile[1].

Les deux procédés poétiques d'Alfred de Vigny et d'André Chénier, si contraires dans leur but et dans leurs effets, s'expliquent également bien ici. M. de Vigny a vu à distance, choisi ses traits et ses couleurs, idéalisé en un mot. André Chénier a vu de près la réalité, trop souvent laide, triviale ou frivole; il l'a stigmatisée; son âme fière souffrait de tout ce qui ôtait au malheur un peu de sa dignité, de tout ce qui diminuait la grandeur des victimes. Il était résolu à mourir debout, s'il fallait mourir, le mépris sur les lèvres. Il ne se consolait pas que tout le monde autour de lui ne sût pas souffrir ainsi.

Et cependant lui aussi, dans la tristesse de cette vie, quand il était touché d'un sentiment profond, il savait mieux que tout autre jeter sur la réalité le prestige éblouissant de ses vers et mettre à un front choisi le rayon qui ne s'éteint pas. Dans ces groupes d'élite de la société de Saint-Lazare, où son courage et son talent lui marquaient une place à part, il avait remarqué bien vite cette grâce exquise, cette beauté, qui s'appellera dans la postérité *la Jeune Captive*. Il avait à son approche senti s'éveil-

1. Pièce restée inédite jusqu'à la publication de M. Gabriel Chénier.

ler confusément, avec je ne sais quelle surprise d'une sensibilité qu'il croyait morte pour l'amour, cet attendrissement poétique dont les bois de Luciennes avaient recueilli l'écho délicieux. Il s'étonna peut-être de pouvoir aimer encore, mais avec quel respect il traita et cet amour suprême et celle qui en fut le dernier objet ! A peine si l'on peut deviner une secrète palpitation de ce cœur, ennobli par la lutte et l'épreuve, dans ces adorables vers où parle sa jeune amie et qui chantent dans toutes les mémoires :

L'illusion féconde habite dans mon sein.
D'une prison sur moi les murs pèsent en vain,
J'ai les ailes de l'espérance !
. . . . . .
O mort ! tu peux attendre, éloigne, éloigne-toi ;
Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
Le pâle désespoir dévore.
Pour moi, Palès encore a des asiles verts,
Les Amours des baisers, les Muses des concerts ;
Je ne veux point mourir encore.

Et quand nous répétons ces strophes mélodieuses, nous voyons passer devant nous cette jeune fille qu'Alfred de Vigny a voulu peindre en s'inspirant de ces vers, et dont il nous a pour ainsi dire imposé le type ineffaçable. Nous la voyons, la jeune captive, s'avançant avec l'élégance d'une fille d'Athènes, marchant ou plutôt se soulevant sur ses pieds, comme un oiseau qui sent ses ailes, avec sa tête petite, penchée en avant comme celle des gazelles et des cygnes. Ses cheveux noirs en bandeau, rejetés en arrière en couronne, tressés avec une chaîne d'or, lui donnaient l'air de la plus jeune des muses. Elle s'avançait avec les étincelles de la joie dans les yeux. Cette joie, pour ainsi dire innée

en elle, électrisait les visages fatigués des prisonniers. C'était Mlle de Coigny; on eût dit qu'elle avait seize ans.

Encore ici il faudra bien modifier la légende; mais cette fois nous aurons fort à faire, ayant contre nous le double idéal créé par les vers d'André Chénier et par le portrait enchanteur de M. de Vigny. L'imagination, quand elle est habituée à un type, n'y renonce pas volontiers. Il faut bien dire pourtant ce qu'était la jeune captive, non moins séduisante peut-être dans la réalité, mais autrement et avec des traits différents, avec quelque chose de moins subtil, de moins pur, de moins aérien, une femme avec tous les caprices et les passions de la femme, au lieu d'une jeune déesse. André Chénier lui-même semblait provoquer les recherches de l'histoire future, quand il disait dans sa dernière strophe :

Ces chants, de ma prison témoins harmonieux,
Feront à quelque amant des loisirs studieux
Chercher quelle fut cette belle :
La grâce décorait son front et ses discours,
Et, comme elle, craindront de voir finir leurs jours
Ceux qui les passeront près d'elle.

Cet *amant des loisirs studieux*, attiré par la beauté de ces vers, a répondu à l'appel du poète, il a cherché et trouvé *quelle fut cette belle;* c'est naturellement M. Becq de Fouquières, qui a rassemblé dans ses *Nouveaux Documents* tous les éléments de son histoire. Voici les dernières informations qu'il nous donne. On dit toujours *mademoiselle de Coigny*, on a tort; c'était une *demoiselle de Coigny*, ce qui est bien différent. A l'époque où elle fut enfermée à Saint-Lazare, elle n'était plus une jeune fille; il y avait dix ans qu'elle était mariée.

Mlle Franquetot de Coigny était née en 1769; à peine âgée de quinze ans, le 5 décembre 1784, elle avait épousé M. de Rosset, marquis, puis duc de Fleury; c'est du moins la date du contrat où le roi avait signé. Vingt-quatre ans, c'était son âge quand la jeune captive entra comme un rayon de soleil dans la prison de Saint-Lazare et dans la vie d'André. Dois-je ajouter qu'elle ne s'appelait plus duchesse de Fleury, et qu'elle avait déjà depuis quelques mois divorcé avec son mari? Faut-il aller jusqu'au bout des révélations cruelles de l'historien? Dans la prison de Saint-Lazare, elle rencontra le spirituel et triste personnage qui s'appelait M. de Montrond. Elle fut aimée de lui, elle l'épousa au sortir de la prison. Aimer M. de Montrond quand on est aimée d'André Chénier, voilà bien la vie, si différente des arrangements de la poésie ou du roman! Ce fut presque un crime, il fut châtié. Cette union ne fut pas heureuse et se termina par un second divorce[1]. Celle qui avait été Mlle de Coigny avait passé à côté du seul amour qui l'eût peut-être rendue heureuse, si elle l'avait compris et si le poète eût vécu. Ces rencontres-là ne se font pas deux fois dans l'existence d'une femme. Cette personne charmante entre toutes, que Mme Vigée-Lebrun nous dépeint dans ses *Souvenirs* « comme comblée de tous les dons de la nature, douée d'un visage enchanteur, d'une taille comme celle qu'on donne à Vénus, d'un esprit supérieur, d'une âme ardente et passionnée pour les arts »,

1. Nous négligeons, dans ce rapide récit, toutes les preuves et pièces à l'appui, depuis l'interrogatoire subi par la duchesse de Fleury devant les administrateurs de police, jusqu'au témoignage si précis de Millin, qui connaissait André Chénier, Montrond et la duchesse de Fleury.

avec tous ces dons, avec cette riche et délicate culture, elle ne put, sauf une fois, inspirer que de trompeuses sympathies, et sa vie ne fut qu'une suite de déplorables erreurs. Qu'importe ? A la distance des années et dans la perspective, sa personnalité historique n'est rien. Elle a vécu, elle s'est trompée, elle a souffert, elle a même vieilli (car elle n'est morte qu'en 1820) ; qu'importe encore ? La personnalité idéale dont la poésie l'a revêtue n'a pas vieilli depuis le premier jour où André Chénier, ravi, l'aperçut dans le préau de Saint-Lazare. Telle qu'il l'a vue ce jour-là, telle la jeune captive vivra dans la mémoire des hommes ; elle sera toujours jeune fille, elle sera toujours héroïque et charmante, elle aura toujours seize ans.

Une prison rigoureuse, des communications de plus en plus rares et difficiles avec sa famille, le péril croissant autour de lui avec l'ajournement indéfini de la délivrance, l'isolement absolu du monde extérieur et, pour ainsi dire, du monde des vivants (parmi les habitants de Saint-Lazare, combien peu pouvaient croire qu'ils appartenaient encore à la vie !), tout cela agissait sur l'imagination vive d'André Chénier, et l'on peut saisir une plainte discrète, voilée, dans ses dernières poésies. Une de ces pièces a été écrite sous l'impression de ce découragement qui suit les grands malheurs, de cette surprise que l'on ressent à se trouver seul un jour, quand, la veille, tant de mains amies pressaient la vôtre, de cette tristesse passionnée qui deviendrait facilement de l'amertume contre ceux qui semblent vous oublier. C'est bien le sens de cet ïambe douloureux dont le texte, restitué d'après le manuscrit par M. Gabriel de Chénier, reprend

une signification parfaitement claire qu'il avait perdue par des altérations graves.

Quand au mouton bêlant la sombre boucherie
Ouvre ses cavernes de mort,
Pâtres, chiens et moutons, toute la bergerie
Ne s'informe plus de son sort.
. . . . . .
J'ai le même destin. Je m'y devais attendre.
Accoutumons-nous à l'oubli.
Oubliés comme moi dans cet affreux repaire,
Mille autres moutons comme moi,
Pendus aux crocs sanglants du charnier populaire,
Seront servis au peuple-roi.
Que pouvaient mes amis ? Oui, de leur main chérie,
Un mot à travers ces barreaux
Eût versé quelque baume en mon âme flétrie.
De l'or peut-être à mes bourreaux...
Mais tout est précipice. Ils ont eu droit de vivre.
Vivez, amis, vivez contents.
En dépit de Fouquier [1], soyez lents à me suivre.
Peut-être en de plus heureux temps
J'ai moi-même, à l'aspect des pleurs de l'infortune,
Détourné mes regards distraits;
A mon tour aujourd'hui ! mon malheur importune :
Vivez, amis, vivez en paix !

Quoi de plus navrant que ce dernier cri à ses amis absents, oublieux peut-être ? Non assurément, ils n'oubliaient pas ; que pouvaient-ils ? Le mot d'ordre du silence était donné, c'était le salut; mais comment André aurait-il pu échapper à cette lassitude des jours qui se succèdent et des heures qui passent, mornes, monotones, sans changement, sans espoir ? Que voulez-vous ? à trente ans on n'est pas ce *stoïque aux yeux secs qui vole embrasser la mort.* Il fut stoïque quand il fallut mourir, c'est assez.

On comprend, dans l'énervement d'une captivité

1. Le nom est resté en blanc dans le manuscrit.

indéterminée, sans issue à prévoir, quel retour le poète devait faire sur la vie de son frère, comblée, en apparence au moins, de bonheur, de succès bruyants au théâtre, de popularité dans les clubs, en la comparant avec la sienne, qui depuis quatre ans était une vie de lutte, d'impopularité croissante, de persécutions odieuses. Les trois dernières strophes, jusqu'ici inédites, de l'ode à Marie-Joseph, confirment pleinement, bien qu'on en dise, l'interprétation qu'on avait donnée de ce petit poème. Ce n'est pas, si l'on veut, de l'ironie, c'est au moins un parallèle mélancolique entre deux existences et deux destinées. Peut-être en écrivant ces vers André ne se rendait-il pas compte des angoisses, des hontes secrètes, des tortures de tout genre dont Marie-Joseph avait acheté son triste bonheur.

Mon frère, que jamais la tristesse importune
Ne trouble ses prospérités !
Qu'il remplisse à la fois la scène et la tribune :
Que les grandeurs et la fortune
Le comblent de leurs biens qu'il a tant souhaités !

Cette strophe était connue. Voici où commence la partie inédite. André se réfugie au sein de cette famille nouvelle que le malheur lui a créée.

Infortune, honnêtes douleurs,
Souffrance, des vertus superbe et chaste fille,
Salut. Mes frères, ma famille,
Sont tous les opprimés, ceux qui versent des pleurs,
Ceux que livre à la hache un féroce caprice,
Ceux qui brûlent un noble encens
Aux pieds de la vertu que l'on traîne au supplice,
Et bravent le sceptre du vice,
Ses caresses, ses dons, ses regards menaçants;
Ceux qui devant le crime, idole ensanglantée,
N'ont jamais fléchi les genoux,

Et soudain, à sa vue impie et détestée,
Sentent leur poitrine agitée
Et s'enflammer leur front d'un généreux courroux !

Avec sa piété presque filiale, M. Gabriel de Chénier s'ingénie pour nous convaincre que ces vers ne contiennent pas d'allusion aux regrettables triomphes de Marie-Joseph, à ses déplorables amitiés, à ses entraînements; l'opposition éclatante des deux parties de l'ode parle d'elle-même plus haut que tous les commentaires. Il n'est pas douteux que ce poème, si âpre en sa mélancolie, n'ait jailli de l'âme d'André sous une impression de contraste douloureux, dans un de ces instants où sa main se serait détournée avec tristesse de celle qu'avaient serrée tant de fois Collot-d'Herbois et Barère.

II

Cette note personnelle, cette plainte sur lui-même, ces retours sur sa destinée, sont assez rares dans les poésies composées à Saint-Lazare. L'inspiration principale est la protestation indignée contre l'iniquité et l'infamie triomphantes. Jamais n'a été mieux réalisé et plus à la lettre le mot célèbre : *facit indignatio versum*. Le poète est inépuisable dans son éloquente invective. De quel air superbe il répond à ceux qui lui en feront le reproche un jour !

Sa langue est un fer chaud. Dans ses veines brûlées
Serpentent des fleuves de fiel.
— J'ai douze ans, en secret, dans les doctes vallées,
Cueilli le poétique miel.
Je veux ouvrir un jour ma ruche tout entière.
Dans tous mes vers on pourra voir
Si ma muse naquit haineuse et meurtrière...

Non, il n'était pas né pour la haine. D'ailleurs, ce qu'il venge, ce n'est pas sa cause personnelle :

Ma foudre n'a jamais tonné pour mes injures
La patrie allume ma voix ;
La paix seule aguerrit mes pieuses morsures,
Et mes fureurs servent les lois.

Voilà l'ardent et haut foyer de son inspiration. — On peut voir qu'il ne mettait aucune prudence dans l'expression de ses sentiments et supposer qu'il les répandait dans l'âme de ses compagnons de captivité ; mais, quand il écrivait, il prenait quelques précautions élémentaires contre un accident possible, la perte d'un manuscrit surpris aux mains du messager et qui aurait compromis d'un seul coup la vie du guichetier et celle de son père, dépositaire de ses poésies. Voici ce qu'il avait imaginé. Il écrivait ses vers sur d'étroites bandes de papier, d'une écriture serrée, presque microscopique. Le dernier éditeur nous en a donné un très curieux *fac-simile* que l'on ne peut contempler sans émotion, quand on songe que ce sont les dernières lignes dans lesquelles ait passé cette ardente pensée, sur lesquelles ait battu ce noble cœur ; que cette page a été le dernier cri jeté par le poète vers l'histoire qu'il veut attendrir, vers la justice suprême qu'il accuse d'être tardive et sourde. Il y avait pour sa famille et pour ses amis un grand danger dans la violence

de ces magnifiques anathèmes contre les Barère, les Couthon, les Collot-d'Herbois, les Fouquier-Tinville, les Robespierre. Il est obligé d'indiquer ces noms par des points ou des blancs. Presque toujours, dans ses plus libres inventions, il feint, pour dépister l'agent qui trouverait le manuscrit, de les avoir prises dans quelque auteur grec qu'il indique à la fin du morceau : *traduit de Cratinus, traduit des Baptes d'Eupolis*, etc. Un autre moyen qu'il emploie est l'abréviation. Ainsi un manuscrit porte ce texte :

Un vulg. ass. ss. va chercher les ténèbres.
Lisez : Un vulgaire assassin va chercher les ténèbres.

Mais l'expédient le plus sûr, qui lui était indiqué par la connaissance et l'usage qu'il avait de la langue grecque, était d'entremêler ses vers les plus hardis de mots qui devaient pour le coup arrêter net les Herman ou les Verney en quête de sa pensée. Les exemples de cette transposition d'une langue dans l'autre sont très nombreux dans ses dernières poésies. Quel administrateur de police aurait vu clair dans la terrible pièce dont nous avons le canevas et qui commence ainsi :

Ὁ σταυρὸς *est pour eux une* πήγη *féconde.*

Traduisez :

L'échafaud est pour eux une source féconde.

Le poète se proposait de décrire la joie de cette populace dépravée qui va voir guillotiner comme on va au spectacle. Le premier vers déconcertait les curieux. De même, comment ces ignorants auraient-ils pu comprendre quelque chose à une strophe pareille ?

O. g.—d. de L. sous les voûtes royales
Par nos μαιναδ déchirés,
Vos têtes sur un fer ont, pour nos bacch.,
Orné nos portes τριομφ.

Ce qu'il faut lire ainsi :

O gardes de Louis, sous les voûtes royales,
Par nos ménades déchirés,
Vos têtes sur un fer ont, pour nos bacchanales,
Orné nos portes triomphales.

Le poète savait bien que le *peuple hébété* ne se reconnaît pas dans le δῆμος *hbt*. Le *sans-culotte* ne pensera pas que *Gloutaneime*, c'est lui-même ; Collot-d'Herbois, l'ancien comédien, ne se doutera pas que *Gynnis* est son surnom grec, Gynnis l'efféminé, le *danseur de corde;* le tribunal révolutionnaire laissera passer sans les voir les injures adressées à l'infâme *dicastère;* le président du comité de sûreté générale épargnera le poète qui voue l'*épistate* à l'infamie, et le délateur ignore qu'il s'appelait *sycophante* chez les Grecs. Tout cela n'exige que de légers efforts d'interprétation ; mais pour la plupart des noms abrégés ou supprimés nous n'arriverons jamais à une certitude positive. Il faut en prendre son parti. La discussion dans ces cas-là entre les derniers éditeurs ne peut aboutir qu'à des probabilités. Quand un nom laissé en blanc est accolé à une épithète atroce, on n'a parmi les personnages du temps que l'embarras du choix.

Ces poèmes de la colère sont loin d'être achevés ; mais comme ils sont beaux, hardis, puissants, d'une veine libre, d'un tour neuf, d'une fière et provocante allure ! On ne saurait trop admirer la souplesse et la force de ce talent poétique, le même

qui se plaisait, il y a quatre ans à peine, aux élégies voluptueuses, aux idylles sensuelles, et en qui maintenant respire l'âme des Archiloque, en qui revivent l'hyperbole de Juvénal avec plus de sincérité, l'ironie mordante, ailée, d'Aristophane avec plus d'indignation. Voyez plutôt quelques strophes de cette pièce étonnante (le numéro 5 des ïambes), une révélation du dernier éditeur :

... Vingt barques, faux tissus de planches fugitives,
S'entr'ouvrant au milieu des eaux,
Ont-elles, par milliers, dans les gouffres de Loire,
Vomi des Français enchaînés,
Au proconsul Carrier, implacable après boire,
Pour son passe-temps amenés?

Et l'horrible orgie des bourreaux, ne croit-on pas la voir tournoyer sous le fouet vengeur du poète ?

... Attablés, le bordeaux de chaleurs plus brutales
Allumant leurs fronts impudents,
Ivres et bégayant la crapule et les crimes,
Ils rappellent avec des ris
Leurs meurtres d'aujourd'hui, leurs futures victimes;
Et parmi les chansons, les cris,
Trouvent de çà de là, sous leur main, sous leur bouche,
De femmes un vénal essaim,
Dépouilles du vaincu, transfuges de sa couche
Pour la couche de l'assassin.

Le poète fait allusion aux fêtes secrètes de Passy que donnait l'ancien fermier général Dupin et par lesquelles il s'était acquis quelques sympathies sur les bancs de la Convention. Sauf l'austère Robespierre et l'illuminé Saint-Just, il semble bien que la plupart des conventionnels oubliaient volontiers le soir leurs terribles occupations de la journée. On cite surtout, parmi les convives de Dupin, les principaux membres du Comité de sûreté générale, Vouland, Amar, le vieux

Vadier, Jagot, Louis du Bas-Rhin. Le même personnel de plaisir et d'orgie, les mêmes actrices et les mêmes filles qui, quelques années auparavant, menaient si joyeusement leur train avec les financiers et les marquis, venaient chaque soir à ces rendez-vous galants de la Terreur, honorant de leur tendresse les maîtres de la France et riant avec eux des *guillotinades* du matin ou de celles du lendemain, surtout quand elles apprenaient par leurs nouveaux amants qu'un de leurs amants anciens était de la fournée. Ces soirs-là la fête était complète.

Une des dernières strophes de cette pièce soulèvera peut-être contre elle, à force d'énergie, quelque goût délicat; mais alors supprimons Aristophane, mille fois plus hardi :

Le remords est, dit-on, l'enfer où tout s'expie.
Quel remords agite le flanc,
Tourmente le sommeil du tribunal impie
Qui mange, boit, rote du sang ?
Car qui peut noblement de leur bande perverse
Rendre les attentats fameux?
Ces monstres sont impurs; la lance qui les perce
Sort impure, infecte comme eux.

Virgile a dit en parlant de Polyphème :

Jacuitque per antrum
Immensus, saniem *eructans*.

Pourquoi serions-nous plus sévères pour André Chénier que pour Virgile?

Ce qui ajoute un navrant intérêt à cette dernière exhumation des poèmes composés à Saint-Lazare, c'est qu'ils nous sont rendus sous la forme même où ils ont été retrouvés, avec des intervalles remplis de prose ou des vers suspendus. Là mieux

que partout ailleurs, on voit le poète se livrant entièrement à l'inspiration de sa pensée, sans s'arrêter aux obstacles matériels du rhythme ou de la rime, passant par-dessus les difficultés, mais habile et soigneux à indiquer le mouvement général, plus important à ses yeux que le détail du vers ou que l'expression provisoire qu'il remplacera un autre jour. Tout cela donne un air de sincérité bien émouvante à ces travaux surpris par la mort dans leur première négligence, et la pensée même de ce qu'il y a d'inachevé en eux remplit l'esprit qui les étudie de la curiosité la plus douloureuse. Voici un ïambe, jusqu'ici inédit auquel il a manqué quelques heures de travail pour être au nombre des meilleurs et des plus accomplis. C'est une sorte d'apologue ou plutôt une série de petits apologues destinés à railler la folie de ceux qui, ayant ôté à la multitude le frein des lois, s'étonnent de ses emportements ou s'indignent de tomber ses victimes :

J'ai lu qu'un batelier, entrant dans sa nacelle,
Jetait à l'eau son aviron;
J'ai lu qu'un écuyer, noble et fier sur sa selle,
Bien armé d'un double éperon,
D'abord ôtait la bride à son coursier farouche;
J'ai lu qu'un sage renommé,
Avant de s'endormir, dans le fond de sa couche
Plaçait un tison allumé;
J'ai lu qu'un Actéon, à son tour sur l'arène,
Assouvit la rage et la faim
De ses chiens, par lui seul, pour bien servir sa haine,
Accoutumés au sang humain.
L'Automédon meurtri devint un Hippolyte....

Et les vers s'arrêtent là. Il devait y avoir un retour sur chacun de ces imprudents, le batelier, le sage, qui périssent dans l'incendie ou dans les flots; mais

déjà l'inspiration amène sous la plume d'André une autre allégorie, et il abandonne le développement commencé pour courir à un sujet nouveau :

Un docte à grands projets rassembla des vipères
Et leur prêchait fraternité.
Mais, déchiré bientôt par ce peuple de frères,
Il dit : Je l'ai bien mérité ! »

Ce prédicateur trop naïf, qui prêche la fraternité aux vipères, il s'appelle légion. Tous sont morts « déchirés par ce peuple de frères ». Il en sera de même des autres :

J'ai lu maints autres faits, tous fort bons à redire ;
Et tous ces beaux faits que j'ai lus,
Barnave, Chapelier, Duport, les devaient lire :
Ceux-ci ne lisent pas non plus.

Barnave n'a pas lu ou n'a pas compris. Danton, Hérault de Séchelles, d'autres encore, n'ont pas lu ou ne lisent pas non plus ; ils sont morts ou ils vont mourir. Ils ont, eux aussi, jeté à l'eau l'aviron ; ils ne peuvent plus dire à la barque que le flot entraîne : Évite cet écueil, arrête-toi là, dirige-toi de ce côté. L'océan populaire les emporte et les brise. Telle est la moralité de l'apologue, resté un peu obscur à la fin, dans sa rapide concision.

C'est vraiment sous cette forme que je conçois ce que les poètes appellent l'inspiration, une forme inégale, des vers interrompus, mais la verve continue, l'impulsion d'une idée vive créant comme un courant irrésistible dans la pensée du poète, entraînant dans son flot mélangé prose et vers, tout ce qui se présente pour l'exprimer sans l'arrêter, sans la suspendre un instant. Le triage, la séparation

des éléments, se fera plus tard. En attendant, l'image et le mouvement se sont conservés intacts. Ils ne se sont attardés ni brisés sur aucun écueil vulgaire; ils ne se sont pas dispersés en détails accessoires. Ils sont arrivés droit au but, sans rien perdre de la force qui les a lancés. Nous savons qu'il y a d'autres procédés pour d'autres poètes; nous n'en connaissons pas qui représentent d'une manière plus sincère le travail intérieur de la pensée, et c'est un des spectacles les plus curieux où l'on puisse se charmer et s'instruire, que d'assister ainsi au premier jet irrégulier, mais puissant et spontané, d'une vivante poésie.

Parfois il s'étonnait lui-même, l'enfant charmant de la poésie grecque, l'ami d'Homère et de Callimaque, le familier des héros et des muses, de la métamorphose accomplie en lui, des âpres colères qui avaient remplacé les inspirations d'autrefois, et dans des vers antiques, étonnés d'éclore au milieu d'une implacable satire, il revenait à son idéale patrie :

Diamant ceint d'azur, Paros, œil de la Grèce,
De l'onde Égée astre éclatant!
Dans tes flancs où Nature est sans cesse à l'ouvrage,
Pour le ciseau laborieux
Germe et blanchit le marbre honoré de l'image
Et des grands hommes et des dieux!

Pour s'encourager lui-même à son œuvre nouvelle de justicier, il a besoin de se souvenir que Paros, qui donne le marbre où revivent les héros, est la patrie d'Archiloque :

Mais pour graver aussi la honte ineffaçable,
Paros de l'Ïambe acéré
Aiguisa le burin brûlant, impérissable.
Fils d'Archiloque, fier André,
Ne détends point ton arc, fléau de l'imposture.

Que les passants pleins de tes vers,
Les siècles, l'avenir, que toute la nature
Crie à l'aspect de ces pervers :
« Oh ! les vils scélérats ! les monstres, les infâmes,
De vol, de massacres nourris !
Noirs ivrognes de sang, lâches bourreaux des femmes
Qui n'égorgent point leurs maris,
Du fils tendre et pieux, et du malheureux père
Pleurant son fils assassiné,
Du frère qui n'a point laissé dans la misère
Périr son frère abandonné [1]. »

On devine aisément quel est le *fils tendre et pieux*, et quel est le *malheureux père* pleurant son fils qu'on assassine. Les deux derniers vers paraissent être une sorte d'amende honorable à Marie-Joseph. André semble savoir à ce moment quels périls son frère affronte pour lui.

Même alors cependant, et jusqu'au dernier jour, les deux frères, bien que reconciliés par le malheur, restèrent profondément divisés dans leur inspiration poétique. Nous avons vu que le rôle de Marie-Joseph, marqué d'un mot sanglant par Mme Roland, était de donner des plans de fêtes nationales et de composer des hymnes pour ces fêtes. Il ne manqua pas à cette vocation, et la remplit jusqu'au bout avec moins de génie que de bonne volonté. Sauf le *Chant du Départ*, dont l'inspiration est belle, et qui, sur le rhythme de Méhul, méritait bien de conduire nos soldats à la victoire, ses autres hymnes patriotiques sont lourds et comme saturés de la déclamation du temps. Le coup d'aile manque, les vers ne s'enlèvent que péniblement sur la mélodie qui les accompagne. On se rappelle les

1. Inédit. Nous rappelons que nous désignons sous ce nom d'inédit tout ce qui l'était avant la publication de M. Gabriel de Chénier.

strophes déplorables sur l'entrée triomphale des Suisses de *Châteauvieux*, où le poète célébrait l'*innocence enfin de retour*. Le chantre des fêtes de la Révolution ne fut guère plus heureux dans l'*Hymne à l'Être suprême*, composé pour la fête que Robespierre offrit à Dieu le 20 prairial, mais qu'en réalité il s'offrait à lui-même. Tandis qu'on brûlait des figures gigantesques représentant l'Athéisme, la Discorde, l'Égoïsme, et que la statue de la Sagesse se dégageait du milieu des flammes, une symphonie se faisait entendre, des groupes chantaient alternativement les strophes de l'hymne qui semblaient répondre au fameux discours du dictateur : « Français, républicains, avait dit Robespierre, il est arrivé le jour à jamais fortuné que le peuple français consacre à l'Être suprême. Jamais le monde qu'il a créé ne lui offrit un spectacle aussi digne de ses regards. Il a vu régner sur la terre la tyrannie, le crime et l'imposture, etc. Élevons notre pensée et nos voix vers le grand Être qui nous donna la mission d'entreprendre nos travaux héroïques et le courage de les exécuter! » N'est-ce pas, à peu de chose près, l'inspiration même qui avait dicté au frère d'André ces tristes vers où le déisme officiel du temps éclate dans sa pompe glaciale, le déisme de la Terreur?

Source de vérité qu'outrage l'imposture,
De tout ce qui respire éternel protecteur,
Dieu de la Liberté, père de la Nature,
Créateur et conservateur, etc.

Quelque gazette remplie du récit de cette fête pénétra clandestinement jusqu'à Saint-Lazare. Sous une inspiration superbe d'ironie, André prit la plume, et d'une

main rapide, presque fiévreuse, il traça le dessin d'un ïambe [1], accablante satire contre les triomphateurs de la fête, invocation brûlante à la justice suprême, qui souffre de tels hommages, de tels affronts ! Là encore le parallèle entre les inspirations si diverses des deux frères s'impose à l'esprit. Pas un mot, pas un trait dans l'ïambe d'André ne fait allusion au poème fraternel ; mais le contraste, par ce silence même, n'a que plus d'effet. Rarement le génie poétique d'André s'est élevé aussi haut :

Grâce à notre sénat, le ciel n'est donc plus vide !
De ses fonctions suspendu,
Dieu... (*le vers est inachevé*)
Au siège éternel est rendu.
Il va reprendre en main les rênes de la terre.

Et ici le vers ne va pas aussi vite que l'inspiration. La raillerie, le sarcasme, puis de subites apostrophes, des élévations vers un Dieu qui ne peut être le complice de ces hypocrites, tout se succède avec une rapidité qui entraîne la prose comme dans un poétique torrent : « Il faut espérer qu'après un exil de plusieurs mois, Dieu se conduira mieux, et que sa première marque de repentance sera de punir ses nouveaux adorateurs.... Quoi ! Dieu tout-puissant, tu souffres que de pareils personnages te louent et t'avouent ! Tu endures la dérision avec laquelle ils te bravent et *croient que tu existes quand ils vivent !* » Et, reprenant avec un accent nouveau l'épigramme voltairienne des *Systèmes :*

Tu ne crains pas qu'au pied de ton superbe trône,
Spinoza, te parlant tout bas,

1. Inédit. Nous rappelons que nous appelons *inédit* tout ce qui l'était avant la publication récente de M. Gabriel de Chénier.

Vienne te dire encore : « Entre nous, je soupçonne,
Seigneur, que vous n'existez pas !

« Que croiront les mortels, continue le poète dans une prose haletante et comme interrompue à chaque instant par un flot de colère, que croiront-ils quand ils verront que, sous tes yeux, le nom de *vertu* est prononcé par des bouches qui..., de *probité* par des bouches qui..., d'*humanité*, etc.? Quoi! ton œil qui voit tout pénètre dans les antres affreux où les Carrier, les Lequinio et les autres, couchés sur des cadavres, rongent des ossements humains.... Tu contemples la Loire, le Rhône, la Charente....

Ton œil de leurs pensers sonde les noirs abîmes,

et tu ne tonnes pas! Et tu laisses un *pauvre diable de poète* se charger de ta vengeance....

C'est un pauvre poète, ô grand Dieu des armées!
Qui, seul, captif, près de la mort,
Attachant à ses vers les ailes enflammées
De ton tonnerre qui s'endort,
De la vertu proscrite embrassant la défense,
Dénonce aux juges infernaux
Ces juges, ces jurés qui frappent l'innocence,
Hécatombe à leurs tribunaux !
Eh bien! fais-moi donc vivre, et cette horde impure
Sentira quels traits sont les miens.
Ils ne sont point cachés dans leur bassesse obscure,
Je les vois, j'accours, je les tiens.

Y a-t-il dans la langue française de plus beaux vers que ceux-là? Connaît-on rien de plus hardi et de plus fier que le cri de ce prisonnier s'adressant à Dieu, qui semble oublier, et attachant à ses vers *l'aile enflammée du tonnerre qui s'endort?* Ce sont là des images que ne désavouerait pas Pindare. Quelle revanche contre

cette fête ridicule et ce dieu de théâtre dont Robespierre avait essayé de faire son complaisant! Dans un coin de prison et déjà marqué à cette date pour l'immolation prochaine, un poète a écrit quelques lignes sur un lambeau de papier, et voici que les victimes sont vengées. Dans les frémissements de ces vers on a senti passer quelque chose comme la justice de Dieu. Certes, dans les premières années de sa jeunesse, enchantées par la poésie et l'amour, André Chénier n'avait guère arrêté sa pensée sur les grands problèmes. Il avait vécu avec les dieux de la Grèce et dans la douce ivresse de l'indulgente nature, sentie, aimée à travers ses poètes favoris. Plus tard, à l'époque où il commençait son *Hermès*, c'était sous l'impression des idées régnantes et de la philosophie à la mode. L'*Histoire naturelle* de Buffon, les expériences de Lavoisier, les théories sociales de Mably ou de l'abbé de Raynal, plus tard les rêveries à moitié scientifiques de Condorcet, avaient occupé tour à tour son esprit; son imagination mobile en avait reçu les diverses et légères empreintes. Rien encore n'avait marqué en lui le souci des choses idéales, l'inquiétude d'un au-delà. Élève des Grecs en poésie et pour le reste disciple du dix-huitième siècle, si le nom de Dieu se présentait sous sa plume, c'était comme le synonyme de la nature ou comme la plus pâle des abstractions. Son jeune bonheur, tout au ravissement d'aimer, à la joie des beaux vers, à l'enchantement des découvertes de la science et des idées nouvelles qui devaient transformer le monde, n'avait garde de s'égarer dans un autre monde; mais voici que tout est brisé, anéanti, tout s'écroule en lui et autour de lui. L'utopie de M. de

Condorcet a fait place à de lugubres réalités. Condorcet lui-même, avant de tomber victime dans la sanglante arène, est devenu un sectaire. Le bonheur du genre humain semble indéfiniment ajourné : ce n'est plus la science qui est l'ouvrière du progrès, c'est la guillotine que l'on invoque. Dans cet écroulement d'un monde, dans cette profanation odieuse et cette parodie sanguinaire de ses rêves, voici qu'un grand sentiment, qui vivait obscur au fond de l'âme du poète, s'élève tout à coup avec éclat, s'élance au jour : c'est la foi à quelque chose de supérieur, qui plane invisible sur cet amas de décombres, c'est l'appel à une puissance vengeresse qui ne souffrira pas ce triomphe de ce qu'il y a de pire au monde, l'hypocrisie et la cruauté; c'est la certitude qu'un jour tout cela sera expié, que la justice aura son heure et que Dieu s'absoudra lui-même.

Nous touchons aux dernières compositions d'André, en même temps que nous approchons des derniers jours de sa vie. Ici encore la révélation que nous apporte le manuscrit de l'auteur est des plus curieuses, sinon des plus satisfaisantes pour les imaginations éprises du romanesque. Mais quoi de plus intéressant que la vérité elle-même? M. de La Touche avait réussi à créer une légende au sujet de la pièce célèbre qui commence ainsi :

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphire
Animent la fin d'un beau jour,
Au pied de l'échafaud j'essaie encor ma lyre.
Peut-être est-ce bientôt mon tour.

On nous avait dit que c'était la dernière pièce qu'eût tracée André Chénier, et même que, par une ironie

du sort, l'ïambe avait été soudainement interrompu au quinzième vers par l'appel du geôlier. Tout cela était une pure invention. La pièce continue bien au delà du quinzième vers; c'est une des plus longues. De plus, elle n'a pu être écrite au moment du supplice; c'est à Saint-Lazare qu'elle a été composée comme toutes les autres. M. Gabriel de Chénier montre à merveille qu'André ne put rien envoyer à son père de la Conciergerie, où il entra le 6 thermidor dans l'après-midi, et d'où il sortit dès le lendemain pour aller à la mort, avant même que sa famille fût avertie du jugement sommaire. C'est le 5 probablement, la veille du jour où il devait quitter Saint-Lazare, qu'il remit secrètement au guichetier, avec les précautions accoutumées, un paquet contenant, entre autres choses, « deux étroites bandes de papier, semblables aux marques que l'on met dans les livres, roulées très serré et d'une épaisseur à peine égale à celle d'un tuyau de plume ». C'est son dernier envoi; mais la pièce si souvent citée, bien que la plus importante de celles qui s'y trouvent jointes, n'est pas la dernière. Encore une légende à retrancher avec tant d'autres. Il n'en est pas moins vrai que cet ïambe porte presqu'à chaque ligne l'émotion d'un pressentiment funèbre et qu'en cela du moins la légende a raison. Le poète commence à écrire avec l'idée fatale que son vers va être brusquement interrompu à la moitié par l'arrivée « du messager de mort, noir recruteur des ombres ». Ce n'est pas l'appel à l'échafaud qu'il attend, c'est l'appel devant le tribunal révolutionnaire. Il est vrai que la différence n'est pas grande. Le poète décrit la

scène tout entière, telle qu'elle se passera : il se représente lui-même

. . . . . Amassant en foule à son passage
Ses tristes compagnons reclus,
Qui le connaissaient tous avant l'affreux message,
Mais qui ne le connaissent plus[1] !

« Eh bien ! j'ai trop vécu ! » s'écrie-t-il. Pourquoi regretter la vie ? Que regretter en elle ? La justice ? l'honneur ? l'amitié ? Où sont-elles ? Où les trouver parmi les hommes ?

La peur blême et louche est leur dieu,
La bassesse, la feinte. Ah ! lâches que nous sommes
Tous, oui, tous. Adieu, terre, adieu.
Vienne, vienne la mort ! que la mort me délivre !

Mais voici que tout d'un coup il se relève de cet abattement funeste. Il veut vivre ; il importe qu'il vive. Et un dialogue superbe s'engage entre le poète et son cœur abattu, qu'il gourmande, qu'il excite à la façon des héros d'Homère.

Mourir sans vider mon carquois !
Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange
Ces bourreaux barbouilleurs de lois !

Non, le justicier de Dieu n'a pas fait sa tâche encore, il se doit à son œuvre. Sans cet âpre devoir qui le lie au combat, à la vie, il serait mort mille fois. Sans cette impérieuse raison de vivre, que de raisons il aurait eues de mourir !

. . . . . Comme un poison livide,
L'invisible dent du chagrin,
Mes amis opprimés, du menteur homicide
Le succès, le sceptre d'airain,

1. Inédit.

Des bons, proscrits par lui, la mort ou la ruine,
L'opprobre de subir sa loi,
Tout eût tari ma vie ou contre ma poitrine
Dirigé mon poignard. — Mais quoi!
Nul ne resterait donc pour attendrir l'histoire
Sur tant de justes massacrés!

Et l'ïambe recommence implacable; il se termine par cette apostrophe qui contient la dernière pensée d'André, et résume en un cri sublime ces quatre mois de captivité, ces quatre années de combat, cette vie pleine d'espoirs déçus, de nobles enthousiasmes profanés, toute frémissante encore, au seuil de la mort, des ardeurs d'une lutte désespérée :

Souffre, ô cœur gros de haine, affamé de justice,
Toi, vertu, pleure si je meurs.

CHAPITRE XI

ANDRÉ CHÉNIER (SUITE ET FIN). — SON PROCÈS, SA MORT.

Le moment était proche où ce cœur affamé de justice allait cesser de souffrir. Quand André traçait ces vers, depuis plusieurs semaines déjà sa situation légale (s'il peut s'agir de légalité dans ces temps-là) était bien changée, et le dénouement se précipitait. Le 7 prairial, l'arrêté suivant avait été envoyé à la maison Lazare :

« Le comité de sûreté générale, instruit que le nommé André Chénier a été arrêté et traduit dans une maison d'arrêt de Paris par le comité révolutionnaire de Passy, sans mandat, arrête que le dit André Chénier, dont la renommée a publié depuis le commencement de la Révolution la conduite incivique, restera en arrestation jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné. — *Signé :* Élie Lacoste, Vadier, Dubarran, Louis du Bas-Rhin et Jagot. »

Copie de cet ordre fut expédiée au comité de Passy. Dès lors ce comité était dessaisi. A dater du 7 prai-

rial, son prisonnier passe sous la juridiction du comité de sûreté générale; ce n'est plus un simple suspect provisoirement détenu, sa conduite incivique est formellement spécifiée. La réquisition fut exécutée le jour même, et le nouvel écrou modifié, inscrit sous le numéro 1095. Il y avait deux mois et dix-huit jours qu'André était entré à Saint-Lazare.

C'était là un événement grave dans la vie du prisonnier, un de ces faits précurseurs qui en annoncent d'autres plus graves. Comment et pourquoi cette modification était-elle survenue dans la situation d'André Chénier? « Le comité de sûreté générale, dit l'arrêté, a été instruit que le nommé André Chénier est détenu sans mandat. » Comment a-t-il été instruit de ce fait ? Qui donc a rompu ce pacte du silence d'où dépendait la vie du prisonnier? Qui serait-ce, sinon M. de Chénier lui-même, à qui ces onze semaines de la reclusion de son fils semblaient intolérables, et qui après avoir respecté, non sans peine, l'engagement pris avec Marie-Joseph, n'y put tenir plus longtemps? Il pensa sans doute enlever l'ordre de mise en liberté de son fils, soit par l'intervention de quelque membre influent des comités qu'il ferait agir, soit par un coup d'éclat, comme un *Mémoire* qu'il adresserait aux autorités compétentes. Sur ce terrain très obscur encore, on ne peut s'avancer qu'avec une extrême circonspection entre les témoignages souvent contradictoires de M. Becq de Fouquières et de M. Gabriel de Chénier. Nous avons dû nous faire une vérité probable, formée sans parti pris à ces sources diverses, et dans laquelle

des assertions opposées en apparence se concilient sans trop de peine.

Que, dès les premiers jours de l'arrestation d'André, M. de Chénier le père ait fatigué les comités de ses réclamations et de ses prières, et qu'il ait par là éveillé leur attention redoutable sur un nom qu'on devait au contraire leur dérober, le fait est possible, sans être certain ; mais ce qui n'est pas contestable, c'est l'envoi du *Mémoire* adressé, comme il en est fait mention dans le dernier paragraphe, à *la commission chargée de l'examen des détentions*. C'était évidemment la commission populaire instituée par décret du 23 ventôse an II pour remédier à l'encombrement des prisons, au désordre du parquet ou à la surcharge des tribunaux, chargée spécialement « de faire le recensement de tous les gens suspects » en dépôt dans les maisons d'arrêt de Paris, et de dresser deux listes, l'une contenant les citoyens qui lui paraissent injustement arrêtés et qui, d'après l'avis conforme des comités de salut public et de sûreté générale, seront rendus à la liberté ; l'autre, contenant les détenus qui doivent être, selon elle, envoyés au tribunal révolutionnaire. C'est à cette commission que M. de Chénier le père fit parvenir sa douloureuse requête, sans en donner communication à personne dans sa famille. Après avoir raconté sommairement les circonstances de l'arrestation d'André, il expose que « le citoyen André Chénier est un patriote dont la vie fut toujours irréprochable, qu'il se fit connaître et s'attira des inimitiés honorables par la franchise et le courage avec lesquels il dénonça, comme des intrigants, Brissot, Pétion, Manuel, Danton, sur les-

quels son opinion est devenue l'opinion générale... Sous l'ancien régime comme sous le nouveau, il a vécu loin de toute ambition, dans l'étude et la retraite... Le soussigné, âgé de soixante-douze ans, reconnu pour très bon citoyen à la section de Brutus, soumet ces observations à la commission. Il espère qu'elle approuvera les représentations d'un père irréprochable qui réclame un fils irréprochable et privé depuis trois mois de la liberté qu'il n'a jamais mérité de perdre ». Cette requête était à la fois touchante et maladroite. Elle était fort vive contre le citoyen Gennot, du comité de Passy ; elle rappelait les luttes ardentes soutenues par André Chénier dans les manifestes de la *Société de* 1789 et dans le *Journal de Paris*. Sans doute elle ne visait que les noms de Brissot, de Pétion, de Manuel, de Danton ; mais quel naïf avait pu oublier la polémique contre les jacobins et spécialement contre Collot-d'Herbois, à l'occasion de la fête des Suisses de Châteauvieux ? On s'exposait à réveiller de bien dangereux souvenirs dans ces âmes où s'éternisait la rancune.

La commission populaire était en relation permanente avec le comité de sûreté générale, dont elle devait prendre l'avis pour la mise en liberté des suspects les moins dangereux. Peut-il être douteux que ce ne soit par cette commission que le comité a été instruit de la détention d'André, et qu'ainsi l'imprudent *Mémoire* n'ait été la cause ou l'occasion de l'arrêté qui ordonna une inscription nouvelle et plus régulière de l'écrou ? Tous les éléments d'information de cette triste histoire s'enchaînent dès lors avec la vraisemblance qui sort d'une série de faits

concordants et d'inductions liées entre elles. On ne peut nous opposer la date du *Mémoire*, il n'y en a pas ; on peut nous opposer tout au plus le fait, affirmé dans le *Mémoire*, d'une captivité *qui a déjà duré trois mois*. D'après la date probable que nous assignons ici à l'envoi du *Mémoire* et qui serait dans notre pensée un des premiers jours de prairial, il n'y aurait eu que deux mois et demi d'intervalle entre l'arrestation d'André et la requête. Nous ne pensons pas qu'on insiste sur un si faible écart. Dix semaines de détention peuvent bien s'appeler trois mois sous une plume éplorée. Un autre fait attesté par la tradition de la famille trouvera tout naturellement sa place ici. M. de Chénier, confiant dans l'effet de son *Mémoire*, allait chaque matin à la prison en attendre le résultat. Quel ne fut pas son désespoir lorsque, le 7 ou le 8 prairial, après la communication de l'arrêté du comité, qui fut le seul résultat de la démarche de M. de Chénier et qui aggravait singulièrement la situation de son fils, le concierge, en apercevant le vieillard, lui dit rudement : « C'est donc votre fils ?.. Vous avez fait là un beau coup, je viens de recevoir l'ordre d'inscrire son écrou. » Sans doute cela signifiait que l'écrou était inscrit cette fois avec mention spéciale, mandat régulier, et que le jour du péril suprême était venu.

Je ne mets pas en doute que dès ce jour-là en effet le sort d'André Chénier n'aït été décidé. Le bruit qu'il fallait éviter avait été fait, son nom signalé. On savait maintenant qu'on tenait sous les verrous un adversaire implacable. Le prétexte seul restait à trouver pour s'en débarrasser. La chose était aisée. On

eut bientôt et sans peine l'occasion que l'on cherchait, la conspiration des prisons, qui fut inventée vers ce temps-là. Ces conspirations, qui donnaient tant à faire au bourreau, simplifiaient beaucoup la besogne de l'accusateur public. Quand il y avait un prisonnier sur le compte duquel on n'avait pas d'indices certains, Fouquier-Tinville disait : « Il n'y a qu'à le mettre à la première conspiration que nous ferons. » Naturellement André Chénier fut de la *conspiration* que les agents du comité firent à Saint-Lazare. C'était une méthode aussi expéditive et plus légale en apparence que celle des massacres de septembre pour faire le vide dans les prisons. D'ailleurs, la loi du 22 prairial, qui fonctionnait déjà, permettait de dépêcher la besogne en supprimant les lenteurs inutiles. On sait que d'après cette loi, dont la minute de la main de Robespierre existe encore et que la Convention elle-même ne vota que sous sa contrainte et avec répugnance, la procédure révolutionnaire était simplifiée. Les caractères de la nouvelle justice devaient être l'inflexibilité et la promptitude. Le tribunal était composé d'un président, trois juges et neuf jurés, à la nomination du comité de salut public ; la seule peine était la mort ; les accusés seraient jugés non plus individuellement, mais en masse ; s'il existait des preuves soit *matérielles*, soit *morales*, on pouvait se dispenser de la formalité des témoins ; enfin, pour ne pas perdre de temps, on supprimait les défenseurs. L'éclat terrible de la voix de Danton défendant sa tête et assignant Robespierre à le suivre épouvantait encore ces consciences de bourreaux. Il ne fallait pas laisser se renouveler un pareil scandale. « La loi

donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes, elle n'en accorde point aux conspirateurs. » C'est d'après cette loi que devait être jugé André Chénier.

Le 3 messidor, un rapport émanant de la commission de police révéla au comité de salut public le parti que l'on pourrait tirer de cette farce lugubre que l'on appela la conspiration des prisons[1]. « C'est une chose démontrée, disait le trop fameux Herman dans ce rapport, que toutes les factions qui ont successivement été terrassées avaient dans les diverses prisons de Paris leurs relations, leurs affidés, leurs agents dans l'intérieur en relation avec les acteurs du dehors dans les scènes projetées pour ensanglanter Paris et détruire la liberté... Tous les scélérats qui ont trempé dans ces projets liberticides existent encore dans les prisons ; ils y font une bande à part qui rend la surveillance très laborieuse, une assemblée journalière dont toute l'existence se consume en imprécations contre la liberté et ses défenseurs... *Il faudrait peut-être purger les prisons et déblayer le sol de la liberté de ces immondices, de ces rebuts de l'humanité*... La commission demande à être autorisée à faire ces recherches, pour en donner ensuite le résultat au comité de salut public. » A la suite de ce rapport, le comité prit, à la date du 7 messidor, un arrêté conforme. Les deux premiers noms qu'on lit au bas de l'arrêté sont ceux de Robespierre et de Ba-

1. Consulter, pour l'historique de la prétendue conspiration de Saint-Lazare, le récit très détaillé, appuyé de nombreux documents inédits, de M. Becq de Fouquières. Nous le suivrons fidèlement, sauf sur un point.

rère. La commission se mit aussitôt à l'œuvre ; elle commença ses opérations au Luxembourg, et sur cent cinquante-neuf prisonniers qu'elle déféra au tribunal révolutionnaire, cent quarante-six périrent sur l'échafaud dans les trois journées du 19, du 21 et du 22 messidor. Cette rapidité dans l'exécution justifiait le mot de Barère : « que le comité avait pris des mesures pour que dans deux mois les prisons fussent évacuées ». Nous citons ce mot parce qu'il prouve que Barère s'intéressait à la conspiration des prisons et qu'il en surveillait les résultats ; cela a son importance dans l'enquête sur la mort d'André Chénier, comme nous le verrons tout à l'heure.

Le 23 messidor, l'administrateur de police Faro, une des plus misérables créatures de la police de Robespierre, vint commencer des recherches à Saint-Lazare. Dès le premier jour, il manifesta ses intentions. Comme il interrogeait un prisonnier réputé patriote et lui montrait les listes toutes préparées qu'il avait dans les mains : « Voilà une centaine de noms, dit-il ; il doit y en avoir plus que cela ici. — Je ne crois pas, répondit le détenu, qu'il y ait parmi nous beaucoup de conspirateurs. — Nous en avons trouvé trois cents au Luxembourg, nous en trouverons bien autant ici. » Le commissaire se vantait ; il n'en avait trouvé que cent cinquante-neuf dans sa première mission. — Le complot qu'il organisa à Saint-Lazare fut très simple. Un prétendu comte Manini, aventurier italien, et le serrurier Coquery en furent les révélateurs complaisants. On est stupéfait en voyant sur quelles niaiseries va se jouer la vie de tant d'honnêtes gens. Tout se réduit à de vagues projets d'éva-

sion du détenu Allain, qui aurait proposé à Coquery 9000 livres « pour scier un barreau d'une fenêtre du corridor du premier donnant sur la terrasse ». Le reste consiste en propos entendus derrière les portes par Manini ou recueillis par Coquery pendant qu'il servait le repas des prisonniers. On y aurait dit par exemple, ou que « Robespierre n'était pas juste », ou bien même « que Robespierre était un scélérat », ou bien encore que « tous les détenus seraient guillotinés », sur quoi Faro s'écrie indigné que « ceux qui n'avaient aucun reproche à se faire pouvaient être sans inquiétude ». L'interrogatoire du citoyen Allain, simple instituteur, révèle un caractère et de l'esprit. On lui demande « quel est le *citoyen auguste* duquel il s'informe souvent dans ses lettres », il répond « que c'est son frère, et qu'il s'appelle Auguste ». — On lui demande « quelles sont ses opinions sur Robespierre ». Il répond « qu'on n'a point d'opinion en prison ».

Tel fut le point de départ bien modeste de l'affaire. Dès le lendemain, 24 messidor, l'administrateur de police fit son rapport au comité de sûreté générale sur le nommé Allain et ses trois complices, « accusés d'avoir tenu des propos infâmes contre les représentants fidèles à la cause du peuple, d'avoir cherché à semer l'alarme dans la prison, et d'avoir offert 9000 livres à l'un des dénonciateurs pour favoriser un projet d'évasion ». Le comité de sûreté générale en référa au comité de salut public, qui enjoignit à la commission de police de faire toutes les recherches nécessaires à Saint-Lazare, afin de découvrir les autres conspirateurs; en d'autres termes, de rattacher à ce petit groupe des quatre accusés

tous les modérés et aristocrates de la prison, et d'en finir avec eux en dressant des tables de proscription. Aussitôt Lanne, l'adjoint d'Herman, se rend à Saint-Lazare, où il revient plusieurs jours de suite ; il y fait consciencieusement la besogne qui lui a été demandée, en collaboration avec le greffier Ridon, les dénonciateurs Manini, Coquery, à qui s'étaient adjoints deux réfugiés belges, Jaubert, et enfin le concierge Verney, qui l'aidait dans cette tâche[1]. Herman, le président de la commission de police, venait de temps en temps assister aux séances et presser les opérations, ajouter des noms aux listes. C'est même par son ordre exprès qu'un jour les noms de Roucher et d'André Chénier furent ajoutés aux listes déjà dressées par les délateurs. Cette intervention personnelle d'Herman est digne d'être notée au passage : elle révèle un mot d'ordre qu'on exécute. Ce qui nous frappe également dans ce supplément de liste réclamé par Herman, c'est la note étrange qui accompagne le nom d'André. On l'accuse « d'avoir recélé les papiers de l'ambassadeur d'Espagne et de les avoir soustraits aux recherches du comité de sûreté générale ». On suppose qu'il s'agissait de correspondances échangées entre certains membres du parti constitutionnel et le chevalier d'Ocariz, le chargé d'affaires d'Espagne, qui,

1. Ce fut l'occasion d'un trafic abominable et d'un marchandage sans pudeur. Il y eut entre les délateurs et certains détenus comme une enchère secrète de grâces. On raconte que la duchesse de Fleury, *la jeune captive* du poète, et Montrond obtinrent d'être effacés moyennant une somme de cent louis; une bouteille d'eau-de-vie, offerte à propos à Robinet, sauva le comédien Joly. Les nommés Duroure, Martin, Poissonnier père, Delmas, Duparc, Legaie, Pardailhan, Glatigny, Hassolay et sa fille, furent mis à contribution, et c'est par le même moyen que Millin échappa à l'échafaud.

au nom de son pays, était intervenu auprès de la Convention en faveur de Louis XVI. — Mais la note sur cette correspondance secrète avec un ministre étranger, d'où pouvait-elle provenir, sinon du bureau des relations extérieures, et qui dirigeait alors cette partie de l'administration? Le nom de Barère, ici encore, s'offre naturellement à la pensée.

Quel singulier mélange d'accusations disparates sur ces listes dressées par les dénonciateurs, et dont le titre général mérite d'être retenu! « Noms des détenus que nous croyons en notre âme et conscience être des ennemis du peuple et ne pas aimer le gouvernement actuel de la République française ». Suivent des noms de prêtres, de nobles, de magistrats, de femmes en très grand nombre, en tout quatre-vingt-deux personnes vouées à la mort, leur existence étant devenue du jour au lendemain un danger public. Voit-on d'ici Robespierre, Couthon, Collot-d'Herbois et les autres, dans la salle du conseil, derrière un rempart de cent mille baïonnettes patriotes, tremblant à la pensée que Roucher, André, les frères Trudaine, vont s'évader de Saint-Lazare, et, comme disent les rapports de police, procéder au massacre des patriotes, à l'égorgement de la Convention et à la ruine de la liberté! C'était une plaisanterie sinistre pour tous les accusés; mais elle était particulièrement féroce à l'égard de quelques vieillards, de deux femmes surtout, qui furent de la première fournée de Saint-Lazare : l'abbesse de Montmartre, âgée de soixante-douze ans, et Mme de Meursin, atteinte d'une paralysie aux jambes. « J'ai vu, disait Sirey, j'ai vu ces deux victimes descendre du tribunal pour aller à l'échafaud; on portait

l'une, on traînait l'autre. » Ce fut le 2 thermidor, à la dernière visite de Lanne à Saint-Lazare, que la liste générale fut arrêtée, puis remise à la commission de police qui l'adressa, selon la règle, au comité de salut public.

Nous sommes au 4 thermidor. Ici se place une tradition de famille très touchante, très vraisemblable à notre sens, à laquelle nous ne faisons pour notre compte aucune difficulté d'ajouter foi. La mort d'André Chénier fut un assez grand et terrible événement dans sa famille pour que les circonstances les plus dramatiques en aient été conservées dans la mémoire de deux générations, l'une spectatrice impuissante et témoin direct, l'autre séparée de l'événement par un si petit nombre d'années. Tandis que Marie-Joseph se jetait avec la plus vive ardeur dans la conspiration qui allait éclater à la Convention contre la dictature de Robespierre, et dont le succès sauvait la vie d'André, M. de Chénier le père apprenait par le guichetier fidèle ce qui se tramait à Saint-Lazare. Il essaya de voir son fils. Le nouveau concierge Verney lui refusa brutalement la porte. Le temps pressait : les listes fatales étaient dressées, elles étaient même parties ; d'une heure à l'autre, les accusés allaient être appelés devant le tribunal. Il savait que dans cet intervalle si court, pendant que les listes étaient encore entre les mains du comité, l'intervention d'un membre pouvait y faire rayer un nom, que ce délai passé tout espoir était détruit. Il paraît bien que cette chance n'était pas trop chimérique, puisque dans le passage de Saint-Lazare au tribunal trois noms furent rayés sur la liste par le

comité : *le ci-devant prince Charles de Hesse, Barbantane, ex-comte*, et un détenu surnommé *Égalité*. Pourquoi le nom d'André ne serait-il pas rayé aussi ? Dans ces crises suprêmes, quoi de plus naturel que de se rattacher à un dernier effort, à une imploration désespérée ? Écoutons maintenant le récit que nous fait le dernier représentant de la famille. « Ne pouvant plus supporter son anxiété, M. de Chénier père résolut d'aller solliciter Barère. Mme de Chénier, qui partageait à cet égard les idées de Marie-Joseph, essaya, mais en vain, de l'en détourner.... Barère, suivant sa coutume, fut froid et poli ; ses réponses aux sollicitations du vieillard étaient vagues, évasives ; mais M. de Chénier insista, devint pressant, et demanda une solution nette et précise. C'est alors qu'il arracha de Barère ces mots redoutables : *Votre fils sortira dans trois jours*. Le pauvre père prit à la lettre cette promesse, qu'il crut bienveillante, et revint chez lui soulagé et plus tranquille. » Trois jours après, André montait sur l'échafaud. — La famille a-t-elle tort de voir dans ces paroles ambiguës de Barère une menace enveloppée, quelque chose comme une politesse meurtrière ? Si ces paroles ont été réellement dites au vieillard, j'avoue que je n'y puis voir autre chose.

M. Becq de Fouquières, si exact d'ailleurs, si bien informé, ne veut pas admettre la réalité de ces paroles de Barère ou du moins le sens qui s'y attache naturellement. J'estime qu'il met trop d'importance à la discussion d'un pareil détail ; et bien que ses raisons pour ne pas l'admettre soient ingénieuses, elles ne m'ont pas convaincu. Qu'on m'entende bien. Je ne tiens pas le moins du monde à charger la

mémoire de ce triste personnage d'un crime de plus. Le nom d'André était porté sur les listes de la conspiration de Saint-Lazare, et dès lors son sort était fixé, à moins d'une intervention puissante. Rien ne prouve péremptoirement que c'est à l'instigation de Barère que le nom d'André a été introduit deux jours auparavant sur une liste supplémentaire par le président de la commission de police, Herman; rien ne prouve non plus le contraire. Laissons donc ce premier fait dans l'indécision où il demeurera sans doute éternellement. Laissons aussi à la responsabité collective du comité, en attendant un plus ample informé qui ne viendra pas, l'odieuse pensée qui envoya André Chénier à la mort. « Les conspirations des prisons, nous dit le dernier historien de *la Terreur*, servaient à englober tous ceux dont on voulait se débarrasser sans motif suffisant. » Or parmi les membres du comité de salut public, combien s'étaient sentis cruellement atteints par la parole vengeresse ou le vers enflammé d'André, depuis Robespierre, dénoncé comme l'ami des quarante galériens de Châteauvieux, jusqu'à Collot-d'Herbois ! Barère, après son discours emphatique et ridicule du 7 pluviôse an II, avait été l'objet particulier des railleries d'André, qui mettait sous les yeux des Muses indignées

Le sot fatras du sot Barère.

Plusieurs fois, avec une prédilection fatale, ce nom revenait sous sa plume et probablement aussi dans ses conversations, à Paris, à Versailles, très certainement dans la prison, remplie de délateurs. En fallait-il davantage pour le désigner aux rancunes du comité,

unanime à proscrire un pareil adversaire? En définitive, quelqu'un a tué André Chénier. Est-ce Robespierre? Collot-d'Herbois? Couthon? Barère? Il importe peu, et j'inclinerais à croire que tous se sont trouvés d'accord sur ce point; mais, à supposer que Barère n'ait pas eu de part directe et personnelle dans cette désignation, pouvait-il l'ignorer? Pouvait-il ne pas savoir, quand il reçut la visite du père, que le nom du fils était porté sur la liste? Il ne s'agissait pas d'un inconnu, du premier venu. Le Feuillant de 1791, l'adversaire des Jacobins, le frère du conventionnel Marie-Joseph, un nom pareil, en quelque temps que ce soit, ne passe pas obscurément.

Recueillons ici un témoignage autorisé qui détermine très exactement la part des responsabilités[1]. « Spécialement pour la conspiration des prisons, cette nouvelle forme d'égorgement des prisonniers avec l'hypocrisie légale, Fouquier-Tinville démontra plus tard d'une manière accablante qu'il n'avait été que l'exécuteur des ordres du comité de salut public. C'est le comité qui lui commandait ces exécutions en masse au delà même de ce qu'il avait fait; c'est le comité qui, par les arrêtés du 2 et du 3 thermidor, lui envoyait une liste de quatre cent soixante-dix-huit accusés *avec ordre que les y dénommés soient mis à l'instant en jugement*. A cela on répond que ces sortes d'affaires ne regardaient après tout que le bureau de police générale, composé de Robespierre, de Couthon, de Saint-Just, ainsi que le soutint plus tard Billaud-Varennes dans l'intention de

1. M. Wallon, *la Terreur*, tome II, page 339.

se disculper; mais Fouquier-Tinville a nié formellement que ce bureau fût un établissement distinct et séparé du comité. « Tous les ordres, dit-il dans son procès, m'ont été donnés dans le lieu des séances du comité, de même que tous les arrêtés qui m'ont été transmis étaient intitulés : *Extraits des registres du Comité de salut public*, et signés de plus ou moins de membres de ce comité. » Il semble même, comme M. Campardon le fait remarquer, que dans les derniers temps Robespierre n'ait paru que rarement dans le comité. Carnot était absorbé par l'administration de la guerre; Saint-Just rêvait et bâtissait Sparte dans ses rêves. Les membres vraiment actifs et dirigeants au moment de la conspiration des prisons étaient précisément Barère, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois. De quelque côté que l'on se retourne, la sinistre et doucereuse figure de Barère apparaît toujours. Je ne vois pas un seul motif sérieux de répudier la tradition rapportée par M. Gabriel de Chénier, attribuant à cet homme fatal une part directe de responsabilité dans la désignation de l'illustre victime, et la connaissance très exacte du sort qui attendait André, quand il répondit, le 4 thermidor, aux supplications du père : « Votre fils sortira dans trois jours ». En prononçant ces paroles, Barère ignorait-il donc ce qu'elles signifiaient? Prévoir ainsi, c'est savoir.

Une consolation nous reste dans cette déplorable affaire. Il paraît bien démontré maintenant, par l'analyse des pièces et des documents judiciaires, que la visite de M. de Chénier père au 4 thermidor n'a eu aucune influence sur la destinée de son fils. Sa mort était irrévocablement décidée à cette date dans

la pensée du comité du salut public. — Je n'en dirais pas autant des démarches faites au commencement de prairial et du *Mémoire à la commission chargée de l'examen des détentions*. Quoi qu'il en puisse coûter de le croire, j'ai bien peur que cette tentative de prairial, cette agitation si intempestive, n'aient interrompu fatalement la période de silence pendant laquelle on put espérer que le poète serait oublié dans sa prison. Cela expliquerait d'ailleurs les regrets passionnés, presque les remords si touchants du père, et cette légende persistante d'une imprudence funeste qui vit encore dans la famille et que M. de Vigny a consacrée[1].

Le reste de notre récit sera court. Nous ne pouvons mieux faire que de résumer l'historique du procès, tel qu'il est établi d'après les pièces officielles. Il y eut *trois fournées* à Saint-Lazare; André Chénier fut de la seconde. Le 5 thermidor, on vint chercher à la prison les vingt-cinq premiers prévenus, dont vingt et un furent jugés dès le lendemain et presque immédiatement exécutés. Quatre femmes s'étant déclarées enceintes, *les nommées d'Hinnisdal, Joly de Fleury, Meursin* et *de Saint-Aignan*, il fut sursis, pour trois d'entre elles, à l'exécution. Seule, Mme de Saint-Aignan eut la vie sauve. Le 6 thermidor, les huissiers du tribunal révolutionnaire se présentèrent de nouveau, porteurs de l'acte d'accusation et de l'ordonnance de prise de corps contre vingt-sept autres prévenus, parmi lesquels André Chénier et

1. *Stello*, chap. XXX, XXXI, XXXII, XXXIII, XXXV. M. de Vigny a choisi pour la scène de son roman la maison de Robespierre, afin d'y faire jouer plus à l'aise tous ses personnages.

Roucher. En quittant Saint-Lazare, André embrassa ses amis les plus chers, les frères Trudaine, qu'il eut peut-être la joie de croire sauvés et qu'il ne devançait que de vingt-quatre heures. Conduit avec les autres prisonniers à la Conciergerie, il fut remis entre les mains du concierge Toussaint Richard par l'huissier du tribunal, Urbain-Didier Château.

On communiqua presque aussitôt aux prévenus l'acte d'accusation collectif, dans lequel étaient énumérés, sous la signature de Fouquier-Tinville, leurs prétendus crimes. Tous étaient accusés de complicité dans la ridicule conspiration « dont Allain, Selle et Isnard étaient les chefs ». Une mention spéciale était faite aux noms de Roucher et de Chénier, « écrivains stipendiés du tyran, pour égarer et corrompre l'esprit public et préparer tous les crimes du despotisme et de la tyrannie. N'étaient-ils pas en 1791 et 1792 les salariés de la liste civile et les mercenaires du comité autrichien pour *provoquer en les diffamant la dissolution des sociétés populaires* et la proscription de tous les patriotes qui en étaient les membres? N'étaient-ce pas eux qui, émules des Royou, des Fontenay, des Durosoy, rédigeaient le *Supplément du Journal de Paris*, où l'on préparait la contre-révolution? » On voit par ces dernières lignes de quel côté partait le coup qui frappait André Chénier. Le vrai, le seul grief était sa lutte héroïque contre les Jacobins; mais, par une singulière confusion, on mettait de plus à sa charge le dossier de son frère Sauveur, détenu à la Conciergerie depuis deux mois, et cette erreur se reproduisait dans l'indication de ses titres et profession : « André Chénier, âgé de trente et un ans, né à

Constantinople, homme de lettres, *ex-adjudant général chef de brigade sous Dumouriez.* » On a expliqué de la façon la plus plausible la cause de cette confusion. Quand le comité de salut public eut renvoyé au tribunal la liste des prévenus de Saint-Lazare, avec ordre d'instruire immédiatement, Fouquier-Tinville adressa à la commission populaire un double de ces listes pour avoir des renseignements sur les personnes qui y étaient portées; en même temps il fit demander aux employés du greffe les dossiers relatifs aux prévenus. Il paraît démontré qu'il n'y en avait pas au nom d'André, sans doute parce qu'il avait été arrêté sans mandat et détenu par simple mesure de sûreté générale. On ne trouva au nom de Chénier que le dossier 2290, qui était celui de Sauveur; on l'envoya par mégarde à l'accusateur public, qui, sans en prendre autrement de souci, y puisa les faits relatifs à Sauveur et les amalgama d'une façon telle quelle avec les renseignements transmis par la commission populaire. — Quand l'acte d'accusation fut communiqué à André, il réclama contre les qualifications qu'on lui donnait à tort. Averti de cette réclamation, Fouquier-Tinville se contenta de rayer sur l'acte d'accution collectif tout ce qui concernait Sauveur Chénier, sans se préoccuper davantage de l'identité du prévenu. Il savait d'ailleurs qu'il ne se trompait pas sur la personne; il savait par les communications verbales du comité que c'était bien André Chénier que l'on voulait, lui seul qui était le vrai coupable, désigné pour le tribunal, marqué pour la mort.

Le lendemain 7 thermidor, à neuf heures du matin, les vingt-six accusés montèrent sur les gradins, dans

la salle de la Liberté, au Palais de justice. Ce jour-là Coffinhal présidait; de Liendon portait la parole au nom de l'accusation. Il y avait, selon la règle établie, trois juges et neuf *jurés de jugement*. On entendit comme témoins le fameux Manini, le serrurier Coquery, Degrouettes, homme de loi, détenu à Saint-Lazaze. Les débats ne furent pas longs. On sait que la loi de prairial avait supprimé le droit de défense : la conscience des jurés patriotes suffisait pour faire la lumière, et la seule peine était la mort. Pour simplifier encore les formalités, on avait imaginé de dresser d'avance, sur un imprimé, le procès-verbal de la séance; on avait même rédigé d'avance le jugement. Le procès-verbal que l'on a conservé reproduit l'erreur relative à André Chénier, *ex-adjudant général*, et n'a pas même été modifié, ce qui prouve bien la manière dont les choses se passaient, puisque ce n'est pas à l'audience, sur la réponse d'André Chénier, que cette qualification fausse a pu lui être donnée; mais sur la minute du jugement, séance tenante, le président a biffé trente lignes. — C'est ce même président Coffinhal qui, deux mois auparavant, avait fait la réponse si connue à Lavoisier en le condamnant à mort. Comme celui-ci lui demandait un délai de quinze jours avant de mourir pour achever une expérience utile à la République, Coffinhal, blessé dans son orgueil de patriote, s'écria fièrement que la République n'avait pas besoin de chimiste. Elle n'avait pas besoin de poètes non plus; surtout elle n'avait pas besoin d'Aristophanes. Ces gens-là sont incommodes, ils font du bruit et gênent les bourreaux. — Est-il besoin d'ajouter que la sentence portait la mort?

Dès le soir de ce même jour, les condamnés furent conduits à la place de la barrière de Vincennes, où se faisaient depuis quelques semaines les exécutions. Il était six heures. André monta sur l'échafaud le second, après Roucher. Le corps des victimes fut inhumé dans le cimetière de Picpus. —Ce ne fut que par les journaux du lendemain que Marie-Joseph, en parcourant la liste des victimes frappées la veille, connut le sort de son frère. Il était à ce moment chez son ami le représentant Isoré, avec lequel il se concertait pour l'attaque qu'ils allaient diriger contre Robespierre. Le lendemain était le 9 thermidor. Deux jours de gagnés, c'eût été la vie, et quelle vie! — Autour des morts illustres l'imagination travaille, il se crée des légendes. On a raconté que Chénier et Roucher, réunis dans la même charrette, se consolèrent en poètes et charmèrent le triste voyage en récitant à eux deux la première scène d'*Andromaque*. Pure invention. Ceux qui auraient pu entendre les deux poètes, ce jour-là, ne sont pas revenus pour dire ce qu'ils avaient entendu. Il en est de même du mot fameux que l'on rencontre pour la première fois dans les notes du poème de Loizerolles fils, écrit en l'honneur de son père, compagnon de prison d'André Chénier et mort comme lui. « Je n'ai rien fait pour la postérité, » aurait dit André ;puis, se frappant le front, il aurait ajouté : « Pourtant j'avais quelque chose là. » La plupart de ces mots adressés à la postérité ont une origine suspecte. D'ailleurs quand à trente et un ans on laisse un si grand nombre de pièces achevées, des fragments admirables et des pages à la Tacite, on n'en est plus à chercher son génie. On peut

regretter d'en laisser l'expression incomplète; mais on sait que ce *quelque chose qu'on avait là* est arrivé à la vie de l'art, et que cette vie ne s'éteint pas.

Le coup qui frappa André Chénier frappa au cœur son père qui ne lui survécut que quelques mois. Marie-Joseph, pour qui sa mère avait toujours eu une certaine préférence, se retira auprès d'elle après le 9 thermidor, et tous les deux confondirent leur inconsolable douleur; mais il arriva bientôt que cette douleur même ne fut pas respectée et qu'on tenta de l'empoisonner. Les anciens rédacteurs du *Journal de Paris*, auxquels se joignirent même d'anciens conventionnels, poursuivirent Marie-Joseph de leurs attaques les plus violentes. « On osa lui jeter à la face le sang de son frère. » L'ancien conventionnel André Dumont se distingua par sa haine dans cette odieuse querelle, que les rancunes politiques de Michaud devaient reprendre plus tard et que les partis ont éternisée. Qu'il nous suffise d'opposer à cette triste conspiration d'ennemis sans pitié, qui voulaient changer une divergence d'opinions en un fratricide, cette lettre de Mme Chénier, adressée à un journal du temps le 16 décembre 1796 : « Je viens de lire avec indignation dans un journal les atroces calomnies vomies contre mon plus jeune fils par l'infâme André Dumont, reste impur de ces brigands qui ont couvert la France de larmes et de sang. Dans ces temps affreux, quand deux de mes enfants gémissaient au fond des cachots, l'un par les ordres de Robespierre, l'autre par ceux d'André Dumont, Marie-Joseph Chénier, seule consolation de sa famille, ouvertement proscrit par Robespierre et ses complices, n'a cessé de faire des démarches pour ses frères infor-

tunés ; elles n'étaient que trop infructueuses, ainsi que celles de son père. Le vertueux André périt assassiné le 7 thermidor. Sauveur, son frère, eût péri de même sans le grand événement qui arriva deux jours après ; Marie-Joseph, hautement menacé, les aurait suivis. Ses parents et ses amis savent qu'il s'était muni d'un poison violent pour ne pas tomber aux mains des tyrans sanguinaires, dont il ne parlait à toutes les époques qu'avec horreur. Un de ceux qu'il méprisait le plus, André Dumont, ose l'accuser aujourd'hui d'avoir abandonné sa mère. Ah ! bien loin de l'avoir abandonnée, il lui donne chaque jour de nouvelles marques de sa tendresse filiale : c'est lui qui me tient lieu de tout, et je lui donne publiquement ce témoignage authentique, afin de soulager mon cœur maternel et de confondre ses calomniateurs. » Ce cri d'une mère sera la meilleur justification de Marie-Joseph auprès de la posterité.

Il nous resterait, en terminant, à nous demander ce que serait devenue cette belle destinée si fatalement interrompue, comment elle se serait continuée et développée, si la chute de Robespierre avait eu lieu deux jours plus tôt. Mais quelle tentative présomptueuse que de deviner, même par de lointaines inductions, ce qu'eussent été les œuvres promises par une aussi précoce jeunesse à la vigueur croissante du génie, comment se serait achevé ou transformé ce noble esprit, à travers le Consulat et l'Empire, jusqu'aux brillantes et fécondes années de la Restauration ! Il eût été l'initiateur des nouvelles générations à l'étude de la belle antiquité, quelque chose comme un chef du chœur, illustre et honoré parmi les jeunes poètes. Sans doute on

aurait vu son astre à son zénith rencontrer au ciel de la poésie les astres naissants de Victor Hugo et de Lamartine, et sous cette conjonction propice, qui peut dire de quel éclat ces rayons fraternels, un instant mêlés et confondus, auraient illuminé la première moitié du siècle ?

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAP. I.	Paris et la société française de 1765 à 1775 d'après Horace Walpole	1
CHAP. II.	Deux types de femmes de l'autre siècle.—Mme du Deffand et Mme Roland	43
CHAP. III.	La famille de Mirabeau	72
CHAP. IV.	Souvenirs de Coppet — Mme de Staël et ses amis	
CHAP. V.	Souvenirs de Coppet (suite). — La jeunesse de Mme de Staël	157
CHAP. VI.	Souvenirs de Coppet (suite et fin). — Madame de Staël et Goethe	189
CHAP. VII.	André Chénier d'après des publications nouvelles.— Le poète, ses vers inédits, sa méthode de travail.	206
CHAP. VIII.	André Chénier (suite). — Le poète publiciste	262
CHAP. IX.	André Chénier (suite). — Sa lutte contre la Terreur.	290
CHAP. X.	André Chénier (suite). — Le poète à Saint-Lazare.	317
CHAP XI.	André Chénier (suite et fin). — Son procès, sa mort	355

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.
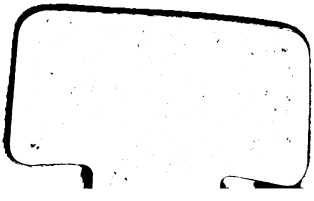
6[illegible]1[illegible]459